SOUVENIRS INTIMES

Retour sur ma vie intellectuelle
et le peu d'incidents qui s'y rattachent.
1786 à 1859

PAR

LOUIS DE POTTER

> Je dois beaucoup à la fortune, de quoy jusques à cette heure elle n'a rien faict, contre moy d'oultrageux, au moins au delà de ma portée. Seroit-ce pas sa façon, de laisser en paix ceulx de qui elle n'est point importunée ?
>
> MONTAIGNE.

BRUXELLES
IMPRIMERIE VEUVE MONNOM
32, RUE DE L'INDUSTRIE, 32
—
1900

SOUVENIRS INTIMES

Retour sur ma vie intellectuelle
et le peu d'incidents qui s'y rattachent.
1786 à 1859

PAR

LOUIS DE POTTER

> Je dois beaucoup à la fortune, de quoy jusques à cette heure elle n'a rien faict contre moy d'oultrageux, au moins au delà de ma portée. Seroit-ce pas sa façon, de laisser en paix ceulx de qui elle n'est point importunée ?
>
> MONTAIGNE

BRUXELLES
IMPRIMERIE VEUVE MONNOM
32, RUE DE L'INDUSTRIE, 32
—
1900

AVIS ESSENTIEL

Je dois au lecteur quelques mots d'explication sur les *Souvenirs* qui vont suivre.

Comme il le verra dans l'*avertissement*, mon père demandait que la publication des *Souvenirs intimes* fût la plus rapprochée possible de l'époque de sa mort, tout en laissant à ma mère le soin de fixer le moment le plus opportun de cette publication.

J'ai obéi au désir de ma mère en ne les livrant pas à l'impression de son vivant.

J'ai supprimé, à la demande de ma mère et de ma sœur, — et, je dois le dire, j'ai approuvé complètement cette demande, — tout ce qui consistait en détails trop intimes sur elles et sur moi : détails de nulle importance, d'ailleurs.

Tout passage supprimé est remplacé par des points.

* * *

Pour ceux qui sont au courant de l'évolution intellectuelle par laquelle a passé mon père, la lecture de ces *Souvenirs* sera fort intéressante.

On sait que son éducation fut religieuse, comme du reste elle l'a été pour les hommes de son époque. Mais l'âge de raison, comme on dit, ou mieux le besoin d'examiner, comme il faudrait dire, étant survenu, le sophisme religieux que ses parents lui avaient fait inculquer ne tarda pas à être battu en brèche puis abandonné comme absurde, et remplacé par le sophisme matérialiste, par la philosophie du XVIII[e] siècle.

C'est d'ailleurs ce qui arrive généralement à tous ceux qui se servent de leur raison. Mais, une fois arrivés au matérialisme, ils s'y arrêtent et s'y cramponnent, se refusant à pousser leur examen plus loin, comme s'ils étaient parvenus à la vérité.

Il était réservé à mon père de faire un pas de plus, le dernier pas.

A la suite de la connaissance qu'il fit du baron de Colins, et de l'enseignement philosophique et social qu'il en reçut, des idées toutes nouvelles s'emparèrent graduellement de son intelligence ; et c'est dans sa manière d'exposer ces idées, dans la clarté et la précision toujours plus grandes de leur expression, que se montrent les progrès successifs qu'elles y firent. Il suffit de comparer, à cet effet, les passages écrits à diverses époques, dans lesquels il explique tels ou tels sujets de la science sociale, pour le constater.

* * *

Un mot encore.

Il est question à diverses reprises, dans les *Souvenirs intimes*, d'un ouvrage auquel travaillait mon père jusque dans les derniers temps, et qui devait porter le titre de *Socrate socialiste*. Je n'ai trouvé aucune trace de ce manuscrit, qui a dû finalement être détruit par lui avec beaucoup d'autres papiers.

AGATHON DE POTTER

Saint-Amand, juillet 1900.

AVERTISSEMENT

Ces *Souvenirs* étaient écrits depuis longtemps, du moins jusqu'à l'année 1838, lorsque je me vis en quelque sorte *forcé* de publier la partie qui contient ma vie publique, courte carrière d'illusions et de tribulations, d'espérances et de déceptions, que j'avais parcourue les yeux fermés, puis-je dire, et me répétant sans cesse : *Fais ce que dois, advienne que pourra.*

Vers la fin de cette carrière, c'est-à-dire après que la Révolution de 1830 eût éclaté, ma mission se borna à empêcher *pour le moment* les collisions, le désordre, l'anarchie, à faire renaître la confiance, à entretenir l'espoir, à concilier, à modérer, à calmer, à pallier les maux présents, à exciter le pressentiment d'un avenir meilleur : je crois y avoir réussi. Je ne demande pour cela aux heureux de la société, que j'ai seuls servis en cette circonstance, ni de la reconnaissance, ni même de la mémoire.

Quant aux malheureux auxquels je prenais un intérêt bien plus vif et plus actuel, je ne pouvais rien pour eux,

si ce n'est de ne pas consentir à devenir complice des erreurs et des injustices de leurs oppresseurs. Je leur payais ma dette en me retirant avant l'inévitable restauration de tous les anciens abus; on comprend du reste que ce fut au plus tôt.

J'ai rempli le stérile devoir de conserver un ordre social qui était indispensable à l'existence de ceux-là mêmes qui en souffraient le plus, ordre qu'aucun autre encore ne pouvait remplacer, mais que cependant je savais être faux, inique; je ne voulais pas lui substituer la seule chose qui fût *alors* possible après lui, savoir, la confusion la plus inextricable. Je me réservai, pour l'accomplissement d'un devoir plus relevé, celui de travailler *intellectuellement* à l'organisation de l'ordre vrai, juste, devant lequel tôt ou tard toute cause de perturbation s'évanouira.

J'avais adressé mes *Souvenirs* complets à mes enfants. Ce qui concerne la révolution de Belgique en fut extrait textuellement et livré à l'impression après la ratification du traité appelé *des vingt-quatre articles*. Le reste a conservé sa forme. Je charge mes deux fils (1) d'y ajouter le dernier chapitre, celui qu'il me sera impossible d'écrire moi-même; puis d'en soigner la publication que je leur impose comme un devoir. Ils consulteront leur mère sur l'opportunité *quant à l'époque*. Je désire qu'elle soit *le plus possible* rapprochée de celle de ma mort.

Retour sur ma vie intellectuelle, ces *Souvenirs intimes*, joints aux *Souvenirs personnels de la Révolution belge*, forment les mémoires de toute ma vie : ils obtiendront peut-être quelque faveur, même de la part des indifférents, sous le rapport de l'histoire de mes idées et de mes travaux

(1) 1850 : Mon second fils, Éleuthère, vivait encore. Ma fille Justa et mon gendre, son mari, le remplaceront dans la tâche que je lui imposais.

philosophiques et socialistes. A une époque de transition comme est la nôtre, les efforts même les plus faibles pour quitter l'ornière battue et pour essayer de poser le pied sur le terrain vierge où doit se tracer la nouvelle route, sont dignes d'être médités par quiconque s'intéresse au sort futur de l'humanité.

Lorsque le pouvoir et la représentation du peuple privilégié eurent consommé la honte avec le morcellement de la Belgique, et que je me fus établi de nouveau (1840) dans le pays où j'avais pris naissance, je continuai à recueillir ces *Souvenirs*, comme devant être le complément de mes travaux. De temps à autre j'y consignai le résultat de mes réflexions avec les événements qui y donnaient lieu. Je comptais arriver de cette manière jusqu'à la fin, du moins à bien peu de chose près. Ce ne fut qu'en 1851 qu'après avoir soigneusement corrigé d'une part et largement éliminé de l'autre, j'arrêtai définitivement la rédaction de l'écrit que je lègue à ma famille, à mes amis, aux hommes (1).

Maintenant, qu'on me juge et qu'on prononce!

(1) Depuis lors, au sortir d'une grave maladie et après la publication du travail que je considère comme mon testament intellectuel, — le *Dictionnaire rationnel*, — je me suis pour la dernière fois remis à l'œuvre, c'est-à-dire que j'ai repris la revision de ces *Souvenirs* avec la résolution bien arrêtée de les réduire de moitié et même des deux tiers s'il était possible, afin de ne conserver que les faits absolument indispensables au développement de mes idées

PRÉFACE

A mes enfants.

Je vous ai promis, mes enfants, le récit des principales circonstances de ma vie ; je vais tenir ma promesse. S'il y a dans l'humanité quelqu'un que vous ayez intérêt à bien connaître, c'est moi. Car, si votre vie n'est pas, dans le sens absolu, une conséquence de la mienne, elle est du moins, par l'éducation que je vous ai donnée, par votre instruction dont j'ai surveillé toutes les phases, et enfin par les exemples que vous avez puisés dans ma conduite, elle est, dis-je, une espèce de continuation de cette vie, si accidentée pour qui pénètre au delà de son apparence de simplicité et de monotonie.

. . . . . .

Je commence sans autre préambule.

SOUVENIRS INTIMES

C'est icy un livre de bonne foy.
MONTAIGNE.

PREMIERE PARTIE

(1786 à 1839)

CHAPITRE PREMIER

Ma naissance. — Mes parents. — Influence des événements sur mon avenir. — Insurrection brabançonne. — Les émigrés français. — Révolution de 1789. — Autodafé d'armoiries. — Séjour en Allemagne.

Je suis né à Bruges en 1786, le 26 avril, de parents, comme on dit, *dans l'aisance*.

Tout ce que je sais de ma famille, c'est que mon père était plus riche que ma mère qui, par compensation, était ce qu'on appelait plus noble.

Mon père était un homme profondément honnête et bon ; ma mère, une femme distinguée par les qualités de son esprit et de son caractère. Elle devait en grande partie ces avantages à l'éducation qu'elle avait reçue sous sa mère à elle, jeune *roturière* que mon grand père maternel, M. Maroucx d'Opbraekel, officier supérieur au service de l'Autriche, avait épousée à Luxembourg, en dépit des préjugés de sa caste. Ce n'est certes pas pour imiter mon aristocratique aïeul que,

trois quarts de siècle après lui, j'ai fait par système ce qu'il avait fait, lui, par sentiment. Au reste, cela m'a réussi tout aussi bien, si ce n'est mieux encore. Néanmoins, je ne prétends pas tirer de là un argument concluant en faveur de tous les mariages que le public titré flétrit sous le nom de *mésalliances*. Je me borne à dire que, pour ma part, je ne reconnais bons que les mariages qui sont heureux, et que je déclare détestables ceux qui ne le sont pas, peu importe du reste ce qui en a fait le charme ou le malheur.

Une remarque que je crois ne pas devoir négliger de faire, c'est que les bouleversements politiques d'alors eurent une singulière influence sur les circonstances dont devait se composer ma vie. L'aîné des frères de ma mère, élevé aux plus hautes fonctions dans la Flandre par l'empereur d'Allemagne, lui était entièrement dévoué. Si la Révolution française n'était venue déranger les plans de la famille, j'aurais, sous la protection de mon haut et puissant oncle, qui était aussi mon parrain, été placé à l'école militaire de Vienne, où l'on m'aurait façonné à l'obéissance aveugle et passive, dans les limites, bien entendu, de ma susceptibilité à me prêter à ce système de pétrification morale.

Je ne me rappelle aucun incident de ma première enfance, qui s'écoula d'une manière paisible. Lors de l'insurrection brabançonne, mes parents, qui avaient émigré en France, furent obligés de m'y faire venir auprès d'eux, pour m'éviter les avanies dont le peuple poursuivait la *bonne* qui m'accompagnait à la promenade. Je n'avais pas trois ans. Mais j'étais le neveu de l'homme qui, quoique fort bon catholique, avait été chargé de l'exécution, dans la province, des réformes religieuses de Joseph II. Il y aurait un assez piquant rapprochement à faire entre ce fait et mes écrits postérieurs contre les doctrines de l'Église romaine et surtout du jésuitisme. Il y en a un bien plus singulier entre ces écrits et ma courte carrière politique, où je débutai par la défense des mêmes jésuites que mon oncle avait aidé à chasser du pays.

Ce fut avant l'invasion française en Belgique que je reçus les premiers principes d'instruction : j'avais alors environ six ans. Nos provinces étaient encombrées d'émigrés français,

nobles et prêtres, nos voisins, dont les plus indépendants et les plus courageux cherchaient à se faire une ressource pour vivre de quelque connaissance qu'ils possédaient ou de quelque talent particulier. Un abbé Lucas me donna des leçons de lecture par la méthode appelée *sans épellation*, qui me laissa un souvenir si vif de rationalité que, cinquante ans plus tard, je l'appliquai également à la première instruction de mes enfants

Peu après notre émigration en France pour fuir les patriotes belges, suivit celle en Hollande d'abord, puis en Allemagne, pour échapper aux terroristes français. Encore enfant, j'avais été outragé par les fanatiques féodaux et cléricaux de mon pays, proscrit comme noble et catholique par les républicains de France Devenu homme, mes concitoyens devaient, les uns m'anathématiser comme athée, les autres me maudire comme fauteur des prêtres et restaurateur des couvents ; tous, ou presque tous, après avoir déifié en moi l'ami de la liberté, de l'indépendance nationale, m'auraient voué à la potence pour avoir voulu assurer cette indépendance en la fondant sur la liberté incontestée des Belges ! Mais revenons à l'occupation française.

Elle débuta en Belgique par des vexations ridicules. Je me rappelle entre autres une visite domiciliaire que mes parents eurent à subir, ainsi que tous les ex-nobles, de la part des autorités nouvelles qui voulaient à toute force découvrir ce que les voltigeurs de l'ancien régime cachaient avec le plus grand soin, savoir les hochets nobiliaires (1). Je ne suis pas

(1) Les visites domiciliaires avaient été précédées d'une invitation à livrer les armoiries. J'ai conservé une de ces pièces que je copie ici à cause du style de l'époque :

« Les principes immuables de la raison étant vilipendés par ceux fondés sur la vanité, d'où dérivent les distinctions si odieuses dans un siècle où les peuples veulent par toutes les voies raisonnables parvenir à l'*égalité* et la *liberté* ; les citoyens ci-devant nobles sont priés de vouloir céder généreusement leurs blasons pour dimanche prochain, jour destiné à en faire le recouvrement, ou de les vouloir envoyer à la halle au citoyen Hardy (ou Dewindt) qui en soignera le dépôt. Bruges, le 23 novembre 1792. L'an premier de la *liberté*. »

très sûr de ce que je vais rapporter : il me semble toutefois que j'indiquai indirectement aux agents de la force publique l'endroit où se trouvaient les armoiries de la famille. Ces innocentes peintures furent saisies, et, plus tard, brûlées par la main du bourreau. Si ma dénonciation est un fait réel, je fis mal ; car je causai un chagrin à mes parents pour le plaisir de heurter un préjugé devenu fort inoffensif, et qu'il y avait alors, sinon raison, du moins courage à défendre contre un acharnement propre tout au plus à lui rendre la valeur sociale qu'il avait depuis longtemps perdue.

Quoi qu'il en soit, le séjour prolongé de ma famille en Allemagne contribua pour beaucoup à donner à mon caractère le cachet d'opposition à tout arbitraire quelconque, auquel se rattachèrent dans la suite les qualités et les défauts qui me distinguèrent entre mes contemporains. Dans ces jours d'anxiété, de troubles, d'agitations, sans domicile fixe, sans certitude pour l'avenir, mes parents ne purent guère s'occuper de moi, me surveiller, me corriger, comme ils l'eussent fait dans des temps ordinaires. Je fus donc, à l'âge où l'enfance est si impressionnable, abandonné en grande partie à moi-même. Je n'en abusai fort heureusement que pour me lier avec des gamins comme moi dont je devins le chef, et à la tête desquels je parcourais les toits des maisons. Plus heureusement encore, cette dangereuse gymnastique ne fut suivie d'aucun accident.

CHAPITRE II

Mes premières classes. — Ce que c'est qu'un pensionnat. — Temple de la Raison. — Je remporte un prix à l'académie de dessin. — On m'envoie étudier à Bruxelles.

De retour en Belgique, je fus placé dans un pensionnat à Bruges même, pour apprendre entre autres choses le français qui était de rigueur alors et dont je ne savais pas le premier mot, quoique âgé de près de dix ans.

Il est possible que la vie que j'y ai menée, vie commune, sous une règle déterminée, soumis à des maîtres dont le pouvoir était absolu, et avec des camarades, la plupart ne valant pas mieux que moi et quelques-uns valant moins, m'ait été utile ; elle m'a familiarisé de bonne heure avec les difficultés que plus tard je rencontrerais dans le monde, où l'on a toujours des obstacles à tourner ou à franchir quand on n'a pas la force de les renverser. Mais certainement aussi cette vie de pensionnat m'a nui sous beaucoup d'autres rapports, et nommément en me dévoilant trop tôt le navrant spectacle de la violence et de la ruse triomphant presque toujours de la simplicité et de la faiblesse. C'est une expérience, il est vrai, qu'il est bon d'acquérir ; mais il importe que ce soit seulement lorsque, tout en préparant l'homme à jouer le moins possible le rôle de dupe, elle n'offre plus aucun danger de faire naître en lui des idées qui le porteraient à être fripon. Que l'observation du monde, où le plus souvent le succès et l'iniquité se confondent, nous rende prudents, défiants même dans de justes bornes, rien de mieux. Mais il faut en même temps que nous puissions nous convaincre que notre véritable intérêt est toujours et partout de préférer échouer en

ayant raison, à réussir en ayant tort. Or, c'est là un raisonnement que les enfants sont en général incapables de faire; uniquement frappés des avantages de la force et de la duplicité, ils prennent souvent des habitudes qui les dominent pendant toute une existence de brutalité et d'hypocrisie.

Du reste, les réflexions que je viens d'émettre, je ne les fis que longtemps après et en prenant l'inflexible décision, si jamais j'avais des enfants, de ne point les confier à des mains étrangères en contact habituel avec d'autres enfants. Je n'avais que trop bien compris qu'aucune surveillance ne peut suppléer la surveillance d'un père et d'une mère, comme aucun amour ne peut se comparer au leur.

Ce que j'éprouvais exclusivement alors, ce fut une aversion insurmontable pour toute vie commune : ce sentiment a influé sur ma vie entière, que j'ai toujours cherché à rendre le plus possible une vie d'intérieur, de famille, se rattachant le moins possible à ce qui se faisait et se passait hors du cercle très limité dans lequel je la concentrais. J'y ensevelissais en quelque sorte mes idées et mes actes de relation, ainsi que mes espérances de bonheur personnel dont la réalisation dépendait à mes yeux du bonheur que je parviendrais à répandre sur le peu de personnes dont je me serais entouré.

Je n'ai conservé de mon séjour au pensionnat de Bruges d'autre souvenir un peu remarquable que celui du *Temple de la Raison*, où nous devions nous rendre, je ne saurais plus dire si c'était le décadi et le quintidi ou bien le décadi seulement; on y brûlait de l'encens devant une grande figure découpée en planches et peinte en grisaille par un barbouilleur que je connaissais; cette figure représentait la déesse de la Liberté. Pendant les momeries dont je viens de parler, un magistrat, du haut de la chaire à prêcher, lisait le bulletin des lois et des conquêtes républicaines. Le local où ce spectacle avait lieu périodiquement était une ancienne église des jésuites, et l'impression qui m'en est restée a déteint avec vigueur sur l'effet que produisent constamment sur moi l'aspect de toute église quelconque et la vue de toute cérémonie religieuse.

Je veux en finir avec l'éducation des pensionnats pour ce

qui m'est personnel. Après celui de Bruges, je passai à une autre maison d'éducation qui lui était de beaucoup supérieure sous tous les rapports : cette institution était à Bruxelles. Eh bien ! malgré tout ce que je puis et dois dire en sa faveur, l'impression que ces espèces d'établissements ont laissée dans mon esprit, s'y est conservée jusqu'aujourd'hui (pendant plus d'un demi-siècle), avec tous les sentiments de répulsion qu'elle réveille en moi. Je n'ai jamais fait, pendant ma vie d'homme, de rêve pénible qui n'eût pour canevas mon embastillement dans une maison d'éducation : ses devoirs, ses exercices, ses contrariétés, ses récréations mêmes me causaient toujours la même angoisse et me laissaient sur la poitrine un poids qui m'oppressait longtemps encore après le réveil.

Avant de quitter ma ville natale, j'avais fréquenté les cours de l'académie de dessin ; j'y avais même remporté le premier prix de la dernière classe, et ce pauvre succès, flanqué de toutes les démonstrations publiques dont mes concitoyens ont l'habitude de l'entourer, m'enivra tellement que je me crus une véritable vocation d'artiste. Hélas ! de persévérants et opiniâtres efforts ne me firent jamais acquérir qu'un peu de propreté dans mes copies, comme plus tard mes progrès dans la musique se bornèrent forcément à une exécution plus ou moins soignée, avec conscience de ce qu'il eût fallu faire et de l'impossibilité de faire mieux que je ne faisais.

Je partis pour Bruxelles, âgé de quatorze à quinze ans, muni d'un bagage fort léger de connaissances acquises pendant trois années de classes : elles se bornaient à quelque peu de mauvais français, à ce qu'on appelle les quatre règles de l'arithmétique, à tracer des lettres sur le papier avec régularité mais sans élégance, à lire fort mal, à nommer les capitales des principaux États de l'Europe et à mentionner en gros les autres contrées délimitées sur le globe. Mes nouvelles études eurent pour objet l'intelligence de la langue latine avec laquelle je me familiarisai facilement et vite, parce que le professeur, qui était animé d'un ardent désir d'enseigner, ne trouvait en quelque sorte chez lui que moi qui voulusse apprendre. Ce professeur, directeur de l'établissement, était

un excellent homme, dont je conserverai toute ma vie un vif et tendre souvenir ; il avait assez de philosophie pour ne pas s'attacher servilement aux anciennes méthodes. Voyant que je ne demandais qu'à marcher, il se contenta de m'empêcher de m'égarer, et me laissa du reste libre de choisir la route qui devait me conduire le plus directement et le plus promptement au but. Voilà précisément pourquoi je l'atteignis.

A cette époque, il était peu question encore de sciences naturelles et exactes, si ce n'est aux établissements d'instruction créés par le gouvernement et que la Révolution de 89 avait cherché à mettre au niveau des besoins reconnus. Dans les maisons particulières d'éducation, les seules dans lesquelles mes parents, naturellement opposés au nouveau régime, pussent avoir confiance, hors les langues anciennes, tout était accessoire. Aussi ne pénétrai-je que fort peu dans les mathématiques, pour lesquelles d'ailleurs je ne me sentais aucun attrait; de la physique, de la chimie, de la minéralogie, de la géologie, je n'en appris que les noms.

L'histoire sur laquelle on fixa mon attention fut exclusivement celle des peuples de l'antiquité, des Grecs surtout et des Romains. Il m'était donc impossible de m'expliquer ce qui se passait et se passerait pendant ma vie entière sous les yeux, contrairement aux idées et aux traditions classiques du républicanisme ancien. Car il me manquait jusqu'au soupçon de l'existence d'un autre élément, l'élément *barbare*, comme se seraient exprimé les auteurs dont on saturait mon intelligence; et cependant notre histoire moderne et celle même dont nous sommes les acteurs, est incompréhensible sans la connaissance du moyen-âge où se mêlèrent la civilisation du Midi, raffinée jusqu'à la corde, et la civilisation du Nord, énergique jusqu'à la brutalité.

Avec un aussi mince fonds d'idées, j'étais loin de pouvoir encore m'occuper utilement de la forme du langage. Je ne m'en mis pas moins cependant à vouloir faire des vers. J'étais parvenu à en tourner assez adroitement une demi-douzaine, à l'occasion de la fête d'un des sous-maîtres. On exalta ce succès d'imitation et de patience, et je me figurai naïvement que j'étais né poète. S'il n'en était résulté que la perte de

temps pendant laquelle j'avais à avancer dans mes peu sérieuses études, le mal n'eût pas été grand. Mais plus tard, comme je le dirai dans la suite, j'allai jusqu'à faire imprimer de mes vers : et cela est impardonnable.

Nul en effet n'avait moins de dispositions que moi pour les œuvres d'imagination et, comme on dit, de sentiment, pour la poésie et les arts. Mon esprit ne cherchait jamais que la coordination, la régularité, la logique en un mot. Or, là il n'y a rien à inventer ; il n'y a qu'à observer, à comparer, à juger et à conclure : il y a des identités à constater, et rien de plus. Une démonstration, peu importe comment elle était présentée, n'a jamais manqué d'entraîner ma raison; toujours mon esprit s'est montré rebelle à composer quelque chose qui satisfît l'esprit des autres.

La remarque par laquelle je clorai ce chapitre est celle-ci : je voulais déjà, et l'on voit que je voulais à tout prix, être quelque chose, non de puissant, de riche, d'heureux même, mais de moins nul au milieu de tant de nullités, d'un peu distingué dans la foule de ceux qui ne sont rien du tout. Je ne savais pas encore *quoi* ; mais je cherchais, avec la pleine confiance que je finirais par découvrir. C'était d'abord peintre ; puis ce fut poète. Celui qui m'eût dit alors que ce serait philosophe m'aurait singulièrement étonné.

Quant à révolutionnaire, je l'étais, je l'avais même été toujours sans m'en douter, dans le sens que je me raidissais contre tout emploi de la force dépourvue de raison Or, à une époque où, à défaut de raison, on devait constamment faire appel à la force, autant dans l'intérêt de l'ordre que dans celui de l'anarchie, mon opposition ne pouvait avoir ni terme ni limites; et toute contradiction un peu soutenue et plus ou moins violente devait la pousser jusqu'à la révolte ouverte. Sans que je m'en rendisse encore bien nettement compte, je sentais parfaitement qu'aucun sacrifice ne me coûterait, non seulement pour faire triompher ce qui me paraîtrait fondé sur la vérité et le bon droit, mais aussi pour me prouver à moi-même et montrer à tous que je mettais la fortune, le bonheur et la vie bien au-dessous du bon droit et de la vérité.

CHAPITRE III

Projets de mes parents sur moi. — Je fuis la société.

Mes *humanités*, pour me servir du mot consacré, étaient à leur terme. Dans des temps ordinaires, je serais rentré chez moi où j'aurais bientôt oublié le peu que j'avais su et qui m'y était complètement inutile pour vivre comme on vivait dans la société dont j'étais destiné à faire partie.

Mais tout était changé et sans retour. Mais parents et leurs contemporains ne s'en doutaient pas encore. La génération qui allait les suivre le pressentait à peine.

Quoique je ne fusse là-dessus pas plus éclairé que les jeunes gens de mon âge, quelque chose cependant, que je ne réussissais pas à me définir, me faisait abhorrer le monde tel que la mode l'avait fait. Naturellement timide, je savais fort bien que j'y paraissais beaucoup plus sot que je n'étais réellement. Et je m'estimais trop pour vouloir m'asservir aux convenances futiles dont la scrupuleuse observation y est donnée comme l'expression obligée du mérite; d'autant plus que je sentais combien j'aurais été gauche à m'y plier.

Les circonstances politiques vinrent à mon secours pour empêcher que je ne fusse de sitôt enfermé dans le cercle des petits devoirs qui menaçait de m'étreindre. Il devenait de plus en plus difficile d'échapper personnellement au service militaire imposé par l'immense consommation d'hommes que faisait le régime impérial français. Le remplacement était toujours incertain; la réforme seule pouvait être regardée comme définitive. Or, trop connu à Bruges, je ne serais jamais parvenu à m'y faire déclarer incapable de porter les

armes ; tandis qu'à Bruxelles, l'argent et le mystère auraient facilement mené cette affaire à bonne fin.

Il fut dès lors convenu que je resterais éloigné de ma famille. En conséquence, afin que mon séjour prolongé à Bruxelles m'y fît appeler pour satisfaire aux lois de la conscription, j'y pris légalement domicile Il avait fallu à cet effet que mon père m'émancipât dans les formes ; ce qu'il fit aussitôt que j'eus atteint ma dix-huitième année. Je continuai à habiter, comme pensionnaire libre, la maison où j'avais été jusqu'alors élève.

CHAPITRE IV

J'entre dans le monde réel. — Mes premières fautes — Le dégoût me rend à l'étude. — Mes bizarreries. — Philosophie, langues. — Scholastique. — Transcendantalisme. — Mes projets de lecture.

Débarrassé de cette manière, pour quelque temps du moins, du joug si lourd à mes yeux des convenances sociales, indépendant de tout contrôle tant pour mes actions que pour mes idées, je fis quelques réflexions sur moi-même Elles m'apprirent bientôt que, si j'avais terminé mon instruction classique, je n'avais pas même commencé mon éducation pratique, c'est-à-dire que je ne soupçonnais même pas ce qui pouvait m'être réellement utile dans le commerce du monde.

Ces réflexions furent efficacement secondées par celles que bientôt m'inspirèrent forcément les abus où m'entraîna dès le principe la liberté que j'avais si brusquement conquise, sans que je fusse, ni guidé par le flambeau de la raison, ni retenu par son frein. Heureusement mes excès furent presque aussitôt suivis de satiété, de dégoût et de ce vide de l'âme qui est le plus poignant des ennuis.

J'avais, pendant mes courts séjours à la maison paternelle, lu quelques romans. Cette lecture me fut funeste sous le point de vue des idées fausses qu'elle m'avait données sur les choses et les hommes ; mais elle m'offrit du moins, à cette époque de ma vie, l'avantage inappréciable d'avoir nourri en moi des désirs un peu plus délicats que ne sont ceux de satisfaire brutalement les besoins organiques. Aussi, dès que la lassitude me fit rentrer en moi et me rendit de nouveau maître de mon intelligence et de mon temps pour disposer de celui-ci comme dicterait la raison, j'eus recours aux travaux de l'esprit.

Je me mis à corps perdu à lire ou plutôt à dévorer les ouvrages que j'avais le plus entendu citer, sans ordre d'abord et par conséquent presque sans fruit, puis peu à peu avec plus de méthode et de résultat. C'est ainsi qu'à tous les livres indistinctement, je substituai, au fur et à mesure que j'avançais, ceux surtout où j'espérais apprendre ce que je ne savais pas. Mais en avançant aussi je m'apercevais que ce que je ne savais pas était précisément ce qu'il m'était le plus indispensable de savoir. J'avais donc tout à refaire ou, pour mieux dire, à faire comme si jamais rien n'avait été fait J'avais même à apprendre comment il fallait le faire pour ne pas m'épuiser en vains efforts et en travaux stériles. C'était désolant, mais je ne me décourageai pas.

Mon ancien professeur, devenu mon hôte, possédait une bibliothèque précieuse et choisie ; il la mit à ma disposition. La lecture attentive des historiens fut ma première étude ; celle des philosophes, mon étude la plus chère. Les écrivains modernes me délassaient de la peine que j'avais souvent à saisir le vrai sens des écrivains anciens. Les œuvres de Voltaire et de J.-J Rousseau soulevèrent bien des orages dans mon esprit ; Montesquieu, Montaigne et Bayle me firent méditer profondément sur les questions qui n'y avaient jamais été soulevées, mais qui, une fois posées, — je l'entrevoyais déjà, — devaient un peu plus tôt, un peu plus tard, être résolues rationnellement. Je ne pouvais plus retrouver qu'à ce prix le repos que le doute qui venait de prendre possession de moi menaçait de me faire perdre.

Je me rappelle encore avec délices, aujourd'hui que toute espèce de doute s'est dissipée pour moi et que le repos de l'esprit et de la conscience m'est enfin acquis pour les années qui me restent à vivre, je me rappelle avec délices les moments que j'ai passés, il y a près de cinquante ans, débattant loyalement vis-à-vis de moi-même les points les plus épineux et les plus graves qui puissent être traités par l'homme, et sans cesse conduit d'une difficulté à une difficulté nouvelle, d'une objection détruite à une objection à combattre, par l'espoir de saisir la solution qui toujours échappait à ma recherche actuelle, mais qui reparaissait toujours dans

le lointain comme la récompense due à l'ardeur et à la constance que je mettrais dans sa poursuite.

Ne voulant, en philosophie bien entendu, en morale et en religion, rien accepter sur parole, je résolus de ne me fier à aucun commentaire, à aucune traduction et de remonter toujours aux sources mêmes. Je m'appliquai à l'étude de la langue grecque qui me devenait indispensable pour la connaissance de la philosophie ancienne dont la nôtre est issue. J'y fus aidé, mais seulement pendant peu de mois, par un ami que je m'étais fait depuis quelque temps; j'y persévérai malgré le départ de Bruxelles de ce même ami et ses conseils de ne pas m'entêter à vaincre des obstacles qui, à lui, lui semblaient insurmontables sans une direction continuelle et des secours assidus.

L'ami dont je viens de parler était d'un caractère fort original; mais comme ses bizarreries étaient conformes aux idées que je m'étais formées avant de le connaître, je ne tardai pas à me lier plus étroitement avec lui, quoiqu'il eût plus du double de mon âge. Il ne voyait aucune société particulière, ne fréquentait que les réunions publiques, s'habillait à sa fantaisie, sans égard aux modes et même aux usages, avait la prétention de raisonner toutes ses actions, jusqu'à celles qui paraissent le plus indifférentes, et s'exprimait librement et sans retenue aucune sur toute question quelconque, sur les matières les plus importantes comme sur de simples badinages.

J'ai dit que mon nouvel ami se livrait communément à des excentricités auxquelles j'étais moi aussi naturellement enclin. Je crois qu'il est bon que je m'explique un peu plus clairement sur ce point, surtout parce que la tournure d'idées qui donnait lieu chez moi à ce qu'on ne tarda pas à appeler *une manie*, a toujours fait et fait encore aujourd'hui le fond de mon caractère, et que, mieux que toute autre chose, elle sert à rendre raison de ma conduite. J'ai eu, dès ma première jeunesse, l'ambition d'être, comme on dit, *tout d'une pièce*, sans marqueterie ni mosaïque, sans contradictions, sans disparates. Jamais rien ne m'a coûté pour être conséquent avec moi-même, pour que mes actes fussent en parfaite harmonie

avec mes principes; et cela dans les plus petites choses comme dans les grandes, dans des circonstances que d'autres que moi estimaient futiles, aussi bien que dans celles dont la haute gravité était généralement avouée. Aucune action dans la vie n'était pour moi sans importance, car toutes me semblaient se rapporter plus ou moins directement au devoir; et à mes yeux le devoir, sous quelque face qu'il se montrât, était toujours également considérable. De là est venu qu'au jugement des hommes j'ai constamment donné des preuves d'une négligence maladroite dans les occasions dont tout le monde tire parti, et fait parade d'une raideur ridicule là où tout le monde se montre facile et accommodant; de là sont venues mes perpétuelles bizarreries. Je ne me vante pas plus ici, entendons-nous bien, que je ne m'excuse. Je constate ce qui est. Continuons maintenant à rendre compte de l'influence qu'eut sur moi et sur mon avenir l'ami que je m'étais fait si à propos.

Outre son âge plus que raisonnable, il avait pour lui une incontestable instruction. J'acceptai donc volontiers son patronage intellectuel. L'amour de la philosophie, qui me faisait étudier le grec, me poussa aussi à apprendre l'allemand et l'anglais. Mon nouveau guide m'avait beaucoup vanté les travaux de la moderne école philosophique allemande pour atteindre la certitude, cet éternel objet des investigations de l'intelligence. Avant de m'y initier, il me fit reconnaître les services réels qu'avaient rendus à la science les scholastiques, ces intrépides raisonneurs si décriés par les philosophes français du XVIII[e] siècle. Les scholastiques, en effet, s'ils n'ont pas reculé les bornes de la métaphysique, si en un mot ils n'ont pas trouvé la vérité, ont du moins mis sur la voie pour la découvrir, en simplifiant la méthode du raisonnement et en réduisant les différentes opérations de l'entendement à, pourrait-on dire, de pures formules algébriques.

Je m'enfonçai donc courageusement avec Leibnitz et Wolff dans les dédales de l'ontologie, les subtilités de la dialectique et le vague de la théologie.

Kant devait naturellement avoir son tour. Mes efforts pour conserver ne fût-ce qu'une seule idée à laquelle j'osasse me

fier, après avoir médité les écrits du philosophe danois, ainsi que ceux de ses disciples, Fichte, Schad, Schelling, etc., etc., faillirent me rendre stupide à tout jamais. J'en étais venu à ne plus me voir moi-même, quand je voulais me considérer, que comme une simple forme de mon esprit, un mode de conception, un rien de saisissable, un mystère enfin, que je ne parvenais à réaliser qu'en recourant à la foi, dont le raisonnement m'avait démontré toute l'incertitude, tout le vide.

Il m'était impossible, après avoir franchement accepté le principe d'examen, d'analyse, d'élimination, de négation, dont Kant se servait pour convier l'intelligence à ne plus s'appuyer que sur elle-même, de me laisser entraîner aveuglément à reconstruire avec lui l'édifice qu'il avait sapé par la base, et cela sans autres matériaux que ceux-là mêmes qui avaient été si efficacement employés pour l'ébranler et le démolir.

Heureusement, l'idée me vint de rendre compte au public français, le plus diamétralement opposé à la philosophie allemande, des opinions qu'il me semblait avoir réussi à démêler au fond de la nouvelle doctrine *transcendantale*, c'est ainsi qu'elle s'intitulait : ce travail me forçait naturellement à m'en bien rendre compte à moi-même. Quoi qu'il en soit, le résultat de cette tentative désespérée pour convertir à l'idéalisme nuageux du Nord les sensualistes élèves du positivisme de Locke, Condillac, Destutt de Tracy et Cabanis, fut une série de *Lettres sur la métaphysique*. Mon but principal était de faire ressortir combien était peu philosophique l'argument du ridicule et du mépris, le seul dont les savants français eussent fait usage jusqu'alors pour réfuter les raisonnements des spiritualistes, et combien peu il était concluant en faveur du système qui présente les sensations comme principe unique des connaissances, et l'intérêt organique, même bien entendu, comme le seul motif possible de nos actions.

Pour ne plus revenir sur ce sujet, je dirai qu'en 1810 je soumis mon manuscrit à la censure napoléonienne, après quoi je n'en entendis plus parler. Ce ne fut que lorsque plusieurs années se furent écoulées et sous la restauration des

Bourbons en France, que je me décidai à le retirer des bureaux, cicatrisé et mutilé en plusieurs endroits (1). Je le brûlai, avec beaucoup d'autres papiers, en 1840.

J'ajouterai à ces détails sur mes occupations intellectuelles, un trait qui mieux qu'un autre mettra dans tout son jour ma soif inextinguible de savoir, et l'incessante avidité avec laquelle je saisissais toutes les occasions de la calmer un peu. J'avais fait la connaissance d'un abbé, bibliothécaire du comte d'Arconati, qui venait d'acheter la riche collection de livres de M. Laserna Santander. Ayant obtenu le libre accès

(1) Pour donner un aperçu des opinions administratives à l'époque du grand empire, je rapporterai ici deux paragraphes bâtonnés dans mon manuscrit. Les autres censures consistaient uniquement en suppressions de quelques mots ou en corrections plus ou moins insignifiantes.

« Malheur à lui, — je parlais de l'homme qui aurait été convaincu de la réalité du système sensualiste de Locke et de Condillac, — si ses actions répondent à sa doctrine! Malheur à la patrie qui l'a élevé dans son sein, si les principes qu'il professe viennent à germer dans quelques cœurs dépravés, dans des âmes viles et esclaves des passions! On verra alors les excès les plus grands, les crimes les plus horribles découler naturellement du nouveau code de morale. On verrait, si un peuple entier pouvait l'adopter unanimement, on verrait la société s'écrouler par les opinions dont on avait cru pouvoir se servir pour en expliquer l'origine. »

Ce passage renfermait une vérité fort mal exprimée, c'est possible, mais enfin une vérité irrécusable. Il ne tombait à plomb que sur les factions orléaniste, hébertiste, chaumettiste, dantoniste et fouchéenne. Et il n'était guère adroit à la censure impériale de faire supposer, même sous prétexte d'anti-idéologisme, que le parti bonapartiste pouvait aussi en être atteint.

Le second passage, biffé en 1810, était le suivant :

« La tendance à conclure de nos sensations à quelque chose qui les cause, est une de ces vérités idéales, de ces faits de la conscience, dont je dis vouloir composer un corps de doctrine. Elle a besoin comme les autres d'être expliquée et déduite du principe en hypothèse. Pourquoi en conclurais-je plus que de toutes celles de la même espèce? Ce serait se servir d'un raisonnement assez singulier que de dire : Il est quelque chose hors de moi parce que je le sens ; et je sens parce qu'il est quelque chose hors de moi pour me faire sentir. »

Ici la censure est sans motif aucun. A moins qu'elle ne voulût réserver pour son empereur beaucoup de choses hors de lui afin qu'il pût utiliser ses loisirs et s'en emparer.

à cet inépuisable dépôt des travaux de tous les temps, je me mis sérieusement dans la tête de lire, sans en négliger aucun, les quatre-vingt mille volumes dont il se composait. Aussi commencé-je par les premiers au rayon du bas et en entrant, pour finir également à l'entrée par les plus bas et les derniers de tous. Je lus ainsi, de la première à la dernière page, et la plume à la main, les *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde*, avec figures, de Bernard Picart. Le hasard m'avait favorisé en me servant selon mon goût ; car les matières théologiques en particulier, et en général tout ce que la philosophie présente à l'homme de questions sur son essence et sa destinée, m'attiraient de plus en plus irrésistiblement. J'en eus la preuve surabondante beaucoup plus tard lorsque je livrai aux flammes les extraits que j'avais puisés alors, non seulement dans les ouvrages graves, mais aussi dans des productions plus légères que je parcourais pour me délasser. Je ne m'arrêtais jamais que sur ce que je supposais pouvoir me guider dans mes études ; et ces études avaient toujours directement ou indirectement pour but moi-même, le monde, Dieu, afin de parvenir à résoudre les seules questions qui, sans que je m'en déterminasse encore bien nettement le motif, se résumaient constamment dans celles-ci : *Que suis-je? Que dois-je faire? Pourquoi? Quelle est mon origine? Quelle est ma destinée?*

Je crois ne pouvoir clore ce chapitre qu'après avoir touché un mot des différents projets de réforme personnelle que je conçus à l'époque dont je parle. Pour me rendre à jamais indépendant des événements quels qu'ils fussent, aussi bien que des hommes tels qu'ils sont, j'imaginai de me priver tour à tour de toutes choses ; je m'essayai d'avance à toutes les positions ; je m'armai contre toutes les fortunes, contre tous les revers ; je voulus, sans avoir traversé le monde, être prêt à affronter tous les événements qui pourraient s'y présenter à moi. Le principe était bon, incontestablement ; l'application que j'en fis donna lieu à des puérilités et des extravagances qui, par bonheur, n'eurent de témoin que moi seul. Elles ne valent pas la peine d'être autrement rappelées ici.

CHAPITRE V

Les femmes. — Mes rares liaisons.

J'écris pour ceux qui ont pris quelque intérêt à moi pendant que je vivais et qui continueront à s'intéresser à ma mémoire, et nullement pour alimenter la malignité du public et faire du bruit. Je passerai donc fort légèrement sur ce qu'il est d'habitude de traiter comme l'objet principal de ce qu'en littérature on nomme des *confessions*, précisément parce que c'est ce que, d'habitude aussi, le lecteur y cherche avec le plus de curiosité.

Je fus toute ma vie passionné pour les femmes, et cependant je ne contractai que peu de liaisons. Le motif en est que je voyais dans chaque liaison une espèce de mariage par consentement mutuel, une union qui n'en était pas moins sacrée parce qu'il y manquait les formalités de la loi et les cérémonies de l'Église. Quoique je pusse rompre, quand je le voulais, ces engagements volontaires dont la société se fait un jeu, je m'obstinais à les regarder comme des liens sérieux d'honneur et de probité; je m'en traçais les devoirs et j'y demeurais fidèle. Ce n'était qu'à la dernière extrémité, contraint par des circonstances indépendantes de moi, que je brisais une chaîne dont je voulais bien porter la plus lourde part, mais que pourtant je ne me sentais pas d'humeur à traîner tout entière à moi seul.

N'ayant jamais rien promis que ce que j'avais l'intention sincère de tenir, n'ayant jamais trompé par conséquent, j'ai peu de chose à me reprocher sous ce rapport. Néanmoins, c'est encore sous ce rapport que je me trouve à mes yeux avoir mérité le plus de reproches; et ce sont à coup sûr les reproches

qui me tourmentent le plus souvent et le plus. Si j'avais suivi dans ma jeunesse les conseils que je donnai dans la suite à mes enfants, comme je le dirai plus loin, je serais plus tranquille et plus heureux aujourd'hui.

Je ne reviendrai plus sur ce point délicat que j'aurais mieux aimé ne pas avoir à toucher, mais que cependant je ne pouvais pas passer absolument sous silence. J'ajouterai donc que lorsqu'à mon retour dans ma patrie, après un long séjour à l'étranger, je secouai pour la dernière fois un joug qui m'avait souvent blessé profondément, bien qu'il fût entouré de fleurs, quelques raisons que je pusse avoir pour prendre ce parti, je ne m'en crus pas pour cela libre de tout engagement ultérieur, et je contractai spontanément une dette annuelle à laquelle j'ai toujours fait honneur, quelqu'exagérée qu'elle parût être aux indifférents et quelque onéreuse qu'elle me fût à moi-même. Elle me sembla toujours, du reste, une fort faible compensation pour une erreur trop enracinée et trop longtemps soutenue.

CHAPITRE VI

Voyages. — Mes travaux à Rome. — *Histoire des conciles*. — Son but. — Contrefaçon française.

Mon premier voyage fut, en 1809, une course dans le midi de la France. Je passai de Paris, par l'Alsace et la Franche-Comté, en Provence; je revins par le Languedoc et Bordeaux. Malgré tout l'intérêt que m'inspirèrent les monuments de l'antiquité et des arts, je me trouvai bien isolé. Je n'en visitai pas moins tout ce qu'il y avait de remarquable à voir, quelquefois comme un plaisir que je prenais, le plus souvent comme un devoir que j'avais à remplir.

J'y mis le temps qui avait été fixé avant mon départ et pendant lequel il fallait que mon absence me fît oublier par les organisateurs de la *garde nationale mobile*, espèce de supplément à l'armée que l'empire dépensait avec une prodigalité sans mesure. Je réussis complètement dans ce dessein.

Deux ans après, la dépense de la chair à canon, comme on l'appelait à cette époque avec un si cruel mépris de l'humanité, étant devenue de plus en plus effrayante, une nouvelle rafle d'hommes fut décrétée sous le nom de *formation de la garde d'honneur*. Je fis comme toujours : pour échapper au fléau dévastateur, je m'éloignai.

Ce fut l'Italie cette fois où je portai mes pas. Après l'avoir parcourue dans toute sa longueur, je m'arrêtai à Rome où je me fixai provisoirement, entouré que j'y étais de compatriotes, la plupart artistes et quelques-uns même pensionnaires de l'Académie de France.

Je devais trouver à m'occuper pour y vivre de ma vie habituelle. Je repris à cet effet l'étude du grec et de l'histoire que

je rattachai à ce que j'avais continuellement sous les yeux, en me livrant surtout à la lecture des anciens historiens de l'Église. Des historiens je passai naturellement aux pères de cette même Église et à tous les écrivains qui avaient rapporté les faits relatifs au christianisme, parce que ces faits se confondaient, presque toujours, avec les dogmes et la controverse qui y avaient donné lieu en excitant les passions et exaltant le fanatisme.

Fidèle à ma méthode de me rendre compte à moi-même de mes lectures, et, pour en mieux conserver la mémoire, de prendre des notes sur tout ce qui me paraissait digne d'être remarqué et retenu, je me vis bientôt en possession d'un long travail sur les histoires d'Eusèbe, de Socrate et de Sozoméne, ainsi que sur tous les passages d'autres écrivains cités, soit par ces auteurs mêmes, soit par leurs commentateurs, leurs apologistes, leurs critiques ou leurs adversaires. J'eus alors une histoire ecclésiastique complète, depuis l'origine jusqu'à Théodore le Jeune, où les faits étaient exactement et impartialement rapportés, tout en y prenant un aspect nouveau, celui d'une appréciation purement philosophique ou rationnelle, au lieu d'apparaître sous le point de vue favorable à une secte, à une croyance non fondée en raison, comme ils le faisaient dans les relations et les réflexions qui m'avaient servi de matériaux.

Encouragé par ce premier essai de travail réalisé, je continuai de la même manière et dans le même sens à recueillir tout ce qui avait été écrit de plus essentiel sur l'histoire de l'Église pendant les huit premiers siècles de son existence, ne négligeant rien de ce que nous avaient laissé à cet égard, non seulement les historiens et les dogmatistes des différentes hérésies chrétiennes, mais encore les antagonistes nés des chrétiens, les écrivains du paganisme.

Il ne me restait plus après cela qu'à mettre mes matériaux en ordre et à leur donner la forme voulue, pour avoir une narration philosophique et véridique des discussions et des révolutions du sein desquelles avaient surgi les deux principales Églises qui s'intitulaient *catholiques*, celle d'Orient dont l'existence indépendante dura aussi longtemps que l'empire

grec, et l'Église d'Occident laquelle, soumise elle-même à un chef suprême, domina bientôt avec lui tous les États de l'empire latin.

Je terminai là mon récit, parce que l'histoire de l'Église prenait à cette époque pour les catholiques romains une valeur toute nouvelle. Jusqu'alors les affaires et les intérêts de la communion ecclésiastique avaient été traités populairement en quelque sorte par tous les fidèles d'abord, puis représentativement par leurs délégués les prêtres et les évêques, ou les évêques seuls. Désormais, l'Église confondue avec l'État, ou plutôt élevée au-dessus de l'État, allait être administrée, pour l'Europe chrétienne, par le pape et son conseil.

Mon manuscrit était prêt. Je retournai à Bruxelles avec l'intention de le faire paraître. Je fis pour cela un sacrifice d'argent pour lequel il me fallut vendre une petite propriété que m'avait léguée ma grand'mère paternelle, morte en Zélande pendant notre émigration. Mon livre fut publié sous le titre de : *Considérations sur l'histoire des principaux conciles, depuis les apôtres jusqu'au grand schisme entre les grecs et les latins* ; Bruxelles, 1816 ; deux volumes in-8°. Il m'avait coûté le triple de ce qu'en valait l'impression, et le libraire seul qui avait recueilli tout le bénéfice de cette impression, retira quelque chose de la vente. Le livre se plaça difficilement en Belgique, d'abord parce que mes compatriotes ne pouvaient se résoudre à croire que ce que j'avais fait valût la peine d'être lu, ensuite parce que pour les croyants j'étais beaucoup trop hardi, pour les incrédules pas assez tranchant, pour tous trop grave et trop sérieux, ennuyeux par conséquent pour ceux qui ne cherchaient qu'à se distraire sans vouloir apprendre.

Aussi ne fus-je point étonné de voir paraître, dans les journaux du pays et du temps, la déclaration formelle signée par je ne sais plus lequel des nombreux MM. De Potter, de Gand, que les *Considérations sur les conciles* n'étaient point de lui. Hélas! je ne m'en vantais guère ; mais je ne les désavouais pas non plus.

Ce qui m'étonna davantage et, me semble-t-il, à bon droit, ce fut la singulière critique que fit de mon livre M. l'abbé Defoere, mort représentant du peuple belge, dans une revue

qu'il publiait sous ce titre : *Le Spectateur*. Certes, il était d'autant moins défendu à l'écrivain ecclésiastique de me blâmer, qu'il ne lui était pas permis de me louer en rien, et qu'on lui eût même imputé à tort de ne pas me trouver mauvais. Mais de là à me supposer capable et en quelque sorte à me dire coupable de tout, il y avait un abîme qu'il devait avoir été difficile, même au zèle d'un jeune prêtre, de franchir.

En France, j'obtins les honneurs de la contrefaçon. MM. Comte et Dunoyer, rédacteurs du *Censeur*, firent réimprimer mes deux volumes et épuisèrent leur édition. J'y perdis pécuniairement parlant : je n'en fus pas moins satisfait. Je ne sais pas si mes confrères en littérature belge le furent comme moi, mais je remarquai dans la suite qu'en répondant aux doléances des écrivains français sur nos contrefacteurs, ils citèrent constamment les contrefaçons parisiennes des ouvrages anglais et allemands et de très peu de livres belges. Jamais celle des *Considérations sur les conciles*, ni de la *Vie de Ricci*, ni des *Lettres de S. Pie V* ne furent alléguées pour atténuer le sort des éditeurs belges, qui ne faisaient à l'égard de la France que ce que les éditeurs français faisaient à l'égard des autres pays et nommément de la Belgique. Ceci soit dit sans fiel aucun et pour mémoire simplement.

Avant de repartir pour l'Italie, je voulus satisfaire à la promesse que m'avait fait faire le ministre néerlandais à Rome, M. le chevalier Reinhold, celle de présenter moi-même un exemplaire de mon ouvrage au Roi. Je demandai une audience et l'obtins sans peine, mais aux conditions ordinaires, entre autres à la condition de me présenter en costume de cour. Celle-là, je refusai net de m'y soumettre, quelques observations que pût me faire M. Falck, ministre secrétaire d'État, auquel j'avais été particulièrement adressé. J'allais me retirer sans avoir été honoré de la vision royale, lorsque Guillaume se ravisant me fit demander et m'admit revêtu de mes habits des dimanches. Le roi me questionna beaucoup sur mes opinions. Il lui semblait qu'ayant écrit contre le catholicisme, je devais nécessairement être protestant. Je lui répondis sans hésiter que je protestais en effet, mais surtout contre le protestantisme, parce qu'ayant ouvert la porte à la

protestation contre l'autorité pour mettre celle-ci dehors, il s'était permis ensuite de la fermer arbitrairement, afin de rester seul dedans, lui protestantisme, après s'être constitué autorité à son tour. Guillaume ne vit là que de l'originalité et il s'en amusa beaucoup. Il ne se douta pas que mon opposition au protestantisme religieux devait nécessairement se changer, les circonstances m'y poussant, en opposition contre son absolutisme à lui, négation du principe constitutionnel, en vertu duquel il était roi, c'est-à-dire chef des protestants politiques, issus des premiers protestants, et aussi inconséquent qu'eux dans leur conduite.

J'allai aussi remettre un exemplaire de mes deux volumes au prince dit héréditaire, qui, quatorze ans plus tard, m'enverrait prier de ne pas m'opposer à sa candidature au trône de la Belgique, révolutionnairement séparée de la Néerlande.

Un mot maintenant sur le but que je m'étais proposé en écrivant l'histoire des premiers siècles de l'Église. J'avais voulu présenter les événements dont se compose cette histoire, si longtemps dénaturés et faussés parce que toujours crus exceptionnels, sacrés et, pour ainsi parler, surnaturels et divins, j'avais voulu, dis-je, les présenter comme tous les événements ordinaires qui font partie du grand drame de la vie de l'humanité. J'avais pour cela conçu le projet de me placer au point de vue d'un historien qui aurait vécu au moins cent ans après l'entière extinction de l'Église, lorsque par conséquent elle n'aurait plus eu ni courtisans ni détracteurs, seul moyen à mon avis de passer sur cette Église l'équitable niveau commun sous lequel se trouvent placées toutes les associations, et de soumettre exclusivement au jugement de la raison des faits que la mémoire ne conserve que pour les faire passer par cette solennelle épreuve.

En outre, je voulais prouver, par des extraits fidèles des historiens et des écrivains ecclésiastiques, les contradictions essentielles et palpables qu'il y a toujours eu, non seulement entre un siècle de l'Église et un autre siècle, mais encore entre tels hommes de l'Église, entre telles autorités de l'Église, et d'autres hommes, d'autres autorités, du même siècle, de la même génération, entre ces hommes et eux-mêmes, d'une

circonstance à l'autre, d'un moment à l'autre ; je voulais en faire conclure naturellement et forcément que, dans l'histoire de l'Église comme dans toute histoire quelconque, il n'y a rien d'exceptionnel, rien de surhumain, ni surtout de miraculeux ; que tout, bien au contraire, y est variation et versatilité, soumis autant que d'autres faits sociaux, je dirais presque plus que tous les faits sociaux quelconques, à l'influence déterminante du temps, des lieux, des événements, des hommes, et de leurs intérêts souvent les plus bas et les plus misérables, et de leurs passions souvent les moins avouables et les plus grossières ; qu'enfin le *quod semper*, *quod ubique*, est un impudent quoique solennel mensonge des prêtres, dont le système sacerdotal et l'exploitation religieuse, si hypocritement décorés du nom d'*Église*, n'ont jamais été *universels*, pas plus qu'ils ne sont *éternels*.

CHAPITRE VII

Second voyage à Rome. — Suite de l'*Histoire ecclésiastique*. — Vexations de la police pontificale. — Je force la main à la Congrégation de l'*Index*.

Mon impression terminée, je repartis pour Rome. Désormais le sort en était jeté : je consacrerais ma vie à l'étude, au travail de l'intelligence, aux productions de l'esprit. Je croyais ma première publication utile ; cela suffirait pour que j'en préparasse une seconde, que je rêvasse même une série indéfinie en quelque sorte d'œuvres historiques ou philosophiques, toutes et toujours dans l'intérêt de la vérité.

Pour le moment, j'étais naturellement porté à continuer l'histoire ecclésiastique, en la prenant cette fois au règne de Charlemagne pour la mener jusqu'au XIX[e] siècle.

Je me mis aussitôt à l'œuvre, procédant comme j'avais fait précédemment par la lecture et le dépouillement de tout ce qui avait été dit et écrit sur la matière, et tenant soigneusement note de ce qui pouvait me convenir. Ma marche était devenue plus sûre. Je savais où je devais aller et comment il fallait faire pour arriver à mon but. Aussi, au fur et à mesure que les matériaux étaient recueillis, la rédaction suivait-elle sans hésitation et sans tâtonnement. J'avais à cœur de faire mieux que je n'avais fait, et pour cela je m'efforçai de ne plus mériter les reproches qu'avaient encourus les *Considérations sur les conciles*, ceux principalement d'être parfois longues et lourdes. Pour éviter ces défauts, je rejetai dans des notes tous les détails d'érudition et de controverse : je parvins ainsi à donner à mon récit une allure plus vive, qui tint continuellement le lecteur attentif et intéressé. Il m'eût été impossible de mettre plus d'exactitude dans mes citations, plus de soin dans

mes recherches, une plus consciencieuse impartialité dans l'usage que j'avais à faire de mes documents ; mais je visai à indiquer, plus minutieusement que dans ma première publication, les sources où j'avais puisé ce que je rapportais, afin, en facilitant les vérifications, de convaincre les plus scrupuleux et de réduire les plus obstinés au silence.

Je fis paraître mon nouvel ouvrage en 1821, à Paris, en six volumes in-8° sous le titre de *Considérations philosophiques et politiques sur l'histoire des conciles et des papes, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*. Mon éditeur réunit ces *considérations* à celles sur les conciles des huit premiers siècles, et en forma une histoire complète à laquelle il donna le titre commun d'*Esprit de l'Église, ou considérations philosophiques et politiques sur l'histoire des conciles et des papes, depuis les apôtres jusqu'à nos jours :* huit volumes in-8° ; Paris 1821. J'avais vendu une édition de cet ouvrage ; après le paiement d'un des six billets que j'avais reçus, l'éditeur, fils du fameux Gracchus Babœuf, fit banqueroute.

Ma première publication avait été mise à l'*Index*. Je ne fus pas moi-même persécuté à Rome, mais du moins il me devint de plus en plus difficile d'y continuer mes recherches historiques. J'avais beau procéder par les moyens légaux et avec toutes les précautions que pouvaient me suggérer la prudence et l'amour de la paix, les entraves se multipliaient autour de moi, et ma position finalement devint intolérable. Je ne rapporterai qu'une seule anecdote pour en donner une faible idée.

J'avais jusqu'à ce moment librement consulté, à la bibliothèque des Augustins, tous les livres défendus ou non par la congrégation de l'*Index* ; et à celle des Dominicains (la *Minerva*) la même liberté m'avait été accordée, sur l'exhibition d'une dispense pontificale délivrée *in amplissima forma*, pour lire ces livres, quels qu'ils fussent.

Peu après, les pères de la *Minerva* se montrèrent moins accommodants : ce furent d'abord les auteurs hérétiques qu'ils me refusèrent ; ensuite les douteux ou les suspects furent compris dans la même catégorie ; enfin la prohibition la plus absolue s'étendit à tous les ouvrages marqués au dos du signe fatal, une croix. Par cette injustifiable mesure, jusqu'aux

auteurs très catholiques qui avaient cru ne pas cesser de l'être pour cela seulement qu'ils avaient laissé soupçonner qu'il y avait autre chose encore que le catholicisme au monde, entre autres le père Maimbourg, jésuite, historien des diverses sectes non papales, furent expressément indiqués comme faisant partie de ceux dont la lecture devait m'être interdite sévèrement. C'était ne pas me mettre à la porte, il est vrai; mais après m'avoir laissé pénétrer, me défendre de toucher à quoi que ce fût.

Je réclamai, mais inutilement; je protestai, et on ne fit qu'en rire : je m'avisai de demander au père bibliothécaire quelle valeur avait à ses yeux la dispense que m'avait accordée le chef de l'Église? Après quelques minutes de réflexion, il me répondit sérieusement : « C'est pour vous la permission de posséder et de lire des livres mis à l'*index* ; mais ce n'est pas pour moi l'ordre de vous les fournir. » Je compris que c'était un parti arrêté et qu'il y aurait de l'ingénuité à insister davantage.

Je n'avais pas terminé le travail à la rédaction définitive duquel je voulais pouvoir mettre la dernière main pendant le séjour que j'allais faire en Belgique et en France. Je m'adressai au ministre des Pays-Bas près du Saint-Siège pour qu'il me tirât de la fausse position où je me trouvais : il voulut bien traiter l'affaire diplomatiquement. En conséquence, il fut convenu entre lui et le cardinal Consalvi, alors secrétaire d'État, que je déposerais chaque semaine à la légation néerlandaise la liste des livres que j'avais à consulter. Cette liste, que le cardinal signait, quels que pussent être les ouvrages qui y étaient mentionnés, me servait pour forcer le récalcitrant bibliothécaire à me permettre de fouiller indistinctement tous les documents relatifs au christianisme. Le moine cédait, mais en rechignant : il se vengea en faisant tracer autour de moi un cercle d'au moins six pieds de rayon, où ne pouvait entrer aucun autre lecteur.

Ce fut pour m'arracher à ce ridicule cordon sanitaire que finalement je résolus de quitter Rome pour n'y plus revenir. A mon retour de Belgique en Italie, je me fixai à Florence.

CHAPITRE VIII

Le ministre des Pays-Bas auprès du pape. — Je suis chargé par lui des affaires de la légation. — Je me charge moi-même de celles d'un maître menuisier belge. — Mon opposition aux projets d'empiétement de la légation hollandaise. — M. Plaisant fait réussir ces projets.

Avant de raconter ce qui m'arriva en Toscane, je dois consigner ici un événement qui rompit un peu la monotonie de ma vie ordinaire à Rome, événement, j'en conviens, de fort peu d'importance en lui-même, mais qui, sous le rapport du développement de mes idées et de mon caractère, n'est pas sans offrir quelque intérêt.

Le représentant du roi Guillaume auprès du Saint-Siège, M. Reinhold, m'accueillait fort bien, d'abord comme ministre, en ma qualité de compatriote, puis comme homme de lettres émérite, en celle d'aspirant homme de lettres. M. Reinhold venait de faire une maladie assez grave d'où étaient résultées pour lui une grande faiblesse et une excessive irritabilité nerveuse, qui lui rendaient tout travail d'esprit impossible. Ayant déjà contracté l'habitude de faire copier chez moi, par un jeune homme que j'employais à mettre au net mes manuscrits, la plupart des pièces relatives à sa mission, il me chargea finalement moi-même de tous les détails de la légation néerlandaise, pour aller reprendre à la campagne les forces physiques et le calme qu'il avait perdus. Me voilà donc signant, comme *alter ego* officieux de l'officiel *alter ego* royal, les passeports et autres papiers concernant les affaires diplomatiques des Pays-Bas. La situation était déjà singulière; elle eût paru baroque si on avait pu la mettre en rapport avec mon rôle futur d'agitateur contre le despotisme

hollandais et de concurrent en quelque sorte du prince qui régnait en Belgique.

Quoi qu'il en soit, mon court passage à travers les petites éventualités de la chancellerie néerlandaise ne me valut qu'un peu moins de cordialité de la part de mon chef d'emploi qui, probablement, me voyant quelque aptitude pour le travail qu'il m'avait confié, me supposa — Dieu le lui pardonne! — l'ambition de le supplanter un jour. C'était se tromper par trop lourdement pour un homme qui, par état, devait savoir pénétrer les gens à la première inspection; plusieurs années de familiarité ne lui avaient pas encore appris, d'abord que je n'aurais jamais cherché à supplanter personne, puis que, si j'avais une ambition quelconque, ce n'était à coup sûr pas celle de devenir ambassadeur!

Ma conduite du reste, au sortir de mes hautes fonctions, aurait dû surabondamment le prouver à M. Reinhold. Mon vieux hôte à Rome, un honnête ouvrier belge, qui était venu y faire fortune en s'établissant maître menuisier, avait été subitement frappé d'apoplexie. Je lui fis administrer tous les secours possibles, ceux de la médecine avant tout, ensuite ceux de l'Église, auxquels je savais qu'il tenait plus encore qu'aux remèdes qui pouvaient lui sauver la vie et peut-être lui rendre la santé. Pinchart — c'était le nom de mon bon concitoyen — ne mourut point, mais il demeura incapable de gérer ses affaires comme auparavant. Il était riche et sans parents, du moins en Italie. Je me mis à la tête de son atelier. Je fis continuer les travaux commandés et rentrer les anciennes créances, au grand ébahissement de M. le ministre qui, certes, ne se rendait pas bien compte comment on pouvait mettre le même zèle à servir un charpentier et un roi.

Je n'en continuai pas moins à faire mon devoir d'homme; et lors de mon premier voyage en Belgique, je pus envoyer en Italie un frère de Pinchart, cultivateur aux environs de Charleroi, et qui alla soigner jusqu'à sa mort et aider son frère à Rome même. Après vingt mois environ de séjour, Pinchart II s'en revint chez lui, chargé, prétendit-on, de sommes considérables que le défunt avait enfouies dans sa demeure et dont lui, son héritier, avait fait la trouvaille.

Ce n'était encore là qu'une opposition indirecte aux idées gouvernementales qu'on professait à la légation de mon pays. J'en fis à la même époque une plus expresse et plus significative, et qui contraria beaucoup plus les vues de Son Excellence. Voici comment :

J'étais un des *proviseurs* de l'hospice *Saint-Julien-des-Flamands*, avec titre de chanoine laïque, dignité, pour le dire en passant, assez peu en harmonie avec mes opinions, que je ne dissimulais pas, et mes publications que la cour de Rome avait condamnées. Cet hospice, fondé très anciennement, avait été richement doté par un Flamand mort à Rome, nommé *Haerinck*, pour que les pèlerins de la Flandre *flamingante* y trouvassent un asile et des secours. Après bien des pertes essuyées à diverses époques, et surtout lors de la dernière invasion française dans les États pontificaux, il possédait encore environ pour 600 francs de revenu annuel. Nous étions considérés comme les héritiers fiduciaires du fondateur, et pouvions par conséquent disposer de ce revenu comme nous l'entendions. Je fis décider que, déduction faite des frais aussi réduits que possible d'administration et de gestion, — nos émoluments consistaient en un grand cierge à la Chandeleur, une messe chantée avec accolade au *Pax tecum* et ensuite une tasse de chocolat, à la fête du saint patron, — tout ce que nous percevrions serait affecté aux secours à accorder : 1° au peu de pèlerins flamands qui se rendaient encore de temps en temps à Rome ; 2° à tous les pèlerins belges et hollandais ; 3° aux pauvres du royaume des Pays-Bas, sans distinction de religion ; 4° à tous les pauvres quelconques.

M. Reinhold, à qui je fis part de cette résolution pour qu'il nous adressât les Belges nécessiteux qui auraient recours à lui, soit pour se soutenir à Rome même, soit pour obtenir les moyens de rentrer dans leur patrie, saisit cette occasion pour chercher à s'immiscer dans notre administration. Nous avions, me disait-il, besoin de protection pour nous défendre contre les empiétements éventuels de la cour de Rome ; nos décisions confirmées, ne fût-ce que pour la forme, par l'autorité du gouvernement néerlandais, en acquerraient une force bien autre que celle que lui imprimaient nos intentions désintéressées et

notre bon droit; finalement, pour ce qui me concernait, ne devais-je pas être charmé de laisser après moi l'administration de l'hospice national sous la haute surveillance de la légation, qui n'aurait fait que suivre exactement et faire suivre par mes collègues et nos successeurs la direction que je lui avais imprimée?

Ces sollicitations et les raisons à l'appui furent également impuissantes sur moi. Je répondis que mes prédécesseurs avaient résisté à toutes les secousses politiques et sociales; que j'espérais pouvoir faire de même; que, telle j'avais reçu la mission de confiance et de charité que je remplissais, telle je la transmettrais à ceux qui, comme moi, tâcheraient de la bien remplir; que volontairement je ne céderais pas un seul des droits dévolus aux proviseurs de Saint-Julien; que si la cour de Rome avait tenté de mettre des entraves au libre exercice de ces droits, j'aurais réclamé auprès du ministre, non comme administrateur d'un hospice fondé dans la capitale des États romains, mais comme Belge comptant sur la protection de son gouvernement partout où il en avait besoin, tout comme si jamais, — chose, dirais-je, impossible, — l'autorité néerlandaise tentait de nous gêner dans nos opérations, je m'adresserais au gouvernement romain, défenseur né de toutes les fondations pieuses de la catholicité, et nommément de celles dépendantes de ses États politiques.

Le ministre savait fort bien que j'aurais agi comme je parlais : il n'insista point. J'ai appris depuis qu'il reprit son projet, et avec un succès entier, après mon départ définitif. M. Isidore Plaisant, ancien boursier bruxellois de la fondation *Jacobs* à l'université papale de Bologne, ayant été nommé un des proviseurs de l'hospice Aringhi (Haerinck), seconda efficacement le ministre, et bientôt *Saint-Julien-des-Flamands* tomba sous le haut patronage hollandais. C'est le même M. Isidore Plaisant qui, en 1828, se montra si hostile à toutes les idées et à toutes les entreprises de l'opposition belge : la royauté batave paraissait alors à l'apogée de sa puissance. Deux ans après, cette royauté s'écroulant, M. Plaisant se fit révolutionnaire. Il servit avec dévouement le gouvernement provisoire *en place*, même contre le gouvernement provisoire *retiré*; et il mourut procureur général du roi Léopold.

M. Plaisant, grand dignitaire du royaume de Belgique, essaya-t-il du moins d'arracher *Saint-Julien* à la protection du gouvernement auquel il l'avait livré, pour le livrer à celle du gouvernement qui avait pris la place du pouvoir déchu, et réussit-il dans cette tentative? Je n'en sais rien et ne m'en inquiète guère. La seule chose qui importât, — et je ne pouvais plus que faire des vœux pour sa réalisation, — c'était que *Saint-Julien* fût indépendant de tout pouvoir, dans un sens absolu, et administré par des hommes sans arrière-pensée aucune, le plus possible, comme l'avait voulu son fondateur, et toujours dans l'intérêt exclusivement des pauvres dont il est la propriété.

J'ai parlé plus longuement de M. Isidore Plaisant dans mes *Souvenirs de la Révolution de 1830*. Il est temps de passer à mon séjour en Toscane.

CHAPITRE IX

Séjour à Florence. — Mémoires de l'évêque Ricci. — Fausse accusation. — J'apprends à mieux connaître les hommes.

En me fixant à Florence, je n'avais pas de projet bien arrêté pour un travail quelconque, historique ou philosophique. Je commençai donc par faire quelques connaissances parmi les hommes du pays qui avaient de la réputation par leur position ou leur savoir. Au nombre des premiers, se trouvaient les deux frères Ricci, neveux du fameux janséniste Scipion de Ricci, en son vivant évêque de Pistoie et Prato, et dont m'avait souvent parlé à Paris l'évêque constitutionnel de Blois, Grégoire, qu'on appelait *le régicide*. Ces messieurs ayant entendu vanter le soin avec lequel je recherchais en tous lieux des documents pour l'histoire ecclésiastique, m'invitèrent à visiter la bibliothèque de leur oncle, qui renfermait, entre autres livres curieux, un exemplaire des œuvres de saint Augustin, qui, après avoir appartenu à Lemaistre de Sacy et au *grand* Arnauld, était tombé aux mains de l'évêque de Pistoie et Prato, enrichi des notes marginales manuscrites de ce dernier père de l'Église jansénienne.

J'acceptai avec joie. Du premier coup d'œil, je vis que la maison Ricci renfermait des richesses inappréciables dont, si je pouvais les exploiter, je tirerais facilement le parti le plus avantageux. Je demandai donc la permission de consulter plus à loisir les livres et les manuscrits qui se trouvaient encore disposés dans une pièce attenante à la chambre à coucher du prélat, dans le même ordre que lorsqu'il y avait journellement recours lui-même. Cette permission me fut accordée sans difficulté et sans restriction. Venez, me dirent ces messieurs,

venez quand il vous conviendra, aussi souvent et pour aussi longtemps qu'il vous conviendra; établissez-vous chez nous comme si notre maison était la vôtre, prenez, compulsez, lisez, copiez tout ce qui vous plaît et pour en faire ce qui vous plaît.

Je retournai dès le lendemain; et tous les jours, pendant près d'un an, de 9 heures à 4, je ne fis que puiser dans les écrits de l'ancien évêque, dans les nombreux volumes de sa correspondance, dans les lettres qui lui avaient été écrites et que son secrétaire encore vivant avait fait relier par ordre chronologique, les matériaux dont, dans la suite, je composai la *Vie de Scipion de Ricci*, et ceux qui me servirent à compléter l'*Histoire du christianisme*.

Le *maestro di casa* auquel ses maîtres avaient recommandé de me bien recevoir, n'y manqua point, surtout après avoir palpé la pièce monnayée au moyen de laquelle je crus bon de cimenter nos nouvelles relations. Et de temps en temps MM. Ricci, quand leurs occupations à la campagne leur permettaient une courte apparition à Florence, venaient me trouver au milieu de mon travail. J'étais également visité quelquefois par le comte Fossombroni, premier ministre du grand-duc, et qui, ami de la famille Ricci, habitait la maison comme si elle lui eût été propre. Les deux jeunes gens s'occupaient fort peu de ce que je faisais; le vieux homme d'État me répétait souvent qu'il était heureux que ces papiers étaient venus aux mains de quelqu'un qui pût en faire usage. Sans cela, ajoutait-il, bien des faits seraient restés ignorés à jamais. Qu'on juge donc de mon étonnement quand, après la publication de mon *Histoire de Ricci*, le bruit se répandit en Belgique que j'avais dérobé les papiers de l'évêque défunt, sans que ses héritiers en sussent rien! C'était à n'y pas croire, et, pour qui n'aurait pas eu comme moi la force de mépriser de pareilles calomnies, c'était à s'en désespérer!

Je demeurai en Toscane environ deux ans que j'employai tout entières, outre le recueil des mémoires de l'évêque de Pistoie et Prato, à multiplier les notes qui devaient servir à l'*Histoire ecclésiastique* dont je rêvais déjà la publication pour quand je pourrais faire réimprimer mes deux volumes de

l'*Histoire des conciles* et mes six volumes de celle des *Conciles et des papes :* j'avais le désir d'en faire un seul corps, plus en harmonie dans toutes ses parties, châtié de nouveau et complété pour autant qu'il était en moi de le faire.

Je crus néanmoins devoir aussi me mêler un peu à mes contemporains, afin d'apprendre à connaître par la pratique personnelle les hommes que jusqu'alors je n'avais étudiés qu'en théorie et dans les livres. Il me fallut bien peu de temps pour me convaincre que la plupart des hommes à *grande réputation* gagnent infiniment à être vus à distance ; à mesure qu'on s'en approche, ils perdent en partie ce qui les distinguait du vulgaire Cette découverte eut son bon côté pour moi ; elle me fit perdre peu à peu quelque chose de la timidité que j'éprouvais toujours dans le monde où j'avais cru le vrai mérite beaucoup plus commun qu'il n'était réellement. Je commençai à soupçonner dès lors que j'étais à tout prendre un homme comme ceux dont se compose la grande majorité, ou plutôt que les hommes en général étaient, comme moi, un assemblage de bonnes intentions et de faiblesses, de nobles idées et de petits actes ; et désormais mon amour pour l'humanité changea d'objet. Ce ne fut plus tel ou tel homme que j'admirai parce qu'il avait paru se consacrer à la recherche de la vérité ; ce fut à la vérité seule que je rendis hommage, parce que par elle seule l'homme pouvait s'élever à la hauteur de sa mission et remplir sa destinée : ce ne fut plus au héros tant vanté à qui un moment d'enthousiasme, une action d'éclat avaient fait décerner les palmes de la vertu, que je vouai mon culte ; je le réservai exclusivement pour l'homme réellement vertueux et aussi modeste que vertueux, héros obscur de tous les jours et de chaque instant, à travers tous les mécomptes et tous les obstacles, et malgré le plus grand des sacrifices, celui qui impose de ne jamais songer à soi alors que tout le monde vous oublie.

CHAPITRE X

Rétour définitif en Belgique. — Mon père meurt. — Un curé.

Au commencement de 1823, je reçus de pressantes lettres de mes parents qui demandaient mon prompt retour. Ce n'était plus sur des motifs de simple convenance qu'elles se fondaient, mais bien sur le besoin réel qu'on avait de moi dans les circonstances pénibles où ma famille se trouvait alors. Je n'hésitai ni ne tardai pas un instant.

La santé jusqu'alors si robuste de mon père, minée par le chagrin, déclinait lentement mais visiblement. L'été écoulé à la campagne comme d'habitude, il témoigna le désir de ne pas reparaître en ville et nous résolûmes, ma mère et moi, pour ne pas trop nous éloigner des secours que l'état de mon père pourrait réclamer, d'aller passer l'hiver avec lui à Bruxelles, où nous vivrions aussi isolés et aussi tranquilles qu'au village. Nous espérions que le changement de lieux et la distraction apporteraient quelque soulagement à ses peines, dissiperaient la mélancolie qui le consumait, et le relèveraient aussi de son accablement : nous fumes trompés dans notre attente. Peu après notre arrivée à Bruxelles, l'état de mon père s'aggrava rapidement, et le 23 janvier 1824, avant le jour, il mourut d'une manière subite, quoique sa fin plus ou moins prochaine nous eût été annoncée depuis plusieurs jours par le médecin.

J'étais seul présent avec celui-ci à cette triste scène. Nous fîmes avertir le curé, parce que mon père était dévot et que ma mère, sincèrement pieuse, eût été inconsolable si elle avait pu me soupçonner de la moindre négligence à ce moment suprême. Quelques jours après la mort de son mari,

ma mère désira causer avec le curé qui lui avait administré le dernier sacrement de l'Église. Je le lui amenai. Mais en voulant finir de la rassurer, le prêtre exagéra et manqua son but. Je n'avais fait que raconter ce qui s'était passé; le curé broda sur ce canevas selon lui trop simple ; ma mère me crut et me pria de ne plus recevoir l'ecclésiastique s'il trouvait à propos de renouveler sa visite.

CHAPITRE XI

Ma mère. — J'accompagne le corps de mon père à Bruges — Renonciation à la noblesse. — Profession de foi. — Testament de mon père. — Tracasseries et lésineries de mon beau-frère.

J'entrais dans une nouvelle carrière. J'allais donc avoir de nouveaux devoirs à remplir. Je les embrassai d'un coup d'œil et m'y préparai courageusement; le premier de tous, celui dont dépendaient tous les autres, était la résolution que je pris de demeurer en Belgique.

Ma mère n'avait plus que moi. Je me consacrai entièrement à rendre ses dernières années aussi douces que possible. Je commençai ma mission par me rendre à Bruges, où j'accompagnai le corps de mon père, qui avait désiré être déposé dans le caveau qu'il s'était récemment fait construire au cimetière de Lophem, où il avait eu sa maison de campagne et où il aimait tant à vivre et à faire travailler. Je tenais à faire disparaître des papiers et autres objets sans valeur dont je soupçonnais l'existence, qui auraient troublé le repos de ma mère en éveillant de douloureux souvenirs, et qui, n'appartenant à personne, ne regardant personne, ne pouvant être d'aucune utilité à personne, devaient être dérobés à la curiosité de tous. Mes recherches me firent découvrir, outre ce qui m'intéressait, ce à quoi je ne m'attendais guère : savoir de l'argent déposé dans des endroits dont nul ne se doutait. J'en dressai une note exacte pour en rendre compte à ma mère et au mari de ma sœur, et je repris le chemin de Bruxelles.

Ici doit prendre place une anecdote qui servit à me distraire un peu de mes graves, je dirais presque funèbres occupations. On m'avait remis deux enveloppes trouvées sur mon père

même après son décès : l'une contenait son testament olographe, dont je parlerai tout à l'heure, l'autre recouvrait une lettre que mon père avait reçue peu de jours avant sa mort. Cette lettre était d'un M. Van Westreenen van Tiellandt, dont j'entendais le nom pour la première fois, et qui s'intitulait *trésorier de la chambre héraldique du royaume des Pays-Bas*. M. le trésorier annonçait à mon père que nos anciens titres de noblesse avaient, à sa demande, été dûment homologués, et qu'il les tenait à notre disposition, avec le nouveau diplôme, les armoiries, les couleurs pour la livrée, etc., etc., le tout contre la bagatelle de quelques centaines de florins. Comme cela ne concernait plus que ma mère et moi, j'obtins de celle-ci son consentement à ce que je répondisse comme je l'entendrais. Voici comment j'usai de cette permission.

J'annonçai à M. Van Westreenen la mort de mon père. Seul héritier de son nom, continuai-je, je venais d'acquérir le droit de le conserver tel que je désirais le léguer à mes enfants. Or, je ne tenais ni aux titres, ni aux distinctions, ni aux armoiries, ni aux livrées, dont l'usage avait été aboli avec les privilèges qu'il représentait, par la grande révolution française, privilèges que j'avais refusé à mon père même, qui voulait constituer un majorat en ma faveur, de réacquérir, usage par conséquent sans signification pour moi, et que je répudiais avec énergie. Ma conclusion était que je renonçais purement et simplement à ce que M. le trésorier nous offrait si obligeamment ; mais que néanmoins j'offrais de mon côté à M. le trésorier de solder les frais qu'avaient coûtés à la chambre héraldique les démarches qu'elle avait bien voulu faire pour mon père et qu'il était de mon devoir de reconnaître.

A cette lettre polie, mais réservée, mon héraldique correspondant répondit *ab irato* deux pages de niaiseries, que probablement il crut fort piquantes, et de menaces puériles, qu'il supposa peut-être effrayantes pour moi, le tout en un style aussi pitoyable que les idées qu'il exprimait. Il signa ce fatras, pour m'éblouir sans doute, de tous les titres académiques, scientifiques et littéraires dont il était affublé.

Comme je ne professais pas un respect plus senti pour les

académies et les coteries savantes et éloquentes, que pour les pauvretés du blason, je me donnai cette fois l'innocent plaisir de tympaniser mon haut et puissant trésorier par toutes les plaisanteries auxquelles la matière prêtait si amplement. Ces lettres et leurs réponses se trouvent parmi mes papiers et peuvent, si on le juge à propos, être jointes à cette publication (1).

(1) Voici les lettres en question :

La Haye, le 13 janvier 1824.

Monsieur,

Comme le terme de 6 mois, fixé par arrêté royal du 23 décembre 1816, n° 45, pour la levée du diplôme etc., est écoulé à votre égard, sans que vous ayez fait lever le vôtre; mais que j'aime à attribuer ceci à une négligence involontaire, causée peut-être par l'oubli de la date précise de l'expiration, je ne puis manquer, Monsieur, de vous y rappeler, avec sollicitation de vouloir bien vous en acquitter dans le courant de ce mois, en faisant lever ce document contre le solde de 393 fl. de Holl.; afin d'éviter les désagréments qui pourraient résulter d'un plus long délai, et m'épargner la nécessité d'être obligé de faire un rapport défavorable à votre sujet.

Veuillez agréer, Monsieur, les assurances de la considération distinguée que j'ai l'honneur de vous offrir dans cette attente.

Le trésorier près du Conseil suprême de noblesse.
Baron de Westrenen de Tiellandt

A M. P.-C.-G. de Potter de Droogenwalle.

Bruges, le 31 janvier 1824.

Monsieur le baron,

Mon père, dont la santé était fort languissante depuis plusieurs mois, n'avait plus la force de vous répondre, lorsqu'il reçut la lettre que vous lui fites l'honneur de lui écrire, de la Haye, le 13 du courant. J'ai eu le malheur de le perdre, le 23 du même mois, à Bruxelles, où il était allé passer l'hiver.

J'ai trouvé votre lettre dans ses papiers, après sa mort, et j'ai appris alors, pour la première fois, que mon père avait eu quelque velléité de faire confirmer ce qu'on appelle vulgairement ses *titres de noblesse*.

Je ne pense nullement comme lui, sur cet article, Monsieur le baron : je

Quelque soit le jugement que l'on porte de moi après ce récit sincère, je dois encore à la vérité d'ajouter que je ne suis aucunement un ennemi systématique de la noblesse. Je reconnais volontiers qu'elle a été utile socialement parlant, puisqu'elle a été nécessaire au maintien de l'ordre dans la société ; et voilà pourquoi elle a légitimement joui de prérogatives

crois que celui qui a l'âme noble n'a pas besoin d'autres titres, et pour celui qui ne l'a pas, les titres sont vains.

Je ne connais d'autre noblesse que celle des sentiments; et, comme presque tous les hommes dont je révère la mémoire étaient *vilains*, je suis fermement décidé à le demeurer toute ma vie, n'ayant d'autre ambition que de pouvoir l'être, un jour, comme ils l'ont été.

Cela n'empêche point que les frais déjà faits, en conséquence de la demande de mon père, ne soient scrupuleusement remboursés. C'est pourquoi, Monsieur le baron, je prends la liberté de m'adresser à vous, pour que vous ayez la bonté de me dire ce que je dois au trésor du Conseil suprême de noblesse, non pas afin de retirer le diplôme destiné à mon père, mais bien afin de ne plus jamais en entendre parler.

Agréez, s'il vous plaît, Monsieur le baron, l'assurance respectueuse de mes sentiments les plus distingués.

De Potter
Homme de lettres, à Bruges.

La Haye, le 19 février 1824.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 31 du mois passé, contenant votre profession de foi, en matière de titres ; et qui est, tout à la fois, une critique sur la conduite de M. votre père.

Quant à moi — je respecte et j'honore la vertu et le mérite, lors même qu'ils brillent dans des individus, qui n'occupent point de rangs distingués ; mais ils ne sont pas étrangers aussi à la noblesse, comme les annales de l'humanité le prouvent suffisamment, et, selon mon avis, aucune classe ne mérite exclusivement ou l'estime ou le dédain. —

Pour ce qui me concerne, il vous est parfaitement libre, Monsieur, de demeurer vilain, ou tout ce qu'il vous plaît ; et je finis celle-ci, et en même temps cette digression (vers laquelle votre lettre m'avait entraîné), par vous communiquer, que puisque vous paraissez décidé à ne point profiter de la faveur royale, que la bienveillance du roi n'accorde qu'à ceux qui y attachent du prix ; et résolu à ne pas lever le diplôme de Monsieur votre père, dont l'utilité retombait sur vous, la noblesse des sentiments

exceptionnelles proportionnées à ses services. Je constate seulement que ces temps sont passés sans retour, et que la noblesse ne peut plus avoir aujourd'hui qu'une existence purement historique. Que les descendants des anciens nobles conservent dans leurs archives la mémoire des hauts faits de leurs aïeux : rien de mieux. Mais s'ils croient, au moyen de

prescrit de n'exiger aucune rétribution, pour un objet, dont on ne jouit pas. Cependant mon devoir m'oblige d'informer de vos intentions, à ce sujet, le conseil suprême de noblesse, qui en instruira S. M. le roi.

Agréez, s'il vous plaît, Monsieur, mes civilités.

BARON WESTREENEN DE TIELLANDT

Trésorier du Conseil suprême de noblesse, membre de l'ordre équestre de la province de Hollande, chevalier de l'ordre du Lion belgique, membre correspondant de l'Institut royal des Pays-Bas, directeur, membre et associé de plusieurs académies et sociétés, tant nationales qu'étrangères, etc.

P. S. — D'après votre lettre, je présume, Monsieur, que vous êtes enfant unique ; mais, au cas contraire, il me serait nécessaire de connaître pareillement les intentions de vos frères et sœurs.

Bruges, le 24 février 1824.

MONSIEUR LE BARON,

Le petit mouvement de dépit qui éclate dans la réponse que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, en date du 19 du courant, me prouve que vous n'avez pas reçu beaucoup de lettres dans le genre de celle que j'ai pris la liberté de vous écrire il y a près d'un mois. Je n'en suis nullement étonné, Monsieur le baron ; mais pour vous parler franchement, j'en suis fâché.

Ce dépit vous a aveuglé au point de vous faire prendre pour une *critique* de la conduite de mon père (ce sont vos expressions), ce qui n'est, de ma part, qu'un simple aveu d'une légère différence d'opinions entre lui et moi, sur une chose en elle-même fort indifférente.

Ce que vous appelez ma *profession de foi en matière de noblesse* ne me fera jamais être injuste envers les personnes qui, malgré le siècle, tiennent encore à l'innocent préjugé des titres. Comme vous, Monsieur le baron, je me fais gloire d'honorer la probité et le mérite, dans quelque classe de la société que je les rencontre. Je crois que c'est là tout ce qu'on peut exiger de nous, en bonne conscience.

J'admire le *noble* prince d'Orange, le grand Guillaume, ce défenseur

quelques distinctions honorifiques accompagnées de quelques oripeaux, rattacher cette mémoire à leur personne et, pour ainsi dire, se l'identifier, ils se trompent grossièrement. Une bonne réputation, un nom auquel se sont toujours rapportés de purs et beaux souvenirs, sont de notre temps, pour tous les rangs de la société comme dans tous les degrés de la for-

aussi désintéressé qu'intrépide des droits sacrés de ses compatriotes; je déteste le *noble* duc d'Albe, le sanguinaire bourreau de nos ancêtres; j'abhorre le *noble* comte Gérard, le fanatique assassin du héros des Provinces-Unies.

Si, donc, la noblesse ne donne point de vertus, et si elle peut s'allier avec tous les vices; si même elle peut devenir la récompense du crime; si, en un mot, la noblesse, par elle-même, n'est rien, pourra-t-on trouver étrange que je n'en veuille point?

J'ai fait pis que cela, Monsieur le baron; j'ai opiniâtrement résisté à toutes les sollicitations de feu mon père, qui désirait métamorphoser une partie de sa fortune en *majorats*, pour compenser, me disait-il, ce que la révolution m'avait fait perdre par l'abolition des fiefs. J'ai toujours répondu que, bien loin qu'on ressuscitât en ma faveur les iniques institutions féodales, je ne cesserais jamais de bénir l'immortelle assemblée constituante de France qui les avait généreusement sacrifiées à l'humanité et à la raison. Je la bénis également, parce que, en jetant les fondements du nouvel édifice social, elle a réduit la plupart des préjugés du moyen âge à leur juste valeur.

Vous pouvez librement, Monsieur le baron, informer le Conseil suprême de noblesse de mes opinions et de la résolution qui en est la conséquence; cela le regarde; il est tout naturel qu'il en soit ainsi. Ce conseil, dites-vous, en rendra ensuite compte au roi; hélas! je le veux bien, si c'est là un des devoirs imposés par le code du blason. Je ne vois pas cependant par quel motif d'utilité publique on détournerait l'attention du roi des objets importants qui l'occupent sans cesse, pour la porter sur des bagatelles, qu'il est trop sage pour vouloir considérer sérieusement. Le plus ou le moins de longueur de mon nom et de ses accessoires, ne doit-il pas être pour lui une chose aussi peu intéressante que le plus ou le moins de longueur de mes habits?

Quoi qu'il en soit, Monsieur le baron, je rougis si peu de ce que j'ai fait, que je vous autorise volontiers, si vous le jugez convenable, à rendre toute notre correspondance publique. Cela m'exposerait, il est vrai, au mépris de ceux qui ne jugent les hommes que par le nombre de leurs *quartiers*; mais je m'en consolerais sans peine, en méritant l'estime des personnes raisonnables qui croient qu'on est toujours assez *bien né* quand on est né comme tout le monde, et qu'être *comme il faut* n'est autre qu'être bon citoyen et honnête homme.

tune, des richesses domestiques dont les avantages se transmettent avec ceux de la position sociale, ceux-ci par des documents légaux, ceux-là exclusivement par l'opinion publique. Les titres nobiliaires, les parchemins, les bariolages ne sont plus que des jouets à l'usage des vieux bambins de l'époque.

Quant aux majorats, j'étais né, il est vrai, propriétaire de fiefs assez considérables. Là où la loi a aboli le droit de

Et puis, si la chose venait à être sue, je vous laisse à deviner, Monsieur le baron, qui de nous deux aurait les rieurs de son côté.

Je finis, Monsieur le baron, par vous réitérer mes offres de payer au trésor du Conseil suprême de noblesse, ce que mon père lui devrait, si je n'avais point eu le malheur de le perdre; et par vous prier d'agréer l'assurance respectueuse de ma haute considération.

DE POTTER
Homme de lettres, à Bruges.

P. S. Votre *post-scriptum*, qui est en même temps l'article principal de votre lettre, m'oblige à vous apprendre que je suis fils unique. La seule sœur que j'aie a épousé un noble de l'ancien régime, et elle m'a vu renoncer à mes titres avec la même indifférence avec laquelle elle avait vu son mari solliciter le rajeunissement des siens. Ma mère a consenti, par écrit, à ce que je demeure volontairement dans l'estimable classe de la bourgeoisie, de laquelle votre famille, Monsieur le baron, est sortie tout aussi bien que les familles prétendues les plus nobles de l'Europe.

Bruxelles, le 1er février 1824.

MON CHER LOUIS,

Je viens de recevoir votre lettre de vendredi, trop tard pour y répondre par le même courrier; je vous enverrai celle-ci par la diligence. Croyez, cher ami, que je ne tiens pas plus que vous aux titres de noblesse, et ce que votre père en a fait n'a été que pour faire comme les autres, de sorte qu'en y renonçant, vous n'offenserez point ses intentions, qui ne tendaient qu'à faire tout ce qui vous était agréable. J'attends demain une lettre qui m'annoncera votre arrivée; j'espère que vous avez reçu la mienne adressée chez M. Dujardin.

Adieu, cher Louis, je vous embrasse de tout mon cœur.

Votre affectionnée mère,
La douairière DE POTTER.

primogéniture, avec effet rétroactif, une injustice a été commise. Mais la révolution dans les esprits dont cette injustice était la conséquence étant consommée, elle a aussi, à mes yeux, été irrévocable. Et toute mesure qui lui serait opposée ferait commettre une injustice nouvelle, d'autant plus dangereuse cette fois, que, contraire à l'opinion et aux mœurs, elle ne pourrait avoir qu'une durée éphémère, à laquelle une nouvelle révolution viendrait bientôt mettre un terme. On me condamnera si l'on veut comme ayant exagéré un scrupule ; cependant on ne pourra pas contester que ce scrupule n'eût un principe honorable. Je persiste donc à croire que j'ai bien fait de repousser le privilège qui s'offrait à moi, même sous les dehors d'une équitable indemnité, pour m'en tenir au strict droit dont l'application m'avait personnellement lésé, je le répète, mais aussi dont la violation serait désormais une cause de désordre public. Je passe à une affaire plus sérieuse.

J'ai parlé d'un testament laissé par mon père : ce testament qui était bien la confirmation, au dernier éclair de sa volonté, des intentions qu'il avait toujours manifestées en faveur de ma mère pour le cas non probable où elle lui aurait survécu, — elle était plus âgée que lui de six ans, — n'était malheureusement ni daté encore ni signé. Je déclarai malgré cela que je voulais m'y conformer scrupuleusement, et je priai mon beau-frère d'accepter également cette pièce comme légale, quoique nulle par sa forme. Il refusa. Ce n'eût cependant été de sa part qu'un acte de déférence envers le père de sa femme, acte qui ne l'aurait exposé à aucune perte, puisqu'il n'aurait retardé la jouissance des biens qui devaient lui revenir comme à moi, que de quelques années seulement.

Dès lors, il fut décidé que ma mère et moi ne ferions qu'un seul ménage où elle serait la maîtresse comme auparavant, et moi, quoique bien près d'atteindre ma quarantième année, traité en fils de famille. C'était à Bruxelles que nous comptions nous établir.

En attendant que nous pussions mettre ce plan à exécution, nous eûmes à retourner à Bruges pour y terminer les affaires de la succession. Je glisserai légèrement sur les tracasseries qui nous furent suscitées : par exemple, on me fit bonifier

6,000 francs de billets que j'avais signés à mon père lors de l'impression de mon premier ouvrage, et qui avaient été soldés par la vente à mon père aussi de la petite propriété que ma grand'mère m'avait laissée à sa mort. Le plus étrange de cette affaire, c'est que j'avais moi-même trouvé ces billets non acquittés et malheureusement conservés dans les papiers de mon père, et que je les avais remis à mon beau-frère en lui faisant connaître l'origine et l'extinction de la dette qu'ils représentaient. En outre, il me fallut restituer à la masse ce que j'avais coûté à mes parents pour mon rachat de la conscription.

J'étais tourmenté de tout cela, parce que je voyais combien ma mère, en qui le sentiment de la justice était si prononcé, s'en montrait profondément blessée. Elle se plaignait avec vivacité, lorsqu'une jeune ouvrière de la campagne nous ayant apporté 40,000 francs en or que mon père avant de partir pour Bruxelles, et déjà probablement troublé d'esprit par le mal qui le rongeait, avait déposés dans une armoire ouverte, la fidélité de la paysanne fut regardée comme une chose toute naturelle qui à peine méritait une récompense. Ma mère prit la jeune fille sous sa protection personnelle, et après sa mort je tâchai de suppléer ma mère pour ce devoir de reconnaissance.

CHAPITRE XII

Je me fixe avec ma mère à Bruxelles. — Publication de la *Vie de Scipion de Ricci*. — La liberté en France, en Angleterre et en Belgique. — Réfutations italiennes de mes écrits. — *Lettres de saint Pie V*. — *Saint Napoléon* et *Epître à saint Pierre*.

Dès que nous fûmes établis à Bruxelles, je repris avec le calme de ma vie habituelle, les travaux de l'intelligence auxquels je l'avais consacrée. J'avais profité des instants de loisir que me laissaient les affaires pour mettre la dernière main à la *Vie de l'évêque Ricci* : j'allai en offrir le manuscrit aux éditeurs parisiens, parce que, me semblait-il, les révélations dont je me faisais l'organe devaient, plus que partout ailleurs, avoir du retentissement en France, à l'époque où la restauration bourbonnienne, pour y attaquer la liberté, invoquait surtout les doctrines de l'aristocratie nobiliaire et du jésuitisme. Je trouvai en effet beaucoup de libraires prêts à se charger de ma publication, aux conditions les plus favorables pour moi, même avec la certitude pour eux de subir une condamnation judiciaire. Mais pas un imprimeur ne consentit à prêter ses presses. Car, outre la condamnation à une amende et à un emprisonnement, qui peut toujours s'évaluer en écus, et par conséquent être prévu, calculé éventuellement et compensé, il y avait aussi la perte du brevet dont le pouvoir n'aurait pas manqué de frapper l'imprimeur, complice du scandale que mon livre allait susciter. Je fus donc forcé de faire imprimer en Belgique, où les questions que je soulevais avaient bien moins d'à-propos, et n'offraient qu'un intérêt général de vérité historique. Mon livre parut donc à Bruxelles, en 1825, sous le titre de *Vie de Scipion de Ricci, évêque de Pistoie et Prato*, en trois gros volumes in-8°. Il était écrit avec une entière

liberté et la franchise la plus crue, quoiqu'il traitât de matières délicates et dévoilât des faits d'une licence pour ainsi dire inouïe. Les dévots de bonne foi déplorèrent cette publication; les hypocrites la condamnèrent avec éclat. Je savais que mes intentions avaient été droites et que je n'avais dit que la vérité : je ne m'effrayai point de ces clameurs et je poursuivis mon œuvre.

La *Vie de Ricci*, telle que je l'avais conçue, convenait admirablement à mon ami l'évêque janséniste Grégoire, bien entendu pour ce qu'elle contenait de contraire aux jésuites. Comme croyant, comme prêtre chrétien, — et rien ne m'autorise à penser qu'il ne fût pas l'un et l'autre de bonne foi, — il la blâmait sévèrement. L'esprit de parti l'emporta chez le bon ecclésiastique sur l'esprit de religion, et il se rendit aux instances d'un libraire parisien qui désirait de faire réimprimer mon ouvrage sans courir le risque d'être puni en vertu des lois en vigueur. Aidé, m'a-t-on assuré, par son cosectaire Lanjuinais, M. Grégoire *expurgea* mon *Ricci* de tout ce qui pouvait l'exposer à la vindicte du parquet, et le livre ainsi mutilé fut édité à Paris (1826 par les frères Baudouin, sous le titre de : *Mémoires de Scipion de Ricci*; 2 volumes in-8°. Pour qu'il n'y eût aucun doute sur l'intention des contrefacteurs, je publiai immédiatement un demi-volume intitulé : *Extraits de la vie de Scipion de Ricci ou supplément contenant tous les retranchements exigés par la police française dans la contrefaçon faite à Paris*. Bruxelles, in-8°; 1826.

La même année, la *Vie de Ricci* eut une seconde édition en Belgique, *édition revue et augmentée*, qui parut en trois volumes in-8°. J'en avais retranché la plus grande partie des citations italiennes ou latines que j'avais rejetées dans les notes de la grande édition, et dont la traduction exacte se trouvait littéralement dans le texte.

Je viens seulement d'apprendre (1850) que la *Vie de Ricci* a été traduite dans le temps (1828) en anglais par M. Roscoe, le traducteur des *German Stories*, *Italian novelist* et *Spanish Stories*, pour compte de M. Colburn. Le livre se vendit fort bien alors, et se revend de nouveau à un grand nombre d'exemplaires aujourd'hui, à l'occasion de ce que les Anglais appellent l'*agression papale*.

Ce qu'il offre de plus remarquable, c'est que le traducteur ne s'est tenu, ni à la lettre de l'auteur, ni à la coordination des faits telle qu'il l'avait conçue, ni à la reproduction de tous ces faits ou de chaque fait en son entier. Sans avertir d'autre chose, si ce n'est de ce qu'il a dans son récit confondu le texte, les notes et les pièces justificatives, et de ce qu'il y a exclusivement puisé ce qui seul pouvait intéresser l'Angleterre, savoir le tableau des vertus et des malheurs du prélat toscan, M Roscoe a pris l'ouvrage original, je dirai pour prétexte de son œuvre d'imitation, et il l'a accommodé aux préjugés et au goût de ses lecteurs, arrangeant et retranchant à sa convenance. N'est-ce pas curieux que, dans l'incrédule et licencieuse France, mon livre n'a pu paraître que misérablement écourté par la police, et dans la protestante, la philosophique Angleterre, que gauchement voilée par la pruderie, tandis que dans la catholique, la cléricale Belgique, comme on l'appelle, il s'est impunément montré tel que l'inexorable histoire l'a fait, avec tous ses détails, débraillés, nus?

Quoi qu'il en soit, la publication du *Ricci* déplut à Rome beaucoup plus encore que n'avaient fait les deux précédentes, celle de l'*Histoire des conciles* et celle de l'*Esprit de l'Église*. Cela se conçoit : dans ces dernières, je n'avais généralement mis les chrétiens en scène que pour les actes publics, c'est-à-dire pour ce qui était à peu près connu, du moins dans le monde savant, et ce qui pouvait l'être facilement par quiconque voulait chercher la vérité. Mais la *Vie de Ricci* initiait le lecteur à la vie privée des prêtres, des religieuses et des dévots, et mettait à nu, pour le vulgaire comme pour les hommes de cabinet, les abus presque inévitables de doctrines ascétiques que la foi ne sanctifie plus et que les passions pervertissent. Aussi, outre la condamnation ordinaire par la congrégation de l'*Index*, eus-je cette fois l'honneur d'une réfutation spéciale, publiée à Lucques par un curé de Livourne, sous ce titre : *Difesa contro la falsa dottrina che si contiene nella vita di Scipione de' Ricci, data alla luce dal sig^r De Potter, opera del sacerdote Bartolommeo Guidetti;* 1826.

On le voit : il s'agissait de la doctrine que j'avais émise, et non des faits que j'avais rapportés. Selon le curé toscan, mon

aristarque, j'avais été un mauvais raisonneur, mais non un historien infidèle. C'était donc au public, après avoir examiné les faits, à prononcer sur la doctrine. Au reste, ce fut probablement l'écrit dont je viens de parler qui donna lieu à un volume de déclamations qui ne tarda guère à paraître à Rome même, sous le titre de : *Rilievi dell'abbate Marco Mastrofini su l'opera del sig^r De Potter, intitolata Spirito della Chiesa* (1826). Il eût en effet été plus que singulier si l'on eût pris si vivement parti pour les couvents et la cour de Rome, tandis qu'on aurait passé condamnation sur la primitive Église, ses assemblées législatives les plus célèbres et son pouvoir souverain, le Saint-Siège. L'abbé Mastrofini que j'avais signalé dans mon *Esprit de l'Église*, comme ayant été censuré par l'autorité ecclésiastique pour avoir voulu prouver logiquement la réalité de la sainte trinité, et qui depuis fut élevé au cardinalat, avait été chargé d'examiner mon ouvrage. En faisant son rapport, il déclara que mes citations, — tout mon livre n'est qu'une collection de citations, avec les conséquences qui en découlent forcément, — étaient justes, à l'exception peut-être de quelques-unes dont on pourrait à la rigueur contester la scrupuleuse interprétation. M. Mastrofini estimait prudent en conséquence de ne pas attaquer celles-ci, de peur de faire ressortir la vérité de toutes les autres. On lui répliqua que cependant il fallait à tout prix dire quelque chose, et l'abbé fit ce que j'ai mentionné plus haut.

Avant de passer au travail que j'avais commencé aussitôt après avoir terminé le *Ricci*, je dois toucher un mot d'une nouvelle preuve que je donnai à cette époque de mon opposition à tout arbitraire. C'était ma seconde manifestation publique. La première, dont je n'ai point parlé en son temps, avait été la part que j'avais prise à la souscription en faveur de l'insurrection grecque et au concert monstre que nous avions organisé pour la faire monter rapidement à un chiffre significatif. A cette occasion, je fus efficacement secondé par M. Silvain Van de Weyer, alors mon ami dévoué, après cela mon chaleureux défenseur, puis mon très adroit collègue au gouvernement provisoire de la Belgique, ensuite mon ennemi irréconciliable, et finalement ambassadeur du roi Léopold auprès de la reine Victoria.

A la fin de 1825 était mort à Bruxelles le célèbre peintre d'histoire Louis David. Lié avec les artistes qui avaient été à Rome, je me joignis à tous les artistes mes concitoyens, pour improviser une espèce de marche triomphale à l'occasion de la translation des restes du chef de l'école française au cimetière belge. Cette glorification d'un régicide fut condamnée par plusieurs. Les prudents d'entre nous s'excusèrent sur ce qu'il ne s'était agi que du peintre, non de l'homme, encore moins de l'homme politique. J'avouai, moi, que j'avais confondu l'homme et l'homme politique avec le peintre. David avait été un pauvre homme d'État; il n'avait jamais été un méchant homme. Il n'était nullement à mes yeux un assassin. Il avait, malheureusement pour lui, été juge, mais, — nous devons le croire, — juge consciencieux; juge d'un roi, il est vrai, mais ce n'est point là un crime. Des pouvoirs extraordinaires lui avaient été conférés, à lui et à tous les membres de la Convention nationale, par les circonstances; et les circonstances de nécessité sociale feront loi, tant que la raison rendue incontestable ne pourra pas les dominer et être de cette manière la seule loi des hommes. Revenons à mes écrits.

J'avais découvert les lettres originales et authentiques du pape Pie V, concernant les troubles excités en France par la Réformation de Calvin. L'existence de ces lettres, recueillies et publiées à Anvers, en 1640, par un Belge, François Goubau, ambassadeur du roi d'Espagne Philippe IV près le Saint-Siège, avait été ignorée complètement par M. Lacretelle, auteur de l'*Histoire des guerres de religion en France;* et M. Mignet, alors simple homme de lettres (1826) et qui travaillait à une histoire de la même époque, m'avoua franchement qu'il ne les connaissait point. Je traduisis les plus importantes et en fis précéder la collection d'une dissertation historique sur les véritables auteurs du massacre de la Saint-Barthélemi; le tout était couronné par un recueil complet des lois de l'Église contre les hérétiques. Je présentai, comme j'avais fait pour le *Ricci*, mon manuscrit aux éditeurs parisiens, non pas parce que j'aimais mieux paraître en France qu'en Belgique, mais uniquement parce que les publications françaises avaient plus de retentissement en Europe que les publications belges, et

que par conséquent ce qu'elles renfermaient de bon arrivait à plus d'adresses. Comme le *Ricci*, le *Pie V* effraya les imprimeurs de la capitale de nos voisins. Je ne pus y faire paraître que la correspondance uniquement, sans l'avant-propos et sans le code pénal du catholicisme. L'ouvrage ainsi misérablement châtié prit pour titre : *Lettres de saint Pie V sur les affaires religieuses de son temps, en France, adressées à Charles IX, Catherine de Médicis, etc., etc.* Paris, 1826; in-8°. De retour à Bruxelles, je le mis sous presse tel que je l'avais composé, et l'intitulai : *Lettres de saint Pie V sur les affaires religieuses de son temps en France; suivies d'un catéchisme catholique-romain, comprenant la législation pénale ecclésiastique en matière d'hérésie.* Bruxelles, 1827; in-8°.

Les *Lettres de saint Pie V* furent réimprimées à Paris en 1841 sous le titre suivant : *Le Massacre de la Saint-Barthélemi, introduction historique. Lettres apologétiques du pape Pie V sur cette journée mémorable. Suivies d'un catéchisme catholique romain, comprenant la législation pénale ecclésiastique en matière d'hérésie.*

Ma préface historique et les lettres du pape prouvaient à la dernière évidence que l'Église romaine et son chef, qu'elle a placé au rang des bienheureux, conseillaient et ordonnaient, au nom de Dieu, les persécutions et les supplices, et que le pape même avait été le véritable inventeur, l'instigateur et l'approbateur du massacre de la Saint-Barthélemi. Le catéchisme était destiné à démontrer, de même sans réplique et par des citations irrécusables, un fait que le plus simple raisonnement présente comme nécessaire pour maintenir le principe de la foi; savoir, que l'Église a toujours violenté, tyrannisé les consciences, par l'emploi de la force matérielle, brutale, et par la terreur des bourreaux, et que, jusque dans les derniers temps, elle n'a cessé de manifester le plus ardent désir de redevenir, si possible, persécutrice et sanguinaire, pourvu que des circonstances plus favorables lui rendissent préalablement sa première puissance.

Pour ne pas avoir à me reprocher d'avoir cherché à cacher quelque chose, je dirai, avant de terminer ce chapitre, que je publiai, à l'époque dont je parle, une seconde édition d'un

badinage en vers qui avait été imprimé deux ans auparavant sous le titre de : *Saint Napoléon au paradis et en exil ; poèmes avec des notes ; suivis d'une épître au diable ;* Paris (Bruxelles), 1825, in-12. Lors de la première publication, les dévots avaient sollicité et obtenu la saisie de cet opuscule, sous prétexte qu'il ne portait ni nom d'auteur ni nom d'imprimeur. Cette persécution était maladroite de la part du pouvoir, puisque après tout je n'avais sapé que les idées sur lesquelles s'appuyaient les opposants les plus dangereux que ce pouvoir eût à craindre : elle était bien plus maladroite encore de la part des dévots, car mon attaque toute *voltairienne* et par conséquent hors des mœurs du temps, devait nécessairement tomber d'elle-même dans le plus profond oubli. L'acharnement seul de mes détracteurs lui donna une vogue éphémère ; et lorsque le gouvernement en fut revenu à une politique plus rationnelle, je pus sans obstacle faire imprimer, d'abord une *Épître à saint Pierre suivie de notes contenant les faits les plus importants de l'histoire des papes* (Bruxelles, 1826, in-12) ; puis (1827) la *seconde édition, revue, corrigée et augmentée*, de *Saint Napoléon*.

Si ces productions légères, pour ne pas dire pis, n'avaient point vu le jour à cette époque, je me serais certes, dans la suite, bien donné de garde de les publier. Aujourd'hui (1850) je les anéantirais volontiers, non comme impies, car elles ne le sont pas, mais comme froissant inconsidérément par le ridicule des opinions qu'il faut se borner à remplacer sérieusement par des idées plus raisonnables, en prenant un soin scrupuleux de ne heurter ni ne blesser personne ; je les anéantirais en outre comme mauvaises dans la forme. Les vers du *Saint Napoléon* sont au-dessous du médiocre, et ceux du *Saint Pierre* sont détestables. Il n'y a d'utile que les notes historiques sur les papes, à la suite de l'*Épître à saint Pierre*. C'est une espèce de résumé fort succinct de mon *Histoire de l'Église*.

CHAPITRE XIII

Je commence à vieillir. — Mon aversion pour le mariage, justifiée. — Je me marie cependant. — Pourquoi et comment. — Mon premier-né.

Me voici arrivé à l'événement le plus important de ma vie, celui, mes enfants, qui me permet de vous le raconter. Je vais, avant d'entrer dans quelques détails sur ce qui le concerne, développer un peu au long les motifs graves qui me déterminèrent à embrasser le parti auquel définitivement je m'arrêtai.

J'avais dépassé ma quarantième année. Ma mère, plus âgée que moi de trente-deux ans, pouvait m'être enlevée d'un moment à l'autre ; et alors je me serais trouvé seul au monde. Car j'avais renoncé aux vagabondes amours, et je venais de rompre la dernière des liaisons sérieuses qui avaient agité et troublé ma jeune vie. Cependant l'isolement complet ne me convenait sous aucun rapport : d'un caractère aimant, je ne goûtais réellement la vie que lorsque j'en pouvais partager loyalement avec des êtres de mon espèce les quelques joies et les nombreuses contrariétés.

Depuis plusieurs années, la vue des petits enfants me remuait profondément. Il me semblait que si, moi aussi, j'étais entouré d'une jeune famille qui croîtrait sous mes yeux, je n'aurais plus regret de vieillir et que j'abandonnerais sans peine un monde où je laisserais après moi des heureux que j'aurais faits. Mais le moment approchait où j'allais ne plus pouvoir transmettre que la vie, incertain si j'aurais le temps nécessaire pour y joindre l'éducation qui, seule, rend la vie précieuse.

Je devais donc me marier, et surtout me hâter de me marier.

Mais le mariage m'effrayait. Je n'avais encore vu autour de moi que des unions malheureuses, des unions telles que, si j'avais été engagé dans l'une d'elles, j'en aurais violemment rompu le nœud pour ne pas être étouffé dans ses étreintes. Nulle part je ne voyais régner l'harmonie comme je la rêvais, comme il me la fallait désormais pour que je ne perdisse pas le calme dont j'avais besoin pour mes travaux, la paix qui constituait mon bonheur. Quelle en était la cause? Je la cherchais avec ardeur et bonne foi, et partout où il me parut l'entrevoir, je pris l'inflexible résolution de l'éviter à tout prix. Ai-je réellement découvert le mal? N'en ai-je soupçonné qu'une partie? Pour y échapper, ne me suis-je point exposé à d'autres maux et peut-être à des maux plus grands? Je vous laisse ces questions à résoudre, mes enfants : je les laisse à qui voudra les débattre. Pour moi, j'ai réussi et complètement réussi dans mes projets; jusqu'au plus aventureux, au plus exagéré de mes désirs a été accompli. Ce n'est ni prudence ni sagesse de ma part; j'en suis convaincu. Aussi conseillé-je à d'autres de se montrer dans les mêmes circonstances plus prudents et plus sages. Je souhaite à tout le monde un succès comme le mien.

La grande affaire pour moi était le choix de ma nouvelle compagne, de la mère future de mes enfants. La prendre dans la classe où j'étais né, je ne le voulais pas. C'était celle que je connaissais le mieux, et je ne voyais là que des filles à la constitution appauvrie et aux sentiments faussés par une éducation machinale, entichées de leur naissance ou de leur argent, la plupart du temps parce qu'elles manquaient des qualités dont on a droit d'être fier, celles de l'intelligence et du caractère; je ne voyais que des enfants ne pouvant atteindre les vertus de la femme et singeant tous les vices, des plantes étiolées à l'ombre du grand monde, des poupées, en un mot, se mouvant à ressort et simulant la chaleur et la vie.

Que voulais-je? Sans ambition, n'ayant aucune envie de briller par le luxe et l'ostentation, ma femme ne devait m'apporter en dot que de l'honnêteté et de l'honneur, du bon sens,

de la santé et, autant que possible, de la beauté. Ces qualités réunies me suffiraient amplement pour baser sur elle l'édifice de mon bonheur domestique, du charme de ma vie.

. . . . . .

Le 11 novembre 1827, après environ un an de mariage, ma femme mit au monde son premier enfant. Ce que j'éprouvai à ce moment solennel, il m'est impossible de le dire. Déjà, depuis que la grossesse de ma femme s'était déclarée, j'avais donné carrière à mon imagination qui avait élaboré plans sur plans pour l'éducation physique et morale, projets sur projets pour le bonheur futur de celui ou de celle qui allait voir le jour. A ton aspect, Agathon, j'oubliai tout. Il me sembla que mon passé s'effaçait à mes yeux, que j'allais vivre d'une nouvelle vie, que mon être doublé par ta naissance ne serait plus le même être. Je sentais bien que je divaguais, mais j'avais tant de plaisir à divaguer! Et puis cela ne nuisait à personne, ne compromettait rien. Il n'y avait point à agir. Je me laissai aller librement au tourbillon d'idées qui m'entraînait, certain que le calme se serait rétabli dans mon esprit avant qu'il serait nécessaire de prendre quelque résolution, de suivre une ligne de conduite quelconque.

Il y a, de ce jour à celui où j'écris ces lignes, où du moins je les relis pour la dernière fois (1850), près d'un quart de siècle, et je ne saurais encore ni mettre quelque ordre dans les idées qui me bouleversèrent alors, ni me rappeler l'événement qui les souleva en moi, sans les éprouver de nouveau aussi tumultueuses et aussi vagues. Peu à peu ces idées s'éclaircirent et se coordonnèrent dans mon entendement. Elles se rectifièrent en même temps par la réflexion et par les amendements pleins de sens pratique que m'y fit faire ma femme, au fur et à mesure qu'elles purent être appliquées. Tout ce que je me rappelle distinctement, c'est que, lorsqu'on te présenta à moi pour la première fois, mon cher Agathon, j'exprimai tout haut un vœu que je renouvelai ensuite tacitement à la naissance de tes frères et de ta sœur, et qui fut ma règle constante dans l'éducation que je vous donnai à tous et des conseils que je ne cesserai de vous donner qu'en cessant de vivre; ce vœu le voici : « Cet enfant, mon Dieu, m'est plus cher que moi-même. Eh

bien ! qu'il me soit enlevé à l'instant plutôt que de devenir un malhonnête homme, d'être le fléau des autres et sa propre honte ! »

Tout était changé dans notre petit ménage, où un enfant de quelques jours était devenu le point central vers lequel convergeaient tous nos soins, comme il était le but de tous nos désirs, l'objet de toutes nos inquiétudes. Mal dirigée par sa garde-couche, ma femme ne réussit pas à le nourrir; il fut élevé à la cuillère. Ce fut pour la mère un an de sollicitudes sans fin et de peines incessantes auxquelles elle se soumit volontiers et qu'elle prit sur elle tout entières et sans partage. Nous avions compris l'un et l'autre que nous devions désormais ne plus vivre que pour nos enfants. Je puis dire avec orgueil que, ni l'un ni l'autre, nous n'avons jamais manqué en la plus petite chose à ce devoir sacré.

CHAPITRE XIV

Quelques mots sur ma vie de famille. — *Mémorial domestique* — *Lettres à Agathon.* — Ma vie publique. — *Souvenirs personnels de la Révolution belge.*

Avant de passer à d'autres événements qui changèrent presque entièrement, pour quelques années du moins, toute mon existence, je m'arrêterai encore un instant sur ce qui venait de réveiller en moi un sentiment pour ainsi dire inconnu jusqu'à cette époque, quoique je me fusse convaincu depuis longtemps qu'il fallait que j'éprouvasse ce sentiment-là, si je voulais goûter complètement la vie.

A peine Agathon fut-il né, je ne songeai plus qu'à lui. Je formai un petit recueil que j'intitulai *Mémorial domestique*, où j'enregistrai jour par jour, j'allais dire heure par heure, mes joies, mes craintes et mes espérances, les soins de ma femme et les progrès de mon enfant. Dans ce recueil, que j'ai souvent parcouru avec délices, étaient consignées les moindres circonstances de ma vie de père de famille, par exemple si l'enfant se portait bien ou mal, était gai ou triste; j'avais pris acte des premiers signes par lesquels s'étaient manifestées sa sensibilité et son intelligence, des premiers mots qu'il avait bégayés, des premiers pas qu'il avait hasardés. Je ne cite ces particularités, qui pourront paraître niaises à plusieurs, que pour donner quelque idée de l'attention soutenue et minutieuse avec laquelle nous remplissions le devoir que nous nous étions très sérieusement imposé.

. . . . . .

Mon *Mémorial domestique* avait été interrompu par mon arrestation. Lorsque je fus à même, en prison, de savoir les

détails qui devaient s'y trouver, je continuai à en tenir religieusement note. C'est ainsi que ce petit recueil reçut la confidence de mes plus cruelles angoisses, lors de ma mise au secret et peu après que ce supplice moral eût cessé, relativement à la santé de mon second fils, Éleuthère, que les craintes de ma femme sur mon sort futur faillirent tuer. J'allai alors jusqu'à *presque* me repentir du sacrifice que j'avais fait si spontanément et si complètement de moi-même à mon devoir; j'étais sur le point de m'engager à ne plus compromettre, par l'exaltation de mon dévouement, le bonheur et l'existence de ce qui m'était et devait m'être le plus cher. C'est un moment de faiblesse, dont je me sais gré aujourd'hui d'avoir conservé la mémoire dans mon recueil, puisque cela me fournit l'occasion d'en faire l'humble et franc aveu.

Un mot encore sur le *Mémorial domestique;* après l'avoir parcouru une dernière fois avant d'écrire ici ce que j'avais trouvé bon d'en conserver, je le jetai au feu avec d'autres papiers manuscrits, parmi lesquels étaient les *Lettres à Agathon*. J'y avais pris acte, vis-à-vis de moi-même, des principes moraux que j'avais l'intention d'inculquer à mon fils, autant par les habitudes que je lui ferais prendre dès son enfance, que par les préceptes dont je nourrirais son jeune âge, principes que je refondis plus tard dans mes *Causeries politiques et morales*, à l'usage de tous mes enfants.

Plus tard encore, c'est-à-dire après la publication de mes écrits socialistes et la rédaction définitive du *Socrate*, du *Catéchisme rationnel* et de la seconde édition de l'*A. B. C.*, les *Causeries*, devenues inutiles, subirent le même sort que le *Mémorial* et les *Lettres à Agathon*. Suivons l'ordre des faits.

De la vie privée la plus agréable, et au moment même où je commençais à en savourer les délices, je fus tout d'un coup jeté dans la vie publique. Le récit de ce qui m'arriva pendant ma courte carrière de citoyen, se trouvait, dans une première rédaction de ces *Souvenirs*, mêlé aux faits plus intimes de ma carrière d'homme : cette rédaction a servi de canevas pour la coordination des événements dont je voudrais, mes enfants, que vous gardassiez la mémoire. Je détachai les souvenirs publics des souvenirs privés, tels que je les ai conser-

vés pour vous, lorsqu'en 1838 je crus devoir au nom que je vous léguerais un jour, de le laver enfin des calomnies dont, depuis dix ans, on prenait à tâche de le salir. Car un nom honorable, un nom sans tâche, autour duquel se groupent quelques circonstances que les hommes peuvent à bon droit regarder comme avantageuses à l'humanité, est aussi un héritage, et peut-être l'héritage le plus précieux. Je ne publiai cependant que deux ans après mes *Souvenirs personnels de la Révolution belge*, où j'eus soin de motiver le retard qu'avait éprouvé ma justification.

En intercalant ici textuellement ces *Souvenirs politiques*, depuis le second chapitre jusqu'à la fin, on aura l'histoire de ma vie entière, sauf quelques incidents particuliers qui, quoiqu'ils se trouvassent, dans l'ordre des temps, placés au milieu des événements historiques qui me concernent, ne pouvaient néanmoins être livrés par moi au public pêle-mêle avec les détails d'une révolution populaire.

Ce sont ces incidents que je vais rétablir tels que je les avais rapportés d'abord. Seulement je les rapprocherai entre eux, comme j'ai fait de mes *Souvenirs politiques*, lorsque je les ai recueillis à part et agglomérés. J'entre en matière.

CHAPITRE XV

Naissance d'Éleuthère. — . . . .

Je subissais mon quinzième mois de prison lorsque ma femme accoucha de son second enfant. Je sentis cruellement à ce moment la privation de ma liberté. Mon agitation, mes anxiétés ne se calmèrent un peu qu'après que j'eus reçu la nouvelle qu'elle avait mis au monde, sans accidents d'aucune sorte, un garçon qui fut appelé Éleuthère (7 janvier 1830).

. . . . . .

C'est ici le lieu de dire un mot du choix que j'avais fait pour mes enfants des noms peu usités d'*Agathon* et d'*Éleuthère*, et de ceux que je continuai à donner après eux à mon troisième fils et à ma fille. Je n'étais pas, on peut m'en croire, dominé par la superstition des prénoms, mais il me semblait que, s'il était bon de n'en pas imposer de ridicules, il fallait aussi éviter, si possible, d'en prendre de tout à fait insignifiants et qui auraient pu être avantageusement remplacés par un numéro d'ordre. Il me semblait qu'adopter pour prénoms ceux qu'avaient portés auparavant des héros abominables ou stupides, n'était guère de bon exemple; et qu'en choisir qui rappelassent uniquement quelque accident physique était chanceux souvent, utile jamais. Je me déterminai donc, entre les prénoms reçus, pour ceux qui signifiaient une qualité morale, la bonté, par exemple, l'indépendance, la justice, dont le souvenir est toujours salutaire à invoquer, et qui par là *oblige* en quelque manière ceux qui les portent, à ne pas s'abandonner, au moins trop facilement, au défaut contraire. Ce que j'ai fait est peut-être une puérilité; certes, ce n'est pas un mal.

J'ai dit dans les *Souvenirs de la Révolution* le mal que

firent à ma femme, à peine relevée de couches, mon nouveau procès et la privation où elle fut pendant plusieurs semaines de pouvoir en causer avec moi. Un *officieux*, de mes amis, n'avait eu rien de plus pressé que de lui annoncer ma mise au secret sous la prévention d'un délit politique que la loi punissait, lui disait-il, de la guillotine ou du bannissement. Le saisissement de la mère donna une maladie mortelle à l'enfant. Et les inquiétudes qui en résultèrent pour moi faillirent me faire succomber sous le poids d'une situation qui finissait par être au-dessus de mes forces. Par bonheur, l'enthousiasme de la mission que j'avais assumée, je dirai comme un sacerdoce, me donnait une volonté véritablement surhumaine Je résistai et, en peu de semaines, à mon inexprimable satisfaction, la mère et l'enfant furent entièrement rétablis.

Sur les entrefaites, la sentence de huit années d'exil avait été prononcée contre moi et était à la veille de recevoir son exécution. Mes *Souvenirs politiques* font foi de l'impression terrible que l'attente du moment qui allait nous séparer probablement pour toujours, avait produite sur ma pauvre mère.

. . . . . .

CHAPITRE XVI

Coup d'œil sur la fin de ma carrière politique. — Mon troisième enfant. — Il m'est enlevé par le choléra asiatique. — Mes réflexions sur cette mort.

Les détails de notre voyage de bannissement sont rapportés dans mes *Souvenirs de la Révolution*. Après l'exil forcé vint le retour triomphal et le règne de quelques semaines, péniblement écoulé, terminé sans regrets, puis un nouvel exil, volontaire il est vrai, mais auquel cependant je ne pouvais échapper...

Qu'on me permette ici sur la fin de ma carrière politique une réflexion qui n'a pas trouvé sa place dans mes *Souvenirs de 1830*. Beaucoup de gens ont cru mes concitoyens ingrats envers moi, qui aurais ainsi été leur dupe et continuerais à être leur victime. C'est une erreur, et une erreur qui, chaque fois que je l'ai entendu émettre, m'a toujours profondément affligé. Je suis convaincu que mes concitoyens, mes contemporains, ont fait à mon égard tout ce qu'ils pouvaient, tout ce qu'ils devaient faire. Il y eût eu folie de ma part à espérer plus ; je me suis souvent attendu à moins. Je savais fort bien que rationnellement chacun aurait agi conformément à son intérêt déterminé par les circonstances et le temps, et je n'ignorais pas ce que le temps et les circonstances imposaient à mes concitoyens comme leur important le plus. Rien ne pouvait donc m'étonner dans ce qui m'arriva à la suite des événements de la Révolution, puisque j'y voyais la conséquence naturelle, nécessaire même de l'état des choses et de l'ordre des idées. Si on me supposait, contre toute vérité, de l'amour pour l'argent et pour le pouvoir, on aurait mille fois raison de dire que mon passage au pouvoir n'a été qu'un

inqualifiable enchaînement de fautes, et ma retraite la plus grosse et la plus irréparable de toutes. A ce point de vue, en effet, l'appréciation la plus ordinaire de la valeur positive des choses aurait suffi pour me condamner à une vie amère de dépit et de regrets. Mais cet aspect est faux, tellement faux qu'il m'a fallu du temps pour l'admettre comme possible. Mon seul et unique mobile, — on peut m'en croire, on finira par me croire, — a été de remplir ce qui à mes yeux était une obligation sacrée. Dès lors, quels qu'aient pu être pour moi les résultats de ma conduite, tous mes actes sont absous devant ma conscience en faveur de la droiture de mes intentions et de ma bonne foi. Ce verdict-là ne laisse jamais lieu aux regrets et au repentir.

Ce qu'il y a de vraiment remarquable dans ceci, c'est que ceux qui me plaignent, encore aujourd'hui, de ce que, finalement, je me suis, comme un sot, laissé enlever tout le fruit de la Révolution, aussi bien que ceux qui me blâment de ce que je ne me suis pas emparé du pouvoir suprême en remettant le pied sur le territoire de la Belgique combattant pour son indépendance, commettent la même erreur à mon détriment, tout en m'accusant néanmoins, les uns d'avoir échoué dans la tentative d'imposer ma domination, les autres au contraire de ne pas même avoir voulu tâcher de l'imposer. Mais, hélas! encore une fois et toujours, je ne voulais ni conquérir une position, ni me faire une fortune, ni même jouer un rôle et laisser un nom après moi. Jamais, et alors moins que jamais, je n'ai conçu ne fût-ce que l'idée de dominer n'importe à quel degré de l'échelle hiérarchique. Je sais fort bien que si, en septembre 1830, j'en avais eu le moindre désir, ce m'eût été facile; mais pour cela il m'aurait fallu les passions qui font rechercher la domination et qui y mènent. Mais quand on n'a, comme moi, d'autre but que de marcher droit, en traversant, si cela est indispensable, la pénible voie du despotisme, et aussi longtemps qu'il y a quelque possibilité, la route plane et large de la liberté, il est bien rare qu'on se trouve chargé du poids de disposer d'un peuple. Il est vrai qu'alors les intrigants de toutes les catégories disposent de vous. Mais que peuvent-ils faire? Vous mettre de côté? C'est vous débarrasser

d'eux : le bénéfice est clair et net... Non, mes pauvres concitoyens, je n'ai jamais visé à être plus que le moindre d'entre vous ; cela s'explique suffisamment, et je pense même complétement, pourquoi, dépourvu de l'élan si actif de l'ambition personnelle, de l'amour de la gloire et du stimulant de la vanité, et soutenu uniquement par le sentiment impérieux il est vrai, mais calme et froid, du devoir, j'ai laissé passer toutes les occasions de m'élever, de me placer même et n'ai nullement regretté la catastrophe qui m'a fait si brusquement rentrer dans mon humble position première. Mais passons à ma vie d'intérieur.

. . . . . .

Ce souvenir (1) attriste depuis lors chacune des jouissances que je ressens moi-même ou dont je ne suis que le témoin. Pourquoi Juste est-il né? N'était-ce que pour naître et puis mourir? Lui aussi, développé au contact des hommes, n'aurait-il pas eu droit à effleurer du moins la coupe du bonheur? Pourquoi cette destinée sans résultat et de simple passage, quand il devait y avoir pour lui comme pour les autres les conséquences d'une vie antérieure à subir et le sort d'une vie future à déterminer? Parcelle de matière organisée, je sais que, comme telle, mon enfant avait à se soumettre aux lois immuables qui règlent la matière et la vie. Mais en lui l'étincelle encore latente de l'intelligence ne renfermait-elle ce feu sacré que pour qu'il y fût étouffé sous les vapeurs méphitiques de la décomposition, sans avoir jamais été ravivé par un éclair du verbe sous le choc d'une autre intelligence! Ma raison a beau résoudre ces difficultés, les réflexions qu'elles font naître en moi, chaque fois qu'elles se représentent sous une nouvelle forme, me serrent le cœur. Rien ne me console alors, si ce n'est l'idée que bientôt j'arriverai au terme où, pour m'être agité pendant plusieurs années sur cette terre, je ne serai pas moins, comme homme, l'égal du pauvre enfant qui n'a fait que s'y tordre pendant les convulsions de quelques jours.

Ces réflexions sont, pour ainsi s'exprimer, organiques

(1) La mort de mon troisième enfant.

lorsqu'on éprouve une perte aussi sensible que celle que je venais de faire. La chair souffre ; la chair exhale ses plaintes en son langage à elle, langage charnel exclusivement. Depuis, j'ai compris que l'âme du pauvre Juste, à travers l'expiation de ses actes passés, ne pouvait qu'avoir été disposée, pendant les courts instants qu'il avait vécu sous nos yeux, à des conditions d'existence désormais meilleures et plus heureuses. C'était là la seule consolation dont je fus susceptible ; et elle était rationnelle, réelle. Je l'acceptai avec gratitude. Elle me suffisait ; tout le reste ne m'importait guère.

. . . . . .

CHAPITRE XVII

La phrénologie. — Ce que je lui dois. — Mes voyages en Belgique.

Outre mes études historiques et philosophiques ordinaires que je poursuivais à Paris avec toute l'ardeur dont j'étais capable, je profitai volontiers de la connaissance qu'un de mes amis m'avait fait faire du docteur Spürzheim pour m'initier à la science hypothétique de Gall. Je fréquentai avec assiduité les cours du savant anatomiste allemand, et en peu de mois je me familiarisai avec les idées nouvelles qui, au premier abord, avaient été si étranges à mes yeux, parce qu'elles paraissaient être en opposition presque directe avec mes anciens principes de métaphysique et de morale.

Je sentis bientôt que la philosophie phrénologique m'aiderait à pénétrer un peu dans la connaissance de l'organisme humain, si nécessaire à quiconque veut que son savoir profite à l'homme individuel au moyen de l'éducation de l'enfance, et à l'homme en société au moyen de la législation.

Sans avoir jamais embrassé les dangereuses et tristes conséquences de la doctrine de Gall et Spürzheim qu'en tirèrent quelques-uns de leurs adeptes, en généralisant cette prétendue science au point de réduire l'intelligence à être un simple mécanisme, la volonté une résultante, l'âme une combinaison nécessairement matérielle, je dois à la phrénologie d'avoir rendu mes idées, sinon plus nettes et plus claires, du moins plus positives et plus pratiques. Je lui dois surtout de m'avoir convaincu de la dépendance indirecte et relative de l'homme spirituel et moral qui, quels d'ailleurs que soient son essence, son principe et sa destinée, n'est quelque chose dans la vie terrestre que par l'intermédiaire de l'homme physique et maté-

riel. Au reste, n'est-ce pas de la vie terrestre que nous, êtres pensants et vivants sur cette terre, devons avant tout nous occuper, puisqu'elle est la condition inévitable pour nous de toute existence sentie, de toute connaissance de nous-mêmes? Et puis la moralité et l'intelligence, les passions et le raisonnement n'ont-ils pas pour instruments des organes palpables et visibles et analysables, tout aussi bien que les fonctions les plus vulgaires et les plus basses?

De cette conviction en est née une autre : c'est que les organes se transmettant par voie héréditaire avec la vie, comme la constitution, les maladies, les habitudes du corps, les traits, il est de la plus haute importance de travailler à perfectionner l'homme organique aussi bien que l'homme moral ; que le premier devoir de l'homme qui veut avoir des enfants susceptibles d'être aussi bons et aussi heureux que le comporte l'imperfection actuelle de notre organisation sociale, est, après avoir veillé sur l'équilibre de sa propre santé, de se choisir une femme qui ait reçu en partage de ses parents un corps bien constitué pouvant desservir un esprit capable de développement, et doué de l'activité requise pour en faire facilement jouer les ressorts; qu'un bon organisme est une condition indispensable pour le succès d'une bonne éducation ; que l'éducation modifie, avec les facultés intellectuelles et sociales, les organes qui sont les instruments obligés de leurs manifestations et de leur application à la vie réelle ; que l'hérédité sert par conséquent de véhicule et de moyen de propagation au perfectionnement moral, tout comme à l'amélioration physique, et que l'éducation, c'est-à-dire la vie entière avec tous ses enseignements et sa pratique de tous les instants, avec les habitudes surtout qu'elle fait contracter et qu'elle enracine presque indestructiblement, prépare le progrès tant matériel qu'intellectuel à transmettre aux générations futures, par les voies que la suprême justice a déterminées de toute éternité, et qu'il n'est pas plus en notre pouvoir, qu'il ne saurait être dans l'ordre rationnel, de violer; que finalement la rénovation de la société et le bonheur du genre humain dépendent uniquement de la connaissance de la vérité, de l'application de la raison par chaque individu dont tous les droits

seront assurés aussitôt que tous leurs devoirs seront remplis.

J'ai puisé dans l'étude phrénologique du cerveau un inépuisable fonds d'indulgence pour les faiblesses et les erreurs, les fautes, les crimes mêmes de mes semblables ; je les regarde comme des conséquences, je ne dirai pas invincibles, — car tant qu'il y a intelligence, il y a nécessairement liberté et partant responsabilité morale envers la justice absolue, comme il y a responsabilité sociale devant la justice relative à l'époque, — mais du moins comme des effets, auxquels il est presque impossible de se soustraire, des fautes précédentes, commises soit par ceux-là mêmes qui se trouvent ainsi entraînés dans une voie de folies coupables et de cuisants regrets, soit par leurs parents, soit par la société au milieu de laquelle ils sont appelés à vivre et qui agit si puissamment sur eux. Qu'attendre d'hommes nés pour la plupart de parents corrompus organiquement, conçus dans un mouvement de brutalité, n'ayant eu sous les yeux que les enseignements des passions les plus grossières, sans cesse portés à l'exercice des penchants égoïstiques etne voyant au tour d'eux quelques moments fugitifs de plaisir qu'au prix de la violence ou de la ruse, de la cruauté ou de la perfidie? Le genre humain serait cent fois pire qu'il n'est que je ne m'en étonnerais guère. La nécessité seule de fautes encore à expier peut faire ressortir une espèce d'ordre social de cette lutte de passions désorganisatrices, et laisser du moins se préparer dans le silence les éléments d'un ordre plus stable et meilleur, pour quand la confusion sera au comble et que le malheur des hommes paraîtra sans remède.

Et je tâche de coopérer à cette mission imposée par la justice éternelle à l'homme dont la raison pénètre les voies providentielles, non seulement en travaillant à mon propre perfectionnement, mais encore en contribuant autant qu'il est en moi à celui de mes semblables dans le temps présent et futur.

Pendant l'été de l'année 1832, j'allai en Belgique reconduire ma mère qui ne pouvait pas s'habituer à la vie de Paris et qui surtout craignait d'y mourir. Depuis lors, je ne manquai plus une seule année, celle de l'impression de mon *Histoire du Christianisme* exceptée, de faire une excursion dans ma patrie pour y surveiller mes intérêts.

CHAPITRE XVIII

..... — Devoirs des pères à l'égard de leurs enfants.

* *

Je dois consigner ici une remarque que j'avais faite depuis longtemps et que je conseille à tous les parents de méditer et de ne jamais perdre de vue : c'est celle relative à la nécessité de faire régner l'accord le plus entier, le plus parfait, dans toute famille au sein de laquelle on veut que les enfants possèdent une éducation utile, une bonne éducation. Dans mon ménage, il a toujours été de règle, et je puis le dire, cette règle n'a jamais été enfreinte, que lorsque l'un de nous exprimait une opinion, manifestait une volonté, soit devant des étrangers, soit devant les enfants seulement, l'autre témoignait de son assentiment et même de son respect par le silence. En cas de dissentiment, ce qui était fort rare et n'arrivait jamais que sur des points très secondaires, nous attendions pour poser la question, pour la débattre et la résoudre, que nous fussions dans le tête à tête. Jamais personne n'était mêlé à ces discussions à huis-clos. Nous y gagnâmes ceci : que les enfants ne nous ayant jamais connu qu'un seul et même principe de conduite, crurent d'abord qu'il n'y en avait réellement qu'un de possible, et l'embrassèrent avec conviction ; et ensuite, lorsqu'ils eurent vu que dans le monde il en était autrement, ils donnèrent tort au monde où la plupart du temps les choses marchaient tout de travers, et demeurèrent fidèles au principe qui, généralement, faisait tout marcher droit chez eux. J'attribue en grande partie à cette méthode, à laquelle ma femme se sou-

mit scrupuleusement, le succès de l'éducation de nos enfants. Je reviens aux détails.

. . . . . .

Avant de passer à une autre matière, je dirai ici sur l'éducation tout ce que je pense. De même que les soins à prendre de ses enfants sont le premier devoir, et un devoir personnel, pour une mère, de même un père est obligé selon moi à leur donner personnellement l'éducation et, pour autant que ses moyens et son temps le permettent, l'instruction : car l'une et l'autre, en développant leurs facultés, serviront à les rendre meilleurs, c'est-à-dire plus utiles aux autres et plus heureux eux-mêmes. Il m'a toujours paru que, s'il avait été raisonnable que l'on se fît remplacer pour les charges de la paternité et de la maternité, il l'eût également été qu'on en cédât les bénéfices. Une espèce particulière d'hommes et de femmes aurait alors été destinée, non seulement à élever et former tous les enfants, population future de la terre, mais aussi à les engendrer, à les mettre au monde, à les aimer de cet amour que les pères et les mères peuvent seuls ressentir, et à être payés en retour de toute la tendresse que peut contenir le cœur des enfants. En outre, au prix même d'un peu de savoir, jamais je n'aurais consenti à ce que mes deux garçons allassent perdre dans un collège avec des jeunes gens déjà corrompus ou que la vie commune ne tarde guère à corrompre, ce que je voulais leur conserver de plus précieux, la pureté de leur âme et la force de leur corps, une imagination chaste et des mœurs. Enfin, l'éducation que je voulais que mes enfants reçussent, devant reposer tout entière sur *la vérité*, *rien que la vérité* et *toute la vérité*, il fallait de nécessité que je ne m'en fiasse qu'à moi seul ; car entre les mains de tout autre ils auraient plus ou moins participé aux préjugés que le monde ne permet jamais de répudier absolument.

Cela était surtout important pour ce qui concerne l'éducation religieuse. Tout en faisant ressortir avec soin l'immutabilité des lois physiques et morales qui coordonnent toutes choses sous les noms de *Force* et de *Justice*, j'étais bien décidé à ne donner à mes enfants sur quelque culte que ce fût, le culte chrétien, catholique et autres compris, que des idées simple-

ment historiques. En d'autres mains, ils auraient nécessairement été imbus des préjugés du jour, surtout en Belgique où ceux qui crient le plus haut *Mort aux prêtres !* ont bien soin d'enseigner eux-mêmes ou de faire enseigner le catéchisme à leurs enfants... Je fus donc dès le principe et demeurai décidé à être jusqu'au bout le seul précepteur des miens.

CHAPITRE XIX

Maladie de ma mère. — Elle meurt. — Je transporte ses restes à Lophem. — Agathon. — Réflexions. — Procès avec mon beau-frère.

. . . . . .

Le 16 juin je reçus à Bruges, où mes affaires m'avaient appelé, une lettre de ma mère qui me marquait qu'une légère incommodité l'empêchait de venir nous trouver à l'époque convenue; et qu'en conséquence elle nous priait de nous rendre à Bruxelles pour ne pas la priver du plaisir de nous voir aussi longtemps que je le lui avais promis. Je répondis par retour du courrier que, s'il était possible, j'éviterais volontiers d'aller cette année-là à Bruxelles, pour ne pas y rafraîchir de sitôt la mémoire des excès commis contre moi il n'y avait qu'un peu plus de deux ans; que j'attendrais à Bruges, aussi longtemps qu'il le faudrait, le moment où le médecin permettrait à ma mère de venir à Gand, et que de là où je serais pour la recevoir nous irions ensemble à Courtrai pour y rester tant que ma mère l'aurait pour agréable; que néanmoins, si elle persistait, malgré mes observations, dans le désir de nous voir à Bruxelles, mes répugnances céderaient devant mon premier devoir, celui de la satisfaire, et que sans même lui répondre j'arriverais auprès d'elle à l'instant. Ce ne fut point elle qui m'écrivit, mais bien une de ses voisines et amies, pour m'annoncer que, loin de se rétablir, ma mère s'était alitée pour tout de bon, et que l'incommodité dont elle m'avait donné connaissance avait dégénéré en une maladie qui pouvait devenir grave, au point qu'on avait cru à propos de lui administrer les sacrements suprêmes de l'Église. La lettre m'avait été remise à huit heures du matin; à neuf heures,

Sophie avait tout emballé et nous roulions sur la route de Bruxelles : le soir j'étais auprès du lit de ma mère.

Après y avoir passé une nuit et un jour, je pus me former une opinion arrêtée sur la maladie dont j'étais appelé à être le triste témoin : je compris que c'était la dernière. J'étais depuis longtemps préparé à ce grand et terrible acte de ma vie de famille. Quand cependant je me vis en présence de l'événement si imminent qui allait le consommer, il me fallut tout le courage du devoir que j'avais à remplir pour pouvoir cacher aux yeux de ma mère l'excès de la douleur qui m'accablait. Jusqu'à l'époque de mon mariage, ma mère était la seule personne que j'eusse aussi complètement aimée, et jamais je n'ai respecté, vénéré quelqu'un plus qu'elle ; elle avait sur moi un ascendant auquel, si j'avais pu en concevoir l'idée et le désir, il m'eût été difficile de me soustraire ; à l'âge de quarante-huit ans, ma soumission envers elle était encore celle d'un enfant, quoique, sans jamais user avec moi de son autorité de mère, elle m'eût toujours témoigné l'affection d'une amie et d'une sœur.

Avertie vingt-quatre heures après moi, à cause de son séjour à sa maison de campagne près de Bruges, ma sœur n'arriva à Bruxelles que le troisième ou quatrième jour. Nous nous partageâmes les soins qu'exigeait l'état de la malade, de manière cependant que bientôt chacun demeura chargé de ce à quoi il était le plus propre, c'est-à-dire que, du jour, je surveillai le service et je passai les nuits à côté du lit de ma mère, moitié à veiller, moitié à sommeiller quand il n'y avait point à administrer de remèdes ou que ma mère aussi prenait un peu de repos. Ma femme s'occupait de tout le reste. Elle avait un si grand sang-froid dans tout ce qu'elle faisait, et elle y mettait tant de promptitude et d'adresse, que la malade ne voulait avoir que Sophie autour d'elle. Dans les angoisses où je me trouvais, c'était une grande consolation pour moi que cette adoption tacite de ma femme par ma mère, au lit de la mort. Peu à peu, les symptômes du mal, qui était une inflammation des entrailles causée par la vieillesse, devinrent plus effrayants.

Enfin, le 28 juin, je me le rappellerai toute la vie, je vis

clairement que l'instant fatal était proche, et je m'y préparai, sinon avec courage, du moins avec résignation. Le soir, à peine ma sœur qui logeait à quelques maisons de ma mère s'était-elle retirée, que je crus nécessaire de la faire revenir. Elle me dit alors que notre mère désirait qu'un prêtre récitât sur elle les prières des agonisants : si la malade avait connu son état, je n'aurais pas hésité une minute à lui obéir, pour lui éviter le douloureux et dernier regret de ne pas accomplir tout ce qu'elle croyait ses devoirs. Mais elle ne s'en doutait pas le moins du monde : elle venait de prier le médecin de revenir la voir le lendemain de bonne heure; je ne voulus pas lui porter moi-même le coup de la mort, et le lui porter de la manière la plus cruelle, en revêtant cette mort de ce qui seul la rend poignante et horrible. Je permis qu'on appelât le prêtre, mais j'ordonnai qu'il attendît au rez de-chaussée que je le fisse avertir; et ma sœur alla lui tenir compagnie. Il était de neuf à dix heures du soir. Nous étions, ma femme et moi, près de la pauvre moribonde, Sophie debout à la soutenir, la soulever et la tourner de minute en minute, selon qu'elle le demandait, de vive voix d'abord, puis par signes, et à lui humecter les lèvres avec un peu d'eau sucrée, moi à genoux, tenant une de ses mains dans les miennes et épiant le dernier battement de son pouls. Elle expira doucement à onze heures et demie, entre nos bras, sans lutte, sans convulsions, sans proférer une parole, sans pousser un soupir. Ce fut alors que je fis monter le prêtre qui récita ses formules et s'en alla.

Je ne me rendais pas encore bien compte de ce qui venait de se passer sous mes yeux, du malheureux événement dont l'influence funeste s'étendrait sur le reste de mes jours. J'étais accablé et comme stupide. Dans cet état ma femme me força de descendre, et pendant une demi-heure que je restai avec ma sœur auprès de la dame de la maison, la bonne veuve du maître de pension chez lequel à Bruxelles j'avais passé toute ma jeunesse et fait toute mon éducation, Sophie rendit au corps inanimé de ma mère les derniers devoirs en l'ensevelissant elle-même, de manière que, quand je remontai, je la vis enveloppée dans un linceul blanc et étendue sur son lit comme

une personne endormie. Ma sœur passa la nuit dans la chambre à côté, celle que ma femme avait occupée jusqu'alors; j'allai avec celle-ci prendre un peu de repos à l'étage supérieur habité par la propriétaire.

Ma sœur avait fait part à son mari de la perte que nous venions d'essuyer. Il arriva le second jour. Déjà j'avais fait connaître à ma sœur ce que sa mère lui avait légué verbalement; ce fut ma femme qui se chargea de le recueillir pour elle. De mon côté, je pris sur moi le soin des préparatifs nécessaires pour le transport des restes de ma mère, qui avait demandé à être enterrée à la campagne dans le caveau construit par ordre de son mari et à ses côtés. Avant de la laisser enfermer dans la bière, je fis prendre par un mouleur en plâtre l'effigie de sa tête entière, la face et le crâne, opération dans laquelle Sophie et moi, accoutumés à voir mouler M. Spürzheim, fûmes obligés de le diriger et même de l'aider manuellement, son habileté ne s'étendant qu'au moulage ordinaire des *masques*. J'obtins de cette manière un buste aussi beau de forme que surprenant de ressemblance et de vérité.

Je n'avais pas posé le pied dans les rues de Bruxelles. Je fus charmé de quitter cette ville où un souvenir pénible venait si fraîchement de se joindre pour moi à tant de fâcheux souvenirs qui m'en rendaient le séjour odieux. Notre triste convoi arriva à sa destination le lendemain du départ, dans l'après-dînée. En un instant se retraça à ma mémoire le voyage que j'avais fait, près de dix ans auparavant, de Bruxelles au même village de Lophem, pour accompagner le corps de mon père. Une différence me frappa et me blessa profondément : ce fut que mon père arrivant chez lui et n'étant confié qu'à moi, je l'avais fait entrer dans la maison et déposer honorablement dans la plus belle pièce, couvert d'un drap mortuaire et entouré de cierges. Ma mère n'était plus chez elle, comme me le fit observer mon beau-frère, lorsque je sollicitai pour elle la même faveur; et il la fit poser en plein air et à terre. C'est là où le curé et ses assistants vinrent la prendre pour la porter à l'église. Ma mère était d'autant plus aimée dans le village que mon beau-frère

l'était peu et que mon père y avait été adoré. Son convoi fut honoré des larmes sincères de tous les paysans qui le suivirent.

Mon Agathon, à qui je n'avais rien voulu épargner de ce spectacle de mort, avait reçu la bénédiction de sa grand'-mère peu d'heures avant qu'elle expirât, l'avait embrassée morte le lendemain matin, l'avait vu mettre au cercueil, et assistait maintenant aux lugubres cérémonies de son inhumation. Le pauvre enfant suffoquait dans l'église; il éclata en sanglots au bord de la fosse. Pour moi, rien ne pouvait m'arracher à la douloureuse torpeur où m'avait plongé la succession non interrompue des sensations accablantes que j'éprouvais depuis quelques jours.

Ce ne fut qu'un peu de temps après que je sentis toute l'étendue de la perte que j'avais faite par la mort de ma mère. J'étais si habitué à rapporter à elle tout ce qui m'arrivait que, depuis lors, chacun des événements heureux de ma vie me rappelait douloureusement que je ne pouvais plus lui en faire partager la joie. Cette réflexion devint d'autant plus poignante en moi, que ma mère seule manquait à mon bonheur, et que comme elle avait toujours désiré ce bonheur par-dessus toute chose, je regrettais amèrement qu'elle n'en fût pas témoin. En mourant, ma mère avait encore rompu un des anneaux qui m'attachaient à la vie. Je me regardai, de cette époque, comme oublié sur la terre, d'où la mort de mes parents avait fait disparaître pour moi la génération qui m'y avait précédé, et celle de mon plus jeune enfant, la génération qui, selon l'ordre des choses, aurait dû m'y suivre.

Je fus forcé de retourner à Paris sans avoir rien terminé des affaires de la succession. Mon beau-frère ne voulait ni accepter le testament par lequel ma mère avait réglé le partage égal de ce qu'elle laissait, parce qu'à son avis ce partage n'était pas égal, ni le répudier à cause des avantages qui y étaient stipulés en sa faveur, ni me proposer une transaction raisonnable sur les prétentions qu'il élevait contre moi, de peur de n'avoir pas assez demandé si je venais à consentir, ou de rendre sa position envers moi plus difficile si je rejetais

ses propositions. Le procès qui s'ensuivit dura plusieurs années. Il eut des incidents tellement honteux que je me ferais scrupule de les rappeler ici.

Je me bornerai à une anecdote plutôt risible qu'offensante par la fausseté palpable de l'accusation qu'elle faisait peser sur moi. Mon beau-frère me fit signifier par voie d'avoué et d'huissier que j'avais à me laver d'avoir, pendant les quinze jours que j'avais passés seul auprès de ma mère mourante et morte, supprimé des pièces comptables et soustrait des fonds. Et cependant il avait, à cette époque même, entre les mains une promesse écrite par moi spontanément et remise à sa femme, de payer à celle-ci une pension viagère, calculée par mon ami M. Quetelet sur les tables de mortalité, au capital de 15,000 francs, plus 3,000 francs à ses enfants, compensation d'un avantage que j'évaluais à 18,000 francs, et que, *me paraissait-il*, ma mère venait de me faire par son testament daté de la veille de mon départ pour l'exil, testament qui avait été révoqué, au su de mon beau-frère, le lendemain des journées de septembre.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'enfin les frais qu'occasionnait ce procès à mon beau-frère l'eurent rendu plus traitable, nous transigeâmes, après toutefois que j'eus légalement juré que je n'étais ni un fripon ni un voleur !

CHAPITRE XX

M. de Lamennais. — Les rédacteurs de l'*Avenir* et le pape. — Union catholique. — Projet d'une association à la fois réformée et réformatrice. — Naissance de Justa.

Rentré dans mes foyers à Paris, je continuai à m'occuper presque exclusivement de mes enfants. Les moments de loisir que me laissaient ces soins et mes travaux littéraires, je les consacrais à quelques amis de choix, au nombre desquels je citerai avant tout M. de Lamennais avec qui je fus même à la veille de fonder une grande association, à la fois réformée au sein de la corruption sociale et réformatrice de la société corrompue, association qui devait ainsi être tout ensemble le type et l'élément de la société nouvelle.

J'ai dit dans mes *Souvenirs politiques*, qu'arrivé à Paris, lors de ma seconde expatriation, de mon exil cette fois volontaire, mais volontaire forcément si je puis m'exprimer ainsi, je ne cessai point de prendre part, pour autant qu'il était en moi, aux événements de la Belgique, en publiant de fréquents articles sur ce qui s'y passait de quelque importance, tant dans l'*Avenir* que dans la *Tribune* d'abord, et plus tard dans le *Réformateur* de M. Raspail. Ma collaboration à l'*Avenir* fut l'origine de ma liaison avec M. de Lamennais, l'inspirateur et l'âme de ce journal. Dès 1831 (15 novembre) le comité de rédaction annonça au public que, pour obéir au pape, l'*Avenir* allait être suspendu. Il publia dans son dernier numéro un *acte d'union* que signèrent MM. de Lamennais, alors abbé et royaliste, mais libéral dans le bon sens du mot, aujourd'hui philosophe sceptique, républicain, montagnard et même un peu socialiste; Gerbet, royaliste aussi et prêtre, et également

partisan à cette époque de la liberté d'intelligence et de conscience la plus absolue, depuis répudiant toutes les libertés de peur que Rome ne le foudroyât avec elles, maintenant (1852) rallié au sanglant coup d'État et à la rétrograde dictature du bonapartisme; Lacordaire, mi-abbé, mi-avocat, remuant et tracassier il y a vingt ans comme à présent que, sous le froc du dominicain, il fait du socialisme chrétien; le comte de Montalembert, que nous avons vu, calculateur froid et rusé sous les traits naïfs d'un enfant enthousiaste, passer de Charles X à Louis-Philippe, de M. de Lamennais au pape, des jésuites à M. Thiers, de l'opposition républicaine au despotisme présidentiel, etc., etc. Le préambule de cet acte est, comme tous les écrits de M. de Lamennais, élégamment conçu : il constate surtout le besoin qu'ont, pour être libres, la religion des libertés politiques, l'État des libertés religieuses. Les catholiques, y est-il dit, posent les bases de cette *union* par devoir; ils tendent la main à tout honnête homme, sans distinction de croyance et de culte, pourvu que, comprenant qu'il est de son intérêt d'y adhérer, il leur donne sa parole en recevant la leur.

L'acte d'union suit le préambule : c'est une déclaration de principes. Je le transcris ici avec les additions que je crus dès lors y être indispensables, afin de montrer qu'à de légères variations près dans la forme et les détails, je n'ai jamais voulu qu'une chose et toujours la même chose, savoir : la vérité par la liberté et pour la liberté.

« ACTE D'UNION

« Nous reconnaissons les principes suivants comme formant la base de tout gouvernement constitutionnel qui n'est point fictif.

« § I. — La partie spirituelle de la société doit être affranchie complétement de l'intervention du pouvoir politique. En conséquence : 1° La liberté de conscience et de culte doit être entière, de telle sorte que le pouvoir ne s'immisce, en aucune manière et sous aucun prétexte, dans l'enseignement, la discipline et les cérémonies d'un culte. » J'ajoutai : « non plus

« que dans la nomination de ses ministres. Le salaire de « ceux-ci par le gouvernement, fournissant au pouvoir un « prétexte pour prétendre disposer d'eux dans l'intérêt de « l'arbitraire, il n'y aura point de culte salarié par l'État. »

« 2° La liberté de la presse ne peut être entravée par aucune mesure préventive, sous quelque forme que cette mesure se produise. » J'ajoutai : « soit administrative, soit de police, soit « fiscale. L'impôt trop élevé du timbre sur les journaux, les « cautionnements, les brevets d'imprimeur, sont au nombre « de ces mesures préventives.

« La parole, au théâtre comme aux églises, doit jouir de la « même liberté et en jouir de la même manière que la « presse. »

« 3° La liberté d'éducation doit être aussi complète que la liberté des cultes dont elle fait essentiellement partie, et que la liberté de la presse puisqu'elle n'est comme celle-ci qu'une forme de la liberté même de l'intelligence et de la manifestation des opinions.

« 4° La liberté d'associations intellectuelles, morales, industrielles, repose sur les mêmes principes, et doit être sacrée aux mêmes titres.

« Relativement à chacune de ces libertés, le droit et le devoir du pouvoir constitutionnel consistent uniquement à réprimer les crimes et délits qui attenteraient matériellement, soit à la jouissance, entière et égale pour tous, de ces mêmes libertés, soit à quelque autre droit civil ou politique des citoyens. » J'ajoutai : « et il ne peut les réprimer que d'après le « Code pénal commun, non d'après des lois spéciales dirigées « contre les libertés susdites. »

« § II. — Par cela même la partie spirituelle de la société doit être affranchie complètement, l'action du pouvoir constitutionnel ne peut s'exercer que dans l'ordre des intérêts matériels, et dans cet ordre nous admettons qu'il faut tendre à un état de choses dans lequel toutes les affaires locales seront librement administrées en commun par ceux qui y sont intéressés, sous la protection du pouvoir destiné dès lors uniquement, quelle qu'en soit la forme, à maintenir l'unité politique, l'harmonie entre les diverses administrations particulières, à

pourvoir aux intérêts généraux et à la défense extérieure de l'État.

« § III. Et comme la société dont la justice est la base, ne peut faire des progrès réels (j'ajoutai : « et se promettre la « stabilité de ces progrès », que par un plus grand développement, une application plus étendue de la loi de justice et de charité, nous admettons que l'on doit aussi tendre incessamment *à élever l'intelligence et à améliorer la condition matérielle des classes inférieures*, (au lieu des mots soulignés, je mis) : « et même avant tout à améliorer la condition maté- « rielle des classes inférieures, afin de se préparer la possibilité « d'élever leur intelligence », pour les faire participer de plus en plus aux avantages sociaux.

« Nous nous engageons à concourir de tout notre pouvoir à la défense de ces principes constitutionnels, et au maintien des libertés ci-dessus énoncées, à user de nos droits civils et politiques dans ce but, nous promettant réciproquement à cet égard aide et secours par tous les moyens légaux, et adhérons avec une résolution ferme au présent *acte d'union*. En foi de quoi, etc. »

Lequel des signataires de cette pièce remarquable est demeuré fidèle aux principes qu'elle consacre si formellement? Pas un seul d'entre eux ne consentirait aujourd'hui à la signer. Je ne faisais pas, moi, partie du comité de rédaction de *l'Avenir* ; mon nom ne se trouve donc pas au bas de l'acte. Mais je l'aurais signé alors, et je le signerais encore, avec cette seule différence, qu'en 1831 j'y voyais le but à atteindre, et qu'en 1852 j'y reconnais la nécessité à subir. Dans l'état actuel de doute social et d'incertitude individuelle sur toutes les questions morales, les libertés quelles qu'elles soient, la liberté en un mot, liberté entière, comme la voulaient ces messieurs, en tout et pour tous, s'impose forcément à la société. M. de Lamennais et ses amis en attendaient l'ordre; je sais fort bien que, l'incertitude des intelligences et le scepticisme social étant posés, la liberté mise en jeu ne peut faire naître que l'anarchie, et l'anarchie en progrès de plus en plus accéléré. Acceptons de bonne grâce ce mal que tous nos efforts ne conjureraient pas. Le bien en surgira pour l'humanité, un

peu plus tôt, un peu plus tard, lorsque la vérité socialement acquise et la conviction de tous les esprits auront soumis la liberté à la règle immuable de la raison.

Quoi qu'il en soit, l'acte d'union n'eut point de suite et l'*Avenir* ne reparut plus.

Je reviens maintenant au projet d'association dont j'ai parlé en commençant ce chapitre.

Ce fut M. de Lamennais qui rédigea le manifeste, auquel je ne fis changer que peu de mots du consentement des deux abbés, de Lamennais et Gerbet. Par exemple, il y avait l'assertion, selon moi gratuite, que le christianisme est la base de toute civilisation possible : je demandai qu'on mît que le christianisme était jusqu'à présent l'expression la plus pure des civilisations établies. Je formulai pour ma part le règlement organique que ces messieurs approuvèrent. L'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* n'était pas encore brouillé avec le pape, et quoique auteur de l'*Esprit de l'Église* et de la *Vie de Ricci*, je n'inspirais aux catholiques aucune défiance sur ma sincérité à vouloir la liberté pour eux comme pour tout le monde. Cependant nous ne pûmes jamais trouver un troisième membre. Les hommes les plus avancés de l'opposition française, les républicains les plus ardents reculèrent devant les dangers d'une œuvre dont les missionnaires, comme les apôtres du christianisme naissant, ne pouvaient compter pour réussir que sur les persécutions qu'ils allaient s'attirer. Celles-ci seules, en provoquant l'attention, pouvaient faire des prosélytes à leur doctrine, comme le dévouement le plus gratuit et le plus absolu des uns pour les autres pouvait les lui conserver (1). Une pareille association, sans appeler les malheurs d'une révolution sur les peuples, leur en assurait *à la longue* tous les avantages : elle n'attirait la foudre du pouvoir conservateur des abus sociaux que sur elle-même et

(1) Je ne sentais pas alors ce que ne sentent pas davantage nos réformateurs politiques et socialistes aujourd'hui, savoir que l'association projetée manquait de base, puisque le devoir imposé y manquait d'une sanction inévitable, clairement et incontestablement démontrée. Mon dévouement *gratuit* n'était point une obligation *réelle* ; c'était une duperie pour les sots, un moyen d'exploitation pour les habiles (1848).

sur ses membres qui, tant qu'ils n'auraient pas régénéré le monde, se seraient en quelque sorte offerts eux-mêmes en holocauste perpétuel pour l'amélioration et le bonheur du genre humain.

Avant la fin de l'année 1833, ma femme était enceinte pour la quatrième fois. Un mois avant ses couches, je partis avec elle et mes deux garçons pour la Belgique. Sophie m'avait manifesté le désir de s'éloigner de tout ce qui aurait pu lui rappeler la malheureuse naissance, la longue agonie et la mort de Juste. Le 1er août, ma femme mit au monde à Bruges une fille qui, le lendemain, reçut le nom de Justa. J'étais au comble de mes vœux. A peine ma femme fut-elle relevée que je retournai à Paris, où me rappelaient mes travaux ; je ramenai Éleuthère avec moi et laissai Agathon auprès de sa mère.

. . . . . .

CHAPITRE XXI

Mon entrevue avec M. Gendebien. — Instruction élémentaire de mes deux garçons. — .....

Pendant l'été de 1835, je fis comme de coutume une course en Belgique, mais seul à cause du besoin que Justa avait encore des soins journaliers de sa mère. Sophie et les enfants allèrent à la campagne près de Montmorency, et je devais les y rejoindre à mon retour.

. . . . . .

Lors de mon passage par Bruxelles, un ancien ami et codétenu de 1829, M. l'avocat Jottrand, me demanda si je refuserais de dîner avec mon collègue et principal opposant de la même époque, M. Gendebien. « En aucune façon, fut ma réponse; j'ai eu beaucoup à me louer de M. Gendebien, mon défenseur. Jamais je n'oublierai son savant et noble plaidoyer lors de mon second procès politique. Ce qui a suivi appartient à la Révolution de 1830 et ne m'est pas purement personnel : si ce l'était, j'en bannirais bien volontiers le souvenir ; mais la mémoire de cet irrévocable passé est de l'histoire. La postérité prononcera. » Je revis M. Gendebien, sinon avec plaisir (je suis trop sincère pour m'en vanter), du moins sans répugnance. Nous causâmes amicalement; et je ne sais même si je ne lui répétai pas ce que j'avais depuis plus d'un an écrit à ceux de mes amis qui m'avaient parlé des chances qu'avait M. Gendebien d'être placé à la tête du parti national en cas d'un nouveau mouvement populaire : savoir que, si, de mon vivant, une république succédait dans la Belgique indépendante et non morcelée, à la royauté pouvant rogner et asservir cette même Belgique à merci et miséricorde, je

retournerais à Bruxelles et m'offrirais pour servir la patrie et la liberté sous n'importe quel chef temporaire et responsable, et de préférence à tout autre, sous mon ancien collègue.

Rentré chez moi, en France, je m'occupai activement à terminer mon *Histoire du Christianisme*, dont la rédaction avançait à grands pas. Je ne négligeai pas non plus l'instruction à donner à mes enfants, et qui petit à petit s'étendait à un plus grand nombre de matières.

. . . . . .

Généralement nous manquons de sagacité en supposant chez les enfants une intelligence formée, des idées prononcées, un caractère arrêté qu'ils ne peuvent pas avoir. Nous les jugeons comme s'ils étaient déjà des hommes, tandis qu'ils n'ont encore que la possibilité de le devenir. Nous leur prêtons presque toujours le raisonnement que nous ferions nous-mêmes en pareille circonstance, et nous nous trompons ainsi le plus souvent sur leur compte et à leur détriment, soit en les louant des bonnes intentions qu'ils n'ont pas eues, soit en les punissant du mal qu'ils n'ont pas songé à faire. J'ai plus d'une fois commis cette faute, et je me fais un devoir de le confesser ici parce qu'elle est grave et fort commune.

. . . . . .

CHAPITRE XXII

La librairie parisienne. — Je fais imprimer mon *Histoire du Christianisme*. — Faillite de l'éditeur. — Complication de friponneries

Au commencement de 1836, mon grand travail historique se trouvant terminé, je cherchai à le faire paraître. La librairie parisienne se trouvait à cette époque dans une très fâcheuse position à cause de l'idée fixe des vendeurs de livres qui tous voulaient faire une fortune rapide sans se donner la moindre peine. Aussi le commerce des productions de l'esprit était-il devenu une espèce de coupe-gorge où quelques auteurs volaient les éditeurs et tous les éditeurs les auteurs; où à leur tour les marchands d'annonces volaient les éditeurs et trompaient le public, qui se faisait soutirer au centuple par les libraires ce que les charlatans de publicité avaient soutiré à ceux-ci. Il en était arrivé que le public avait perdu toute confiance, et qu'ennuyé de lire ce qui n'en valait aucunement la peine, quoique cela lui eût été vanté comme des chefs-d'œuvre, il se refusait dorénavant à rien lire du tout.

Cela réduisit la librairie parisienne, soit à se faire payer en partie les frais d'impression et de publication par les auteurs, pour ne jamais leur rendre compte de ces avances et s'emparer de tout le bénéfice, soit à leur promettre beaucoup et à manquer à tous les engagements. Plus la vente s'était réduite, plus les prix avaient été portés haut : on payait par là les frais de publication et de publicité ; puis le reste de l'édition se plaçait au rabais et servait à de honteuses transactions entre les brocanteurs de la capitale. De correspondances dans les départements, il n'en était pas question, et d'envois à l'étranger, on n'y songeait même pas. Tout cela aurait

demandé des soins, de l'ordre, de la franchise et de la probité dans les relations, et n'aurait après tout mené qu'à un bénéfice raisonnable et à l'espoir d'une aisance modeste pour récompense d'une vie entière d'honnêteté et de labeur. Il était bien plus simple et surtout plus court de mentir à tout le monde, de voler de toutes mains, de faire faillites sur faillites et puis de se retirer avec la réputation d'homme habile et un bon butin. Dès lors Paris ne fournit plus que Paris. La Belgique réimprima pour l'étranger tous les livres français que la vogue lui indiquait comme semblant en valoir la peine; elle vendait six, huit et jusqu'à dix mille exemplaires à 2 ou 3 francs le volume du même ouvrage dont les Parisiens plaçaient deux cents exemplaires à fr. 7-50, les huit cents autres étant naturellement destinés à passer sur les quais ou chez l'épicier.

Ce fut dans ces circonstances que je cherchai un éditeur. Plusieurs s'offrirent à moi, mais leurs conditions étaient plus ou moins onéreuses et l'envie de me tromper plus ou moins visible. Le mieux que j'eusse pu faire eût été d'attendre le changement que devait nécessairement amener tôt ou tard une crise quelconque : mais cela pouvait être long, et je croyais mon ouvrage utile ; et je me sentais vieillir; et mes enfants étaient encore trop jeunes pour qu'ils pussent prendre envers moi l'engagement de faire imprimer d'après mes instructions après ma mort ; et je ne me fusse jamais pardonné d'avoir laissé le fruit de vingt ans de recherches et de travaux d'esprit sans le mettre hors de tout danger de se perdre ou de s'altérer. Comme ces réflexions me rendaient de jour en jour plus facile à céder aux propositions qui m'étaient faites, je me décidai finalement à accepter les offres d'un simple ouvrier imprimeur qui se chargea de faire toutes les avances.

Bref, dans l'intention toujours de favoriser un homme du peuple que je supposais aussi honnête qu'il paraissait actif et intelligent, je me trouvai, après une année à peu près que dura l'impression de l'*Histoire du christianisme*, engagé dans l'opération pour une forte somme, qui n'avait servi qu'à payer d'anciennes dettes de mon éditeur et à couvrir ses nouvelles extravagances en matière de spéculation, pour ne pas dire pis. Il me restait plus d'un volume à publier lorsque

la faillite se déclara. Outre ce qui m'était dû, il me fallut encore payer ce qui manquait à faire pour que l'ouvrage eût une valeur vénale réelle. Et en dernière analyse, je fus admis avec des fripons de lettres, des imprimeurs, des marchands de papier, des courtiers d'annonces et un tas de filous de toute espèce, à prendre en paiement des exemplaires de mon propre ouvrage, à 34 francs l'exemplaire, que mes co-créanciers vendaient eux, sans trop y perdre, 8 et 10 francs.

A cette occasion, je me trouvai en rapport avec le rebut de la société, avec gens qui n'étudient votre caractère que pour exploiter votre bonté et abuser de votre confiance, qui jamais ne professent ouvertement que la probité strictement requise pour ne pas avoir affaire à la justice, et sont toujours et en toute conscience aussi voleurs qu'ils peuvent l'être en cachette, gens qui appellent l'honnêteté sottise et l'escroquerie adresse ; et parmi ces gens-là se trouvaient des hommes politiques que j'ai vus depuis triompher avec leur parti, et se faire accorder toute la confiance, les uns du pouvoir, les autres du peuple. En vérité, si je ne connais point l'homme pratique, tel que notre société l'a fait, c'est que je manque des facultés indispensables pour acquérir cette triste mais utile connaissance; car je l'ai vu dans les trois circonstances où il se montre le plus à nu, sous le rapport du sordide égoïsme : dans un partage de succession, dans une révolution politique et dans une assemblée de créanciers. Au reste, mon livre fut publié, et quoiqu'il soit tombé aussi bas que possible sous le rapport de la valeur commerciale, j'ose encore espérer que finalement il se relèvera comme produit de l'intelligence, et qu'il opérera quelque bien, surtout dans le nord de l'Europe. Là les populations moins sceptiques mettent aussi plus d'importance à s'instruire des phases que les religions révélées ont parcourues pour se dénaturer au point d'être, comme elles sont réellement aujourd'hui, plutôt une cause d'égarement de plus et de chute pour l'homme corrompu, qu'un moyen de le purifier et de l'élever au-dessus des passions basses et des petits intérêts de ce monde.

Je ne dissimulerai point que les pertes que je venais de

faire ne me fussent fort sensibles : il me fallait beaucoup de raison pour imposer silence au remords que j'avais éprouvé au premier abord, celui d'avoir frustré mes enfants d'une partie de ce qui leur reviendrait un jour, et cela pour satisfaire le désir tout à fait personnel à moi de publier mon écrit. Cependant, en y réfléchissant mieux, il me paraît que je n'avais rien à me reprocher ; qu'au contraire j'avais dû utiliser le fruit de mes veilles, élaboré avec tant de soins, de peine et de conscience, et qui, s'il me faisait quelque honneur, en ferait également à mes enfants après moi. Aussi, je finis par prendre le parti d'attendre avec résignation et calme, et quel que fût d'ailleurs le résultat de mes actes, de me répéter comme autrefois ma devise consolatrice : *J'ai fait ce que je croyais devoir faire, en advienne que pourra !*

CHAPITRE XXIII

..... Voyage en Belgique. — Dixmude. — Blankenberghe. — Je recueille les matériaux pour mes *Mémoires*.

. . . . . .

Les tracasseries que m'avait suscitées la banqueroute de mon éditeur, jointes au travail sans relâche auquel m'avait forcé la publication de l'ouvrage, me rendait aussi nécessaires qu'à qui que ce fût un peu de repos et de distraction. En outre, le soin de mes affaires m'appelait en Belgique où, entre autres choses, je voulais à tout prix terminer le procès entre mon beau-frère et moi pour l'exécution du testament de ma mère, comme j'ai dit plus haut. Je partis en juin 1837, avec ma femme et mes trois enfants, pour Bruxelles; nous n'y restâmes que le temps nécessaire pour voir ma belle-sœur Marie. De Bruxelles nous allâmes à Bruges, d'où je fis plusieurs excursions, nommément à Dixmude, pour renouer les relations de famille et de bonne amitié, depuis si longtemps interrompues, avec ce qu'il m'y restait des parents de mon père. C'était la première fois que ma femme et mes enfants faisaient ce voyage; nous fûmes tous accueillis avec une cordialité qui me toucha vivement. Je retrouvai là ce qui me manquait si douloureusement dans ces temps de convulsions politiques, c'est-à-dire de passions se heurtant en tout sens, et laissant toujours après elles les discordes, les haines et le mal; je retrouvai l'amour des hommes sans égard à leurs opinions et l'indulgence pour leurs erreurs, unis à la plus grande sévérité pour soi-même. Je le répète, nos bons parents nous reçurent comme de vieux amis qu'on a été longtemps sans voir et qu'on revoit toujours avec plaisir.

Après les excursions dont j'ai parlé, j'allai m'établir avec ma petite colonie à Blankenberghe au bord de la mer et à une très petite distance de Bruges ; nous y séjournâmes près de deux mois, pendant lesquels nous prîmes les bains, une et le plus souvent deux fois par jour. Quelques mois après j'éprouvai tout l'effet de cette cure à la fois morale et physique : outre que mes enfants crurent et se fortifièrent à vue d'œil, j'eus la consolation de voir ma femme se rétablir et surtout reprendre peu à peu le caractère qui, depuis douze ans, faisait le bonheur de ma vie

C'est de retour à Paris que je me suis mis à recueillir et à rassembler les notes qui devaient servir plus tard à la rédaction de ces *Souvenirs*, *Mémoires* ou *Confessions*, comme on voudra les appeler, et qui seront l'appendice essentiel de mes instructions et de mes conseils philosophiques, afin que, mes chers enfants, je sois toujours au milieu de vous, et que je devienne l'objet constant de vos réflexions et de vos méditations après ma mort. Vous être utile est tout ce qu'il me reste à ambitionner sur la terre. Je dois préparer votre bonheur futur par l'éducation que je vous donne dès à présent, et par l'examen que je fais avec vous de ma vie passée et de mes idées actuelles pour servir de complément à mes enseignements et à mes préceptes. J'écris ceci en 1838. Parvenu à cette époque de ma vie, je vais, mes obligations sociales et domestiques remplies, ne plus m'occuper qu'à mettre la dernière main, avant que la mort ou la vieillesse me surprenne, aux écrits que je vous lèguerai, mes amis, comme étant l'empreinte de tout mon être intellectuel, et devant servir à vous rappeler mon affection sans bornes pour vous

CHAPITRE XXIV

But de l'éducation que je donne à mes enfants. — Chacun d'eux doit embrasser un état qui puisse le faire vivre.....

Il est temps d'indiquer nettement le but que je me suis, dès le principe, proposé d'atteindre au moyen de l'éducation et de l'instruction que je continuerai à vous donner, mes enfants, aussi longtemps que je conserverai avec un souffle de vie une étincelle de raison.

Votre éducation doit vous faire sentir que, quoique vous ayez avant tout le droit d'être aussi heureux qu'il vous est possible de l'être, cependant vous ne devez jamais chercher aux dépens du droit des autres la réalisation du bonheur tel que le développement de votre intelligence vous le détermine; et cela non parce que je vous le dis, non parce que les moralistes ont toujours fait du sacrifice du bien-être personnel au bien-être de tous et du dévouement de l'homme à l'humanité la base de la morale, mais parce que c'est en réalité la loi suprême, la loi des lois. Cette loi, l'empirisme des hommes de foi l'a, de tout temps, pressentie; le raisonnement des hommes d'examen en a renversé la base provisoire en démontrant l'insuffisance de la foi ; mais la raison des hommes de justice finira par la fonder incontestablement et immuablement sur un principe universellement accepté.

Je ne vous dis pas : « Votre lot est de toujours souffrir » ; je blasphémerais l'éternelle justice, l'ordre moral, l'harmonie générale, c'est-à-dire le lien rationnel qui lie toutes choses, la matière par des lois physiques et chimiques, l'organisation par les lois de la vie, l'homme par la loi de la justice, du

dévouement, la société par la loi de vérité, d'unité. Vous serez heureux, mes enfants, quand vous et vos semblables vous vous conformerez à la raison ; or, voici ce que la raison prescrit : avant de chercher à vous satisfaire, ce qui est votre droit, il faut que vous sachiez comment vous devez vous satisfaire, c'est là votre devoir ; il faut que vous sachiez quelle est pour l'homme la véritable satisfaction, quel est son intérêt réel, ce qu'est l'homme par conséquent, mais, en réalité, ce qu'enfin est la réalité si la réalité existe. Or, pour savoir cela, il faut avant tout avoir la certitude que nous pouvons connaître la réalité et la déterminer incontestablement. S'il y a pour nous une certitude absolue, une absolue vérité, il faut finalement définir quelle elle est ; et ce n'est qu'alors que nous pouvons avec connaissance de cause en conclure rationnellement quelque chose de positif pour nous-mêmes, pour notre destinée, pour notre conduite présente, notre avenir. Passons à l'instruction classique et scientifique.

Depuis que j'étais capable de saisir le sens de ce qui se disait autour de moi, je n'avais entendu parler que de révolutions qui, en bouleversant les empires, renversaient aussi les fortunes privées, autrefois plus solides et plus stables que la fortune publique elle-même. Je pris dès lors la résolution, si jamais j'avais des enfants, de les soustraire aux terribles vicissitudes auxquelles je voyais en proie tant d'hommes de tous les pays, jadis riches et puissants, contraints inopinément à se soumettre à des humiliations toujours pénibles, souvent honteuses. Tout en faisant mes efforts, me disais-je, pour assurer par héritage à mes enfants, autant qu'il dépendra de moi, une indépendance raisonnable, mes premiers soins cependant seront dirigés vers le but de leur laisser un état à exercer sur lequel ils puissent compter plus encore que sur leurs rentes, pour vivre honorablement et heureux, et que ne pourront leur enlever ni la mauvaise fortune, ni les révolutions, ni les intrigues, ni la méchanceté.

En effet, que se propose-t-on au moyen de la fortune ? L'indépendance ; oui, l'indépendance de tout autre chose que de la fortune même. Mais si cette fortune n'est pas sûre ? Il faut alors chercher à se rendre indépendant même de la fortune,

afin de ne plus dépendre réellement que de soi. C'est à cela, mes enfants, que tendront tous mes efforts pour vous; c'est pour cela que, vous laissant un état à exercer au besoin pour refaire votre fortune, vous pourrez défier la fortune aussi bien que ce qu'on attend d'elle.

Le choix de cet état, c'est chacun de vous qui me l'indiquerez par les dispositions que vous me paraîtrez manifester et que j'étudierai avec soin pour le bien saisir.

. . . . . .

CHAPITRE XXV

Retour sur moi-même. — J'ai été plus heureux que malheureux, et moins sage qu'heureux. — Je ne voudrais pas recommencer ma carrière aux mêmes conditions.

Qu'on me permette, en terminant (1), de faire un retour sur moi-même. Si je ne suis pas méchant, j'en suis redevable en partie à l'éducation que j'ai reçue, et à ce que, dans la part active que j'ai prise aux affaires du monde, j'ai rarement eu intérêt à ne point être bon. Cependant j'ai des reproches à me faire et des motifs réels pour m'en faire. Combien donc ne dois-je pas être indulgent pour ceux que les circonstances, c'est-à-dire une éducation corruptrice et une organisation éminemment passionnelle, et plus que tout cela encore le hideux et impérieux besoin, entraînent presque irrésistiblement au mal?

Ma vie, quoiqu'assez variée et entremêlée de passages aussi pénibles que difficiles, a cependant, somme toute, été beaucoup plus heureuse que malheureuse. Mais de tout cela je ne puis m'en vanter que pour une très petite part : le reste est dû exclusivement à ma position sociale, au développement successif physique, intellectuel et moral de mon être, dû lui-même la plupart du temps à des choses hors de moi, ou du moins fortement favorisé par elles, enfin aux événements tout à fait indépendants de ma volonté. Je me rappelle bien d'avoir été prudent, avisé même en quelques occasions rares, et je puis raisonnablement m'attribuer le succès du peu d'entreprises que

(1) Je croyais, en écrivant ce chapitre, que ce serait le dernier de ces *Souvenirs*. J'ai conservé cette rédaction.

j'ai de cette manière menées à bon terme; mais en général, et nommément aux époques les plus importantes de ma vie, j'ai été infiniment plus heureux que sage; sans mon intervention et le plus souvent en dépit de mon intervention, et contrairement à ce que cette intervention avait pour but, ce qu'on appelle la force des choses, c'est-à-dire les choses elles-mêmes disposées dans l'ordre voulu par la justice éternelle, a déterminé mon sort, et presque toujours ce sort a été pour moi infiniment plus prospère que je ne l'eusse rendu moi-même si j'en avais été l'arbitre souverain.

A quoi dois-je ce privilège? Assurément à mes mérites, et à mes mérites *passés*, puisque je n'ai point de mérites actuels. Cette récompense m'impose une lourde responsabilité pour *l'avenir*, où je voudrais être plus privilégié encore, mais où je ne puis l'être qu'au prix de mes mérites *actuels* proportionnellement plus grands.

Je suis entré dans ma cinquante-troisième année : c'est assez dire que, lors même que les événements ne m'eussent pas chassé du théâtre de la vie publique, mon âge seul me ferait, dans les circonstances ordinaires, une loi de m'en éloigner. Tout ce qu'il y a de vraiment saillant dans mon existence d'homme ici-bas, ce qui influe si puissamment pour rendre cette existence digne de pitié ou d'envie, est donc écoulé pour moi sans retour. Les jours qui me restent, comme ils en sont la conséquence, ne seront donc plus aussi que le pâle reflet de mes jours passés, revêtus de couleurs tantôt gaies, tantôt sombres, mais toujours tranchées. Je touche au bout de la carrière. Avant de l'atteindre, je veux vous dire, mes enfants, dans toute la sincérité de mon âme, le jugement que je porte, non pas sur la valeur réelle de ma vie relativement à mon essence éternelle, valeur que l'éternelle justice peut seule déterminer, ni sur celle de cette même vie relativement à mes semblables; c'est à eux à prononcer à cet égard, non à moi : mais uniquement sur la valeur terrestre à laquelle je l'estime, sur ce qu'elle me vaut *à moi* dans l'appréciation que j'en fais en toute connaissance de cause et la main sur la conscience.

Je vous répéterai d'abord que, l'un portant l'autre, j'ai été

plus heureux que malheureux, et que je crois avoir été beaucoup plus heureux que ne le sont communément la presque totalité de mes semblables. Néanmoins, après cela, je confesserai sans hésiter que, s'il dépendait de moi de recommencer à vivre sur cette terre, à condition de repasser exactement par les mêmes phases d'inquiétude et de joie, de chagrin et de plaisir, de devoir faire les mêmes expériences pour apprendre progressivement le peu que je suis enfin parvenu à savoir, d'avoir à commettre les mêmes fautes, de sentir peu à peu se dissiper les mêmes illusions, et de voir enfin la sagesse des hommes et les projets qu'elle leur inspire, le bonheur vers lequel ils tendent et les vains efforts qu'ils font pour le fixer, s'évanouir comme le rêve d'une ombre avec les projets du méchant et les folies de l'insensé : oui, je le confesse, à part le devoir de vivre comme moyen d'expiation pour le passé et de perfectionnement pour l'avenir, j'invoquerais avec empressement le repos assuré de la tombe.

Supposons en effet que cette existence présente soit la seule réelle : dès lors, quel est le résultat positif de mon passage sur la terre? J'ai reçu de mes parents le mouvement de la vie organique, et après un demi-siècle je l'ai transmis comme un dépôt à mes enfants : ce mouvement m'a traversé et est resté le même; lorsque je ne serai plus dans ce monde, la vie y sera, comme auparavant, le partage d'autres organisations. De même que la matière générale qui a alimenté mon corps s'est assimilée à moi, transformée en moi, en attendant que ce corps s'assimilât de nouveau lui-même à la matière générale et qu'il se transformât en d'autres organisations; de même mon esprit s'est nourri des idées déjà répandues dans le monde intellectuel pour les y reproduire ensuite, légèrement modifiées dans l'expression, dans la forme. Tout cela en vérité valait peu la peine de naître et ne vaudrait aucunement celle de renaître. Je dis de moi comme la plupart des hommes devraient dire d'eux, savoir que, moi de moins, il n'y aurait eu rien de dérangé dans ce qui compose ce vaste univers, et qu'on ne s'y serait pas même aperçu qu'il y manquait quelque chose. Et quant aux avantages que j'ai retirés moi-même de ma participation aux événements du monde, je me suis

déjà assez clairement expliqué pour qu'on ne puisse pas me supposer la moindre envie de recommencer l'existence.

Je n'oublie pas cependant que l'accomplissement d'une mission, autre encore que celle qui me concerne directement, me retient sur la terre, et que cette mission est de la plus haute importance à mes yeux, puisqu'elle vous concerne personnellement, vous, mes chers amis. Aussi, tout en faisant de continuels efforts pour que vous appreniez à vous passer de moi le plus tôt possible, désiré-je que vous me conserviez longtemps, afin que je puisse veiller sur vos moindres pas, épier vos idées les plus intimes, vos désirs les plus cachés, et assurer, même au prix de tous les ennuis de la vieillesse, l'édifice de votre bonheur. Je ne désire pas la mort ; ce que j'ai à attendre d'elle, je dois l'acheter au prix de mon courage à bien vivre : mais je ne la crains pas davantage ; elle ne saurait rien m'ôter. Je ne demande pas non plus à vivre ; car la vie n'est pas pour moi son but à elle-même : mais j'accepte de vivre ; car, sans la vie, comment satisferais-je jusqu'au bout aux devoirs qui me restent à remplir? L'existence présente ne s'explique, c'est-à-dire n'a de raison d'être que par des existences écoulées, et de but rationnel ou réel que dans des existences qui la suivront. L'existence présente n'a de raison d'être que parce que les âmes sont éternelles et que pour elles tout est nécessairement bien.

SECONDE PARTIE

(1839 à 1849)

CHAPITRE XXVI

Le traité des XXIV articles. — Maladie grave de ma petite fille. — Le docteur Bessières. — Mon retour définitif en Belgique. — Impression des *Souvenirs personnels de la Révolution de 1830*. — *Post-scriptum*. — Résultat de la publication des *Souvenirs*. — Projet de fondation d'un journal.

Je croyais, j'espérais être au terme de mon récit, comme à celui des événements qui ont agité ma vie pratique, lorsque l'adhésion du roi des Pays-Bas au traité appelé *des XXIV articles* vint troubler la quiétude des provinces belges auxquelles elle imposa en quelque sorte la même adhésion plus honteuse encore pour elle que désastreuse. J'ai raconté dans mes *Souvenirs politiques* ce qui se passa à cette occasion, et la part que je ne crus pas pouvoir m'empêcher de prendre aux efforts tentés, du moins en paroles, par quelques hommes énergiques pour sauver le principe révolutionnaire, consacrer le droit de l'humanité contre les absurdes prétentions de tel homme, de telle famille, de telle caste, au nom de tels et tels traités, et peut-être même pour maintenir l'indépendance de ma patrie. Je ne reviendrai pas ici sur ces circonstances et sur

le nouveau et dernier désillusionnement qu'elles me valurent. Je me contenterai de dire que l'ambition, la vanité et le sordide intérêt d'argent que je vis de toutes parts grouiller autour de moi, achevèrent ma conversion et, de l'aride terrain de la politique, me firent me réfugier définitivement sur celui des questions sociales où j'ose croire qu'échauffé par l'intelligence, germera tôt ou tard le principe auquel se relie le bonheur de l'humanité.

Au commencement de l'année 1839, j'eus à subir une épreuve bien cruelle. Ma petite fille fut subitement affligée d'une *iritis* aiguë qui la rendit complétement aveugle pendant plus de trois mois. Le docteur Bessières, mon médecin ordinaire et mon ami, combattit cette maladie horrible qu'il attribua à une inflammation interne cérébrale, par les moyens les plus puissants et les plus prompts de la thérapeutique, et secondé par ma femme et moi qui ne quittâmes pas l'enfant d'une seconde, ni le jour, ni la nuit, il réussit à guérir la pauvre petite sans qu'il restât la moindre trace du mal. M. Bessières me recommanda de ménager l'enfant sous le rapport du développement intellectuel jusqu'après la seconde dentition, et de surveiller soigneusement la santé de la jeune fille jusqu'après l'âge de puberté. Je suivrai son conseil avec une exactitude scrupuleuse.

Quelques lignes ici sur le docteur que je viens de nommer : ma reconnaissance pour lui m'impose de conserver religieusement sa mémoire ; en outre son exemple pourra servir à mes enfants d'une utile leçon. Avant de me rendre le signalé et inappréciable service de conserver la vue ou pour mieux dire la vie à mon enfant, il avait déjà, par une médication active et énergique, arraché ma femme à la nécessité d'une opération douloureuse à laquelle elle ne se serait soumise qu'à la dernière extrémité. Aussi lui avais-je voué une affection inaltérable. Voici ce que j'appris à mon grand chagrin quelques années après. M. Bessières n'était pas heureux : distingué par son éducation et son caractère autant que par ses excellentes études, il ne lui manquait que le savoir-faire sans lequel, il faut bien le dire, on ne réussit que bien rarement, puisque jamais le savoir ne le supplée et que presque

toujours il tient lieu du savoir. En outre, ses liaisons et ses habitudes aristocratiques, les besoins qu'il s'était créés au-dessus de sa position et de ses ressources, et enfin des chagrins de famille, épuisèrent le peu de courage qui lui restait. Ne pouvant vivre comme il le désirait, il succomba sous le poids de la vie. Études, succès, bienfaits à répandre autour de lui, considération, gratitude à recueillir de toutes parts, une fortune à faire peut-être comme récompense de ses devoirs accomplis, de son honneur sauvegardé, de sa dignité soutenue, en un mot tout son avenir fut jeté en proie au désespoir et au suicide! Hâtons-nous de couvrir d'un voile ce triste tableau.

Lorsque la Belgique eut consommé son déshonneur en avouant son impuissance volontaire, lorsque le roi, les chambres et la nation eurent si scandaleusement sacrifié leur avenir à la vaine peur du moment, à la crainte de compromettre quelques intérêts positifs actuels, à l'amour du repos, à l'indifférence la plus apathique pour ce qui intéresse le plus l'homme de la civilisation, l'indépendance et la dignité nationales, je me consultai sur ce que j'avais à faire. Mon intention n'avait jamais été de m'expatrier pour toujours. J'avais seulement voulu, en m'efforçant moi-même d'oublier le passé, parvenir à me faire entièrement oublier de mes concitoyens, afin de pouvoir un jour retourner au milieu d'eux, et d'y goûter, au sein de la retraite la plus absolue, quelques années encore de bonheur individuel et domestique. Ce but était atteint. Il ne me restait plus qu'à saisir une occasion favorable pour motiver ma rentrée dans ma patrie; et, après la paix avec la Hollande, elle me parut se présenter tout naturellement.

. . . . . .

Je n'hésitai plus : je renonçai à mon appartement pour l'époque ordinaire de mon voyage annuel en Flandre, je vendis mes meubles et nous prîmes la route de Bruxelles.

Là, pendant que ma femme s'occupait à nous chercher une maison, je trouvai moi un éditeur pour mes *Souvenirs de la Révolution belge*. Je continuais à voir, de loin en loin, mes anciens amis, entre autres M. Bartels, que je savais bien

devoir s'éloigner de moi après ma publication; ils ne me demandaient rien; je n'avais aucune confidence à leur faire. J'imprimai.

Mon livre parut enfin sous le titre de : *Révolution belge de 1830, souvenirs personnels;* Bruxelles, 1839; deux volumes in-8°, et en dix jours les cinq cents exemplaires de la première édition, quoique vendue à 12 francs l'exemplaire, prix exorbitant pour la Belgique, furent complètement écoulés. Je m'étais attendu à un effet général de répulsion modérée, qui se serait dissipée lentement à l'aide de la réflexion et du temps. Au lieu de cela, il y eut deux ou trois hurleurs qui, par l'exagération même de leur réprobation, m'acquirent d'emblée l'assentiment de l'immense majorité des populations belges.

J'avais démasqué beaucoup d'intrigants ambitieux ou vaniteux, j'avais flétri beaucoup d'égoïsmes longtemps révérés sous le manteau du patriotisme, du libéralisme, du désintéressement et du dévouement : cela fut universellement approuvé. J'avais rejeté le vote universel comme anarchique avec les éléments donnés; borné mon républicanisme au seul désir de voir le plus tôt possible les hommes se rendre dignes de se gouverner en république; accepté d'avance toute forme quelconque de gouvernement d'où résulteraient le soulagement des classes souffrantes et le plus grand bien-être matériel avec le plus grand développement moral pénétrant dans les masses et jusqu'au fond, et se répandant sur le plus grand nombre possible d'individus. J'avais appelé enfin tous les hommes à l'union fraternelle, au nom de leur intérêt à chacun, au nom de l'immuable et éternelle justice qui, sur cette union humanitaire, a basé l'ordre moral, expression du lien nécessaire, de l'harmonie fatalement établie entre les actes libres et leurs inévitables conséquences. Cela étonna davantage, mais obtint la même approbation.

La seule critique à laquelle j'eus à répondre, ce fut celle d'avoir, prétendait-on, voulu le retour des Nassau et la restauration de leur despotisme. Devant une aussi inqualifiable stupidité, j'aurais pu garder le silence. Mais je réfléchis que souvent le public aime mieux passer pour stupide que de ne pas croire à une calomnie, et je publiai un *Post-Scriptum*

explicatif. J'y déclarai que, si on s'était donné la peine de me lire, ou si on avait voulu me lire sans prévention, ou plutôt si on ne m'avait pas lu avec l'idée préconçue, avec le projet arrêté de m'attribuer le contraire de ce que je disais, on aurait vu fort clairement exprimé dans mon livre que ce que je désirais pour ma patrie c'était, non le retour des Nassau et le rétablissement du despotisme, mais la reconstitution du royaume des Pays-Bas. Cette reconstitution était à mes yeux une condition nécessaire à l'indépendance garantie de la Belgique, et l'union des nationalités belge et hollandaise me paraissait être essentielle à la défense commune contre la propagande remuante et conquérante de la France, ainsi qu'à la prospérité matérielle et au mouvement moral des deux peuples. Voilà ce que je voulais, avec les Nassau, s'il ne pouvait en être autrement, sans crainte aucune du despotisme que les Nassau ne pouvaient pas vouloir rétablir, et qui, s'ils en concevaient l'absurde projet, serait devenu l'occasion de leur perte définitive, en Hollande cette fois-ci, tout comme chez nous.

J'avais cru devoir dire et j'avais dit, — cela me suffisait, quel que fût d'ailleurs l'effet produit par mon aveu, — que je n'avais ni fait la révolution ni voulu qu'elle fût faite; que j'avais exclusivement désiré une réforme nécessaire et coopéré de mes vœux et de mes efforts à la réaliser; que cette révolution étant survenue et que les événements m'y ayant mêlé, j'avais cherché à en tirer le parti le plus large et le meilleur parti possible; que finalement la révolution étant perdue, du moins quant à ses effets d'amélioration sociale, j'avais estimé qu'il serait bon de revenir sur son résultat politique, résultat déplorable et ruineux, en réunissant de nouveau deux peuples faits l'un pour l'autre, qui ne peuvent exister, prospérer et progresser que l'un par l'autre, et qui me semblaient être dans la nécessité de faire abstraction de tous les obstacles quelconques, s'il n'était pas dans leur puissance de les renverser, opposés à cette réunion indispensable. La postérité me jugera.

La publication de mes *Souvenirs* m'avait rendu un immense service, sur lequel, pour dire vrai, j'avais compté : elle m'avait

débarrassé de quelques vieux partisans qui m'étaient devenus fort incommodes, soit dans le parti des républicains *quand même*, espèce de rodomonts de terrorisme, soit dans celui des patriotes, hâbleurs et braillards, puissants seulement pour empêcher le bien et incapables par eux-mêmes de rien faire d'utile à la cause de l'humanité. Complètement isolé de ces eunuques révolutionnaires, soi-disant faiseurs qui ne font jamais rien et qui empêchent les autres de faire, mon allure put être plus franche et plus droite : je ne marchai plus que pour moi, sans devoir jamais presser le pas ou le ralentir, dévier d'un côté ou d'un autre.

J'aurais désiré fonder un journal social. A cet effet, avant mon départ de Paris, je m'étais entendu avec M. Raspail, qui m'avait autorisé à dire que c'était d'accord avec lui que je prenais le titre de *Réformateur*, et dans l'attente fondée que, les lois de septembre venant à tomber en France, le *Réformateur* de Paris, ressuscité sous les auspices du savant démocrate, n'aurait professé qu'une seule et même doctrine avec son homogène de Bruxelles. Mon projet ne put réussir faute de fonds. M. Raspail, ou du moins la personne qui avait fourni les fonds du premier *Réformateur*, me fit alors offrir 15 à 20,000 francs si je voulais ne faire des deux entreprises qu'une seule, c'est-à-dire que le *Réformateur* aurait paru à Bruxelles sous le nom de M. Raspail et le mien. J'acceptai avec empressement. Mais je fis observer que M. Raspail ne pourrait diriger ouvertement que de loin. C'est tout au plus si le gouvernement belge l'aurait souffert dans le pays en sa qualité d'homme de science ; comme homme politique, à l'instigation de Louis-Philippe dont il serait venu narguer les lois contre la presse à peu de lieues des frontières de France, Léopold l'aurait expulsé aussitôt qu'il aurait posé le pied sur le sol *hospitalier* de la Belgique. Il paraît que le séjour de M. Raspail à Bruxelles et sa direction patente sur les lieux étaient des conditions essentielles de la coopération française ; car on me répondit qu'il n'y fallait plus songer.

J'avais été la dupe de l'éditeur de mes *Souvenirs politiques* ; près avoir exploité ma première édition presque entièrement à son profit, il me traîna en longueur de manière à me faire perdre

l'à-propos pour une seconde. Comme le bruit avait été répandu dans le public que mes *Souvenirs* ne s'étaient point vendus et que j'avais fait mettre l'édition entière au grenier, je m'estimai fort heureux de trouver un autre éditeur qui entreprit avec moi une réimpression en petit format (deux volumes in-18°, Bruxelles, 1840), laquelle, quoique augmentée d'à peu près un quart, ne devait cependant coûter que la moitié du prix de la première édition. Elle s'écoula, non pas il est vrai aussi rapidement que l'autre; mais du moins elle se plaça, petit à petit. C'était tout ce que je demandais.

Chose digne de remarque : la même année (1840), parut à Dordrecht une traduction hollandaise de ma *Révolution de 1830*, en deux volumes in-8°. Le premier volume portait au bas de presque chaque page, de longues notes dont le but était de disculper le vieux Guillaume en me chargeant, moi seul, de tout le mal qui avait été fait; le second volume était de plus en plus dépourvu de cette apologie des Nassau, et par conséquent faisait supposer que le public néerlandais partageait de plus en plus mes opinions hostiles à leur roi qui avait aussi été le nôtre, et favorables à la liberté que nous avions invoquée pour nous débarrasser de son arbitraire. Aujourd'hui (1850), il n'y a pas un Hollandais qui n'en soit, politiquement parlant, au point où j'étais vingt auparavant. Il m'est presque toujours arrivé d'avoir le tort d'avoir raison trop tôt.

CHAPITRE XXVII

1840 et la Hollande, brochure. — Inutilité et culpabilité de la révolution. — *Les Formes et le fond*, suite de *1840*. — Amélioration matérielle de la condition du peuple, et développement de ses facultés morales. — Les pauvres prendront la place des riches, si ceux-ci ne leur font point place à côté d'eux.

Au commencement de 1840, je pris occasion des prédictions répandues de toutes parts sur ce que cette année serait climatérique comme on dit, sous le rapport humanitaire, pour faire toucher au doigt et à l'œil la nécessité, l'urgence même d'une réforme sociale. Mon pamphlet portait pour titre : *1840 et la Hollande* Je continuai à y démontrer, comme j'avais déjà fait à la fin de mes *Souvenirs révolutionnaires*, l'impuissance et par conséquent l'inutilité, et par conséquent encore la criminalité des révolutions simplement politiques, qui ne font que remplacer de vaines formes par d'autres formes également vaines, des mots sans réalité par d'autres mots aussi dépourvus de raison et de sens réel, des hommes par d'autres hommes ne valant pas mieux qu'eux. Je prouvai que toujours ces révolutions promettent beaucoup pour l'avenir et ne tiennent rien, et que pour le présent elles augmentent les souffrances et la misère; qu'en outre elles démoralisent les peuples, en offrant en quelque sorte des primes à l'intrigue et des récompenses au désordre et au bouleversement.

Mais aussi je posai en fait que les révolutions se succéderaient les unes aux autres, aussi longtemps que la grande masse des peuples manquerait du bien-être indispensable pour se développer selon les lois de l'humanité, au moral comme au physique; aussi longtemps par conséquent qu'elle chercherait ce bien-être sans savoir où il se trouve et comment

elle doit le réaliser. Je posai en fait que ces révolutions deviendraient de plus en plus fréquentes, vu les besoins toujours croissants du peuple et l'adresse toujours plus subtile des intrigants pour les exciter d'abord et les faire avorter ensuite à leur profit; et de plus en plus sanglantes, vu que l'injustice augmente et que la patience diminue; et qu'elles seraient enfin closes par une révolution radicale, espèce de bouleversement monstre qui mettra les pauvres à la place des riches. Or, ajoutai-je, cela vengera le mal passé, mais sans l'extirper pour l'avenir; le mal deviendra même de plus en plus insupportable au milieu de l'anarchie universelle, résultat inévitable de l'incertitude de toutes les intelligences et du déchaînement de toutes les passions.

Mon pamphlet se vendit, et c'était beaucoup; c'était surtout infiniment plus que je n'avais osé espérer. Aucun journal n'en fit mention: me réfuter eût été difficile, pour ne pas dire impossible; m'approuver, ils s'en seraient bien donné de garde. Ils prirent le bon parti, celui de se taire; et cette conspiration du silence, si souvent renouvelée contre moi, m'empêcha, pour autant qu'il dépendait de la presse quotidienne, d'être lu.

Un mois après *1840 et la Hollande*, je lançai un second écrit, intitulé: *Les Formes et le fond*. Cette fois je sondai le mal plus profondément. Je ne m'attaquai plus simplement aux hommes qui abusent des institutions, mais je pris corps à corps les institutions mêmes qui forcent les hommes de prendre le bonheur là où elles le leur montrent, c'est-à-dire dans l'égoïsme, l'injustice, le mensonge, la violence, la bassesse et l'hypocrisie. Je dis qu'il fallait *avant tout* réformer les hommes qui, cela fait, réformeraient les institutions d'après eux-mêmes.

Et pour l'obtenir, je m'adressai, non pas aux petits qui n'ont ni le temps ni les moyens de songer à fermer la plaie sociale dont, cependant, ils souffrent le plus, et souffrent même presque exclusivement; mais aux grands qui ont ce temps par leurs richesses, et ces moyens par leurs connaissances, fruit de l'éducation que les richesses leur ont valu et qui les leur conservent. Je m'adressai aux grands, non en faisant appel à

leur probité, à leur bienveillance, à leur dévouement, à leur vertu ; ils m'auraient ri au nez : mais en leur prouvant que leur intérêt à eux plus qu'aux autres est de prévenir la révolution finale dont eux seuls qui ont tout à perdre seront les premières victimes, tandis que le peuple, qui n'a plus qu'à gagner, est intéressé à y chercher du moins un soulagement momentané à ses peines devenues intolérables.

Je ne voulais en aucune manière exciter les pauvres contre les riches, ce qui, dans les circonstances données, eût été une provocation directe au désordre, aux violences, à la spoliation : j'essayai d'épouvanter les riches, ce qui est indirectement encourager les pauvres. Je ne voyais pas de meilleur moyen, pas d'autre moyen même que de faire monter la terreur d'en bas afin que la réforme descendît d'en haut, et qu'elle rendît toute révolution désormais inutile et partant impossible.

Ce que je proposai pour atteindre ce but social, ce fut d'améliorer progressivement la condition matérielle des masses, au moyen d'une répartition équitable des impôts, ceux-ci ne pouvant jamais frapper légitimement ni le travail ni les denrées de première nécessité pour les ouvriers, et devant tomber uniquement sur le superflu et les biens acquis par voie d'héritage, et devant dans tous les cas et avant tout être progressifs (1). Ce que je proposai en outre, ce fut de

(1) Je ne comprenais pas encore alors qu'il est impossible d'améliorer la condition matérielle des masses sans les éclairer sur cette condition et par conséquent sans leur faire sentir de plus en plus vivement ce que cette condition a de radicalement vicieux. Je suis intimement convaincu aujourd'hui qu'en réformant progressivement, dans l'état de notre organisation sociale, les abus existants, on ne fait réellement que rendre ces mêmes abus progressivement plus douloureux, jusqu'à leur entière extirpation, ou, en d'autres termes, jusqu'à la réorganisation complète de la société. Je ne comprenais pas davantage à cette époque que notre ordre social actuel, ayant pour but de soumettre le travail au capital, aucune amélioration de la condition des ouvriers n'est réalisable tant que cet ordre reste le même. J'ai fini par m'étonner d'avoir été si longtemps à sentir que donner plus d'aisance aux prolétaires, n'importe par quel moyen, c'est *obliger* ces prolétaires eux-mêmes, *forcer* qu'ils sont par leur trop grand nombre comparativement aux besoins du trop petit nombre des capitalistes, de baisser le prix de leur travail, de manière que le

mettre à la disposition du peuple devenu *aisé*, les moyens de s'élever par l'éducation et l'instruction à la hauteur des classes supérieures, afin de se développer comme elles, et d'user de ses droits comme elles, sans les menaces ni de la perte de leurs droits, ni de celle de leurs jouissances sociales

J'attribuai tout le mal au monopole des lumières qui ne s'acquièrent que pour de l'argent et au moyen desquelles l'argent demeure toujours dans les mêmes mains Il y a là un cercle vicieux qui est la négation la plus positive du principe d'égalité de tous les citoyens si pompeusement et si mensongèrement proclamé par nos constitutions libérales. La loi fonde l'existence d'un ordre de choses qu'elle empêche d'exister. Elle dit aux citoyens : *Vous êtes libres*. Or cela n'est vrai que pour l'imperceptible minorité de ceux qui font la loi et la font pour eux seuls. L'immense majorité contre qui cette loi est faite, vit lorsqu'on lui en laisse ou plutôt lorsqu'on lui en fournit les moyens ; voilà tout. Et la loi a bien soin de faire en sorte que cette majorité n'ait jamais ni le temps ni les connaissances indispensables pour faire davantage. C'est là l'éternelle déception constitutionnelle représentative, où il n'y a et ne saurait y avoir de représentés que les conservateurs de cette exploitation tout à leur bénéfice. C'est le juste milieu entre le privilège qu'elle consacre et, pour autant qu'il est en elle, immobilise, et l'anarchie qui naîtrait de l'abolition immédiate de ce privilège, fondé sur le monopole des lumières, et qu'il ne faut saper qu'après avoir répandu les lumières universellement, avec le bien-être qu'elles supposent et qu'elles maintiennent.

Enfin, je résumai la question en adressant aux heureux de la terre le sens des paroles suivantes : « Vous vous opposez à ce que les parias de notre civilisation viennent vous déposséder ; et vous avez raison. Outre une injustice à votre égard,

salaire d'une journée pour les ouvriers *employés* continue à ne s'élever comme auparavant qu'à ce qui est strictement nécessaire pour qu'ils ne meurent pas ce jour-là de faim... Du reste, cela ne doit pas empêcher celui qui en a les moyens de faire adopter les mesures d'amélioration que j'indique dans le texte, bien qu'insuffisantes, bien qu'inutiles. Car l'inutilité *prouvée* de la justice dans notre état social, est la meilleure démonstration que cet état est fondamentalement mauvais.

ce serait une calamité sociale, puisque ce serait un renversement général sans réorganisation probable. Mais voulant la fin, veuillez donc aussi les seuls moyens efficaces pour l'obtenir. Un peu plus tôt, un peu plus tard, les parias se lasseront du lot que vous leur avez fait ; et, ce qui dépend entièrement d'eux, ils s'en feront eux-mêmes un autre plus à leur convenance. Alors, de deux choses l'une : ou, et c'est là le but final de l'association, il n'y aura plus de parias du tout ; ou les parias, ce sera vous : il n'y aura de changé que quelques noms et, humanitairement parlant, il n'y aura rien de fait. Choisissez.

« Le peuple cessera d'être opprimé : c'est là une vérité incontestable, qui passera dans le domaine des faits accomplis le jour que ce même peuple aura déterminé. Il vous opprimera alors à son tour, à moins que vous n'ayez prévenu ses vœux en l'aidant à se soustraire à l'oppression, en brisant vous-mêmes les chaînes qui pèsent sur son intelligence, en le conviant au banquet social dont il fait les frais comme vous et plus que vous, et dont jusqu'à présent vous ne lui avez pas même permis de recueillir les miettes.

« Le temps est venu où il voudra s'y asseoir et s'y assoira, à vos côtés ou à votre place. »

CHAPITRE XXVIII

. . . . . .

CHAPITRE XXIX

Le Scepticisme constaté, l'égoïsme justifié et l'anarchie prédite; brochure. — L'ordre, c'est l'accord libre des volontés : et cet accord ne s'obtient que par l'acceptation spontanée d'un seul et même principe. — L'égoïsme est la conséquence du doute. — Le doute constaté, l'anarchie est imminente. — La force n'a de valeur que lorsqu'elle sert d'appui à l'autorité. — Toute obligation morale doit désormais être démontrée obligatoire. — Réponse à la *Quotidienne*.

Les deux premières brochures que j'avais mises au jour, depuis mon retour en Belgique, avaient eu une *espèce* de succès. En publiant la troisième, je pris en quelque sorte l'engagement de la faire suivre, de deux en deux mois à peu près, d'un nouveau numéro, toujours sur les questions sociales. Dans le *Scepticisme constaté, l'égoïsme justifié et l'anarchie prédite*, je pris à tâche de faire peur aux hommes intéressés à la conservation de l'ordre, par la perspective du désordre, devenant de plus en plus inévitable et menaçant, si l'on s'obstinait dans la voie où l'on se trouvait si inconsidérément lancé. Mon raisonnement était fort simple et à la portée des intelligences les moins subtiles. L'ordre social, disais-je, c'est l'accord entre tous les membres de la société : or, pour qu'ils s'accordent, il faut d'abord qu'ils se comprennent, qu'ils partent par conséquent d'un principe commun et convergent vers ce principe, que, par conséquent encore, ils soient d'une même essence spirituelle, et sachent quelle pré-

cisément est cette essence. Pour qu'ils s'accordent, il faut ensuite qu'ils y aient intérêt, c'est-à-dire il faut que tous aient le même intérêt, en d'autres termes que chacun ait intérêt pour lui-même à ce que les besoins et les désirs des autres soient satisfaits. Il ne suffit pas que cet intérêt soit réel; et il l'est puisque sans cela la société n'eût jamais été dans le plan de la providence, et jamais il n'y aurait eu société : il faut en outre que chacun sache que cet intérêt existe réellement, et que par conséquent il lui importe avant tout, pour son propre bonheur individuel, que généralement tout le monde soit heureux.

Mais comment obtenir cette harmonie d'ensemble là où règne l'égoïsme qui entraîne chaque individu dans une direction toujours différente, souvent contraire, quelquefois opposée? Et par quel moyen combattre cet égoïsme de conduite, si la confusion la plus absolue s'est emparée des intelligences, que pas un principe commun ne réunit, pour lesquelles il n'y a pas une vérité commune? Le scepticisme a ainsi pour conséquence nécessaire l'égoïsme, que l'état d'incertitude, de doute, justifie, tout comme l'égoïsme aura pour conséquence nécessaire l'anarchie, le trouble et la ruine.

Il ne reste donc que le doute à constater. Eh bien! la marche des choses en est une preuve évidente. Y a-t-il un principe de certitude, une règle de foi, un motif d'action, qui domine les esprits, qui porte le pouvoir à ne commander que pour le bien de tous, et les citoyens à obéir pour la stabilité du pouvoir dont ce bien émane et dépend? Loin de là. Le pouvoir exploite le gouvernement, les citoyens regimbent contre le pouvoir. Chacun sait ce qu'il veut pour lui-même, et fait ce qu'il croit utile à lui-même ; personne ne cherche à savoir ce qu'il devrait vouloir pour tous, ne s'inquiète de ce qui serait utile qu'il fît à tous. Afin qu'il continue à y avoir du moins une apparence d'action générale, un simulacre d'ordre, on demande par *oui* et par *non* l'avis de tout le monde sur chaque question qui se soulève, et pour arriver à une conclusion pour pouvoir se décider, on compte les avis.

N'est-ce pas là la négation la plus positive de la raison, c'est-à-dire d'une raison commune à tous les hommes; sans

laquelle cependant il n'y aurait pas ces raisons individuelles dont on fait tant de bruit, qui sont la cause du désordre et desquelles on réclame l'ordre dont on ne saurait se passer?

Car la raison n'est pas comme l'instinct une loi irrésistible, une force nécessairement entraînante, un fait accompli irrévocablement : elle ne serait dans ce cas accompagnée ni d'intelligence ni de liberté, et ne s'individualiserait jamais.

M. Arago venait précisément de soutenir à la tribune française que les hommes n'ont aucun signe certain auquel ils puissent reconnaître la raison, aucun caractère invariable qui, *a priori*, leur serve à distinguer la vérité de l'erreur. Je ne réfutai pas M. Arago; bien au contraire : je me contentai de tirer les conséquences rigoureuses de ses prémisses; et j'ai déjà dit quelles elles étaient, savoir : la justification complète de l'égoïsme et l'imminence de l'anarchie avec laquelle aucune société n'est possible, avec laquelle il n'y a point d'humanité.

Ayant ainsi conclu pour M. Arago à l'absurde, avant de poser absolument les principes que toute raison doit admettre pour échapper à cette conclusion, je démontrai qu'après s'être soustrait à l'arbitraire d'un seul ou de quelques-uns, on était tombé dans l'arbitraire des majorités. C'était toujours la force sous une forme ou sous une autre, comme seul moyen d'éviter le désordre et de conjurer la dissolution.

A moins que la force ne soit tout par elle-même et par elle seule, elle n'est réellement quelque chose que lorsqu'elle est au service de l'autorité; et si l'autorité est quelque chose de réel, c'est ce qui est généralement accepté comme raisonnable, comme juste. Dès que l'autorité sociale a été contestée, c'est-à-dire ébranlée, la force qu'elle a persisté à appeler à son aide n'a plus servi qu'à la démolir pièce à pièce et finalement à la renverser tout à fait. Que fera donc la force aujourd'hui qu'il n'y a plus d'autorité incontestable d'aucune sorte, et qu'elle ne soutient que le nombre dont elle découle? Que sera-ce quand le nombre même sera devenu impossible, par l'impossibilité à deux hommes de s'entendre constamment, ne fût-ce que sur des intérêts matériels? C'est un problème qui ne tardera guère à devoir être pratiquement résolu.

Tout a été remis en question. Je ne parle point ici des dogmes de la religion révélée, mais des principes mêmes de la morale sur lesquels la société repose. On a demandé : « Pourquoi faut-il être de bonne foi quand on a ou qu'on croit avoir intérêt à dissimuler, à mentir, à tromper? Pourquoi faut-il être juste, quand on voit ou croit voir de l'utilité à ne l'être point? Pourquoi faut-il céder aux autres quand on a la force de faire céder ces autres-là, et de se les soumettre, de les primer, de les exploiter, de se les prostituer? » Si vous ne démontrez pas péremptoirement qu'il y a un intérêt personnel futur, plus grand que l'intérêt personnel actuel, une utilité à venir qui domine l'utilité présente, l'homme qui se prive, s'abstient, se sacrifie, n'est qu'un sot, l'homme qui se dévoue a décidément perdu la raison.

Le calcul pécuniaire a tout envahi, sociétés et individus, et il devait tout envahir une fois que l'examen dont il est le résultat final a été posé comme un fait établi dans la société, et même comme un droit régnant sur la société. La demande : *Combien cela rapporte-t-il ?* est donc fort naturelle à chaque circonstance qui exige une détermination de la part d'un homme ou d'un peuple. En conséquence, si vous voulez pousser les hommes à faire prospérer la société dont ils font partie, ou les nations à travailler au bonheur de l'humanité, ne parlez ni religion ni morale, n'exhortez ni ne prêchez : bornez-vous à prouver que *c'est là ce qui rapporte le plus ;* et vous serez obéi ponctuellement.

Pour le prouver, il faut un principe de certitude, un critérium du juste et du vrai, *que vous n'avez pas.* Quand vous l'aurez, il faudra le faire passer dans les esprits, dans les mœurs, dans les habitudes, par l'enseignement et l'éducation, pour que la morale et la religion basées sur le raisonnement deviennent pour l'homme social, je ne dirai pas une seconde, mais bien une première nature. Sans cela, les catholiques continueront à donner une éducation fausse d'après leur principe d'autorité imposée, éducation dont le siècle, en désaccord avec elle, renversera facilement le fragile édifice ; ou les libéraux, qui n'ont aucun principe, n'instruiront les individus que dans l'art si progressif de nos jours, celui de désorganiser

les masses, de tout embrouiller, de tout bouleverser, de tout perdre.

Peut-on déterminer quelles sont les vérités dont la démonstration non seulement serait utile, mais même est indispensable au maintien de l'ordre social ? Sans aucun doute. Réussira-t-on à faire cette démonstration ? Oui..... ou la société périra.

La *Quotidienne* de Paris avait analysé ma brochure : *Les Formes et le fond*. Dans un *post-scriptum* du *Scepticisme constaté*, je répondis aux critiques de la feuille française, en présentant sous une nouvelle face la plupart des arguments que contenait ma brochure. Je passai condamnation sur l'insuffisance et l'impuissance des libéraux, établies par la *Quotidienne*; j'établis contre elle l'impuissance sociale de l'autorité révélée, inspirée, du droit légitime et divin, qui avait perdu la force d'empêcher qu'on ne l'examinât, qu'on ne le mît en doute, qu'on ne niât sa légitimité. Je soutins la nécessité de l'examen et du doute pour déblayer le terrain des incertitudes de l'autorité, et celle de la raison déterminée et démontrée pour nous soustraire aux angoisses et aux calamités du doute.

CHAPITRE XXX

La Science sociale ramenée à son principe; brochure. — Qu'est-ce que l'homme? — Dieu et l'immortalité de l'âme. — Comment la réforme humanitaire s'opérera-t-elle?

A la fin d'octobre (1840) je publiais mon quatrième numéro; car, résolu que j'étais à donner une suite à ces écrits de réforme et de réorganisation humanitaire, je commençai dès lors à en marquer la série. Je pris pour titre cette fois : *La Science sociale ramenée à son principe.*

Je partis de la nécessité de baser cette *science*, comme toute science quelconque, sur un principe absolu. *Science sociale*, elle devait être fondée sur la justice, seul bien social possible. Mais qu'est-ce que la justice, bien entendu la justice réelle, absolue?

L'homme est une intelligence ayant conscience d'elle-même, une volonté se déterminant sur les motifs que cette intelligence a éclairés. S'il n'y avait pour lui que des motifs matériels, présents, la société n'aurait jamais pu s'organiser; s'il y a des motifs moraux, d'un intérêt futur, pourvu que son intelligence les perçoive, la société ne périra pas. Or, la société existe; et nous sentons empiriquement qu'elle sortira triomphante de la crise où l'égoïsme passionnel l'a plongée. Il y a donc une justice éternelle pour l'humanité, c'est-à-dire une loi du monde intellectuel, laquelle, socialement acceptée, fait de tous les hommes une société de frères ayant tous une même réalité, en d'autres termes une destinée commune. Donc, en outre, cette destinée s'étend au delà de la vie terrestre; car, pendant la vie actuelle, jamais la justice cachée, le désintéressement modeste, le dévouement, le sacrifice, la vertu en un

mot, ne trouvant complétement la récompense qu'ils méritent, et que l'existence d'un principe d'équité universelle suppose nécessairement.

Cette récompense et la punition du crime secret, du vice couvert, des intentions inconnues, des mauvais désirs non réalisés, sont la sanction pénale de la loi suprême. Sans cette sanction, le raisonnement du méchant qui refuse d'être bon à son dommage, est irréfutable Que veut-il, le méchant? Faire le mal? Non certes : Il veut ce que veut l'homme bon, vertueux, ce que veut tout être sensible et intelligent, savoir, son propre bonheur. Ou démontrez-lui que ce bonheur ne se trouve que dans l'exercice de la vertu, ou laissez-le-lui prendre où il croit le découvrir.

Toute association suppose l'égalité des membres qui la composent. Entre inégaux, il n'y a de possible que les rapports de maître à esclaves, d'exploiteurs à exploités. C'est là l'égalité en principe, que j'appelle *spirituelle* Jusqu'à présent les maîtres avaient été retenus dans leur exploitation par le frein de la foi. Ce frein étant brisé par l'examen, l'inégalité de fait ou *temporelle* domine seule les relations sociales, l'injustice va chaque jour croissant, et la société succombera enfin si la balance ne se rétablit pas d'une ou d'autre manière ; elle succombera si l'égalité de droit ne rend pas à l'homme, et à tout homme, les moyens de développer pleinement ses facultés et de jouir complétement de la dignité de son être, en dépit de tous les obstacles que le fait de l'inégalité y pourrait susciter.

Le principe régénérateur de la société future devra se présenter à elle, tout à la fois comme type et comme exemple : les réformateurs qui le proposeront devront être réformés eux-mêmes. Ce sera un nouveau christianisme qui se substituera au moderne catholicisme païen. Mais il ne pourra pas, comme celui de Jésus et de saint Paul, invoquer l'autorité sur parole et s'appuyer sur la foi. A celui qui dirait : « Croyez à mes paroles, car je suis le fils de Dieu », on répondrait : « Peu importe qui vous soyez ; mais prouvez ce que vous dites. » A ceux qui donneraient la résurrection du maître mort comme preuve de la vérité de ses enseignements, on dirait : « Démontrez cette vérité par le raisonnement, et non par

l'affirmation d'un fait qui lui-même a besoin d'être démontré possible, et qui, s'il était vrai, ne prouverait encore que sa propre réalité comme fait. » L'incontestabilité devra être la base de la doctrine nouvelle, et la logique son unique recours. L'absolue justice et l'existence psychologique ultra-terrestre, d'opinions hypothétiques qu'elles sont maintenant, devront pouvoir être mises au rang des vérités qui sont au-dessus et en dehors de toute controverse possible, pour tout homme dans l'équilibre de ses facultés.

La justice, c'est la loi de toutes choses, que l'on nomme *Dieu*; dans l'ordre moral ou social, c'est l'égalité ou l'équité. L'âme de l'homme, c'est la réalité, reliant sa vie terrestre et son existence future, suite et conséquence de cette vie. Quiconque enseignera autre chose ou plus que cela, préparera la ruine de la société. Quiconque l'enseignera sans y croire, ne sera pas cru. Si la société ne finit pas par l'accepter, elle périra sans retour.

Il faut que la réforme soit radicale, c'est-à-dire que la justice sociale soit rendue à tous sans exception et sans restriction à chacun. Cela se fera-t-il pacifiquement, par le dépouillement spontané des usurpateurs eux-mêmes de la prospérité sociale? Ce n'est pas probable. Le peuple souffrant voudra, lui, réformer; mais il ne le pourra pas : il ne réussira qu'à bouleverser. Il reprendra d'abord ce qui lui revient; puis il s'emparera de tout; et ce sera à recommencer. Le peuple n'en sait pas davantage. Les riches, qui seront les victimes de son ignorance et de sa brutalité, seront certes fort à plaindre, mais ils n'auront pas droit à se plaindre : car ils sont la cause eux-mêmes de cette brutalité et de cette ignorance.

Dieu ou la justice veut la fin des malheurs de l'humanité; les égoïstes veulent la mort des malheureux qui gênent leurs jouissances. Qu'en résultera-t-il? Les malheureux, par l'ordre de Dieu ou par une inspiration de la justice, justice mal entendue, soit, mais sans qu'il y ait de leur faute à eux, les malheureux tueront les égoïstes pour en finir avec l'égoïsme. De l'excès du mal alors naîtra le remède.

CHAPITRE XXXI

De l'éducation publique sous l'empire du doute social ; brochure. — La liberté de l'enseignement, rendue nécessaire par le doute social, propage et perpétue le doute. — Impossibilité d'organiser l'enseignement public. — La régénération de l'avenir au moyen de l'éducation, dépend de celle du présent au moyen de la constitution de la morale sociale.

Mon numéro 5 fut intitulé : *De l'éducation publique sous l'empire du doute social*. C'était toujours la même question considérée d'un autre point de vue.

La liberté de l'enseignement est non seulement admise en principe par la constitution belge de 1831, mais encore indéterminément organisée par elle, ou, pour mieux dire, livrée à la confusion de la concurrence prétendue libre sous le rapport industriel, de l'anarchie des idées sous le rapport moral. Cette liberté est la conséquence inévitable de l'état de doute dans lequel se trouvent les esprits depuis que l'examen y a tué l'autorité, en a extirpé la foi. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les catholiques de Belgique ont voulu que l'enseignement fût libre pour tous parce que l'enseignement donné par eux avait été entravé, et qu'ils veulent qu'il reste libre parce que la concurrence leur en assure actuellement le monopole. Et ils ont consenti en revanche à inscrire la liberté de la presse dans le pacte constitutionnel. C'était accepter le combat à conditions égales sur un terrain neutre, et n'y espérer la victoire que de la liberté que jusqu'alors ils avaient regardée comme leur plus mortelle ennemie. C'était, en affirmant sans le prouver, qu'eux seuls possèdent le principe de certitude, indémontrable puisqu'il doit être révélé ; c'était, dis-je, proclamer indirectement la déchéance de tout principe rationnel

de certitude, et reconnaître l'invincible anarchie des intelligences, du moins *potentiellement*.

Maintenant qu'arrive-t-il? Les libéraux qui sentent la nécessité d'organiser l'instruction publique, comme les catholiques ont toujours fait, rencontrent pour adversaires ces mêmes catholiques qui leur refusent avec raison la possibilité d'organiser quoi que ce soit d'une manière déterminée et positive.

Les catholiques dominent de fait en Belgique, mais seulement en vertu de leur majorité accidentelle : ils n'y règnent que de par les deux principes des libéraux, celui de la légitimité de l'examen absolu et celui de la souveraineté du nombre. Ils ne peuvent s'emparer de l'instruction que parce qu'en droit constitutionnel elle est libre, comme les libéraux ne peuvent la régulariser que parce que, selon le sens commun, il n'y a point de lois sans un principe incontestable, point d'ordre présent sans lois, point d'ordre futur sans une éducation basée sur ces lois et dérivant de ce principe.

Mais les catholiques ne peuvent plus rien organiser dans la société, où ils disposent exclusivement, ainsi que tout le monde, d'éléments désorganisateurs ou libéraux, — je parle d'éléments socialement acceptés comme tels, — et ils ne sauraient agir sur la société que par ceux-là, s'ils veulent que leur action ne soit pas contrariée par l'action sociale et par conséquent neutralisée, détruite. Les libéraux ne peuvent pas organiser davantage, et les catholiques le leur prouvent facilement; car le libéralisme n'a point de doctrines pour édifier et unir : instrument d'analyse et de décomposition, il n'en a que pour dissoudre et renverser.

Entre autres objets de l'organisation de l'instruction, il y a la spécification de ce qui sera enseigné et de qui enseignera. Or, les libéraux n'ont et ne peuvent avoir aucune opinion arrêtée à cet égard, du moins aucune opinion qui leur soit commune à eux et aux autres, c'est-à-dire une opinion socialement admise et par conséquent puissante, socialement. Les catholiques ont une opinion qui n'est plus sociale, qu'ils ont eux-mêmes reconnu ne plus être sociale lorsqu'ils ont écrit dans le pacte le droit de professer toute autre opinion que la leur, en d'autres termes la liberté absolue de penser,

de croire, d'enseigner, et d'agir en conséquence, en tout ce qui n'est pas positivement et expressément défendu par la loi.

Qu'après cela, les conservateurs, là où ils ont la majorité numérique, tentent encore de systématiser catholiquement, cela se conçoit. Mais que les réformistes affichent la même prétention sous la forme libérale ou protestante, c'est vraiment incroyable. Car, protester, c'est douter après examen, puisque c'est nier ce contre quoi l'on proteste, sans cependant rien établir contre quoi il ne serait plus possible de protester. C'est donc ne plus croire et ne pas encore savoir; c'est ne plus vouloir de ce qui a été sans se faire la moindre idée de ce qu'il faudra bien accepter lorsqu'il sera démontré que cela est; c'est, autant que possible, empêcher que jamais quelque chose ne soit. Les catholiques s'en inquiètent et s'en indignent; et ils ont raison. Et les libéraux se moquent des catholiques qui, pour cela seul qu'ils ont été les hommes du passé, cherchent à s'imposer comme s'ils étaient les hommes de l'avenir : les libéraux ont raison également.

L'enseignement actuellement toléré dans la société est la négation de la société future. C'est un enseignement individuel qui, de plus en plus, individualise ou plutôt *égoïse* chaque membre de la société. Chacun apprend à faire de la science pour lui : l'éducation qui prouverait ce que chacun doit faire pour tous, est impossible ; car qui serait accepté par tous pour le prouver, et quelles preuves possède-t-on qui soient acceptables par tous?

Il n'y a plus que quelques intérêts matériels sur lesquels on réussisse à s'entendre en assez grand nombre pour imposer une indispensable loi à la société agonisante. Dans l'ordre moral règne nécessairement la liberté sans direction ni contrôle, c'est-à-dire l'anarchie intellectuelle qui prépare aussi infailliblement l'anarchie réelle, que les idées préparent les faits, dont elles sont, on peut le dire, la raison d'existence.

La société future ne peut se régénérer qu'au moyen de l'éducation donnée à la génération qui en est l'élément. Mais pour donner cette éducation, il faudrait que la génération présente fût déjà réformée, ou du moins qu'elle connût le

principe moral dont l'application aura pour conséquence la régénération sociale. Avant cela, la société ne pourra faire autre chose et ne fera que séduire et corrompre, égarer et pervertir. L'éducation sociale doit nécessairement être précédée de la réorganisation sociale, ou tout au moins lui être simultanée. Vouloir enseigner à nos enfants comment ils devront établir l'ordre moral et le conserver, nous qui, non seulement sommes privés de cet ordre, mais qui ne savons même pas en quoi cet ordre consiste, s'est le comble de la déraison.

Après, mais exclusivement après la révolution de la société, l'éducation humanitaire ou sociale pourra être organisée et le sera. De cela seul qu'il n'y a ni ne peut y avoir, dans l'état donné des choses, d'éducation *unitaire*, c'est-à-dire partant d'un principe moral unique qui est la vérité sociale, et tendant uniquement vers un seul et même but qui est l'accomplissement des destinées de l'humanité, naîtront tous les maux que le vertige des esprits peut produire et que l'égoïsme des passions se chargera de réaliser. De l'excès du mal et du désillusionnement complet de ceux qui le souffrent, — et finalement tout le monde le ressentira, — sortira le remède.

CHAPITRE XXXII

De l'iniquité sociale et de la justice de Dieu, brochure. — La liberté n'est que le moyen d'atteindre le but de la vie humanitaire, qui est le bonheur de l'humanité. — La justice pour chacun et pour tous est la condition de l'existence sociale. — Privilège de la propriété individuelle. — Il faut réaliser les droits du pauvre. — Ma carrière publique.

Je pris pour titre de mon sixième numéro qui devait être le dernier du premier volume et que je ne fis paraître qu'au commencement de 1841 : *De l'iniquité sociale et de la justice de Dieu*.

J'y pénètre au fond des choses. Tout en convenant que la liberté vaut mieux que le despotisme, puisque la première satisfait à un des besoins les plus réels de l'homme, et que l'autre viole un de ses droits les plus chers, je prends acte cependant du malheur sous lequel les masses ont toujours été accablées, que le gouvernement fût d'ailleurs entre les mains d'un seul ou de plusieurs, abandonné à l'arbitraire ou plus ou moins réglé d'avance par des lois. Quel est néanmoins le but de l'association, si ce n'est la prospérité de la société au moyen du bonheur de ses membres? Or, il n'y a plus de bonheur complet, c'est-à-dire de bonheur, pour l'homme qui a senti sa dignité, s'il ne jouit de la liberté qui en est une des conditions; mais cette liberté sans laquelle en ce cas il n'est point de bonheur, est loin d'être le bonheur même : elle est seulement le moyen de le réaliser.

Tant qu'il n'y aura pas de principe moral, facilement reconnu et dominant tout à la fois les hommes et les institutions, il y aura plus de chances de bonheur pour le peuple dans la volonté d'un maître tout-puissant qui n'a d'autre intérêt que la justice pour tous, que dans des lois que le peuple

n'a pas faites et ne peut pas faire, et que d'autres interprètent et appliquent contre lui, comme ils l'entendent, c'est-à-dire dans leur intérêt à eux.

Il faut que la société soit mise sur la voie de la justice pour tous, d'où résultera le bonheur pour chacun ; c'est le plus pressé : cela se fera par la liberté, *tôt ou tard* ; cela pourrait se faire par le pouvoir *tout de suite*. Le despotisme sera le seul mode de gouvernement réellement applicable, aussi longtemps que la certitude sociale ne sera pas fondée, et par conséquent l'usage de la liberté générale dégagé de tout péril pour la société. Seulement ce despotisme doit être éclairé, progressif, réparateur, émancipateur, régénérateur.

Tout désordre moral a pour suite le malheur, plus ou moins immédiatement. L'injustice sociale est le plus grave des désordres et aura les plus terribles suites. Il importe donc à tous qu'elle soit promptement et entièrement réparée. Car tous en porteront la peine, innocents et coupables : les premiers ici-bas seulement ; les autres ici-bas et ailleurs.

La société est injuste. Les victimes de cette injustice sont l'immense majorité ; elles commencent à le comprendre : elles finiront par comprendre également qu'il ne dépend que d'elles de triompher de la minorité usurpatrice.

Le droit de propriété et celui d'hérédité, tels qu'ils sont organisés, sont des privilèges que la société a consacrés en se fondant sur eux (1). Ces privilèges ne reposent que sur l'or-

(1) J'ai eu le tort ici de ne pas distinguer entre la propriété individuelle du sol et celle du capital. La première a été nécessaire au maintien de la foi par le despotisme, nécessaires l'un et l'autre au maintien de l'ordre pendant l'époque d'ignorance. La propriété mobiliaire est une condition aussi essentielle de l'existence sociale que la société est une condition essentielle de l'existence humanitaire. La propriété est la cause et l'effet du travail, de l'activité intellectuelle ; et l'homme qui l'a acquise en dispose comme il veut. La loi ne fait que supposer, s'il n'en dispose pas avant sa mort, qu'il a eu l'intention de la laisser à sa famille. Il n'y a point là de privilège conventionnel ; il y a un droit réel qu'aucune convention n'a pu établir, qu'aucune convention ne peut supprimer. La société est garante de l'exercice de ce droit. Bien organisée, elle doit faire en sorte que tous en jouissent, chacun proportionnellement à son travail, à ses mérites (1850).

dre conventionnel des choses. Les nations se sont approprié le sol en se circonscrivant, et quelques puissants se le sont partagé. Cela est parce que cela est. La force l'a établi; la force, et l'organisation, et la ruse, et l'habitude, le conservent. Mais si une autre force renverse cet ordre conventionnel, le droit s'évanouit avec le fait qui s'organisera différemment.

Tant que devait durer l'expropriation des faibles pour cause d'utilité sociale, il aurait fallu qu'on indemnisât les exhérédés, du moins à dater du jour où, examinant le lot qui leur était fait, ils acquéraient la connaissance qu'ils étaient sacrifiés à un ordre de choses dont d'autres qu'eux avaient les avantages. C'était le seul moyen pour que les malheureux, de mécontents qu'ils étaient de cet ordre, ne lui devinssent encore hostiles. Car le privilège sans contrepoids, une fois mis à nu aux yeux de tous, allait nécessairement, un peu plus tôt, un peu plus tard, attirer sur la société toutes les conséquences de l'injustice.

L'organisation sociale n'a tendu jusqu'à présent qu'à exagérer le privilège d'appropriation, d'accumulation, d'accaparement et de monopole. Le salaire des non-propriétaires, déterminé par les propriétaires seuls, est l'esclavage indirect des prolétaires. Le droit de propriété exercé par l'homme sur l'homme a été aboli en principe; mais la possession de l'homme par l'homme, qui fait qu'un homme est forcément au service d'un autre homme, à l'usage d'un autre homme, qu'il n'existe que pour la consommation de cet autre homme, cette possession a été conservée.

Dans la société actuelle, le droit égal qui est reconnu en principe pour le pauvre comme pour le riche, est une réalité pour celui-ci et demeure une idée irréalisable, illusoire, pour celui-là. Il a le droit, non le moyen, de devenir riche; la libre concurrence ne favorise que ceux qui ont de quoi concourir. Il a droit à la justice, mais comment la payerait-il? Il a droit à la science; mais il faudrait l'acheter. Il a droit à vivre, mais il ne l'a pas aux choses nécessaires à la vie. Il succombe, comblé de droits civils, politiques et constitutionnels, par défaut de droits sociaux, du droit d'être homme.

Le droit de tous au bonheur n'est réalisable pour chacun

que moyennant ce qui en procure la jouissance. La propriété sans laquelle l'homme n'est qu'une simple virtualité, est donc de droit commun. La société politique qui en a fait un privilège individuel, doit le contrepeser par des avantages équivalents assurés aux prolétaires (1), de manière que, dans les institutions futures, au contraire des institutions passées, tout tende à réparer les torts de la fortune et les nécessités de la civilisation, et que dorénavant, au rebours de ce qui a lieu, la prospérité publique tourne toujours, avant tout et surtout, au profit des moins bien partagés d'entre les membres de la société.

Mais pour cela il faut un principe de certitude morale; il faut Dieu ou l'éternelle justice et la spiritualité de l'essence humaine, prouvés par le raisonnement pour la raison. Car, pour agir, il faut avoir des motifs et un but, c'est-à-dire des idées, c'est-à-dire un système arrêté, basé sur une vérité irréfragable. Et si on manque de tout cela, on n'agit que par passion ou par égoïsme organique, dans un but présent, matériel, individuel et insocial.

Ma carrière publique a commencé par une lutte contre l'autorité religieuse. Bientôt je crus qu'il était plus urgent de combattre le pouvoir civil. J'ai enfin senti que, dans l'incertitude où l'humanité est tombée en conséquence du renversement de la foi par l'examen, ce qui a entraîné la chute du pouvoir originairement fondé sur elle, il n'y a plus qu'à attaquer *les majorités*. Forcément consultées pour retarder de quelque peu, si possible, l'avènement du désordre matériel, les majorités se prétendent appelées à débrouiller le chaos des intelligences et à établir l'ordre véritable. Elles ne songent donc pas que l'ordre véritable est celui des intérêts basé sur l'ordre des idées sociales, des mœurs publiques et de la religion humanitaire? Et comment l'examen, sans point de départ déterminé rationnellement, leur découvrirait-il rien de tout cela? L'exa-

(1) Je viens de dire en note que, dans la société organisée rationnellement, chacun sera l'artisan de sa fortune ; il n'y aura donc plus de prolétaires. La société mettra ses membres à même de s'enrichir, en les éclairant tous également, et en faisant que ceux qui sont riches déjà, aient surtout intérêt à aider ceux qui ne le sont pas encore, à le devenir (1850).

men absolu nie tout principe de certitude : et il dissiperait le doute qui n'est précisément que le manque de ce principe, qui est donc la cause de tout le mal, qui a fait naître ce mal? Mais c'est absurde.

Il faut cependant que le mal soit extirpé, que le doute s'évanouisse, si l'on ne veut que la société succombe. Il faut que les monopoleurs du bonheur social se décident à partager les avantages qui résultent de la propriété avec ceux que les nécessités de la civilisation en a jusqu'ici dépossédés ; et pour qu'ils partagent, il faut qu'ils comprennent qu'ils doivent partager, c'est-à-dire qu'ils y voient leur intérêt, c'est-à-dire qu'ils sachent que Dieu ou la raison l'impose ainsi, et qu'ils ont, eux, une âme dont le sort futur sera le résultat de sa fidélité présente à l'ordre moral qui est l'expression de la justice, la volonté de Dieu.

Mes six brochures parurent ensemble sous le titre commun d'*Études sociales*, Ier volume, 1841. Avant d'analyser ici les brochures qui formèrent le volume deuxième, je dois rendre compte de quelques autres de mes écrits de circonstance.

CHAPITRE XXXIII

Guerre entre l'université libérale et l'université catholique. — *Qu'est-ce que l'orthodoxie?* brochure. — Despotisme des majorités. — *Demande : Qui nous gouvernera? Réponse : Gouvernera-t-on?* brochure. — L'union entre les catholiques et les libéraux est devenue un non-sens. — Le droit d'examen dévorera tout. — *Le gouvernement constitutionnel représentatif atteint et convaincu d'impuissance*, brochure. — Le pouvoir civil s'est suicidé en démolissant l'autorité religieuse. — La *Maçonnerie* ressuscitée. — Mains-mortes. — Droit commun. — Le *juste-milieu* est une réserve du doctrinarisme qui ne veut pas de l'autorité sur parole et qui tremble devant les conséquences du doute. — Société actuelle.

Depuis quelque temps, la vieille querelle entre les doctrines d'une autorité surhumaine et celle du libre examen se réchauffait de nouveau en Belgique. L'université de Bruxelles représentant le parti libéral, s'était émue aux protestations de soumission *quand même* au pouvoir, que la magistrature locale avait faites au nom du corps enseignant, mais sans mission *ad hoc*, dans son adresse au roi à l'occasion du renouvellement de l'année. C'était précisément le contraire de ce que l'université libérale avait pu et dû se proposer en s'établissant. On pouvait bien y demeurer indifférent aux agitations politiques, si stériles en résultats réels pour l'humanité; mais on y devait élaborer tous les éléments possibles de progrès social, sinon déjà pour la reconstruction de ce qui sera, du moins pour la démolition définitive de ce qui ne peut plus être. Des cours publics avaient été donnés dans ce sens au local même de l'université et par un de ses professeurs. Les jeunes gens soutinrent ce mouvement par la publication d'un *Annuaire* philosophique.

Ce fut alors le tour de l'université catholique à prendre

l'alarme, et cette alarme ne tarda guère à lui mettre la plume à la main. Le séminaire de Malines et même le cardinal-archevêque entrèrent en lice. Il est vrai que cette lutte intellectuelle n'était que le prélude à une autre lutte, plus positive selon les doctrines du siècle, savoir, celle entre les deux partis pour l'exercice de l'exploitation sociale.

Cela me parut tellement rentrer dans la question que je travaillais à élucider de mon mieux, que sans en être prié par aucun des partis, je m'avisai de me mêler ouvertement de la dispute. Je saisis l'à-propos de la défense de l'orthodoxie, publiée par un prêtre attaché au cardinal-archevêque de Malines, et d'une circulaire adressée par celui-ci au clergé de son diocèse contre la nécessité prétendue d'annoncer au peuple une religion nouvelle, fondement et lien d'une nouvelle société. Je répondis au cardinal même, et j'intitulai ma lettre : *Qu'est-ce que l'orthodoxie? A propos de l'Université libre*, 1841.

J'y constatai que l'orthodoxie, sous l'empire d'une autorité révélée quelconque, est une opinion imposée à la croyance, opinion sociale tant que la société l'accepte, individuelle d'abord, puis anti-sociale, dès qu'elle est socialement contestée. Vraie ou non vraie, elle n'est jamais qu'hypothétique, tant que, du domaine de la foi, elle n'est pas passée dans celui de la science. Si l'orthodoxie n'est que l'opinion en vigueur, elle a, en différents temps, tantôt toléré, tantôt approuvé, quelquefois même ordonné le crime. Elle doit donc, pour être réelle, être indépendante du fait; elle doit être *a priori*; elle doit être absolue. Les catholiques ne la possèdent plus de manière à pouvoir la faire partager par d'autres qu'eux; les libéraux ne peuvent démontrer autre chose si ce n'est que les catholiques n'ont jamais disposé que d'une orthodoxie relative à la croyance de ceux qui l'admettaient comme telle, et que ni eux ni personne ne la possèdent encore réelle et incontestable. Les uns et les autres empêchent l'établissement d'un véritable ordre social, soit en entretenant l'illusion que l'ancienne autorité peut un jour redevenir suffisante, soit en donnant naissance à l'illusion contraire, savoir, qu'en ne faisant que renverser l'une après l'autre les autorités hypothétiques, et à force de les

renverser, on finira par fonder une autorité inébranlable et au-dessus de toute contestation.

Le seul moyen d'organisation ou plutôt de suspension de la désorganisation actuelle, qui soit à la disposition des libéraux dont les doctrines régissent temporairement le monde, c'est le despotisme des majorités. Ce despotisme-là fait dominer les catholiques (les individus, non leurs opinions), partout où ils sont les plus nombreux. Les catholiques alors font du catholicisme, non comme orthodoxie, mais comme opinion provisoirement confirmée par plus de la moitié des votants sociaux. Il n'y a donc et ne peut plus y avoir de véritable ordre, basé sur une vérité réelle ou socialement crue réelle ; il y a, au jour le jour, une vérité et un ordre relatif à cette vérité, l'un et l'autre de convention, accidentels, par conséquent incertains et variables. On ne s'en apercevra généralement que lorsque, le corps social tombant en lambeaux, la nécessité d'exister socialement aura fait faire à l'humanité un dernier effort de raison, seul capable de la sauver d'une perte irréparable.

Avant cela ayons l'indulgence du doute qui ne nie pas la vérité, mais seulement reconnaît qu'elle n'a pas encore été démontrée ; le doute est l'état intellectuel forcé de la société présente ; que l'indulgence soit sa morale. De cette manière, le libéralisme ne gagnera du terrain que pied à pied et sans secousse. Lorsque l'anarchie sera passée des intelligences dans les intérêts et de là dans les choses mêmes, on saura enfin :

Que, l'examen posé, il n'y a plus d'ordre possible si ce n'est par l'acceptation sociale d'une règle de justice et de vérité, découlant nécessairement pour tous les hommes d'un principe incontestable, et s'appliquant à toutes les actions pour en déterminer d'une manière irréfragable la bonté ou la perversité.

J'ai dit que la guerre de principes allait en Belgique se tourner en guerre de domination. Dès que je vis le ministère libéral sérieusement menacé par les prétendants au ministère catholique, je fis paraître une suite à ma lettre à l'archevêque de Malines, sous le titre de : *Demande : Qui nous gouvernera ? Réponse : Gouvernera-t-on ?* (1841). Le pouvoir libéral n'avait pas osé faire du libéralisme de peur de fâcher les catholiques

dont il tenait son mandat : on présageait déjà que le pouvoir catholique ne pourrait pas faire du catholicisme avec les éléments libéraux, les seuls qui fussent à sa disposition. Il n'y aurait donc que des hommes de changé, et même que des noms ; tout le reste serait comme de coutume : personne n'agirait si ce n'est pour son compte ; aucun système ne prévaudrait dans cet antagonisme d'intérêts individuels ; le bien du peuple ne serait jamais qu'un prétexte et les affaires publiques ne se feraient jamais. Cela était frappant d'évidence. Aussi le parti catholique venait-il d'en faire l'aveu officiel. Il n'y aurait eu rien à dire, si ce parti ne s'était pas proposé comme remède au mal.

La contradiction était palpable : aussi, pour la dissimuler, la couvrit-on du manteau de la conciliation, de l'union. *L'Union* ! répondis-je : contre qui ? pourquoi ? Les catholiques et les libéraux belges s'étaient, avant 1830, unis contre un maître commun ; mais à présent il n'y a plus de maître. Ils avaient eu pour but la commune indépendance : or, cette indépendance est acquise. Ils ne peuvent pas s'unir pour savoir lequel des deux partis commandera à l'autre : cette question est déjà une preuve de mésintelligence et elle perpétue la discorde. On ne se coalise que pour que personne d'entre les confédérés ne domine les autres ; ce qui fait que par elle-même, toute coalition, hors sa raison d'être dans son hostilité contre ce qui n'est pas elle, est sans direction unitaire ou sociale, sans gouvernement possible, et que les choses y vont d'elles seules, là où la confusion des esprits les pousse.

Il y a évidemment dans la société deux tendances : l'une à vouloir rétrograder vers un passé bon pour son temps, mais qui ne saurait ni revenir, ni rien valoir pour nous s'il revenait ; l'autre à vouloir avancer sans savoir vers où, ni comment. On a beau nier ces tendances ; elles n'en existent pas moins : et partout où elles existent, il faut nécessairement, ou que l'une l'emporte sur l'autre, ou qu'elles alternent, ou qu'elles se fassent contrepoids. Dans le premier cas, le triomphe complet du catholicisme serait le retour au moyen-âge ; le triomphe sans opposition du libéralisme, la marche rapide vers l'anarchie ; dans le second, il y aurait instabilité, tiraille-

ment, convulsion, agitation sans action ; enfin dans le troisième cas, il y aurait inertie, mort sociale, il n'y aurait plus rien du tout.

C'est là le système mixte ; c'est-à-dire le système qui n'en est pas un, la juxtaposition de choses opposées dont on prétend composer un tout homogène et harmonique, la totalité qu'on veut faire accepter comme unité.

Qu'avons-nous vu jusqu'à nos jours ? L'autorité dogmatique attaquée, combattue et vaincue, en plus ou moins de temps, avec plus ou moins de facilité, par d'autres autorités, également attaquables et pas plus invincibles qu'elle. Qu'est-il finalement resté debout ? Le droit d'examen en principe absolu, en d'autres termes la négation absolue du principe d'autorité révélée, imposée. Cet examen s'étendra à tout, dévorera tout. Et en attendant, la société sera exploitée, tantôt au nom de la conservation de ce qui n'est plus, tantôt en l'honneur de la création de ce qui ne saurait être, par des entrepreneurs se succédant régulièrement pour se partager les profits de l'entreprise. Qu'importe au public que ce soit par tels ou tels, de telle manière ou de telle autre ? Ce qui seul pourrait lui importer, ce serait que ce ne fût pas. Mais cela n'aura lieu que lorsque tout le monde sera convaincu que nous sommes entrés dans une fausse voie sans issue, dans une mauvaise voie où nous ne pouvons que nous enfoncer chaque jour davantage dans le bourbier du mal. Car il est de toute impossibilité désormais que l'examen n'ait point été libre, comme il l'est que l'examen puisse produire autre chose que le renversement de tout ce qui est examinable, contestable, de tout ce qui n'est pas lui-même. Il n'y a donc plus d'autorité possible par la supposition, l'affirmation ; et la raison ne s'est pas encore formulée comme autorité. Les majorités sans direction ni contrôle nous vaudront progressivement l'excès de tous les maux, condition, paraît-il, *sine qua non* de l'établissement du bien réel et durable pour l'humanité.

Cette brochure venait à peine d'avoir quelque publicité lorsque l'évêque de Liége, M. van Bommel, prenant parti dans la question de l'enseignement dont il s'était déjà occupé du temps des Hollandais, dit en s'adressant aux membres du

conseil communal, « qu'ils devaient faire respecter son autorité dans l'Église, s'ils voulaient qu'on respectât la leur au dehors ».

Ce fut pour moi l'occasion d'adresser une lettre au prélat, à laquelle je donnai pour titre : *Le gouvernement constitutionnel représentatif atteint et convaincu d'impuissance* (1841). J'y démontrai que, dans l'état des choses et la disposition des esprits dont le système représentatif est l'expression, le pouvoir civil était aussi incapable de rien faire pour la religion que les prêtres l'étaient de faire quelque chose pour le pouvoir.

Cependant l'évêque voulait une transaction entre les deux autorités, civile et religieuse, dans le but d'une exploitation sociale de commun accord et de compte à demi. « Nous maintiendrons le principe d'ordre, dit-il aux magistrats; vous, vous le ferez fonctionner, et nous partagerons les bénéfices. » C'eût été fort adroit, *si ç'avait été possible*.

Mais ce ne l'est plus depuis que le pouvoir lui-même s'est suicidé, en brisant, pour s'y soustraire, le joug que l'autorité religieuse faisait peser sur lui. Car, cette autorité est la base de la force sociale, sans laquelle il n'y a ni ordre ni pouvoir. Il n'y a plus aujourd'hui que force sans autorité, c'est-à-dire, ligue des intérêts de la majorité délibérante contre la minorité et les masses Mais cela ne saurait durer : car l'autorité manquant, la force s'individualise et la société est détruite. L'autorité attire toujours la force et en dispose; la force ne dispose pas nécessairement de l'autorité : celle qu'elle veut soutenir, si elle n'y parvient pas, succombe d'autant plus vite qu'elle s'est plus appuyée sur la force.

L'autorité est l'adhésion des esprits à un principe accepté comme critérium de vérité et règle de conduite. Elle est sociale quand c'est la société qui adhère. Mais dès que l'examen individuel a sapé l'autorité, la force ne peut plus rien pour elle. Il ne reste qu'une religion extérieure, que l'appareil des lois et la protection du pouvoir ne maintiennent que fort imparfaitement et pendant fort peu de temps.

Le pouvoir catholique a ressuscité la franc-maçonnerie belge Il fait renaître la prétention des libéraux d'organiser

l'instruction publique. Il veut exercer le pouvoir par lui-même sans songer que les libéraux ne l'exerçaient qu'avec sa permission et pour lui seul ; ce qui, tout à la fois, profitait aux catholiques et achevait de perdre les libéraux.

Les libéraux sont devenus conservateurs : la peur les talonne, et ils se montrent prêts à combattre avec les catholiques leurs propres doctrines, aussitôt que les radicaux en tireront un peu plus rigoureusement qu'eux les conséquences logiques. En attaquant les libéraux, les catholiques jouent le jeu de leurs adversaires ; ils devraient, s'ils veulent le triomphe de leurs doctrines et non le leur, ne s'en prendre qu'au libéralisme.

Les mains-mortes que les catholiques essaient de rétablir sont une exagération, mais une exagération rationnelle de la propriété, dont l'organisation dégénérée en privilège non déguisé, met déjà la société dans de si graves périls (1). S'ils l'emportent sur les libéraux qui ne veulent, eux, que du privilège de la propriété individuelle, commun aux uns et aux autres, mais sans son extension exagérée, ils auront les libéraux contre eux avec les masses qui ne jouissent d'aucun privilège, ni exagéré ni simple. Et les masses qui déjà ont la force par leur nombre, auront aussi l'organisation qui leur manquait jusqu'ici, par la capacité de leurs nouveaux alliés et directeurs ; et la propriété individuelle succombera avec la propriété des corporations.

Les libéraux et les catholiques ont les mêmes droits ; les uns et les autres ont celui d'abuser de leurs droits s'ils le peuvent ; mais la conséquence pour les uns comme pour les autres de cet abus est de préparer leur chute. Or, toujours les plus forts abuseront, et les autres, quand ils ne seront plus trop faibles pour les en punir, ne les évinceront que pour pouvoir abuser à leur tour. La conséquence nécessaire de ce *va et vient* de violence et de déraison, sera l'anarchie finale, à laquelle les libéraux nous conduisent tout naturellement et sans choc, ou que les catholiques feront éclater plus rudement s'ils essaient d'arrêter le mouvement imprimé aux choses.

(1) Voir les notes du chapitre précédent.

Notre *juste-milieu* consiste à se résigner au présent parce qu'il est la négation du passé, et à repousser l'avenir qui renverserait le présent. Il est entendu que les partisans du *juste-milieu* sont ceux qui jouissent du présent.

Cependant ceux-là mêmes doivent contribuer au mouvement qui pousse vers l'avenir : c'est pour eux une question d'existence, qui se résout en question de mort. Car s'ils voulaient s'arrêter, ils passeraient au parti du passé, au parti de ce qui n'est plus et ne saurait revenir. En marchant, ils vont à l'avenir ; ils travaillent contre eux-mêmes.

C'est partout le même problème à résoudre, sous une forme ou sous une autre.

Dans la sphère religieuse, le catholicisme seul, tant qu'il est possible, est rationnel ; dans la sphère politique, c'est le droit arbitraire et absolu, c'est la force reconnue comme droit. Toute protestation, tout pacte restrictif mènent nécessairement à la négation de toute certitude, et partant à l'impossibilité d'un ordre quelconque. Une fois le premier pas fait, tous les autres en sont la conséquence fatale. On ne s'arrête pas plus qu'on ne rétrograde, puisque, le temps marchant toujours, s'arrêter est en d'autres termes rétrograde.

C'est ce qui a donné naissance au constitutionnalisme représentatif, expression de cette loi morale.

Mais cette loi est purement négative. Elle produira en dernière analyse le néant, à moins qu'elle ne fasse sentir la nécessité d'un fait-principe positif qui la domine et la féconde. En attendant, nos systèmes sont des impossibilités, nos formes des mensonges, la société entière une sentine de corruption et de désordres. Ce n'est la faute à personne ; c'est celle de tout le monde. Nous valons individuellement autant que nos devanciers, autant que vaudront nos successeurs. Mais, sous l'influence du passé, nous ne pouvons faire que ce que nous faisons, pour déterminer ce que les hommes de l'avenir feront après nous.

Je répudie les doctrines du libéralisme qui, après avoir purifié l'atmosphère de tout élément d'orage, ne laisseront que l'espérance de jours calmes et meilleurs. Je répudie les doctrines de l'autorité sur parole, catholiques et autres ;

celles-là ne peuvent que charger l'atmosphère de tempêtes, quand même les libéraux évoqueraient ces mêmes doctrines afin d'avoir toujours quelques nuages à dissiper, avant que la grande trombe sociale les balaie avec le reste.

CHAPITRE XXXIV

Défense de l'archevêque de Malines contre moi. — J'y réponds par *La Révélation, l'examen et la raison.* — Tout parti qu'on opprime se relève; qui opprime, tombe. — Dieu a fait l'homme pour l'humanité; c'est à l'homme à accomplir sa destinée. — Jésus — Le martyre. — Catholicisme. — L'autorité est sociale ou nulle pour l'humanité. — Ce n'est pas la raison qui trompe; ce sont l'ignorance et les passions. — Il faut passer par le doute pour arriver, de la foi, à la vérité. — Les catholiques, après avoir régné par la religion, veulent régner pour la religion. — Le libéralisme triomphera, même en dépit des libéraux. — Les exagérés l'emporteront toujours s'ils sont logiques.

Sur ces entrefaites avait paru une *Défense de Son Éminence Monseigneur le Cardinal archevêque de Malines, contre les attaques de M. De Potter, en réponse à la brochure ayant pour titre: Qu'est-ce que l'orthodoxie?* etc. Je réfutai cette défense par un dialogue que j'intitulai: *La Révélation, l'examen et la raison* (1841); et j'y répondis à chaque passage un peu positif et non pas exclusivement déclamatoire de mon contradicteur, dont j'eus toujours soin de reproduire les paroles textuellement. Dans un *avis* préliminaire, je pris à tâche de constater que j'avais toujours trouvé mes adversaires, qu'ils le fussent d'ailleurs par spéculation ou de bonne foi, peu importe, au rang des champions de la force et de l'autorité appuyée sur elle, tandis que je n'avais, moi, jamais combattu que l'autorité régnant de par la force.

Dans le dialogue, j'établis que j'avais écrit l'histoire du catholicisme, non comme je l'avais inventée, mais comme les catholiques l'avaient faite, non par haine des croyants et des prêtres, mais pour faire ressortir l'irrationalité des doctrines que les croyants embrassent et qui nécessitaient l'intervention

des prêtres. Ce que je cherchais surtout et avant tout, c'est que l'on comprît enfin qu'invoquer contre le clergé et ses adhérents les persécutions arbitraires ou l'oppression légale, c'est leur donner une nouvelle force bien loin de diminuer leur influence, puisqu'aussi longtemps que les doctrines révélées auront des partisans, les prêtres nécessairement domineront ceux-ci sans réserve.

J'établis en outre que, par amour de la justice, je m'étais rangé du côté de mes concitoyens catholiques contre le pouvoir prétendu inviolable qui les opprimait; que de nouveau et poussé par le même mobile, je combattais non les catholiques, mais leur système, amenant, dans un siècle de doute rationnel, la domination sans limites ni contrôle, basée sur l'infallibilité du révélateur ou de ses interprètes. Ce n'est pas la révolution de 1830 contre les Hollandais qui a relevé le parti catholique; c'est l'iniquité du gouvernement hollandais qui avait créé un parti catholique : ce dont, au nom de la liberté, la révolution a pris acte. Partout et toujours l'autorité surhumaine (le catholicisme) ouvre la marche; l'examen individuel (le protestantisme) la suit; un quasi équilibre en est finalement la conséquence : c'est ce qu'on appelle le règne de la liberté. Mais cela ne donne lieu à rien de réel. Car, chaque fois qu'on pousse la liberté à ses dernières conséquences, on tombe dans l'anarchie; chaque fois qu'on veut échapper à ces conséquences, on dévie vers le despotisme. La raison en est simple et claire : sous l'influence du doute, on ne peut organiser qu'arbitrairement; et si on s'abstient d'organiser, le désordre seul est possible.

Si la révélation constitue une vérité absolue, pourquoi vouloir en établir la réalité sur le raisonnement? Et si elle a besoin du raisonnement pour s'établir, pourquoi l'appelle-t-on révélation? C'est *logique*, c'est *raison* qu'il faudrait dire.

La foi du passé et le doute actuel sont deux utopies dans le sens d'éléments sociaux réels, c'est-à-dire pour tous les temps possibles. La foi a été cet élément relativement à l'époque d'ignorance sans liberté d'examen. Le doute est imposé pendant l'époque présente parce que l'examen a fait évanouir la foi sans produire la certitude. La raison sera le système de

l'avenir qui aura trouvé et appliqué la vérité incontestablement démontrée.

La révélation n'est jamais vraie que pour le temps, le lieu et les hommes qui l'acceptent comme vérité. Mahomet est aussi légitimement prophète à Constantinople que Jésus est Dieu à Rome; l'empereur de Russie et le roi d'Angleterre sont aussi légitimement chefs de leur Église que le pape l'est de la sienne.

L'idée de spiritualité, toute idée quelconque, et le langage qui les exprime, ne sont pas choses révélées, puisqu'elles sont le partage de peuples auxquels on avoue que la révélation véritable n'a jamais été accordée. Elles sont la conséquence de notre essence morale et de son développement dans les conditions voulues. La révélation de n'importe quel temps et quel lieu s'est appuyée plus ou moins sur ces idées et sur leur expression; sans quoi, elle eût été repoussée sans examen par tous et partout.

Il faut, pour exister socialement, de l'ordre à tout prix : par l'autorité révélée tant qu'elle est acceptée; par l'autorité de la raison quand le doute aura rendu l'ordre impossible de toute autre manière. — Mais, ne faut-il pas savoir par la révélation quels sont les caractères de la raison? — En ce cas, il faut donc interroger la raison pour savoir quelle est la vraie révélation. Car, il y a eu des vérités de toute espèce, prétendument révélées; et l'intelligence seule sert à découvrir dans le nombre celle sur laquelle la raison devrait s'appuyer. La révélation donc ne repose en dernier ressort que sur l'intelligence.

La raison dit que l'homme est complet, ou, si on le préfère, Dieu veut que l'homme soit complet; c'est-à-dire qu'il soit capable de comprendre ses destinées et de remplir les devoirs qui lui ont été imposés pour les accomplir. Soutenir le contraire serait un acte de mauvais raisonnement, plus encore qu'une impiété.

Ce qui ramène vers le catholicisme, c'est l'instinct d'ordre. On ne connaît encore que l'ordre par l'autorité révélée; on le voit s'évanouir, et on s'efforce d'en ressaisir et d'en rassembler les débris épars. C'est de la prudence conservatrice : c'est la preuve que la société, dont l'existence est l'ordre, veut con-

tinuer à exister, par le seul ordre qu'elle connaisse puisque c'est le seul qui jusqu'ici lui ait été appliqué ; mais cela ne prouve aucunement que ce soit là le seul ordre applicable.

Jésus n'est pas Dieu. Il était probablement convaincu avec tout le monde de son temps de la venue plus ou moins prochaine d'un messie révélateur et régénérateur de l'humanité, dont l'intervention semblait indispensable pour arracher la société aux maux qui l'accablaient. Peut-être se croyait-il sincèrement ce messie-là. Quoi qu'il en soit, il se fit la révélation incarnée, l'autorité révélée par excellence. Mais voilà tout.

Le martyre est de toutes les opinions, de toutes les sectes ; il a sanctionné l'erreur, l'entêtement, l'orgueil, toutes les passions, et jusqu'au crime : il ne prouve rien.

Le catholicisme a été utile, et socialement utile. Mais il a fait son temps. Il est à désirer que, de l'absence de tout principe social, à l'acception de celui qui doit reconstituer l'ordre au nom de la raison, l'intervalle soit court.

A moins que les illusions des conservateurs du passé et des désorganisateurs présents ne se dissipent, il faudra que la société passe par le désordre pour rendre possible le rétablissement de l'ordre, par la double conviction qu'il nous échappe et que cependant il est indispensable à l'existence de l'humanité.

Le christianisme a invoqué la liberté évangélique de l'homme contre le despotisme païen : pourquoi la philosophie humanitaire ne pourrait-elle pas invoquer la liberté intellectuelle contre le despotisme de l'autorité catholique ?

La liberté civile reconnue par les catholiques, de blasphémer, comme ils s'expriment, leurs mystères et leurs dogmes, c'est la signature par eux-mêmes de leur extrait mortuaire comme autorité sociale.

C'est précisément, ainsi que les catholiques le reconnaissent, parce que la révélation n'est plus un élément social, que je veux qu'on cherche au delà de cette autorité, l'élément social dont on ne saurait se passer.

Quand l'autorité ne maintient plus l'organisation sociale, celle-ci n'est plus rien socialement parlant. Toutes les révéla-

tions organisatrices sont ainsi mortes l'une après l'autre. Toutes avaient tour à tour fait du bien : mais la succession devait définitivement demeurer ouverte ; il faut que la société, devenue de domaine public, trouve dans la raison sociale de quoi s'étayer et remplir sa destinée.

Jésus a voulu sauver les âmes, et pour cela il a cherché à réformer les mœurs et à régénérer la société. A présent, on ne veut qu'organiser la société des organismes, des corps, comme si les corps pouvaient s'organiser ; et on ne sauve pas les âmes dont on ne s'occupe aucunement, auxquelles même on ne croit guère ; et l'on n'a aucune influence sur les mœurs ; et la société se désorganise de plus en plus par la corruption, par l'absence de mœurs publiques, et par la perte de toute certitude intellectuelle, de toute conviction morale et religieuse.

C'est la foi sans preuves qui a fait le doute. Le doute ne saurait ramener à la foi ; et croire parce qu'on a intérêt à ce qu'il y ait foi, est impossible. Il faut donc que, directement ou indirectement, le doute mène à la certitude, ou que l'humanité disparaisse du globe.

Les opinions révélées peuvent être vraies ; elles ont été acceptées comme vraies par la foi, et par là ont été vraies socialement ; elles ne sont plus vraies, socialement bien entendu, depuis qu'au nom de l'examen libre le doute les conteste ; elles ne seraient socialement vraies désormais que si la démonstration en faisait définitivement des vérités sociales.

Les erreurs doivent s'attribuer, non à la faiblesse et à l'imperfection de la raison, — la raison, dans un sens absolu, est la même, toujours et chez tous, — mais au mauvais usage ou au non-usage de cette raison ; mais à l'ignorance qui empêche la raison d'agir, aux passions qui font taire la voix de la raison ou qui ne permettent pas que l'homme y prête l'oreille Est-ce aux passions et à l'ignorance qu'il faut demander le redressement de la raison ? ou est-ce de la raison seule qu'on peut attendre la dissipation de l'ignorance et la direction des passions ?

Ce n'est pas pour avoir combattu les passions que la religion a succombé ; c'est au contraire pour avoir fini par

s'arranger avec elles, par se faire leur complaisante. C'est en mettant un frein aux passions, comme font toutes les religions naissantes, comme a fait le christianisme, c'est-à-dire en subordonnant l'intérêt que les passions ont à être satisfaites, à un intérêt supérieur dont la satisfaction les domine et les tienne constamment en bride, que la philosophie vaincra le vieux catholicisme, comme le christianisme a vaincu le vieux paganisme.

Le doute ne peut rien nous apprendre, et il nous empêche de croire quoi que ce soit. Il n'anéantit pas la vérité, mais il ne permet pas qu'elle se fonde sur l'autorité sans prouver ; ce qui, à une époque qui n'a que des opinions et point de certitude, qui ne s'appuie que sur la révélation, l'inspiration, le sentiment, est une véritable négation de la vérité et de toute possibilité de la découvrir.

Les miracles garantissent la légitimité de la révélation qui garantit la légitimité des miracles ; miracles et révélation sont de nouveau garantis par le martyre, que la doctrine et les prodiges élèvent au rang d'un témoignage irrécusable et divin Tout ici a besoin de garantie et rien ne sert de garantie réelle. Cependant, dit-on, l'ensemble est inattaquable. La conclusion est singulière. Ou bien il faut ne rien examiner du tout et accepter aveuglement toutes les doctrines, tous les miracles et tous les témoignages possibles ; ou bien il faut tout examiner et n'adopter que sur preuves logiques.

La presse, — les partisans des révélations l'ont eux-mêmes avoué, — la presse est désormais plus forte que les révélations. Elle ne peut plus être dominée que par l'incontestabilité.

La révélation a été utile et bonne socialement ; elle le serait encore, si la société avait continué à y croire, à vouloir d'elle. Le doute que la société actuelle a accepté, est une transition inévitable entre la croyance et la science. Les sceptiques donc qui travaillent si efficacement au renversement de l'ordre présent que les croyants conservent de leur mieux, sont plus près de la vérité réorganisatrice que ces croyants mêmes.

Ces principes résument assez exactement ce que je soutins dans ma réfutation de la défense de l'archevêque de Malines, contre mon adversaire qui, par conséquent, avait énoncé le

contraire : les ayant posés, je terminai cette brochure, plus longue que les précédentes, par quelques considérations sur les partis en Belgique.

Les catholiques ne pouvant plus imposer socialement leur autorité, cherchent à la faire du moins regarder comme une nécessité sociale, et à se recruter des sujets ici-bas pour leur royaume à eux-mêmes, à défaut de pouvoir encore enrôler des élus pour le royaume de Dieu.

Les libéraux n'ont rien à faire pour le libéralisme qui, dorénavant, n'a plus besoin d'eux pour régner sur le monde. Ce sont donc eux qui veulent régner, non par leurs principes, mais par eux-mêmes. Et si jamais le radicalisme les menace dans leur pouvoir et leur existence, les libéraux se rejetteront en arrière et invoqueront l'autorité catholique contre le doute qui, après les avoir aidés à tout renverser, se mettrait en devoir de les renverser à leur tour.

Quant aux radicaux, ils arriveront à coup sûr. Ne sont-ils pas des libéraux plus logiques et moins timides? Ils inaugureront l'anarchie que les libéraux n'avaient fait que proclamer.

La modération ne peut rien à cela. L'exagération, aujourd'hui conservatrice, demain réformatrice, saura bien empêcher toute conciliation, toute fusion ; et les exagérés ne manqueront jamais à la besogne : car le monde étant dévolu au mouvement, ceux qui le font marcher et marchent avec lui réussiront toujours.

CHAPITRE XXXV

Contrefaçon française du *Scepticisme constaté*, avec une préface développant mes doctrines — Publication de mon septième numéro des *Études sociales*, intitulé : *État de la civilisation et tendance sociale pour en sortir*. — Objections et réponses. — La presse quotidienne conjurée de s'occuper avec moi des questions sociales. — Les prolétaires, hommes de travail ou d'intelligence, doivent pouvoir réaliser et maintenir en tout état de cause, le droit primordial, celui de vivre. — Il y a progrès dans le mal-être. — Maximes fondamentales de mes *Études*.

Vers la fin de 1841, j'avais reçu de Paris une réimpression française de mon *Scepticisme* (numéro 3 des *Études sociales*). Elle était précédée d'une adresse de *quelques prolétaires de France à leurs frères de tous les pays*, dans laquelle on constatait qu'avant 1789 les prolétaires étaient mal; qu'après 1789, c'est-à-dire lorsqu'ils eurent aidé les bourgeois à se débarrasser de l'exploitation des nobles, ils furent peut-être plus mal qu'auparavant, parce que le mouvement avait développé en eux, avec de nouvelles lumières, de nouveaux besoins qu'ils n'étaient pas à même de satisfaire.

Ce n'est la faute à personne, était-il dit dans l'adresse, ni aux prolétaires qui souffrent, ni aux bourgeois qui jouissent. Cela vient de l'ignorance de tous sur ce qui doit constituer le remède social.

On peut chercher ce remède par le raisonnement, en examinant, soit toutes les hypothèses possibles sous le rapport de leur bonté; soit toutes celles connues sous le rapport de leur impossibilité en durée ou même en réalisation.

La seconde méthode est celle de M. De Potter. Il démontre l'impossibilité d'établir la société sur la révélation lorsque l'examen est devenu incompressible. Il prétend que le

jugement par majorités, pris pour base de l'ordre social, est une cause toujours agissante de désordre et progressive d'anarchie.

Il est bon de prouver aux hommes que le système des majorités est nécessairement anarchique, afin, non pas d'éviter les révolutions, car celles-là se font d'elles-mêmes, les majorités aidant, auxquelles nous n'avons rien à substituer puisque l'autorité par révélation est impossible; mais afin de diminuer le nombre de ces révolutions et d'arriver plus tôt à la vérité qui en comblera l'abîme.

La presse quotidienne, vouée tout entière à l'un ou à l'autre des deux partis qui se disputent le pouvoir social, le parti de l'autorité sur parole et celui de la liberté indéfinie d'examen et de doute, étouffe sous le silence les questions au moyen desquelles on ne cherche pas à faire prévaloir l'une ou l'autre des seules opinions qui jusqu'ici aient été supposées capables de régir la société.

Cette contrefaçon m'ayant un peu encouragé à persévérer dans mon projet de publication, je commençai l'année suivante l'impression du second volume des *Études sociales* qui devaient désormais paraître par livraisons, de mois en mois. La première étude contenait le n° 7, intitulé : *État de la civilisation et tendance sociale pour en sortir*. Comme cette publication avait éprouvé quelque retard, et que d'ailleurs mes *Études* avaient jusqu'alors servi de véhicule à des idées diamétralement opposées aux idées communes, aux idées reçues, je crus devoir retracer à mes lecteurs la marche que j'avais suivie pour arriver au point d'où j'allais partir.

Cela fait, je réfutai quelques objections. Voici la première :

Le doute a perverti la classe privilégiée, anti-égalitaire, injuste, qui règne; cela est vrai : mais il ne saurait atteindre la société entière. La classe dominée, en hostilité contre elle, conserve la foi et vaincra par sa croyance.

— Le bourgeoisisme est sapé chaque jour par le radicalisme depuis que le libéralisme a détruit, au profit des bourgeois, le droit divin, la légitimité, la foi en un mot, que l'examen, cette arme des libéraux, ne saurait ni suppléer ni ressusciter. Le radicalisme détrône le libéralisme par les mêmes moyens qui

ont servi au libéralisme pour détrôner la noblesse et pour s'inaugurer lui-même.

Le peuple arrive donc par la discussion, par le doute : il nie la légitimité du privilège bourgeois, comme la bourgeoisie avait nié celle du privilège nobiliaire; il répudie la souveraineté du capital et de son hérédité dans les familles, comme il a vu répudier la souveraineté du sol et de son hérédité dans les aînés de chaque famille propriétaire : mais il n'affirme rien, ne pose, ne fonde rien. Il voit bien qu'en substituant la force des écus à la force de la naissance, la bourgeoisie n'a fait que déplacer la question. Peut-être entrevoit-il confusément qu'en substituant sa force numérique à celle des capitaux, il ne ferait guère plus. Quoi qu'il en soit, il ne croit plus, il ne peut plus croire avec une confiance un peu fondée en raison Il attend qu'il puisse savoir.

Mais qui lui apprendra quelque chose? Certes, ce ne sont pas ceux qui n'ont su conserver aucun principe de foi, et qui, s'ils ont triomphé des croyants, ne le doivent que parce qu'ils leur ont démontré qu'il n'existait aucune raison incontestable pour croire quoi que ce fût. Il serait absurde cependant d'espérer que le peuple attendra toujours bénévolement qu'on l'instruise de ce qu'on a intérêt qu'il ignore. Le peuple fait donc comme ont fait les bourgeois. Ne veut-il pas la même chose? Ne veut-il pas triompher, lui aussi, et jouir? Peu lui importe, du reste, de croire ou de savoir, s'il arrive à être heureux sans cela. D'autres y ont bien réussi. Il le tentera à son tour. La religion que veulent lui imposer ceux qui n'en ont pas, ne sera jamais la sienne. Puisque les écus dominent, il aura des écus; il en aura à tout prix, par tous les moyens : tant pis pour ceux à qui l'emploi de ces moyens sera préjudiciable. Ne faut-il pas qu'il règne comme ceux qu'il voit régner autour de lui, et qui pour cela n'ont eu qu'à le vouloir, sans se laisser arrêter par aucun scrupule d'aucune sorte, comme ceux en un mot qui n'ont point de religion du tout, qui n'ont, comme on dit, ni foi ni loi?

Seconde objection :

Prouvez la réalité de la justice absolue, de l'absolue vérité; prouvez Dieu.

— Je prouve qu'il faut le prouver ; et pour commencer c'est beaucoup. Je prouve que, sans Dieu, vous n'auriez pas de société ; que Dieu étant venu à vous manquer, vous n'aurez bientôt plus de société. Je prouve que *votre* société, basée jusqu'à présent sur le Dieu de la foi, s'écroulant avec lui, il faut la relever avec le Dieu de la logique et de la raison.

Troisième objection :

Dieu ne doit point être démontré ; c'est un fait primordial.

— S'il l'était, il serait évident pour tous ; or, cela n'est pas. Ce n'est encore qu'une opinion. On peut l'accepter, on peut la repousser, on peut la laisser dans le doute. Dès lors l'égoïsme terrestre, qui ne s'arrête que devant la perte de la fortune, de la considération, du repos ou devant la rigueur des lois, et qui trouve toujours moyen de se soustraire aux pénalités et au déshonneur pourvu que l'argent ne soit point perdu, l'égoïsme terrestre domine la société dans le sens le plus absolu. Un fait primordial doit être simple, net, clair et incontestable à l'intelligence de chacun. Dieu n'est encore qu'une idée vague, une incompréhensibilité, un mystère.

Il n'y a point d'autre fait incontestable que le sentiment de l'existence individuelle, exprimé par quiconque parle, c'est-à-dire, pense au moyen d'un signe quelconque qui signifie *je, moi.* De ce fait véritablement primordial doivent être déduits tous les principes et toute la vérité, la société, la morale et Dieu.

Quatrième objection :

Il est inutile de combattre le matérialisme que la science a vaincu.

— Ce serait dire que Dieu a été prouvé, et nous venons de poser en fait qu'il ne l'est point jusqu'ici. La science doit vaincre le matérialisme ; cela est vrai : elle ne fait actuellement qu'établir le matérialisme ; cela est également vrai. La science a détruit Dieu et tout principe spirituel : elle n'a laissé qu'une chaîne exclusivement matérielle d'êtres inorganiques, organiques, vivants, sentants et pensants.

Cinquième objection :

On est généralement d'accord sur les grands principes d'honneur et de loyauté.

— Oui, les fripons entre eux pour faire des dupes, et les dupes pour se laisser tromper. On est assez généralement d'accord sur la nécessité de se soumettre à la loi de Dieu et aux préceptes de la morale. Mais cela ne mène à rien de déterminé, de positif. Est-on d'accord sur les questions de savoir quelle est la loi de Dieu et quels sont les préceptes de la morale? Non : on se borne à dire que Dieu veut que l'homme soit moral, et que la morale ordonne d'obéir à Dieu. Puis on agit comme s'il n'y avait ni Dieu ni morale; et en effet, il n'y a que deux mots, ou plutôt deux sons, dénués de toute valeur réelle. On conserve pour la forme, pour les convenances, de vertueux *sentiments* vaguement formulés en une espèce de verbiage de convention, monnaie courante en hausse ou en baisse selon l'opinion du moment et les circonstances, mais que la logique serrée de l'intérêt matériel démonétise chaque jour et de plus en plus rapidement.

Sixième objection (cette objection m'a été faite et souvent répétée par M. de Lamennais) :

Il n'y aura jamais de *démonstration* établissant incontestablement que le devoir se confond pour chacun avec son intérêt individuel.

— Il faudra bien qu'il y ait cette démonstration ; sans quoi on finira par ne plus reconnaître de devoir du tout, de véritable devoir bien entendu, de devoir réel, obligatoire ; il n'y en aura plus d'aucune espèce Car les hommes ne se rendent qu'à la conviction. Tous sont convaincus, et à raison, qu'ils ont droit à toute la somme de bonheur qu'ils peuvent se procurer. Convainquons-les par le raisonnement, et par un raisonnement irrésistible, que ce bonheur ne s'acquiert qu'au prix de la justice, c'est-à-dire du bonheur des autres ; ou renonçons à tout espoir de voir le bien social se resserrer, la morale unir de nouveau les cœurs et la religion les enflammer de charité fraternelle. C'est par l'intelligence seule qu'a pu être établi un principe social quelconque ; c'est par l'intelligence seule que sera formulé et sanctionné le vrai principe sur lequel la société doit se consolider et se perpétuer. Or, pour y parvenir,

l'intelligence n'a qu'un moyen unique : c'est la démonstration

Il n'y a aujourd'hui accord sur aucun point de raisonnement, même entre deux hommes ; en d'autres termes, rien n'est démontré et ne peut être démontré à personne par qui que ce soit. Comment alors un homme ou plusieurs dirigeraient-ils la société, qui n'est réellement gouvernable que lorsqu'elle comprend la direction qu'on cherche à lui donner, et qu'elle l'approuve, ou bien que, sans la comprendre, elle l'accepte aveuglement de ceux qui la lui impriment parce qu'elle approuve les sentiments dont il sont animés ?

Il faut améliorer la condition matérielle du peuple ; c'est justice : cette justice rendue, l'amélioration de sa condition morale en sera la conséquence naturelle. J'attaque le privilège des riches, des puissants, des nobles, des savants, des prêtres, qui empêche que la richesse sociale soit socialement, c'est-à-dire rationnellement, équitablement appliquée à la société. Et je prétends que cette application est le seul moyen d'arracher les prêtres, les nobles, les savants et les riches à la catastrophe qui les engloutirait avec le privilège.

Je ne suis pas *fouriériste*. Toute tentative de réforme sociale par des moyens matériels *uniquement*, me paraît absurde : telle est celle d'organiser l'ordre par l'attraction passionnelle, qui est précisément l'action égoïstique la plus dissolvante qu'on puisse imaginer. Il faut un commencement, un principe à tout ; et le principe de l'ordre social est nécessairement tout spirituel et moral. Les réformateurs matérialistes, — j'appelle ainsi ceux qui ne réforment que par voie d'organisation, de constitution, de législation, de direction réglementaire, sans que la nécessité de la réforme décrétée ou à décréter ait été généralement sentie, qu'elle soit acceptée socialement, qu'elle ait pris racine dans les intelligences, qu'elle soit passée dans les mœurs, — les réformateurs matérialistes amèneront infailliblement l'anarchie. Et quand il n'y aura plus d'ordre du tout, pas même d'ordre faux, comme cependant il faut un ordre quelconque *pour exister* en société, c'est-à-dire avec subordination, coordination, *ordre* en un mot, on cherchera, on trouvera et on fondera l'ordre vrai, devenu seul possible.

Il est urgent de mettre un terme, *sans délai aucun*, aux souffrances des malheureux ; sinon les jouissances des quelques heureux auront un terme prochain. C'est le problème qui m'occupe, et dont je conjure notre *quatrième pouvoir* politique, la presse quotidienne, de s'occuper avec moi. Qu'elle me soutienne si elle me croit dans le vrai ; qu'elle me réfute si mes raisonnements lui paraissent erronés et dangereux.

L'affranchissement du prolétariat : c'est là la question sociale tout entière. Ce ne sont pas les publicistes qui ont asservi le travail, ce ne sont pas eux qui font naître le besoin de l'émanciper : ils ne font que constater la situation où ces circonstances nous placent. Ils constatent également la nécessité de sortir de cette situation le plus tôt possible. Il faut reconnaître au prolétaire ses droits d'homme qui se résument dans l'indépendance sociale, non en paroles, mais en réalité, mais positive et pratique.

C'est la propriété, l'argent qui règnent ou du moins font régner les hommes qui les représentent. Il faut que la propriété s'universalise ou s'abolisse.

J'appelle *prolétaire* quiconque ne vit que du salaire dont on paie son travail, l'homme d'intelligence comme l'homme de peine, l'employé de l'État comme le domestique de l'homme privé. Le nombre des prolétaires augmente chaque jour et leurs ressources par conséquent diminuent. Chaque jour le propriétaire et le capitaliste ont plus de moyens et des moyens plus efficaces pour rançonner le prolétaire ou le déshonorer, pour le tuer lentement ou d'un seul coup

Les plus malheureux des prolétaires sont les hommes d'intelligence pour qui il existe plus de besoins que pour les ouvriers, et des besoins d'un ordre plus relevé, et qui ont par conséquent moins de facilité pour les satisfaire. La société n'a aucune loi protectrice pour les uns ni pour les autres. Elle ne protège que les boutiques, les propriétés, le crédit, les capitaux, l'or.

La loi garantit le privilège social du propriétaire et du capitaliste ; c'est-à-dire qu'elle garantit l'abus qui en résulte, savoir l'atteinte qu'il porte à la vie, à l'honneur, à la liberté, de ceux qui n'ont que du génie et de la santé, de la probité et des bras.

Il ne faut point violer les droits des riches, mais il faut réaliser les droits des pauvres : et pour cela, il faut que les riches perdent le privilège qui prive les pauvres de tout droit. La propriété du travail de l'esprit et de celui du corps doit être garantie avant toute autre et garantie *en effet*. C'est le seul moyen de garantir efficacement et d'une manière durable la propriété qui, de privilège, c'est-à-dire d'injustice qu'elle était, sera élevée par là exclusivement à la dignité de droit.

On pourra songer plus tard à faire des *majeurs politiques* : commençons, c'est le plus pressé, pas rendre tous les hommes *majeurs sociaux*. Je parle dans l'intérêt de ceux qui sont dès à présent, mais par privilège, majeurs politiques et sociaux.

Il y a progrès dans le sentiment général de mal-être. Le peuple comprend de plus en plus l'inhumanité et la déraison de la conduite sociale à son égard. Il finira par rendre les gouvernements responsables de ses souffrances, auxquelles ils *devraient savoir* mettre un terme et qu'ils *auraient dû* faire cesser. Et alors il s'emparera des biens de la terre dont probablement il n'usera pas plus légitimement que ceux à qui il les aura enlevés. Comme il se sera préalablement emparé du pouvoir, ce sera, non un *pillage à domicile*, mais un *pillage légal*. La force organisée, coupable de tant de siècles d'oppression, sera brisée comme verre, et la religion qui n'aura su que prêcher la résignation aux opprimés, sera foulée aux pieds avec mépris.

L'ordre *provisoirement* social par l'autorité de la force en politique, par la foi sans preuves en religion, cet ordre renversé par l'examen libéral n'a pas été remplacé. Il n'y a plus qu'incertitude et indifférence, fait sans droit, égoïsme et désespoir. Forcément, le libéralisme *laisse passer* l'œuvre de désorganisation, *laisse faire* les artisans d'iniquité et de désordre, de mensonge et de corruption.

Mais les libéraux ont peur de leur propre ouvrage. Ils voudraient rétrograder et ils ne le peuvent pas. Ils voudraient rendre le peuple religieux et docile ; ils ne réussissent qu'à se faire eux-mêmes fourbes et bigots.

Je résumai ainsi les maximes fondamentales de mon travail :

L'ordre social exige un principe absolu, incontestable, socialement accepté.

Ce principe révélé ou senti ne suffit plus devant le libre examen.

Avant l'acceptation du principe en question, toute extension de la liberté aura pour conséquence une augmentation de désordre; les majorités, le vote universel, la souveraineté des peuples en un mot, produiront immanquablement l'anarchie.

L'incontestabilité rationnelle du principe social doit être précédée de la renonciation à toute confiance dans le critérium par l'autorité révélée, et dans celui par les majorités délibérantes.

Ce sera la suite d'une série de despotismes et de désordres, qui ne laissera pas d'autre remède.

La morale sociale doit résulter de la destinée ultra-terrestre de l'âme immatérielle, lorsqu'il aura été prouvé que cette destinée dépend de la conduite sociale de l'homme sur la terre : elle doit par conséquent avoir pour sanction l'existence démontrée de la justice éternelle, de l'ordre moral, de Dieu.

Si le critérium rationnel ne se découvre pas, la société sera dissoute, l'humanité périra.

Celui qui croit à l'avenir de l'humanité, doit aussi croire à ce que la morale sera socialement fondée sur un principe démontré et irréfragable.

CHAPITRE XXXVI

Mon huitième opuscule paraît sous le titre : *Des Destinées humaines*. — Exposition de principes. — On ne se dévoue aux autres que par amour pour soi-même. — Compromis entre la liberté et le despotisme. — Il faut éclairer l'homme sur ses destinées d'abord, c'est-à-dire sur ses devoirs, puis sur ses droits. — Il n'y a pour l'homme ici-bas qu'un bonheur illusoire s'il ne compte pas sur le complément d'un bonheur réel là-haut. — Cas de conscience. — Dans l'état donné des choses, la logique mène par l'égoïsme sensuel à l'improbité. — Il faut forcer les hommes à être honnêtes, en leur démontrant qu'ils ont intérêt à l'être.

Mon huitième écrit eut pour titre : *Des destinées humaines*. A son début, je plaçai une exposition de principes comme suit :

Tout pour l'humanité, par la raison ; c'est-à-dire, fondation de la société sur la raison démontrée, de l'ordre sur l'adhésion libre, de l'équité et du dévouement sur l'intérêt de chacun.

L'homme est une activité intelligente.

L'ordre absolu ou la loi suprême c'est l'unité, c'est la justice éternelle, c'est Dieu.

La vie de chacun a pour but son bonheur individuel, qui dépend de l'accomplissement de son devoir, reconnu comme le seul véritable intérêt individuel.

Les jouissances du petit nombre auront bientôt un terme si les souffrances du grand nombre n'en ont pas.

Le droit, principe de la société dans ce monde, doit avoir une sanction inévitable hors de lui et d'elle.

En deçà et au delà du droit, il n'y a que la matière essentiellement variable, et des faits toujours violables, c'est-à-dire qui n'ont que la réalité de faits, de phénomènes, de matière en mouvement, en transformation continuelle.

Les hommes d'intelligence et de dévouement doivent améliorer la condition du peuple *par devoir;* les égoïstes intelligents, *par calcul.*

Quand le pouvoir comprendra qu'il est de son intérêt de se dévouer au peuple, la société sera sauvée.

Le principe social doit être agréé par l'égoïsme de chacun, ce qui signifie que chacun doit l'accepter volontairement et volontiers. On ne peut se sacrifier aux autres que par amour pour soi-même. On ne fait plus rien pour personne parce qu'on ne s'aime qu'organiquement, c'est-à-dire, aveuglément ; il faut enseigner aux hommes à s'aimer rationnellement ou avec connaissance de cause, avec intelligence, afin qu'ils vivent les uns pour les autres. Il faut leur enseigner comment ils doivent s'aimer : ce qui est leur apprendre ce qu'ils sont en réalité, quelle est leur destinée, quel est le véritable but de la vie présente, quel est leur devoir. L'amour de soi est la conséquence directe et immédiate de la conscience de soi ; l'égoïsme est le premier résultat de la première perception ou, pour mieux dire, il se confond avec elle. C'est donc de l'intelligence du but réel de la vie terrestre que doivent découler l'association, la morale qu'elle exprime et qui garantit sa durée et la religion sur laquelle elle se fonde et qui la soutient.

Les riches sont loin, comme on le dit à tort, d'être trop heureux. Qu'on se borne à dire que les pauvres sont trop malheureux ; cela sera incontestable. Prouvons aux riches qu'il est impossible qu'ils soient heureux en continuant à posséder *seuls* les conditions matérielles indispensables au bonheur ; faisons-leur avouer que ces conditions *seules* ne constituent pas le bonheur.

L'autorité sur parole et la foi étaient sociales pour leur temps ; elles ne le sont plus au nôtre parce que l'examen a contesté leur valeur. C'est un fait qu'il ne s'agit pas d'approuver ou de blâmer ; il faut l'accepter et le prendre pour point de départ. Conservons ce que la foi et l'autorité sur parole présentaient de social, mais mettons-le à l'abri de tout doute, rendons-le inébranlable à tout examen, soustrayons-le à la croyance, au sentiment, pour en faire l'objet de la certitude,

de la conviction la plus irrésistible. Nous aurons ainsi pour principes réels et éternels la justice suprême et absolue, et l'âme, qui est soumise au delà de la vie humaine aux conséquences de sa conduite dans le cours de cette même vie. Nous ne pouvons acquérir ici-bas que du mérite et du démérite social : notre existence largement humanitaire, notre existence spirituelle, peut seule remplir nos destinées. Ce que l'on appelle *servir Dieu, nous unir à lui*, est tout bonnement être juste envers nos semblables, les aimer comme nous-mêmes et faire leur bonheur. De cette manière, et pas autrement, nous sauverons notre âme. Les plus rationnellement égoïstes sont nécessairement les plus religieux et les plus moraux : cet axiome doit être la base de la société future, ou bien il n'y aura plus de société.

En attendant qu'il soit généralement compris et adopté, on a fait une espèce de compromis entre la liberté sans réserve qui accueille et favorise toutes les opinions, puisque toutes sont également contestables et peuvent également être soutenues, et le despotisme qui est forcé de leur imposer arbitrairement une coordination et une subordination telles quelles : ce compromis est la tolérance, c'est-à-dire la paix entre elles par le moyen de l'indifférence sur toutes. C'est ce qui constitue le *statu quo* provisoire, le juste-milieu que les majorités soutiennent par leurs mille et mille ressources, et qui ne prouve rien autre chose que d'une part la faiblesse du despotisme en face de la liberté, nécessairement et toujours envahissante, d'autre part l'instinct d'impuissance de la liberté qui, sans le flambeau de la vérité pour guide, ne saurait suppléer le despotisme dans son œuvre d'organisation et de conservation.

L'examen triomphe de chaque révélation établie, mais il laisse toujours debout le principe d'une autorité à établir sans lequel il n'y aurait plus rien à examiner. Et cette autorité doit être révélée nécessairement, puisque l'examen, le raisonnement, loin de parvenir à fonder quoi que ce soit, n'ont réussi jusqu'à présent qu'à l'analyser, le disséquer et le détruire. L'examen absolu qui fait affirmer que toute autorité, tout principe, est impossible à démontrer, est donc une absurdité essentiellement, comme l'autorité non démontrée ou révélée, la foi sur

parole, sont devenues des absurdités sous l'action incessante de la discussion libre.

Dans l'état actuel des choses, l'exercice du droit prétendu de presque tous ou de la majorité contre un ou plusieurs est une usurpation, une tyrannie; car le droit n'est pas défini. C'est le plus fort qui le formule arbitrairement. Il n'est donc pas autre chose que la loi de la force, de la tyrannie. Il y a liberté indéfinie chez plusieurs, avec pouvoir d'en user à volonté. Il n'y aura liberté réelle politiquement organisée, et droit rationnellement, justement exercé, qu'après qu'il y aura eu détermination précise et démonstration logique du droit moral. De la conviction sociale qui s'en suivra, surgira l'organisation d'une société équitable et conforme à la raison, où le dévouement fraternel de chacun pour tous se confondra avec l'amour de chacun pour soi, c'est-à-dire avec l'essence de tout homme intelligent et libre.

La mission de la raison est d'éclairer l'homme sur ce qu'il est, sur ce qu'il a droit de prétendre, et sur ce qu'il doit faire pour accomplir sa destinée. La raison nous dit que nous sommes libres parce que nous sommes bornés, c'est-à-dire parce que nous devons juger et choisir; que par conséquent cette liberté ne saurait être absolue, ou sans bornes, sans choix, sans jugement, sans intelligence; qu'enfin nous devons connaître sa sphère d'action, c'est-à-dire savoir positivement ce qui est en deçà du cercle qui lui est tracé, pour régler notre conduite sur la terre, et ce qui est au delà pour lui assigner un but.

Tous les droits de l'homme se résument dans la faculté de remplir ses devoirs, et ses devoirs ne sont autre chose que le moyen d'accomplir sa destinée. Il ne reste donc qu'à bien comprendre celle-ci. Si elle est ce que la science *actuelle* enseigne et, à son point de vue, démontre, c'est-à dire si elle se borne à la vie présente et n'a par conséquent que les jouissances de cette vie pour but, il n'y a plus ni droit ni devoir; chacun n'a de devoir qu'envers le *lui-même* vivant temporairement ici-bas, et il possède légitimement tous les droits que sa force ou son adresse lui permettent d'y réaliser : devoir essentiellement nul comme tel, et droit attaqué par

tous les autres, comme il attaque celui de tous : immoralité donc sous tous les rapports et anarchie dans tous les sens.

Dans cet état de choses qui est le nôtre, la liberté sans bornes sociales n'est possible qu'en thérorie seulement; car personne ne sait où il faut aller ni comment : le despotisme est indispensable pour régulariser le plus et le mieux que faire se peut, la marche accélérée de ce désordre progressif vers l'anarchie absolue.

La doctrine sociale sur le droit et le devoir doit donc être déterminée et démontrée. Il faut qu'elle ne sacrifie ni les individus à la société, ni la société aux individus ; car ce n'est ni la vie future qui doit faire négliger celle-ci, ni la vie présente qui doit faire oublier l'autre. Il y a corrélation entre elles, comme entre la société et ses membres. Le but réel et constant, c'est le bonheur individuel : le bonheur éternel, comme on dit, par des moyens vitaux, organiques, terrestres, le bonheur temporel par des moyens moraux et, pour ainsi parler, éternels. De cette manière, mais de cette manière seulement, la société est possible; le perfectionnement et le bonheur des hommes sont assurés.

Le bonheur ici-bas n'est réalisable que dans un sens relatif : son complément, c'est-à-dire ce qui le rend absolu, est ailleurs. L'homme sensuel qui ne se propose que le bien matériel, ne l'obtient jamais entièrement ; l'homme rationnel qui tend au bien de l'âme, sera heureux dès ce monde autant que la conviction qu'il a mérité le bonheur suprême peut contribuer à le rendre tel.

Supposons le cas d'un homme, dépositaire ignoré d'un million, par l'appropriation duquel il peut réparer son honneur compromis et sa fortune menacée d'une ruine complète, sauver en un mot la vie de sa femme, de ses enfants et la sienne propre. Il ne s'expose actuellement à rien en violant le dépôt; il assume spontanément sur lui tous les maux actuels imaginables, s'il le respecte. Il ne prendra donc ce parti qu'autant qu'il a la certitude qu'il est de son devoir de faire ce sacrifice, et qu'une récompense proportionnée de ce chef l'attend dans une autre vie. Ou bien il ne raisonne pas; il se laisse, machine sentante, emporter à des idées d'emprunt,

à des craintes et des espérances illusoires ; il se sacrifie à des préjugés : c'est un sot.

Au reste, toujours dans l'état donné des connaissances acquises à la société, le sensualiste égoïste n'est pas plus un méchant homme que celui qui se dévoue à la justice et à ses semblables en dépit de la logique de la matière et des sens, n'est un homme vertueux.

Quant à celui qui, encore sous l'empire de la foi, immole son intérêt présent à ce que celle-ci lui signale comme étant un devoir, son intention le sauve : il fait bien parce qu'il croit bien faire. Mais remarquons soigneusement que sa conduite est motivée par ce qui ne dépend aucunement de lui. S'il était né ailleurs, ou dans d'autres temps et d'autres circonstances, il eût agi tout autrement qu'il n'a fait. Sa justice et sa vertu sont caractérisées, sont déterminées par ce qui, eu égard à lui, peut s'appeler le hasard.

Dans la société organisée rationnellement, il n'y aura plus que des hommes justes et bons par calcul, et des fous qu'il faudra, non punir, mais guérir, ou bien mettre hors d'état de faire du mal s'ils sont incurables. L'égoïsme matériel, sensuel, passionnel, aveugle, comme on voudra, qui aujourd'hui désorganise tout, perd tout, alors devenu clairvoyant ou spirituel, sera la véritable base sociale, le vrai bien social.

Il est plus que temps de forcer moralement les hommes à être honnêtes gens, et cela ne se peut qu'en leur disant pourquoi il faut qu'ils le soient, et qu'en leur prouvant que ce *pourquoi* les concerne, eux personnellement, surtout et avant tout. La société alors sera la conséquence de la morale individuelle, et la morale individuelle, du calcul de chacun.

CHAPITRE XXXVII

De la propriété et de la liberté sous le point de vue social ; neuvième brochure. — Urgence d'une réforme sociale pour mettre fin aux révolutions politiques. — Ce qu'il y a à faire dépend de ce qu'on est. — La propriété est-elle un droit? — Elle est traitée comme un simple fait par ceux-là mêmes qui ont intérêt à ce qu'elle soit inviolable. — Les lois changent avec les opinions des hommes et la propriété change comme elles. — Il y a droit légal, au superflu pour quelques-uns, au dénuement pour les autres; le droit légitime pour tous est le nécessaire. — Les majorités. — Le vote universel. — L'anarchie. — But de la société. — La liberté, si elle n'est un moyen pour atteindre ce but, est le plus intolérable des despotismes — Il n'y a de conservateurs que les intéressés; tous doivent le devenir. — La liberté est une nécessité de fait. — Elle n'est réelle que pour ceux qui dominent. — Iniquité de la législation belge sur les étrangers.

Ces prémisses posées, j'attaquai de front des questions plus ardues parce qu'elles touchent à ce qui constitue la position exceptionnelle, privilégiée, de ceux qui lisent et discutent, et qui voudraient aussi monopoliser le droit de penser, de sentir, d'être hommes. Mon neuvième écrit portait le titre suivant : *De la propriété et de la liberté sous le point de vue social.*

Je débute par des considérations politiques sur l'urgence d'une réforme sociale pour échapper à la constante imminence des révolutions. Les lois, les supplices ne peuvent rien contre cet état de choses. Ceux qui veulent se révolter parce qu'ils croient avoir intérêt à le faire, ne céderont que devant la conviction qu'ils ont l'intérêt contraire.

On ne gagne rien *au fond* à un simple changement *dans les formes*. Mais le changement des choses mêmes est indispensable. Tant qu'il ne sera pas opéré, on changera les apparences dans l'espoir d'y parvenir. Avis au pouvoir, s'il

ne veut pas éternellement se voir supplanté, république par la monarchie, monarchie par la république, dynastie par une dynastie nouvelle, liberté illusoire par un despotisme contesté, ordre faux par une anarchie véritable.

Maintenant avis aux peuples : « Conservez vos gouvernements tels qu'ils sont et vos gouvernants quels qu'ils soient. Vous voulez démolir l'ordre injuste, ordre seulement apparent sous lequel vous gémissez? Laissez donc faire au pouvoir. Il s'est forcément placé dans des conditions dont il ne peut plus s'affranchir, et qui, malgré lui et par sa coopération néanmoins, mènent rapidement à la démolition désirée. Ne troublez pas, ne retardez pas cette œuvre de destruction régénératrice. Point de révolutions : chacune d'elles est un temps de trouble et d'arrêt; d'ailleurs elles ne fondent rien. Mais une réforme progressive et pacifique s'il se peut, et qui sera nécessairement radicale et complète si elle doit être durable. »

Qu'y a-t-il à faire? C'est selon ce que nous sommes. Matière organisée, il faut remédier aux vices de notre organisation par des moyens organiques et matériels exclusivement. Esprit servi par des organes, nous devons nous occuper avant tout de régénérer l'esprit. Pour que les hommes s'associent, il faut que les intelligences s'entendent et s'accordent sur un point essentiel, savoir, que la destinée humaine s'étend bien au delà de l'existence fugitive de l'organisation la plus parfaite.

Les organismes peuvent s'emboîter et s'engrener; s'associer, jamais. Abandonné à lui-même, chacun manifeste son intérêt particulier et s'y laisse entraîner, à son insu, malgré lui, dirais-je, s'il pouvait s'y opposer. La société ne devient possible que par le rapport que l'intelligence découvre entre les hommes, et dont elle déduit les conséquences. Il ne peut donc y avoir qu'une intelligence, ou bien des intelligences égales en principe.

L'état social de la science est le doute sur tout ce qui n'est pas vérifiable par les sens. En dehors de l'expérience, les croyances varient, d'un individu à l'autre, et d'un moment à l'autre chez le même individu. Elles prouvent qu'à défaut de savoir, l'homme a besoin de croire pour vivre intellectuelle-

ment et s'associer ; mais individuelles, elles cessent d'être un lien, d'être sociales. Les intérêts, individuels essentiellement, se coalisent, mais contre d'autres intérêts, et loin d'unir, d'harmoniser, ils font naître et entretiennent l'antagonisme et la lutte, que seulement ils modifient sans cesse dans leur forme et leurs accidents.

Qu'est-ce que l'organisation présente de la propriété individuelle? Un simple accident dont les plus intéressés à le bien connaître et à le soutenir, les propriétaires eux-mêmes, sont incapables de rendre compte, et encore moins raison. La propriété existe et voilà tout. Elle a été constituée base de notre organisation sociale et politique : notre système ne fonctionne que par elle et pour elle. Elle fait et défait les institutions, renverse et relève les empires ; c'est elle qui règne, elle qui délibère et décide. La propriété, organisée telle qu'elle est, devrait donc être pour ceux qui en jouissent un principe inviolable. Eh bien! La force des choses et de la vérité l'emporte à leur insu sur leur intérêt évident. Ils traitent la propriété comme un simple fait qu'ils transforment et par conséquent battent en brèche sans relâche.

Sous le régime du droit divin politique, la propriété était un droit ; ce sont les protestants de la politique, les libéraux, qui l'ont ravalée à n'être plus qu'un fait. Ils ont été forcés de reconnaître qu'étant ce qu'elle est, elle ne reposait que sur l'occupation, la possession, qui est la force ou l'adresse. Ils l'ont restreinte et réglementée par la loi. Ils ont permis de la violer pour des motifs qu'ils ont déterminés : ils ont ratifié sa violation quand elle était l'œuvre de plus forts qu'eux ; c'est-à-dire qu'ils ont légitimé le fait nouveau comme ils avaient légitimé l'ancien fait. Ils l'ont eux-mêmes violée. N'était-ce pas implicitement avouer que quiconque en aurait la puissance, pouvait lui dicter telles lois, lui poser telles conditions qu'il voudrait, et les enfreindre ensuite?

Ils l'ont imposée comme ils l'entendaient, c'est-à-dire selon leurs besoins ou plutôt son besoin de conservation. Que leur reste-t-il dès lors à objecter au peuple qui, en vertu du vote universel, conséquence finale inévitable de leurs doctrines, l'imposera à son tour comme il l'entend, la transférera à

d'autres titulaires, se l'adjugera, peut-être l'abolira sous beaucoup de rapports ? »

Le principe de salut public ordonnant le sacrifice de la propriété privée, a toujours triomphé pratiquement du principe préconisé en théorie, celui de la propriété inviolablement exclusive à l'individu. Ce triomphe s'est exprimé anciennement par l'abolition des dettes, l'abaissement de l'intérêt dû par l'État, la dépréciation des monnaies, les confiscations, plus tard par les réquisitions, les emprunts forcés, le *maximum*. Aujourd'hui on exproprie pour cause d'utilité publique. Il viendra un temps où l'on expropriera pour cause d'utilité sociale.

La propriété a, dit-on, le droit de se taxer. C'est juste. Mais de quel droit taxe-t-elle les non-propriétaires? Ce qu'ils gagnent par le travail ne leur est donc pas propre? S'ils n'ont pas de droits, comment auraient-ils des devoirs? Ils ont ceux des plus faibles. A la bonne heure! Mais alors, gare au moment où ils pourront se montrer les plus forts!

L'état ou la société a revendiqué certaines propriétés, celle, par exemple, des richesses souterraines. Pourquoi celles-là? ou plutôt pourquoi pas les autres?

La loi ne reconnaît pas le droit d'abuser qui cependant devrait être inhérent à la propriété comme celui d'user. Car enfin, qu'est-ce qu'abuser? Où l'abus commence-t-il, et où finit l'usage? Abuser n'est-ce pas user d'une manière que celui qui abuse prétendument trouve bonne puisqu'il s'y arrête, tandis que les autres la jugent mauvaise? Mais *mauvaise* pourquoi? Si ces autres ont le droit d'imposer leur opinion à cet égard, ne violent-ils pas par cela seul la propriété de celui qu'ils y soumettent? Car, disposer soi-même d'une propriété ou prescrire à celui qui en est censé le propriétaire le seul usage qu'il puisse légitimement en faire, n'est-ce pas en être le propriétaire réel, si la propriété n'est pas un mot vide de sens rationnel? On m'objectera peut-être qu'abuser c'est détruire plus ou moins directement, et que la société a intérêt que la richesse ne soit point détruite. Je le veux bien. Mais si la loi empêche de détruire, n'ordonnera-t-elle pas de faire fructifier, de faire produire un revenu déterminé? Elle a également intérêt à ce que la richesse s'augmente le plus possible. La société

ne finira-t-elle pas, pour être conséquente, par se charger elle-même de l'exploitation de la propriété, afin d'en proscrire l'abus, d'en régler l'usage, d'en prévenir la destruction, d'en faire monter le bénéfice au taux le plus élevé? Et alors que devient la propriété privée?

Puis la loi change avec les hommes qui la font; et la propriété changeant comme elle, n'est plus immuable, absolue, ainsi qu'elle devrait être si elle était un principe.

Déterminer les heures de travail des enfants, n'est-ce pas attenter à la propriété des capitalistes industriels et des parents pauvres? Cette détermination, répond-on, est éminemment morale. Cela est vrai; mais en ce cas, convenez-en, la propriété privée, exclusive, est immorale.

Le droit politique d'aînesse dans les familles était une propriété et ne l'est plus; pourquoi le droit social d'aînesse est-il conservé en faveur des familles propriétaires et capitalistes dans l'État? Lors de la promulgation de la loi qui abolissait le droit nobiliaire de primogéniture, ce droit était une propriété déjà acquise aux aînés existants dans les familles nobles à cette époque. La confiscation de ce droit au profit du bourgeoisisme a donc été, de deux choses l'une : ou une négation formelle du droit individuel de propriété, ou un vol social.

On n'est plus comme jadis propriétaire d'une position sociale; mais, propriétaire du sol ou de capitaux, on est maître de tout.

La divisibilité légale de la propriété terrienne *à l'infini* n'entraîne-t-elle pas l'abolition de la propriété individuelle, qui ne saurait se diviser entre tous et qui n'existerait plus si elle se divisait entre tous?

Les confiscations quelles qu'elles soient prouvent la domination de la force sur la propriété : celle-ci n'est donc elle-même que l'expression du fait que la force a établi et qu'elle maintient le plus longtemps possible.

Pourquoi les mains-mortes ne peuvent-elles plus posséder? Parce que, pour pouvoir acquérir, il faut pouvoir perdre. Ce n'est pas une conséquence. Dites plutôt que c'est parce que ceux qui font la loi veulent tout acquérir et conserver, et qu'ils craignent que les mains-mortes ne le leur enlèvent et ne le

leur rendent plus. Comment l'association qui est un droit, ferait-elle par sa réalisation perdre un autre droit, celui de propriété, et un troisième droit, celui de croire et de propager ses croyances, ce que ni individus, ni associations ne peuvent faire pleinement et librement qu'au moyen de la propriété en terres ou en monnaie, métal ou papier?

S'il y a société pour que le superflu de quelques-uns soit garanti, toute restriction au droit absolu de propriété est absurde; si c'est pour que tous soient heureux, la restriction doit aller jusqu'à empêcher les riches de monopoliser, eux seuls, et de gaspiller ce bonheur général.

Dans notre état de choses, les riches ont au delà de ce qu'il faut pour satisfaire leurs besoins d'hommes : cet état a pour conséquence des pauvres qui n'ont pas de quoi satisfaire ces besoins, et qui, pour cela, doivent se faire les esclaves des riches. C'est là le droit légal accidentel et actuel. Mais il s'évanouira devant le droit légitime, éternel et absolu, auquel il est opposé : le droit de possession du nécessaire.

On ne saurait jamais abolir, ni la propriété individuelle, en général, ce serait abolir l'humanité, ni même, dans les circonstances données, la propriété privée du sol. Le despotisme qui s'exerce par le moyen de la propriété foncière ne veut et ne peut pas vouloir cette abolition. La propriété du sol s'abolira toute seule lorsque l'exercice du despotisme sera devenu impossible. Car le rançonnement des pauvres par les riches deviendra de plus en plus difficile. Finalement il faudra s'égorger ou s'entendre.

Aujourd'hui encore, la mécanique aide le riche à soumettre le pauvre; demain, elle viendra au secours du pauvre dans sa lutte contre le riche.

Cette lutte n'a d'autre but que l'assurance mutuelle, socialement organisée, de la vie de tout homme membre d'une société, assurance qui n'existe nulle part. Tout enseigne au pauvre à mépriser sa vie; ce qui fait que le riche n'est jamais sûr de la sienne. Étrange ordre social!...

Il faut à cet ordre la force pour se soutenir, et une convention entre les plus forts pour savoir comment on le soutiendra. Cette convention est la décision par majorités.

Les majorités sont appelées à déterminer ce qui leur est important et convenable à elles, en attendant que la raison universelle puisse déterminer ce qui est juste et vrai pour tous.

De ce que l'on compte les voix dans les corps délibérants, il résulte qu'il n'y a pas accord. La minorité ne vaut pas mieux que la majorité; mais pour la vaincre, elle doit devenir majorité à son tour et, à cet effet, elle doit se chercher un appui hors du corps législatif. De là la popularité de l'opposition, et les progrès inévitables de la démocratie. Lorsque celle-ci se sera faite délibérante, ne prononcera-t-elle pas la déchéance des exploiteurs pour s'emparer de l'exploitation?

En cela consiste l'œuvre de cupidité et d'orgueil qui s'opère au moyen de la réforme électorale et du *vote* de plus en plus *universel*. Le règne des propriétaires mène infailliblement à celui des capacités qui sont les instruments obligés de la richesse, et qui, comme prolétaires, sont naturellement opposantes, et le seront jusqu'à ce que la richesse leur appartienne. La propriété est impuissante sans la capacité; la capacité est paralysée dans tous ses efforts sans la propriété : la capacité se prostitue à la propriété pour la subtiliser, l'escamoter à son profit, se substituer à elle en se la prostituant.

La propriété ne se maintient que par la domination. Si jamais le prolétariat parvient à la domination, il se fera seul propriétaire : il y aura changement de noms et de rôles.

Le vote universel qui réalisera cette révolution ne saurait être évité, quelques efforts que d'ailleurs on fasse. Il est la conséquence forcée de la souveraineté du peuple, qui ne peut plus être niée et dont on éprouvera les effets désordonnés d'autant plus tôt qu'on aura cherché davantage à s'y soustraire.

Si l'égalité réelle (morale bien entendu) ne devait pas être produite nécessairement par l'égalité légale, on n'attacherait aucune importance à celle-ci. Si la souveraineté du peuple n'avait pas pour suite logique le suffrage de tous, qui tous veulent la liberté et la propriété au cas que la liberté soit à ce prix, le peuple s'inquiéterait-il d'être reconnu souverain ou de ne l'être pas?

Or, c'est là le désordre, au point de vue actuel, et ce le sera à tous les points de vue possibles, à moins que l'intelligence réformée ne porte la lumière dans l'abîme creusé par l'égoïsme.

La liberté est indispensable pour parvenir à cette réforme. Mais sans mœurs, sans convictions, sans principes arrêtés, elle ne produira qu'une confusion plus grande. Ses lois seront-elles plus puissantes? De quel droit limiteraient-elles la liberté? Les faibles seuls les subiront. Car, expression de la volonté arbitraire d'un ou de plusieurs ou de la plupart, elles n'auront de sanction que la force. Il n'y aura pas plus de justice sous la république que sous une autocratie. Seulement, ce sera une autre espèce d'injustice.

Le vrai but de la société est le perfectionnement de ses membres et par ce perfectionnement leur bonheur. La liberté n'est qu'un moyen de développement dans le bien, et la propriété qu'un moyen de puissance. Ces moyens sont donc des droits réels pour tous; mais seulement afin que chacun s'améliore et que tous soient aussi heureux qu'ils le méritent. La propriété et la liberté considérées comme but mènent à l'absurde. La première équivaut au droit de vie et de mort des propriétaires sur les prolétaires, et se résout dans la domination de la propriété sur les propriétaires eux-mêmes, de la chose sur l'homme.

La liberté absolue est la propriété de tout et de tous dévolue à chacun. Que deviennent alors la liberté et la propriété? Elles s'évanouissent dans l'anarchie. La communauté matérielle est l'absence de toute règle, la suppression de tout devoir et par conséquent de tout droit, la négation de l'intelligence et de la liberté elle-même, en un mot l'anarchie à sa plus haute puissance

Pour échapper à cette fatalité, la liberté, là où elle règne, se fait despotisme légal; tandis que le despotisme personnel tolère la liberté des individus dont il n'a rien à craindre.

Le respect pour le droit des autres qu'on pose pour limite au droit de chacun, est garanti *uniquement* par la force dont disposent les auteurs et les exécuteurs de la loi pénale positive, laquelle se résume dans le bourreau. Aussi invoquent-ils

chaque jour la peine de mort contre l'accroissement des crimes qui cependant ne sont que la conséquence immanquable de l'injustice sociale et des souffrances qui en sont la suite. Il n'y aurait de logique de leur part qu'un massacre général, qu'une Saint-Barthélemi des malheureux, si, grâce à l'époque, elle n'était impossible.

Quiconque n'a ni le bourreau ni la déconsidération à craindre, use de sa liberté sans aucun égard à celle des autres, et dans l'état actuel des esprits, rien ne saurait le convaincre que ce n'est pas son droit.

— Mais il faut que la société actuelle se conserve. — Oui, pour ceux qui l'exploitent. Les autres ont intérêt à la remplacer par une société nouvelle qu'ils exploiteront, eux.

Pour conserver la société actuelle, les intéressés devraient restreindre, supprimer même l'exercice de la liberté individuelle; ce qu'ils ne peuvent pas. Cette liberté exercée sans restriction par chacun, même exclusivement sur lui-même, ruinerait la société.

Si ceux qui sont intéressés à la conservation de leur privilège, intéressaient tous les autres à la conservation de la justice qu'ils auraient fondée sur l'abolition du privilège, tout serait dit.

Mais ils veulent que tous vivent et se résignent à subir les conditions de cette existence sentie et abhorrée parce qu'elle est sentie; et qu'ils vivent pour eux privilégiés à qui seuls cela importe. Ils veulent que les malheureux se respectent, non pas comme s'appartenant, mais comme leur appartenant. Cela se comprend fort bien. Mais ce qu'on comprend aussi, c'est que pour y réussir il faut la force, et toujours plus de force. Si celle-ci domptait les esprits comme elle enchaîne les corps, ce serait de l'iniquité durable; mais les esprits s'affranchissant à mesure que les corps sont domptés, c'est tout bonnement de l'absurdité qui ne tarde pas à porter de terribles fruits.

Comme expédient transitoire, l'ordre par les majorités est indispensable; mais il faut se hâter d'échapper à cette usurpation de la puissance par l'intrigue et l'hypocrisie.

Non, on ne saurait dans l'état des choses comprimer la

liberté absolue de la pensée et de la conscience individuelles avec toutes ses modifications. Mais, reconnaissons qu'il faut sortir de cette nécessité qui nous soumet à toutes les chances de l'erreur, du désordre et de l'anarchie.

Oui, la presse sans frein bouleversera la société actuelle. Mais si, aujourd'hui quelqu'un dans la société avait le pouvoir de refréner et de bâillonner la presse, il enlèverait à cette société tout avenir ; il étoufferait dans son germe la société future.

Sans la liberté, on n'aurait point fait de progrès ; avec rien que la liberté, on ne fera que des progrès de désorganisation et de démolition : jusqu'à ce qu'on ait harmonisé l'égoïsme matériel que la liberté exalte, avec la morale publique que l'intelligence peut seule formuler. L'individu sera l'élément destructeur de la société, si la raison n'en fait l'élément organisateur et constitutif. De tous côtés s'ouvre un abîme : on y est précipité par un ordre abrutissant sous le despotisme, par l'anarchie appelée liberté sous la souveraineté de la masse et des majorités qui la représentent.

On invoque l'opinion comme règle de politique et de morale. Mais quelle opinion ? Celle des puissants qui l'imposent aux autres. On laisse à l'opinion des plus faibles la consolation de protester, en attendant qu'elle se soit rendue puissante à son tour.

Par exemple, la loi belge qui garantit la liberté illimitée des opinions, permet d'expulser les étrangers dont les opinions déplaisent au pouvoir. Le pouvoir s'établit donc juge arbitraire de ce qui, de par la constitution, ne ressortit qu'à l'opinion publique. Or, cette opinion pressent l'avènement de la grande unité humanitaire ; et le gouvernement belge élève autour de son petit domaine une muraille chinoise ! A propos ou hors de propos, je réclame ici en faveur du droit des étrangers, parce que je ne suis pas étranger moi-même, et qu'il faut pour l'honneur belge que quiconque peut parler en Belgique le langage de la justice et de la vérité, ne demeure pas muet devant la sottise et la turpitude de la faction dominante.

Du reste, ce n'est pas elle seulement ; c'est le régime social

entier, c'est l'organisation sociale, résultat de la propriété privée du sol, suite elle-même et suite nécessaire de l'gnorance sociale, qui est cause des erreurs et des iniquités auxquelles les individus sont presque irrésistiblement entraînés à prendre part. L'homme moral est une anomalie perturbatrice dans l'ordre apparent qui repose sur le fait de l'immoralité.

Le réformateur qui, *aujourd'hui*, voudrait être juste pour tous, ne tarderait guère à succomber lui-même et à entraîner la société dans sa chute. Car les privilégiés ont intérêt à maintenir leur oppression ; et les déshérités ne croient avoir qu'à conquérir le privilége d'opprimer leurs anciens oppresseurs.

CHAPITRE XXXVIII

Publication de ma dixième brochure intitulée : *Des droits et des devoirs*. — Les gouvernants et les opposants me repoussent de même ; pourquoi ? — Le droit présuppose la liberté et l'intelligence. — L'organisme peut rapprocher ; l'intelligence seule associe. — La science, dans notre état social, est matérialiste et anarchique. — L'égoïsme des prolétaires est en hostilité permanente avec l'égoïsme des propriétaires. — L'égalité, religion de l'avenir. — Le prétendu consentement universel. — Le refus de justice sociale multiplie et perpétue les crimes. — Impuissance du pouvoir dans l'état donné.

J'avais terminé le travail destiné à compléter mes *Études sociales* : je me résolus à faire imprimer de suite les trois numéros qui manquaient au second volume.

Le premier de ces numéros était intitulé : *Des droits et des devoirs*. Il commence par quelques mots sur l'auteur. La police s'obstinait à ne voir en moi qu'un incendiaire; l'opposition, qu'un visionnaire : j'explique pourquoi. Je démontre que le pouvoir tombe tout seul, que l'opposition qui la pousse ne se tient debout que parce qu'elle s'appuie contre lui en le poussant ; le pouvoir tombant, l'opposition tombera avec lui Les révolutions sont donc inutiles comme devant réformer la société : cependant elles se multiplieront et se presseront de plus en plus. Elles ont pour mission de prouver que nous nous agitons dans un cercle vicieux d'où nous ne pouvons sortir qu'en cessant une bonne fois de remanier le privilège pour ne fonder que la justice par la raison.

Mais comment cette raison, aveugle jusqu'à présent ou impuissante, deviendra-t-elle tout à coup apte à mettre et à retenir l'humanité dans la voie de la vérité et de l'équité ? J'avoue que la raison qui se manifesterait actuellement, revê-

tue de tous les caractères de l'incontestabilité, ne ferait encore que préparer les esprits à la réforme. Tant que le privilège sera matériellement soutenable, les efforts de l'intelligence seront vains. Car, ceux qu'elle devrait éclairer fermeront les yeux à la lumière, et la nieront en dépit de leur conscience. Mais viendra le moment où le privilège sera devenu incompatible avec l'existence, où tous donc auront intérêt à invoquer la justice; et alors la nécessité aidée de la raison se fera écouter de la force, imposera sa réforme, et élèvera la société vraie sur l'impossibilité de conserver la fausse société.

Le peuple s'est toujours fait tromper par l'opposition révolutionnaire. Celle-ci, en 1830 comme en 1789, n'a, au nom du peuple, agi que pour elle-même. Mais venons à notre matière.

Le droit est inhérent à l'être qui en jouit. Pour l'exercer, il faut savoir ce qu'il est, à qui il appartient et pourquoi. Il exige donc un être intelligent et libre ou moral.

L'homme seul a des droits parce que, seul, il sent et veut. Si les animaux avaient autre chose qu'une sensibilité et une liberté *apparentes*, ils auraient, ainsi que nous, des droits réels. Si les animaux sentaient, ils sentiraient qu'ils sentent; ils auraient conscience d'eux-mêmes modifiés par la sensation : ils seraient des êtres capables de raison et chargés de responsabilité; ils seraient des hommes. L'animal qui pourrait souffrir aurait droit à ne pas souffrir sans sa faute, aurait droit à une compensation pour toute souffrance non méritée : l'huître avalée par l'homme dans ce monde avalerait nécessairement l'homme dans un autre monde.

Les animaux sont sensibles, voient, entendent, se rappellent, délibèrent, se comprennent entre eux, et s'associent, non pour eux qui n'en savent rien, mais pour nous qui, par analogie, attachons en eux aux apparences de ce qui se passe en nous, la même valeur qu'aux impressions et aux actes de la partie spirituelle de notre être.

Les besoins peuvent rapprocher; il n'y a que l'intelligence qui associe : il n'y a qu'elle qui puisse faire qu'un être vive, non pas à côté d'autres êtres, mais avec eux, pour eux, sans que chacun accapare tout pour lui, mais pour qu'au contraire

la justice préside à la répartition des biens de la terre, faite par les mains de l'amour fraternel.

Les animaux sont entraînés par une nécessité qui leur est étrangère : l'homme se pose son but, et y tend par les voies qu'il juge convenables, et dont il porte la responsabilité et subit les conséquences.

Tous les hommes ont des droits égaux parce que tous ont la même nature spirituelle. La réalisation sociale, c'est-à-dire rationnelle, de l'égalité psychologique est la fin que doit se proposer l'association.

Notre société est-elle le résultat de cette vérité appliquée? Non certes : elle croit et elle enseigne que, de la matière brute à la matière organisée, à la matière qui vit et se meut, à la matière qui sent et pense, il y a continuité sans solution, il n'y a de différence que du plus au moins. La conséquence de cela est que tout est matériel, y compris le droit qui, dès lors, n'est plus que la force, et qui avec la force est répandu plus ou moins partout.

De là résulte que tout ce qui est, est bien par lui-même et dans un sens absolu; comme tout ce qui a été et tout ce qui sera. Le fatalisme passe, de l'histoire, à la morale publique et privée : il ne s'agit plus que de réussir.

La propriété individuelle exclusive est dès lors expliquée : c'est le succès de celui qui a voulu prendre. Pour conserver ce qu'ils possèdent, les propriétaires n'ont qu'à continuer à faire triompher leur égoïsme. Il les a rendus les plus forts; qu'il les maintienne en force et, avec la propriété privée, la société du privilège sera inébranlable.

Mais l'égoïsme des prolétaires réduits à travailler pour les propriétaires, les pousse irrésistiblement à faire prévaloir leur droit à vivre pour eux-mêmes comme ils vivent par eux-mêmes, droit qui est égal au droit équivalent des propriétaires. Pour cela, ils doivent devenir les plus forts à leur tour, et ils y parviennent souvent : chaque fois qu'ils essaient leurs moyens de ressaisir la part de bien-être à laquelle ils prétendent, il y a bouleversement et malheurs sociaux de toute espèce.

Dans l'état social des connaissances, actuellement acquises, la société ne s'offre à l'esprit que comme un simple fait sans

support moral ; et la loi, comme l'expression de la volonté de celui ou de ceux que ce fait a constitué les maîtres. Obéir, c'est donc exclusivement être le plus faible et le plus timide, ou le plus hypocrite et le plus servile. Le respect n'est dû qu'au fait accompli, pour aussi longtemps seulement qu'il n'est pas supplanté par un fait nouveau. Le peuple, lui, ne respecte aucun fait ; les faits quels qu'ils soient ne lui rapportant rien ; quel intérêt y prendrait-il ? Il les voit passer avec indifférence, va toujours et souffre.

Personne cependant n'est coupable. Personne ne fait le mal par haine des autres, mais par amour pour lui. Tous feraient le bien, non seulement si c'était pour eux une condition de bonheur, mais encore si cela était compatible avec leur bonheur individuel. On n'est méchant que pour ce que cela rapporte et pour ce qu'il en coûterait d'être bon. Faites que les bénéfices soient pour l'homme juste et bon, et que le méchant soit toujours en perte ; vous aurez fondé la société immuable sur la morale et la religion éternelles.

On a beau retourner la question dans tous les sens, il faut désormais démontrer la justice et la liberté. La force non justifiée, l'autorité non prouvée, s'évanouissent de plus en plus. Elles ne sont susceptibles que d'être posées et déclarées : on les a réduites à devoir argumenter, et elles ont été perdues. Le fait, c'est-à-dire, la force, est demeuré nu et sans autre appui que lui-même. Il s'est mis à couvert, il est vrai, sous l'illusoire égalité civile et politique des droits légaux ; mais la lutte n'en demeure pas moins entre ce fait de privilège et le droit à l'égalité sociale, réalisable dans la pratique pour chaque homme. Nous nous sommes évertués à faire quelques citoyens actifs de plus, sans songer que les hommes nous manquaient pour cela, et que nous nous ôtions par là tout moyen d'élever au rang d'hommes ceux qui ne jouissaient pas de l'activité du citoyen.

L'égoïsme est partout, chez ceux qui veulent garder et chez ceux qui veulent enlever. L'égoïsme des derniers serait légitime aux yeux de la raison, s'il n'avait pour but de se substituer à l'injustice des autres. Si les prolétaires ne demandaient que la liberté et leur droit, leur victoire serait

la régénération de la société. Mais il faudra auparavant que, victorieux, ils soient contraints à n'être que justes pour échapper à l'oppression sous laquelle ils finiraient par succomber avec tout le monde.

Jadis on croyait que l'inégalité des lots dans la société, déterminée par le seul fait de la naissance, était de *droit divin* : il y avait un droit de supériorité naturelle, ainsi qu'on disait, qui était accepté comme rationnel, et que les privilégiés exerçaient en conscience; un devoir d'infériorité analogue et que les non-privilégiés subissaient sans se plaindre. Tout cela n'est plus; les maîtres et les esclaves sont restés, à la vérité; mais l'égalité est établie en principe, elle est constitutionalisée et légalisée pour tous Ne faut-il pas qu'elle finisse par être socialement appliquée par tous? Il n'y a plus que l'organisation du privilège qui s'y oppose efficacement, avec ses menaces et ses promesses, sa corruption et son terrorisme, sa police, ses soldats, ses tribunaux et ses échafauds

Sans l'espérance de l'égalité morale réelle, la société s'abîmerait. L'égalité est la religion de l'avenir.

L'inégalité sociale n'a jamais été que tolérée comme fait, comme un fait nécessaire si l'on veut et providentiel, mais seulement comme un fait, comme un accident, relatif au temps, retatif aux choses de cette vie et toujours pour un temps déterminé quelconque Jamais il n'y a eu ni pu y avoir consentement universel pour reconnaître l'inégalité en droit, c'est-à-dire, pour la reconnaître comme éternelle, comme absolue. Le consentement universel est celui des hommes futurs aussi bien que des hommes présents et passés; il est celui de tous les hommes possibles. Le consentement même de la généralité des hommes qui vivent et ont vécu ne constaterait encore qu'un fait fugitif, comme en effet a toujours été l'inégalité sociale. La raison réalisera le droit absolu de l'égalité morale, même dans cette vie.

Que de vérités de par un consentement prétendu universel n'ont pas été renversées par un nouveau consentement aussi universel que l'autre, mais d'une époque plus avancée! Dieu lui-même, comme justice relative à la nécessité temporaire de l'époque d'ignorance, a subi ses vicissitudes.

Quand Dieu sera passé, du domaine de la foi qui change, dans celui de la science sociale qui sera immuable, c'est-à-dire quand la justice sera déterminée comme éternelle et absolue pour l'époque de connaissance et de raison, il ne restera plus de doute sur rien d'essentiel à la société et à l'humanité.

La religion ne peut être la base de la société que pour autant qu'elle est sociale, librement acceptée par tous les hommes auxquels elle sert de lien commun. Les religions individuelles ne sont, dans nos sociétés athées, que des causes de plus de désordre et de discorde.

La satisfaction des besoins organiques, au moyen des sciences, des arts, de l'industrie, du commerce et des richesses qui en proviennent, n'est pas le but suprême de la vie de l'homme en société : sinon ce but serait bien près d'être atteint, du moins pour le nombre de plus en plus considérable de ceux qui prennent à ces richesses une part quelconque; et cependant il nous arrive de tous côtés des cris de désespoir qui, pour quelques-uns, seraient sans objet. Le vrai but de la vie sociale c'est, non les jouissances passagères de ces quelques-uns, mais le bonheur durable de tous, bonheur qui n'est réalisable que par l'amélioration de tous, par la connaissance de la vérité répandue sur tous, par la pratique envers tous de la justice. Cette réforme opérée, toute forme de gouvernement sera bonne; mais aussi aucune forme ne sera bonne avant cette réforme.

Avant cette réforme également et sous toutes les formes politiques, plus la civilisation sera avancée et raffinée, plus quelques riches s'enrichiront, et plus le nombre des pauvres sera grand et leur pauvreté grande. Nous en avons l'exemple sous les yeux.

Est-ce la faute aux richesses et à l'intelligence qui les fait valoir? Non, certes. C'est uniquement celle de la mauvaise répartition qui est faite des jouissances sociales, parce qu'elle est faite par les hommes, par leurs passions, en vue de leurs intérêts, et qu'elle ne l'est pas par la justice, c'est-à-dire par la même justice, celle de tous pour tous.

Sans être pour cela égalitaire niveleur, comme ils disent, humanitaire communiste et terroriste à la façon de ce qui s'est

passé de notre temps, il n'en faut pas moins avouer, ainsi que je n'hésite pas à faire, que c'est le refus obstiné d'accorder la justice sociale qui seul multiplie les crimes contre la société; que l'humanité doit être le but de toute notre sollicitude; que c'est par la raison seule que nous parviendrons à assujétir les passions et à régler les esprits

Les sociétés secrètes, les conspirations, les émeutes nous effraient parce que la réforme morale n'est pas opérée. Elles ne l'opéreront pas, elles, assurément; mais elles se fortifieront de l'intention ou du prétexte de vouloir l'opérer, tant qu'elle ne sera pas faite, et on ne se débarrassera des conspirations et des troubles qu'en réalisant le bien qu'on attend des troubles et des conspirations. On ne machinera plus, ni au bas, ni au haut de l'échelle sociale, quand une fois l'équité aura présidé à la distribution des lots dans le bonheur départi à la société.

La tribune française voit la cause du mal dans le défaut de foi; mais elle oublie de nous apprendre comment la foi se restaure. Nous sommes pleinement d'accord avec elle sur le bien que la foi a produit; mais nous ajoutons que, cette foi ne pouvant plus être restaurée, c'est au raisonnement à prendre sa place dans la direction morale de la société. La tribune française veut que le pouvoir combatte la démoralisation. Nous le voudrons aussi. Mais nous soutenons que cela est hors de sa puissance. Nous allons même jusqu'à prétendre que, sa position donnée, le pouvoir est incapable de faire autre chose qu'augmenter le mal, c'est-à-dire varier à l'infini les formes et étendre indéfiniment l'influence du despotisme, par la corruption du moins, si ce n'est encore par la violence et la brutalité.

Il y a démoralisation parce qu'il n'y a plus de relations morales entre les membres de la société, parce qu'il n'y a plus de base spirituelle à la moralité, parce que le grand nombre souffre et sait qu'il n'y a pas pour lui devoir social de souffrir, pour les autres droit social à le faire souffrir. Voilà tout.

Il faut que le sentiment de personnalité matérielle qui nécessairement restreint de plus en plus le bien-être à un petit nombre d'individus, cède la place à l'individualisme de l'âme,

qui ne peut réaliser le bonheur qu'en le généralisant autour d'elle. L'égoïsme est aussi naturel à l'organisme de l'être sentant qu'à son âme qui le fait sentir. L'intelligence qui dit : *Je suis*, dit en même temps : *Je m'aime*. Faites qu'elle ne puisse s'aimer qu'en aimant les autres, et tout sera consommé. Mais pour cela, toute espèce d'éloquence est inutile; il faut du raisonnement de bon aloi et qui ne puisse être réfuté. Il faut démontrer, non par des mots, mais par des faits, que, pour le bonheur, tous les hommes sont solidaires. S'il en reste un seul qui espère avec quelque fondement pouvoir se rendre heureux en s'affranchissant de la règle commune, c'est-à-dire en faisant le malheur des autres, il sera forcément méchant, car il le sera dans son intérêt ou du moins dans ce qu'il estimera son intérêt propre. Et la société marchera, plus ou moins rapidement, dans la voie de souffrance et de misère où elle est engagée si avant, et qui aboutit fatalement au gouffre d'anarchie et de perdition.

CHAPITRE XXXIX

Vicissitudes politiques dans la marche sociale de l'humanité, onzième numéro des *Études sociales*. — J'y montre le despotisme essentiellement plus populaire que l'aristocratie. — L'aristocratie est une protestation contre le privilège d'un seul, qui enseigne à protester contre le privilège de plusieurs. — Irrésistibilité de la libre intelligence dans ses efforts de démolition. — Sous le privilège, monarchie ou république mènent à la même injustice. — Les conservateurs sont ceux qui possèdent ; les réformistes, ceux qui veulent accaparer. — Quand on croit parce qu'on a intérêt à croire, la foi détermine la conduite. — Tous les hommes ont le même droit social au bonheur terrestre *avant tout*. — La religion sociale peut seule réaliser ce droit.

Dans mon onzième écrit destiné aux *Études sociales*, et qui porte pour titre : *Vicissitudes politiques dans la marche sociale de l'humanité*, je montrai la royauté primitive protégeant de sa puissance réelle ou de celle qu'on lui attribuait les hommes qui se confiaient à sa garde. La force bienveillante ne suffisant plus à la conservation de la société, les *optimates* de droit ou de prétention firent passer la société, de la forme monarchique à la forme aristocratique ; jusqu'à ce que, cette fiction aussi s'étant peu à peu évanouie, tous les hommes ont réclamé l'exercice de leurs droits à l'indépendance et à la direction d'eux-mêmes par eux-mêmes. Ces droits sont incontestables : mais si leur application a lieu sans qu'ils aient été subordonnés à une règle *à priori* de morale, acceptée par tous, elle engendre inévitablement l'anarchie qui ramène au despotisme, comme la tyrannie avait donné naissance à la démocratie.

Le despote abaisse les grands et par conséquent, sous un rapport, sert le peuple dont il tourne la force contre l'aris-

tocratie. Les grands, pour conserver le pouvoir et leurs richesses, doivent tenir le peuple dans l'abaissement, et par conséquent s'opposer à toute tentative de despotisme qui n'a pas l'aristocratie pour principe. Car si, après s'être soustraite à la domination d'un seul, la société fait un progrès de plus dans la voie de l'émancipation, la domination de tous fait rentrer dans la foule les puissants de naissance et de fortune, et menace à chaque instant de les y dépouiller. Je dis *progrès* parce que chacune des vicissitudes de la société, précisément parce qu'elle était un pas vers le désordre absolu et permanent, a été aussi un pas décidé dans la voie de l'ordre vrai qui ne s'établira que lorsque tous l'auront reconnu comme la condition exclusive de l'existence en société.

La liberté est essentielle à l'homme; l'examen, une nécessité pour que cette liberté s'exerce; la détermination par l'intelligence d'une règle contre laquelle l'examen ne puisse plus rien et qui le dirige en toutes choses, est le seul et unique moyen pour que la liberté n'entraîne pas après elle la confusion et la ruine.

L'intelligence sans frein moral voit échapper peu à peu à son expérimentation investigatrice tout ce qui ne se révèle pas aux sens et par eux à la conception. L'homme égoïste par essence devient alors égoïste matérialiste par raisonnement, et l'ordre social n'est plus qu'un heureux hasard.

Sous les rois, l'autorité révélée domine les rois comme les sujets. Dès que le roi, cessant de croire et de se soumettre, calcule, les grands réfléchissent et leur avènement est proche. Mais c'est leur protestation contre le privilège royal qui les élève : bientôt la protestation du peuple contre leur privilège aristocratique les renverse.

Anarchie, doute, examen, liberté psychologique de l'homme, tout cela s'enchaîne nécessairement et fatalement. Cependant l'anarchie n'est pas le but de l'existence sociale, dont au contraire elle est la négation; cette anarchie donc, conséquence inévitable de l'exercice matériel de la liberté, aura elle-même pour suite le besoin moral d'ordre par la justice et la raison.

Tout ordre social qui n'a point, ou qui du moins ne paraît point avoir cette base, porte en lui son germe de destruction,

à moins qu'il ne supprime la presse, l'examen, la liberté, la pensée, l'homme : ce qui est absurde.

L'ordre faux pour se conserver doit être soutenu par une majorité qui le croit vrai ou bon. L'illusion dissipée, il ne reste que la force pour maintenir ce à quoi personne ne croit plus, mais que quelques-uns encore jugent utile, pour eux du moins. La lutte dès lors est engagée entre ceux-là et les autres qui jugent le contraire et dont la force ne tarde guère à faire justice.

Rien n'a résisté ici-bas aux efforts de la libre intelligence, rien ne peut y résister. Les gouvernements sous toutes les formes se ruent l'un sur l'autre et se substituent l'un à l'autre sans foi et sans profit pour les hommes. Je parle de l'intelligence égarée, oblitérée par les passions, par les circonstances extérieures et les intérêts qu'elles créent pour l'égoïsme. Il n'y a que l'intelligence pure, dégagée de toute préoccupation hors d'elle, qui puisse faire surgir l'ordre du sein de cette confusion.

Royauté ou république, si désormais le pouvoir ne reconnaît pas franchement que l'exploitation de la société au bénéfice de quelques-uns est la cause des souffrances, et s'il ne réforme pas radicalement cet état de choses, il se fait complice des exploiteurs et tombera avec eux.

Ce qui se passe en Belgique sous la forme d'une querelle entre les catholiques et les libéraux, est la même question qui agite les autres pays plus ou moins civilisés. Tous veulent le pouvoir, au moyen de la libre concurrence, puisqu'il ne peut plus être qu'à ce prix. Mais cela sans conviction d'aucune sorte, sans fanatisme, ni religieux ni antireligieux.

Les catholiques vantent la religion et l'ordre, leur ordre à eux, bien entendu : c'est leur seul moyen de triomphe. Les libéraux doctrinaires admettent tous les ordres imaginables : ils ne peuvent parvenir et demeurer qu'au milieu de ce *tohu bohu* moral. Mais l'ordre des catholiques n'est plus possible socialement depuis que leur religion a cessé d'avoir une autorité sociale. Et la non-détermination d'un ordre quelconque, en dehors et au-dessus de tout examen et de tout changement, n'aboutira, avec les doctrinaires, qu'à une anarchie inévitable et complète.

Ce que je viens de dire est applicable sous tous les rapports aux conservateurs et aux réformistes de tous les pays.

Quiconque domine est plus ou moins conservateur ou catholique, politiquement parlant, et tous les autres sont réformistes ou libéraux, en attendant qu'ils dominent et qu'ils imposent à leur tour leur *statu quo* et le garantissent. Cela est et sera toujours ainsi parce que c'est logique. Il y a autorité sur parole parce qu'il y a foi : la foi manquant, l'autorité tombe et, avec elle, les miracles qu'elle opérait, et dont l'ordre qu'elle soutenait n'était pas le moindre.

Les opinions se combattent comme les intérêts qui ne sont que les opinions réalisées. Quand l'opinion sociale n'établit qu'un intérêt terrestre, il est impossible que le combat entre les individus ait d'autre but qu'une victoire d'avantages présents et matériels. Les catholiques ne peuvent que vouloir commander et posséder ; les libéraux, accaparer et disposer. Ceux à qui on fait tort sont toujours à la veille de se relever de leur déchéance, mais de se relever afin d'opprimer eux aussi : et ainsi de suite, indéfiniment.

Si l'on parvenait par là à un état d'équilibre, la société serait complètement paralysée. Ne le pouvant pas, on s'y renversera alternativement, jusqu'à ce que tout le monde se trouve à terre.

On m'objecte : Les hommes se conduisent, non d'après leurs croyances et leurs opinions, mais d'après leurs passions. Cela est vrai. Mais pourquoi ? Uniquement parce que l'opinion qui a prévalu est celle-ci, savoir : que l'intérêt suprême, celui qui exprime tous les autres, celui du moins qui se présente avant tout autre, est l'intérêt de satisfaire les passions, de tirer parti des avantages matériels qu'on a à sa disposition, et par conséquent d'en ramener sous sa disposition le plus possible. Si on croyait franchement et fermement le contraire, si en d'autres termes on avait un tout autre intérêt que celui qu'actuellement on se figure avoir, il est hors de doute qu'on agirait tout autrement. Au lieu donc que ce soit l'intelligence qui domine les passions, ce sont elles qui, l'intelligence s'y étant soumise, se font servir par celle-ci. L'intelligence dès lors rend l'homme organique beaucoup plus dangereux et plus nuisible que s'il

était un simple organisme, borné au fonctionnement nécessaire à sa conservation, et ne sachant, ni le modifier par l'imagination, ni raffiner sur les moyens de le rendre agréable aux dépens du fonctionnement des autres organismes. Ce progrès-là constitue l'individualisme usurpant chaque jour du terrain sur la société, et partout nous montre l'anarchie en perspective. Le progrès véritable nous ferait au contraire approcher graduellement de l'organisation sociale qui répondra à tous les besoins de l'humanité et à ceux de tous également, à ceux de la justice comme à ceux de la vérité, comme au fonctionnement de l'organisme, aux lois de la matière.

De ce que la civilisation nous fait sans cesse rétrograder sous le point de vue social, il ne s'ensuit pas que, pour avancer, nous devions en revenir à la vie des sauvages. Mais il ne faut pas non plus rejeter les vérités que les sauvages ont devinées en quelque sorte, que nous avons à nous prouver d'une manière incontestable, et auxquelles nous devons nous soumettre strictement. Montaigne rapporte que des *Caribes* qui se trouvaient en France de son temps, s'étonnaient que, dans notre civilisation, il y eût des hommes *gorgés de toutes sortes de commodités*, et tout à côté d'autres hommes *décharnés de faim et de pauvreté*, sans que néanmoins ceux-ci *prinssent les autres à la gorge ou missent le feu à leurs maisons*.

La chose devient de plus en plus étonnante. Elle sera bientôt incompréhensible; et finalement, comme tout ce qui est absurde d'injustice, elle n'aura plus lieu. C'est-à-dire que, tout homme ayant compris que la bonté et la justice de Dieu sont, *avant tout*, pour ce monde où nous sentons, pensons et devons obéir à Dieu, nous, ses enfants, tous au même titre et tous également, nous avons le même droit à tout le bonheur terrestre que chacun de nous a mérité. C'est là l'ordre moral, la justice éternelle, *la volonté de Dieu*; quelques hommes seulement mettent obstacle à cette volonté en faisant leur bonheur particulier aux dépens de celui de leurs frères : ceux-ci se compteront, s'organiseront et briseront l'obstacle s'il ne s'aplanit.

Le pauvre ne demande ni la mort ni même le malheur du riche; mais il demande son bonheur à lui pauvre, il doit le

demander, il ne dépend pas de lui de ne point le demander. Tant qu'il ne demandera que cela, il sera le champion de l'éternelle équité, et il triomphera tôt ou tard avec elle. S'il pouvait continuer à ne demander que cela seul, la société serait dès lors régénérée; mais étant ce que la civilisation de la force, du fait, de l'injustice, l'a rendu, il demandera tout le bonheur pour lui seul.

Il n'y a que la religion sociale qui puisse intervenir pour mettre fin à ce misérable *va-et-vient* d'oppression et de souffrance. Si elle n'intervient, tout sera perdu.

Elle interviendra quand, riches et pauvres, également accablés par les malheurs que l'anarchique discord social engendre, seront forcés *par la nécessité* de se convertir à la justice et à la raison.

CHAPITRE XL

Mon dernier numéro parait sous ce titre : *De la force accidentelle et de l'égalité essentielle.* — De la liberté naîtra le désordre, et du désordre la régénération. — La société est un fait sans droit. — Le droit de rechercher la vérité a rendu le despotisme impossible. — Les révolutions sont impuissantes pour réformer la société *au fond*. — Les réformes matérielles ne sont que des révolutions imposées par la force. — Il n'y a plus de vérité morale incontestée. — Athéisme de la loi. — L'ordre résulte, non des idées de chacun, mais des idées de tous — Quiconque n'exploite pas est exploité. — Gouverner, c'est organiser la force sociale et diviser la matière gouvernable. — Les malheureux volent, les riches pendent — Souveraineté humanitaire. L'intérêt personnel, forcé par la nécessité de conservation, réformera la société. — La raison incontestable sera le principe social ; la justice ou l'égalité, le résultat et son application.

Mon dernier numéro des *Études sociales* (le douzième) reçut le titre suivant : *De la force accidentelle et de l'égalité essentielle.* J'y pris acte de mon intention formelle de mettre fin à cette publication périodique. Je reconnus qu'elle n'avait et ne pouvait avoir aucun intérêt actuel ; que, contînt-elle *toute* la vérité, son effet encore serait nul, à cause de l'intérêt de ceux que la possession de leur bien-être terrestre, le seul auquel ils attachent de l'importance, force à nier cela même dont la vérité leur est prouvée, dès que cette vérité est en même temps opposée à la satisfaction de leurs désirs organiques.

Ce sera lorsqu'il n'y aura plus que malheurs et souffrances à trouver pour tous, là même où auparavant quelques-uns du moins voyaient naître pour eux quelques jouissances physiques ; ce sera alors que la nécessité nous fera sortir de l'impasse où la foi aveugle et le doute absolu nous ont acculés si déplorablement.

Cette nécessité sera l'œuvre du progrès de la liberté sans limite ni contrôle, ou de l'anarchie et des maux qu'elle universalisera autour d'elle

En émettant mes idées, j'ai voulu remplir un devoir, même sans fruit pour le présent. C'est au temps à faire le reste, en rendant possible, c'est-à-dire indispensable, que le reste soit fait.

L'ordre qui existe est *faux* ; car il entraîne fatalement le crime et le malheur. Le progrès que fait l'humanité sous cet ordre est également *faux* ; car, bien qu'intellectuel ou scientifique, il n'est point moral : il augmente le bien-être social et diminue le nombre de ceux qui y ont part. On ne pourrait le repousser qu'en reculant vers la barbarie dont il est la conséquence ; en l'acceptant, on précipite l'anarchie qui régénérera la société, mais dans la boue et le sang.

La liberté envahira tout. Le despotisme aurait seul la force d'arrêter ou du moins de ralentir son action ; mais le despotisme est détrôné à jamais par l'examen universellement exercé et passé en droit social.

Notre société est un fait sans droit aucun, on ne saurait assez le répéter ; c'est ce qui est, de par la volonté du plus fort : et ce plus fort est seul libre réellement ; les autres sont plus ou moins directement, mais tous réellement esclaves. Nos lois ne font que codifier cet état de choses, en faveur de celui ou de ceux qui manifestent par elles *leur* volonté, expression de *leurs* besoins plus ou moins étendus, de *leurs* passions plus ou moins brutales.

Ces lois ne peuvent être imposées que par la force et ne sont garanties que par la terreur. Elles sont et elles ne sont que la reconnaissance des faits accomplis, la légitimation de ce qui existe, et d'où émane le droit prétendu, pour tenir lieu du droit réel, lequel devrait au contraire donner lieu à tous les faits sociaux possibles. La conséquence de cet ordre de choses, c'est le despotisme de ceux qui le font subir, et qui ne se maintiennent que pour autant qu'ils conservent la force d'exercer ce despotisme comme ils l'entendent.

Aussi dénature-t-il l'homme de la manière la plus misérable, comme J.-J. Rousseau prétendait que la dénaturait toute institution sociale. Je suis loin d'être d'accord à cet égard avec

le philosophe de Genève. Je pense au contraire que l'état social, sans lequel il n'y aurait pas d'humanité, doit, s'il est rationnellement organisé, constituer celle-ci dans son état normal, qui est son état d'amélioration et de bonheur aussi parfait que le comportent les mérites de ceux qui sont destinés à en jouir. L'homme n'est homme que par la société avec ses semblables, que dans la société de ses semblables. Le rapprochement des êtres est dû à leurs besoins organiques, à leurs passions physiologiques : l'association entre eux est l'effet exclusivement de leur essence morale, de leur intelligence, que le rapprochement lui-même fait naître, que le frottement d'esprit à esprit développe, et qui, sans la communication des intelligences, sans association, serait inutile. Les institutions sociales doivent donc être puisées dans la nature même de l'homme, et en être le complément obligé, en dirigeant l'homme vers sa destinée éternelle, d'une manière infaillible.

J.-J. Rousseau a eu raison en parlant de ce qui est, de ce qui a toujours été. J'ai raison moi, en parlant de ce qui doit être, de ce qui sera.

Ce qui a toujours été ne saurait plus être. La recherche de la vérité, tombée dans le domaine du droit public, ne peut plus être monopolisée entre les mains d'un seul ou de quelques-uns, auxquels elle assure en même temps le pouvoir et la richesse. J'ai prouvé que le despotisme était, sous l'empire du fait, le seul ordre possible; je prouve maintenant que le despotisme n'est plus possible, depuis que l'homme jouit de l'exercice pratique de son intelligence. Il faut donc que l'ordre existant, ordre apparent, précaire, temporaire, s'évanouisse, et qu'un ordre réel et immuable prenne sa place.

Les hommes se sont réunis, forcés par la nécessité organique. Puis, pour établir et maintenir le bien social, ils ont adopté comme vraies toutes les hypothèses sans la vérité desquelles la société était impossible. Enfin, entraînés par le développement de leur intelligence, ils ont analysé le principe moral de leur association, et ce principe a échappé à leur examen expérimental; ils ont mis alors sa réalité en doute; ils l'ont même niée. Et actuellement, ils ne sont plus unis qu'en dépit des efforts égoïstes qu'ils font chacun pour dissou-

dre l'association primitive : ce à quoi ils finiront par réussir, à moins que le sentiment moral d'organisation et de stabilité ne soit restauré par la raison.

Si l'association avait pu s'opérer par la seule impulsion aveugle et organique de l'animalité, elle se serait maintenue toujours la même, sans qu'aucun homme la fît avancer ou rétrograder, pas plus qu'il ne lui avait donné naissance.

Notre fait social garanti par la force uniquement rend inévitable la lutte incessante et sans terme des conservateurs de ce fait qui leur convient et des opposants que ce fait opprime. Toutes les révolutions imaginables auront beau passer par là, elles ne changeront rien à la nature du mal qui, sous la monarchie, l'aristocratie, la démocratie, les prêtres, un soldat ou des savants, sera constamment le même. Ce sera toujours la loi de quelques-uns en faveur d'eux seuls, imposée à tous les autres et contre ces autres.

Il y a paix, c'est-à-dire ordre du moins apparent, aussi longtemps que la force domine sans obstacle ; mais pour peu qu'il y ait protestation, réclamation, discussion, examen, la perturbation commence. On est plus mal qu'auparavant parce qu'on sent qu'on est mal et comment on est mal, et parce qu'on entrevoit plus ou moins vaguement qu'on pourrait être mieux, parce qu'enfin on cherche à être mieux après avoir désiré d'être mieux, conséquence de la conviction acquise qu'on n'est pas bien. Ce désir du mieux une fois né, il ne peut plus être étouffé par la force. Il n'y a donc plus de stabilité possible. On réforme, c'est-à-dire on change sans cesse, le bien comme le mal, car on ne sait pas déterminément ce qui est mal et ce qui est bien ; on réforme sans résultat réel, et par conséquent pour recommencer toujours sur nouveaux frais et toujours inutilement.

Toute réforme matérielle, — j'appelle ainsi les réformes qui n'ont pas la connaissance déterminée du bien et du mal pour principe, — toute réforme organique et passionnelle est inféconde si l'esprit d'où elle doit procéder ne la dirige point. Elle déplace le privilège, mais ne le supprime jamais.

Le droit est essentiellement égal, commun, ou il cesse d'être un droit ; il n'est plus qu'un fait érigé en droit par ceux qui

en profitent. Sous l'ordre que ce droit détermine, la liberté et la moralité vraies, qui sont incompréhensibles avec son existence, deviennent des causes de trouble et de désorganisation. Les gouvernements raisonnent donc fort bien dans leur intérêt présent, lorsqu'ils proscrivent *autant que possible* toute réalisation de la liberté intellectuelle au moyen de la parole et de la presse, et substituent à la morale égale ou *une* de l'homme, la morale de leur intérêt à eux qu'ils asseoient sur une autorité mensongère ou non fondée en raison. La pensée est une protestation perpétuelle contre tout arbitraire, contre tout despotisme quelconque, par la raison fort simple que le despotisme est l'expression de l'arbitraire qui est injustifiable devant l'intelligence par des moyens qui aient de la valeur dans la sphère de la pensée, du raisonnement. Il n'y a donc pas de milieu : il faut empêcher de penser; et si on ne le peut pas, il faut céder de bonne grâce devant la puissance de l'intelligence et renoncer à l'arbitraire, au despotisme. Les gouvernants actuels sont forcément brutaux et immoraux; et l'intelligence qui les sape et les renverse les uns après les autres, est forcément désordonnée dans son action, qui ne peut encore avoir pour objet que le seul changement de forme dans l'erreur et dans l'iniquité.

La force et l'autorité par la force sans raison, sans preuves, ne sont plus admissibles comme principe social puisqu'elles ont été contestées : la liberté, ce n'est encore, dans l'application, que l'anarchie modérée par la peur. On rentrerait dans l'ordre en se réfugiant sous la protection de la force absolue. Mais comment y parvenir? L'absence du droit a créé l'individualisme matériel qui fait attaquer par chacun toute autre force que la sienne propre; or, c'est bien là la négation expresse d'une force sociale quelconque.

La morale universelle doit devenir le principe social, ou il n'y aura plus de société. Car, s'il n'y a pas de morale commune, chaque morale particulière sera le renversement de toutes les autres. La règle dès lors sera l'immoralité ou plutôt la non-moralité; et la moralité individuelle continuera à être une pierre d'achoppement pour la société et une duperie pour les honnêtes gens.

L'examen illimité nous a valu l'incertitude sur tout ce qui ne peut se vérifier par les sens, être soumis à l'expérience. Or, la morale est la certitude sur ce qu'il y a d'immatériel en nous, sur notre devoir, la justice principe, notre essence, notre destinée. Nous ne pouvons donc constituer qu'une société bâtarde dans laquelle des lois directrices, comme toute loi devrait être, détruisent la liberté qui est essentielle à l'homme, et des lois athées ou fatalistes, comme les nôtres, mènent à l'anarchie qui est la dissolution de toute société

La loi est athée en ce qu'elle n'établit pas la divinité plus qu'elle n'est fondée à la nier : elle se passe de la seule divinité qui puisse importer à l'homme ici-bas, de la divinité, principe et lien social. Chacun a un Dieu pour lui ou n'en a pas, comme il l'entend : la société n'y a que voir, comme si elle n'y avait aucun intérêt; et dans le fait, au centre de tant de dieux divers, elle n'a aucun motif fondé en raison pour en choisir un pour elle, et elle en choisirait un qu'il lui serait inutile puisqu'elle ne pourrait l'imposer ni à tous ses membres ni à personne d'entre eux. Étrange impossibilité pour cette société à laquelle il est également impossible d'exister sans principe, de se conserver sans lien moral de cohésion, sans religion, sans justice, en un mot sans Dieu!

Le mouvement émancipateur qui doit nous sauver plus tard, mais qui actuellement nous trouble dans notre ordre de fait, établi par la force ou par la ruse, ce mouvement, en même temps qu'émancipateur, est aussi agitateur. Il ne fait ni avancer ni reculer; car il n'a point de but déterminé, point de direction arrêtée : il ne fait que remuer. C'est un mal, mais un mal inévitable, mais un mal duquel naîtra le bien. Les conservateurs renoncent sans peine au bien-être futur de l'humanité qui ne leur importe guère à eux personnellement, pour ne point perdre leur bien-être personnel présent, auquel ils tiennent beaucoup Les réformateurs veulent sacrifier le bonheur actuel, auquel ils n'ont aucune part, en vue du bonheur futur qu'ils comptent bien actualiser le plus possible afin d'en accaparer la part la plus grosse, si ce n'est le tout : voilà la question posée sous son véritable aspect, voilà l'état réel des choses.

Cette question ne reçoit sa solution que du despotisme, plus ou moins partagé. Or, le despotisme tend toujours à sa centralisation, parce que chacun des despotes veut être celui de tous les autres. La forme autocratique est donc la plus naturelle ou pour mieux dire la plus rationnelle, notre état des choses et des esprits étant donné; elle est la plus conforme à l'ordre que cet état comporte. La forme républicaine est anormale; aussi n'a-t-elle de stabilité qu'on se rapprochant sans cesse de l'aristocratie, de l'oligarchie et de la monarchie.

Cet état tout matériel reçoit une impulsion intellectuelle arbitraire, il est vrai, mais du moins unitaire, *une*, sous un seul maître. Mais dès qu'il y en a plusieurs, ou il faut qu'ils en viennent aux violences et aux intrigues pour savoir qui gouvernera, ou il faut qu'ils se comptent et que la moitié plus un, supposée dépositaire de la force dominatrice, l'emporte sans lutte brutale et au moyen des ruses parlementaires. Car, de vouloir peser les opinions, cela est devenu impossible; celui qui tiendrait la balance ferait prévaloir nécessairement et toujours sa propre opinion : on ne peut plus que faire le dénombrement des individus qui opinent, et se régler sur cette opération mécanique, matérielle, dépourvue de toute intellectualité.

Afin qu'il y ait intelligence pour les hommes entre eux, il faut indispensablement que tous aient, non pas des idées, de la morale, de la religion, mais les mêmes idées, mais la même morale, la même religion. Un ordre pour chacun n'est plus de l'ordre social : c'est de l'anarchie de par l'intelligence; laquelle désormais ne peut plus se rallier à un ordre qui n'émane point d'elle, qui n'est pas un ordre, qui est toujours variable, c'est-à-dire qui touche toujours au désordre, et qui doit finalement amener la décomposition et la ruine.

Je viens de caractériser *notre* société dont le fait de l'occupation matérielle par quelques-uns est la base. La société de l'avenir aura pour base le droit de tous, nécessairement égal pour tous.

Dans la première, les occupants sont forcés de se coaliser contre les non-occupants qui, par le fait de l'occupation, se trouvent occupés eux-mêmes, et n'ont plus qu'une existence

de choses, l'existence d'hommes étant toute monopolisée au profit des privilégiés. Les privilégiés ont acquis les bénéfices du travail des autres, auxquels il ne reste qu'à vivre de leur travail pour les propriétaires, les capitalistes. Ces derniers ont organisé la société dans le seul intérêt de cette exploitation des travailleurs. Ils ont choisi parmi ceux-là des gens dont le travail a été de forcer les autres à travailler pour leur simple alimentation, et de les maintenir résignés à la peine et à la mort.

L'intelligence est aussi à la disposition des occupants, des riches, qui la salarient : le travail des capacités scientifiques consiste à diminuer le besoin de travailler ; ce qui tourne au profit des riches seuls, lesquels ne paient plus une aussi grande quantité de travail, c'est-à-dire ne nourrissent plus un aussi grand nombre de travailleurs. Ceux-ci alors meurent de faim à la longue, ou se révoltent ; par où ils ne réussissent pendant longtemps qu'à se faire tuer plus expéditivement et sans retard.

La république ne peut rien à cela. Le despotisme y porterait plutôt remède. Mais le despotisme, en donnant du pain au pauvre, ravale la dignité de l'homme qui, la faim satisfaite, réclame plus impérieusement encore que ne faisait la faim, le respect pour ses droits jusqu'ici méconnus.

Tous veulent de l'or et à tout prix, parce que tout est à acquérir pour de l'or ; cela est légitime sous l'empire de nos idées. Mais la conséquence de l'antagonisme qui en résulte n'est pas moins le renversement de tout ordre moral, c'est-à-dire le triomphe de plus en plus étendu, de plus en plus complet, de la richesse sur l'humanité, la perturbation de toutes les petites fortunes, la perte de tout homme marqué du stigmate de la pauvreté.

Les États sont comme les individus : pour s'enrichir, pour vivre même, ils doivent, ainsi que les individus, tromper ou violenter autour d'eux. Ils ne peuvent prospérer qu'en ruinant les autres ; se nourrir que de ce dont les autres ont également besoin pour se nourrir, vivre qu'en empêchant les autres de vivre, qu'en tuant les autres.

L'autorité révélée et la foi n'ont pas permis cela jadis ; elles

ne peuvent plus le défendre : la réforme des institutions y mettra obstacle à l'avenir, mais seulement lorsque des principes sociaux auront remplacé le doute systématique, d'où sans cela le vote aussi universel que possible ne peut rien faire jaillir de certain et de stable.

Gouverner aujourd'hui, c'est coordonner et organiser tellement quellement les quelques dominateurs de la société; c'est en outre, tantôt ralentir, tantôt presser, exciter ici, supprimer ailleurs, diriger en un mot et réglementer le mieux qu'on peut, au jour le jour, l'action des individualités dont se compose la force sociale; c'est diviser enfin et maintenir le plus qu'on peut désunies celles qui doivent composer la masse purement dominée. Dès que ces dernières s'entendent entre elles, elles triomphent par la force seule de leur nombre. Voilà pourquoi les gouvernements sèment la défiance et la discorde autour d'eux, démoralisent et corrompent au loin Mais les gouvernants se disputent aussi entre eux sur la question du partage des bénéfices, c'est-à-dire sur celle de savoir qui d'eux régnera sur les exploiteurs mêmes. Tout est rivalité, haine, tant que la puissance n'appartient pas à l'unité.

Les propriétaires, pour se soutenir, doivent pressurer le travail, de manière qu'il ne laisse jamais le prolétaire s'élever au privilège de la propriété, au moyen duquel, dans l'organisation actuelle, il ferait nécessairement descendre le propriétaire à la condition de travailleur. Jusqu'ici, toute réforme a tendu à renforcer le privilège, et à mettre les malheureux hors d'état de nuire aux privilégiés. Le dénuement des masses est de nécessité pour les exploiteurs qui gouvernent; seulement, il doit s'arrêter aux bornes, passé lesquelles le désespoir pousserait les déshérités à se coaliser pour les représailles et la vengeance Régner, c'est donc l'art de faire souffrir *tout juste* autant qu'il est possible, de manière que la mesure soit toujours comble pour chacun sans jamais déborder pour tous.

Tout le monde vise à la propriété parce qu'elle est le seul moyen de réaliser l'indépendance. Il en résulte que, tout étant approprié, il ne reste aux prolétaires qu'à attaquer pour prendre, et aux propriétaires qu'à défendre pour garder. Pendant cette lutte incessante, la population s'accroît, celle des.

prolétaires bien entendu, qui, n'ayant d'autre richesse que leurs bras, cherchent à multiplier ces bras en augmentant le nombre de leurs enfants, tandis que les propriétaires voient leur capital s'amoindrir à mesure qu'il se répartit sur un plus grand nombre de têtes. Plus la population ouvrière s'accroît, plus elle est malheureuse, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée au point de tout écraser sous son poids.

En attendant la catastrophe finale, les misérables ont pour eux le vol et l'assassinat; les privilégiés, leur justice et ses exécuteurs. Cela durera tant qu'il y aura privilège. Car il faut posséder pour ne pas être possédé : il n'y a de possible que l'un ou l'autre; et de bonheur possible, avec l'indépendance, que par la propriété.

Sous le régime de ce privilège, le propriétaire n'est pas aussi heureux qu'il pourrait l'être si le prolétaire était heureux aussi. Comme *matériellement* il ne lui reste rien à désirer, l'ennui le flétrit et le tue : et la destinée spirituelle vers laquelle son essence d'homme l'attire, il la nie ou, ce qui est pis pour lui, il en doute.

Nos révolutions libérales ont porté la propriété à l'apogée de sa puissance, en y intéressant un plus grand nombre de privilégiés. Ce nombre augmente encore, il est vrai, mais désormais la puissance de la propriété diminue : car le morcellement extrême est la mort de la propriété.

La société ancienne, encore existante, n'est qu'un fait, dont les formes toujours mobiles sont le produit de la force, de la ruse ou des événements. La souveraineté s'étend graduellement jusqu'à ce qu'elle comprenne, nominalement du moins, tout le peuple; c'est ce qu'on appelle le règne de la liberté : quand cette souveraineté se réalise pour chacun, c'est la négation de toute liberté, parce que c'est celle de tout ordre; c'est l'anarchie

De là surgira la souveraineté humanitaire, celle de la raison, dont l'application nous affranchira seule de la nécessité pour chacun de faire le mal s'il veut être conséquent avec le principe fondamental de la société : ce principe qui fait de l'injustice un moyen de bien-être. La souveraineté humanitaire nous soustraira au malheur qui accable tous les hommes, les uns

parce qu'ils n'ont pas de quoi satisfaire à toutes les conditions du bonheur, les autres parce qu'ils ne connaissent point ou ne veulent point connaître toutes ces conditions. Pour changer un pareil état social, il y a autre chose à réformer que des individus et des formes : il y a le vrai principe moral à substituer à l'autorité politique matérielle, qui mène à la perte de toute autorité, et à l'autorité religieuse matérielle, qui mène au doute, à l'indifférence, à la désorganisation et à la ruine.

Sous l'empire des faits, tout s'individualise ou se divise. De ce fractionnement égoïstique naît, à la vérité, une espèce d'ordre; mais c'est celui qui résulte de plusieurs égoïsmes ligués contre d'autres égoïsmes, tous également organiques et actuels : c'est une combinaison d'intérêts plutôt qu'une association d'intelligences. Qu'en surgira-t-il? Une action toute mécanique : l'agglomération la plus puissante, c'est-à-dire la plus nombreuse, finira par l'emporter sur toutes les autres, comme le poids le plus lourd entraîne les autres poids.

Mais quel est le remède à ces maux? — Celui qu'appliquera l'intérêt personnel, forcé à cela par la nécessité de conservation. — Ne pourrait-on pas éviter cette extrémité terrible en organisant dès à présent la société sur le principe rationnel que l'intelligence acceptera alors? — Mais ce principe, si même il était dès à présent formulé, ceux qui n'en sont pas encore réduits au besoin de s'y soumettre, le nieraient. Ce ne serait donc jamais que par la force qu'on organiserait, si tant est qu'on parvînt à organiser, et non par le principe rationnel. Et organiser sans même posséder ce principe, ce serait vouloir donner une forme à ce qui n'existe pas encore. Aussi longtemps, par exemple, que la vie d'homme et tout ce qu'il faut pour la constituer n'est pas considéré par tous comme la propriété mère dominant toute autre propriété, comment extirpera-t-on le privilège du propriétaire du sol et les abus de la propriété accumulée de l'or?

Toute organisation matérielle exige l'emploi du despotisme ou de la force : car ceux qui perdraient par cette organisation s'y opposeront nécessairement et ne céderont qu'à la terreur. Jamais les rentiers n'amélioreront la condition des travailleurs, à moins qu'ils ne soient forcés de le faire. Et ils ne le

seront que lorsque l'égoïsme organique sera à bout de ressources, et qu'il aura bien fallu recourir à l'égoïsme spiritualisé.

Les mesures d'intérêt un peu général sont nécessairement repoussées par les intérêts particuliers qu'elles froissent au lieu de les satisfaire. L'autorité gouvernementale représente la plus grande masse de ces intérêts : voilà tout. L'immense majorité n'a aucun intérêt reconnu, ne représente rien et n'est représentée nulle part. Dès que le gouvernement s'écarte de ce que lui impose la propriété, il est perdu. Notre comédie représentative est basée sur le semblant qu'elle fait de vouloir remédier à un mal que ses principaux acteurs sont au contraire les premiers intéressés à maintenir. Et le peuple les paie pour le tromper!

L'organisation future de la société ou du travail, — car, l'ordre social c'est la vie par le travail, — se réalisera sous je ne sais quelle forme : mais elle aura la raison, rendue incontestable, pour principe, et la justice, c'est-à-dire l'égalité morale, rendue obligatoire, pour résultat. Les nécessités dont cette justice sera la conséquence, sont : la réalité de la justice éternelle que les religions ont appelée *Dieu*, source et sanction de l'ordre social vrai ; et une existence individuelle au delà de cette vie, comme moyen d'application de cette même sanction pour chacun, d'après sa conduite envers ses semblables, et proportionnellement à l'amélioration ou à la détérioration morale de chacun aussi.

Ces vérités doivent découler d'un fait primordial irrécusable, tel qu'est pour chacun le sentiment de sa propre existence Elles en découleront pour tous lorsque notre société, résultat de l'indifférence sur ces mêmes vérités, sera tombée en poudre, et qu'il n'y aura plus d'existence humaine possible que par l'égalité des conditions sociales, conséquence rigoureuse de l'égalité des destinées spirituelles de l'homme.

CHAPITRE XLI

L'égoïsme, c'est l'existence individuelle sentie. — Faut-il s'aimer matériellement ou spirituellement? — Insuffisance des religions existantes comme frein moral. — Sous l'empire du doute, il n'y a pas d'éducation possible. — L'homme ne réussit point à ne se croire que matière. — Les lois sont l'expression de la force, d'où ne peut dériver le droit. — L'état social est essentiel à l'homme; l'égalité morale l'est donc aussi. — Le principe du droit doit découler de l'essence intime de l'homme. — Énergie des ennemis de la société. — Il faut en faire ses défenseurs. — Le peuple veut du pain et de la liberté pour vivre. — Le pouvoir serait plus populaire, s'il n'y avait pas intervention entre le peuple et lui. — La république ne peut rien pour le peuple — Aujourd'hui, tous sont à plaindre. — La souveraineté du peuple s'en va. — Les prolétaires valent moralement moins encore que les propriétaires. — Ils n'en vaincront pas moins en vertu de leur droit.

Je continue le compte rendu du dernier numéro des *Études sociales*. Je l'ai laissé au cinquième paragraphe intitulé : *Récapitulation générale*.

Je me suis répété maintes fois, parce que j'ai donné à une idée commune une portée qu'elle n'a pas ordinairement. J'ai fait de la conviction que le principe signifié par le mot *Dieu* est une réalité, ainsi que ceux de l'existence de l'âme et des peines ou des récompenses ultra-terrestres, j'ai fait, dis-je, de cette conviction la condition *sine qua non* de la vie sociale. Enfant de mon siècle, j'avais longtemps douté moi-même de ce que j'affirme ici formellement; mais je suis parvenu à acquérir cette conviction après m'être bien pénétré de celle qu'il y a désormais obligation indispensable de ne plus douter pour ne pas périr.

L'égoïsme est un fait que toute démonstration ne ferait qu'obscurcir : on ne démontre pas à quelqu'un se sentant

exister, qu'il se sent, pas plus qu'on n'a besoin de lui démontrer qu'il est lui-même. Or, ce que l'être pensant exprime en disant : *Je suis*, équivaut pour le même être sentant à ce qu'il exprimerait s'il disait : *Je m'aime*. Car *être, exister, se sentir*, veut dire *vouloir être, vouloir exister, vouloir se sentir* et *vouloir continuer à exister et à sentir cette existence, vouloir* par conséquent *tout ce qui peut contribuer à rendre cette existence possible, ce sentiment agréable*, à l'étendre dans tous les sens, en intensité et en durée, ainsi qu'en bonheur. Il ne reste donc plus à savoir que de quelle manière il faut s'aimer, non *par devoir gratuit*, ce qui pour le sentiment de l'existence et pour l'amour de soi est une absurdité, une folie ; mais *par intérêt, par calcul*, ce qui relève de l'égoïsme appuyé sur la conscience personnelle, ce qui est du ressort du raisonnement, de la raison.

S'aimer organiquement, c'est faire ce qui, sous nos yeux, a actuellement lieu autour de nous ; c'est travailler efficacement à démolir pièce à pièce l'édifice social que l'intelligence, au moyen de l'organisme, avait agencé tant bien que mal. S'aimer spirituellement, c'est ne voir son propre bonheur que dans celui des autres, c'est-à-dire, que dans l'application de la justice la plus rigoureuse envers tous, du dévouement le plus fraternel pour tous. Il n'y a donc qu'une seule chose à faire pour socialiser, c'est de *convaincre* les hommes de leur épreuve spirituelle, de leur *démontrer* que leurs destinées sont spirituelles.

Tant que cela n'est pas fait, la morale individuelle est nécessairement toute matérielle, égoïstique dans le plus mauvais sens, immorale obligatoirement, parce que la société n'est qu'un fait sans droit, une immoralité ; parce que cette société entraîne forcément, en quelque sorte, chaque homme dans la guerre de chacun contre tous, de quelques-uns contre tous les autres, guerre dont le but palpable, évident à tous les yeux, est de se disputer, de s'escamoter, de s'arracher le plus possible de jouissances sensuelles, de bonheur terrestre.

Les religions ont prétendu mettre une digue à ce torrent désorganisateur. Mais cette digue n'était assise sur rien. Les premiers flots de l'intelligence investigatrice devaient la ren-

verser puisqu'elle n'offrait la résistance d'aucune preuve incontestable au raisonnement. Les religions enseignèrent comment l'homme devrait être heureux, au lieu de lui démontrer qu'il lui est impossible, étant ce qu'il est, d'être heureux d'une autre manière. Bientôt elles n'ont plus servi qu'à faire renoncer quelques dupes au bonheur présent dont se sont emparé les prétendus enthousiastes du seul bonheur futur, et qu'à organiser l'imposture libérale qui consiste à préconiser une foi qu'on méprise, et cela uniquement dans l'intérêt d'un ordre de conservation duquel on profite.

Les libéraux demandent *une* éducation; soit : mais laquelle? — Fondée sur la morale et la religion. — Fort bien : elles sont toutes fondées sur *une* morale et sur *une* religion. Mais, de grâce, de quelle morale et de quelle religion les libéraux entendent-ils parler? La morale et la religion, quelles qu'elles soient d'ailleurs, expriment des raisonnements. Sur quel principe les libéraux veulent-ils qu'on asseoie le raisonnement dont la morale et la religion, sur lesquelles l'éducation sera fondée, seront elles-mêmes l'expression logique? Sur un sentiment vague de foi et d'honneur? Impossible. Pour établir et pour organiser réellement la génération actuelle, pour pouvoir élever par conséquent les générations futures dans un système arrêté et fonctionnant régulièrement, il faut quelque chose de bien clair pour tous, de bien déterminé, quelque chose d'immuable parce que c'est pour tous hors et au-dessus de toute contestation. Eh bien! au lieu de cela, pendant toute l'époque de protestantisme et de doute, de libéralisme en un mot, il n'y a que du nuageux, du vague pour chacun, de l'incertain pour la généralité puisque ce n'est pas certain pour personne; il ne peut donc y avoir que des éducations individuelles, car il n'y a plus que des opinions individuelles. Et l'État, la société n'a pas d'opinion du tout, — une opinion sociale serait une opinion commune à tous les membres de la société, — l'État qui s'est même dépouillé du droit d'avoir une opinion en reconnaissant à chacun le droit d'avoir la sienne, l'État ne peut point transmettre d'opinion quelconque par l'éducation publique. Selon la loi, ainsi que selon la science, toutes les opinions sont contestables comme toutes

sont soutenables : donc toutes les éducations imaginables sont légales, sont permises et doivent pouvoir être données par qui que ce soit

Je dis que toutes sont *légales* ; cela ne signifie point *morales*. Rappelons-nous toujours que, sous l'empire du fait, la loi n'a point de moralité, et que la loi est, de droit, acquise à toutes les morales qui parviennent à se faire une majorité qui les accepte.

La religion, tombée *socialement* dans l'impuissance la plus absolue, doit se relever pour qu'il y ait morale sociale, morale commune, lien moral entre les membres de la société. Dès que cela sera, le raisonnement sain, stimulé par l'intérêt de chacun, *organisera*.

L'homme a beau faire : jamais il ne réussit à vivre, c'est-à-dire à penser et à agir, comme s'il n'était exclusivement que matière. Il ne saurait s'empêcher de *chercher* à se compléter spirituellement. S'il se tue, — la cruelle maladie du suicide à laquelle je fais allusion, multiplie de nos temps ses victimes à un point tel qu'il faut bien la prendre en considération dans des *Études sociales*, — s'il se tue, c'est parce que l'existence physique, loin d'être tout pour lui, lui semble parfois plus pénible que le néant. Il veut alors ce qu'il ne pourrait jamais vouloir s'il n'était qu'un simple organisme et si un simple organisme pouvait vouloir : il veut mourir.

Et celui qui se résout à vivre se soumet à une règle de vie quelconque, ou du moins il cherche à soumettre les autres à cette règle, en feignant de s'y conformer lui-même. A quoi bon cependant? S'il n'est qu'organisme, sa règle doit se trouver en lui-même, comme les fonctions de sa vie, comme sa constitution congénitale; elle est une de ses propriétés à l'égal du système respiratoire et de celui de la circulation du sang : cette règle de conduite ne saurait lui faillir, et lui ne saurait l'enfreindre.

S'il était possible que l'homme-machine inventât une morale pour les êtres de son espèce, et fût assez puissant pour la leur imposer à tous, quel est celui de ces êtres, supposé en outre que ces êtres pussent tout à la fois être machines et libres de leurs actions, de leurs déterminations, quel est, dis-je, celui

de ces êtres qui y conformerait sa conduite secrète, ses intentions, ses désirs, ses idées? L'être faible obéirait tant qu'il serait menacé du bourreau ou de l'infamie de convention : mais c'est tout.

Il ne faut aux hommes, dit-on, que le bien-être matériel. Je conviens qu'il leur faut ce bien-être, parce que l'homme est *aussi* estomac, sens, matière. Mais qu'est-ce dans lui qui répudie tout autre bien que le bien physique? Ce n'est pas l'estomac, ce ne sont pas les sens, les organes, la matière, qui peuvent bien recevoir ou repousser, mais qui n'acceptent ni ne refusent rien, avec intention du moins et avec conscience. C'est donc l'esprit qui se renie lui-même, qui abdique en faveur de la matière, laquelle, s'il n'y avait qu'elle dans l'homme, rendrait la société impossible, puisque chacun voudrait pour lui seul tout le bonheur qu'elle peut procurer. Sans un but ultra-terrestre à la vie sociale, il n'y a pas de bien-être social à attendre sur la terre.

Voltaire a démontré qu'un Dieu, *punisseur et rémunérateur dans une autre vie*, des actes qui constituent la vie présente, est indispensable à la fondation et au maintien d'un ordre moral ici bas. Et Voltaire a eu parfaitement raison.

Qu'est-ce que la loi positive? Sur quoi s'appuie-t-elle? C'est uniquement l'expression de la volonté du plus fort, maintenue par sa force. Et cette volonté n'exprime pas autre chose elle-même que le moyen qui lui paraît propre, à ce plus fort, pour faire son bonheur à lui. Ceux qui obéissent à la loi sont donc les instruments de la volonté d'autrui pour le bonheur d'autrui seulement. Cela ne peut nécessairement avoir de durée qu'aussi longtemps qu'ils sont sous le coup de la contrainte, aussi longtemps, en d'autres termes, qu'ils sont les plus faibles. S'ils prennent le dessus, tout change, et par conséquent le droit, les lois, l'ordre; le succès a légitimé le contraire de ce qui était auparavant légitime. N'est-ce pas là exactement ce qui existe, et n'est-ce pas aussi la négation la plus explicite de tout droit réel quelconque?

Le droit ne peut dériver de la matière, des sens, des passions. Si l'intelligence ne fait que prendre acte des exigences animales de l'organisme, elle vient au secours de l'égoïsme

étroit qui divise et qui désorganise, au lieu de soumettre l'homme aux lois essentiellement spirituelles de la socialisation. Une loi constitutive *athée* est absurde. Une loi *athée* et conservatrice est un contre-sens, une contradiction dans les mots mêmes.

Et néanmoins notre loi sociale actuelle, et généralement toute loi possible à une époque qui a perdu la foi sans avoir acquis la certitude, à une époque de doute systématique, d'ignorance regardée comme invincible, notre loi doit être *athée*, l'est en effet, et ne peut être qu'*athée*. Aussi n'est-elle ni constitutive ni conservatrice; elle est essentiellement transitoire, imposée par la nécessité du fait social avec lequel elle s'évanouira, désorganisatrice et destructrice elle-même de ce fait auquel son existence est indissolublement liée.

L'homme est social parce qu'il sent et pense *avec* ses frères, *comme* ses frères, *pour* ses frères. L'aliénation mentale qui prive l'homme, non du sens, mais du sens *commun*, rompt, avec la société intellectuelle, toute possibilité de vie sociale.

Si les hommes n'avaient été que des brutes sentantes (supposition éminemment gratuite), ils auraient pu fonder l'ordre exclusivement sur l'inégalité physique, sur la puissance, la force. Mais leur ordre à eux doit être discuté et accepté; il faut donc qu'il soit moral, c'est-à-dire fondé sur le droit et essentiellement égal pour tous : sans quoi il ne serait plus accepté *volontairement* par tous; il serait imposé par la violence, soutenu par la ruse et subi par la faiblesse et la duperie C'est ce que nous voyons sous nos yeux. Mais cela n'est pas durable : les révolutions qui se succèdent sans interruption comme sans résultat, nous le prouveraient par le fait, si le raisonnement concluant avait besoin de cette espèce de confirmation, de preuve.

Il faut donc, avant de faire des lois, fonder le droit et l'établir en réalité : il faut ne pas se borner par exemple à reconnaître le droit de chacun à vivre, mais encore appliquer ce droit à tous, et empêcher qui que ce soit de le paralyser, et faire qu'il n'y ait pas quelques-uns vivant aux dépens et des peines de tous les autres. Il faut que le devoir de ne point voler, de ne point violenter, ne soit pas plus difficile à rem-

plir pour les uns, comme il l'est en effet actuellement pour les pauvres à qui tout manque, que pour les autres, pour les riches qui actuellement n'ont pas même besoin de tout ce qu'ils ont.

De ce qu'il faut pour l'homme qu'il y ait société, l'égalité essentielle des hommes se trouve constituée en principe. L'existence d'une société quelconque la constate en fait. Cependant, *notre* société est la négation de cette égalité; toujours elle légalise la force et légitime le succès. La conséquence de cet état de choses est, non une société véritable, mais une coalition née de l'erreur, mentant à son origine, reniant son but, ne produisant que le désordre par l'injustice, la ruine par le désordre.

Notre société est le résultat d'une combinaison d'intérêts matériels : les hommes n'y sont pour rien. Mais les intérêts changent, périssent même : car celui qui n'a pas intérêt à la conservation de l'ordre qu'ils ont créé, l'attaque et, s'il le peut, le renverse. Il n'y aura de stable que la société entre les hommes, c'est-à-dire l'ordre entre les intelligences par une religion qui *oblige* les âmes. Ce qu'il y a à faire, c'est amener la société à reconnaître spontanément le principe qui doit lui servir de lien commun.

A la croyance relativement à ce principe, d'où naissait une conviction telle quelle qui n'en constituait pas moins le moyen d'ordre d'autrefois, doit succéder à l'avenir l'incontestabilité démontrée de la vérité. Car, quoique dans le doute absolu dont l'examen nous a dotés, il ne nous soit pas possible de taxer cette conviction d'erronée, néanmoins de cela seul qu'elle a été trouvée non fondée en raisonnement et dénuée de toute preuve, il est résulté forcément qu'elle est devenue insuffisante, impuissante socialement.

La vérité doit être puisée dans l'homme même, dans son essence intime, afin que tout homme puisse et doive l'accepter et y conformer ses actes. Or, cette essence est la pensée, le sentiment de lui-même, d'où naît son *droit* sur tout ce qui ne partage pas avec lui ce même droit, et le principe spirituel d'où il émane. Devant cette essence égale chez tous disparaissent les inégalités simplement organiques des individus.

Ces accidents ne modifient en rien le droit, ils ne font que restreindre ou étendre les devoirs. La société qui ne reconnaît pas le droit égal, le droit commun, et qui n'est pas organisée d'après l'application réelle de ce droit, n'a rien à exiger, rien à attendre de ceux à qui elle n'a fait que s'imposer par la force; elle ne peut réclamer l'accomplissement d'aucun devoir de la part de ceux à qui elle ne garantit aucun droit. Or, ceux-là raisonnent. Et le raisonnement est le même chez ceux qui veulent conserver pour continuer à *être* et chez ceux qui attaquent pour commencer à *être*; ce à quoi ils ne parviennent les uns qu'en défendant ce qu'ils possèdent, les autres qu'en cherchant à le leur enlever pour posséder à leur tour. La société est avec ceux et pour ceux qui l'emportent.

Le raisonnement dont je viens de parler se traduit, ici en concurrence plus ou moins légale, là en émeutes plus ou moins révolutionnaires, jusqu'à ce que la faim fasse réformer pour tout de bon.... après avoir tout détruit. Si l'on n'y pourvoit en temps utile, la faim, je ne dis pas *réformera*, mais inspirera le besoin de changement, besoin qui ne cessera de se faire sentir que lorsqu'il n'y aura plus pour personne intérêt à changer.

Dans notre ordre de choses, l'énergie, le caractère, le savoir-faire, sont presque toujours du côté des assaillants : qu'y a-t-il d'étonnant à cela? La société est organisée sur le privilège : ceux qui en souffrent, quoique coupables envers les privilégiés dont leur ruse ou leur violence sapent le bien-être, ont pour eux la justice et la raison absolues qui leur attribuent, à eux aussi, un lot dans le bonheur que la justice éternelle a chargé l'association des intelligences de répartir. De là notre littérature qui, dans les romans et au théâtre, cherche dans le crime tous les moyens de succès, même auprès de ceux qui, par position, sont le plus intéressés à ce qu'il n'y ait point de crimes.

Lorsque la rénovation sociale aura fait rentrer ces grands criminels dans l'exercice non contesté de leurs droits, ils deviendront nécessairement les soutiens les plus fermes du nouvel ordre de choses, les hommes les plus puissamment utiles, les plus nobles défenseurs de la société.

La force ne saurait être une autorité pour l'homme dont la liberté est l'essence. S'il cède matériellement à la violence, il proteste moralement contre elle. Son maître, — je parle de celui qui n'est pas soumis à la même raison, à la même justice que lui, — est son ennemi par cela seul ; et tôt ou tard il saura s'en venger.

La liberté s'exerce nécessairement par l'examen. On examine pour connaître; on veut connaître pour choisir ; on choisit pour avoir ce qu'on croit être le mieux pour soi, en hommes et en choses. L'élection étendue à tout et à tous, sans règle morale qui dirige cette élection, qui la borne parce qu'elle la subordonne à un principe indépendant d'elle et dont elle dépend, sera l'anarchie en action.

Exclusivement individuelle, c'est-à-dire actuelle et matérielle, la liberté c'est l'arbitraire; c'est par conséquent la négation par chacun du droit de tous les autres, et par conséquent encore la négation de l'intelligence chez tout autre que chez l'individu niant ; ce qui est absurde parce que ce serait la négation du principe intelligent lui-même, sans lequel il serait impossible d'affirmer et de nier, sans lequel il n'y aurait d'intelligence pour personne.

Les progrès de la liberté politique sont autant de pas vers l'anarchie et vers la misère, bien entendu lorsque la foi est venue à défaillir et que la certitude n'a encore aucun caractère déterminé. Vers l'anarchie, disons-nous ; nous en avons donné la preuve ; vers la misère, parce que ceux qui progressent en liberté sont les privilégiés seuls, dont le privilège se fortifie à mesure que leur liberté s'étend ; ce qui fait peser le privilège de plus en plus lourdement sur ceux qui n'en jouissent pas.

Le peuple sent cela empiriquement. Il demande du pain ou plutôt du travail pour en gagner, et ce n'est jamais que poussé à bout de ressources, qu'il se laisse entraîner à réclamer ses droits politiques, comme moyen d'améliorer sa condition sociale. C'est en effet par la liberté qu'il faut faire, et rien que par elle : mais encore est-il indispensable de savoir préalablement ce qu'il y a à faire.

Il faut, s'écrie-t-on, réformer par la charité. — Fort bien. Mais non administrativement. Exclusivement par la charité

spontanée ou de conviction. Une administration charitable est une excellente chose pour une société déchue : elle prouve toujours que la société est du moins en décadence.

Passons de la liberté au pouvoir : Peut-il quelque chose pour relever la société ? — Certainement. Seulement, ce doit être par voie de despotisme. — Mais le pouvoir vainqueur abuserait de sa puissance. — Cela est probable. Cela est même, je dirai, certain. Eh bien ! Le pouvoir serait bientôt rappelé à l'ordre par les masses, par la force desquelles il se serait fait despotique. A l'asservissement succéderait la révolte, et *vice-versa*, sans que l'on eût eu à subir l'arbitrage d'une représentation soi-disant nationale qui, il est vrai, empêche le pouvoir de franchir ses bornes légales, mais qui lui fait obstacle aussi, dès que, même dans cette sphère, il veut faire le moindre bien, quoi que ce soit. Dans ce sens on dit avec raison que le prince qui fait une concession au sentiment populaire est perdu. Mais il faudrait ajouter que celui qui refuse toute concession se perdra. Cela ne saurait être autrement : c'est la conséquence infaillible de ce qui a été, la préparation indispensable de ce qui sera. Aussi ne doit-on condamner personne. Tous sont à plaindre et ne cesseront de l'être que lorsqu'ils auront reconnu le mal qui les dévore, et se seront avoué qu'il est incurable par les moyens employés jusqu'ici pour le guérir.

La dernière conséquence de nos systèmes de liberté plus ou moins large est la république démocratique : elle ne remédiera à rien. La décision par majorités qui est son *critérium* en matière de vérité et de justice, est la suite nécessaire du doute religieux et politique, qui est la suite nécessaire de l'autorité par la force et la révélation. Nous avons appris qu'il fallait un principe de certitude : mais en même temps nous nous sommes convaincus que ce principe est introuvable par le moyen qui ne peut servir qu'à démontrer la contestabilité de tout principe de foi soumis à l'examen. Le libéralisme ne s'évanouira que lorsqu'il ne lui restera plus rien à décomposer, à renverser dans le domaine des faits ; tout comme le protestantisme ne s'est arrêté que lorsqu'il n'a plus trouvé à se heurter à aucune idée dans la sphère religieuse.

La rénovation sociale sera en voie de progrès à dater du moment que le principe d'après lequel elle doit avoir lieu sera unanimement agréé. Le libéralisme éloigne indéfiniment ce moment. Notre civilisation nous en dévie. Le sacrifice que la morale impose niaisement, la civilisation le rend impossible. Les libéraux veulent coaliser les intérêts qui, tous, sont individuels, différents. C'est pitoyable ! Aucune majorité, supposons-la aussi réelle que majorité puisse être, ne parviendra à convertir ces négations d'un véritable intérêt commun en un principe unique, faisant mouvoir toute la société comme un seul homme, et chaque homme dans l'intérêt de la société entière.

Dans l'ordre actuel, chacun a en vue et ne peut avoir en vue que son intérêt organique propre Il n'y a que les fripons qui diront le contraire, et que les sots qui le croiront. Le but social à atteindre, c'est de forcer *moralement* tous les hommes à contribuer de leur plein gré au bonheur général. C'est de cette manière seule que la misère peut être abolie et la société consolidée.

Aujourd'hui tous sont à plaindre, riches et pauvres, faibles et forts, parce que tous méconnaissent leur essence et leur destinée. Tout le bonheur terrestre est départi aux forts, aux riches, aux habiles, qui n'en sont pas plus heureux ; les autres, nés uniquement pour travailler et souffrir, vivent dans l'incertitude et la peine, et meurent dans le découragement ou le désespoir. Il faut renverser les idées sur lesquelles un pareil ordre de choses repose, et établir, sur le principe spirituel, l'ordre qui doit le remplacer pour le bien de tous, dans cette vie d'abord, puis dans une autre, suite et conséquence de la vie présente.

Le principe de la majorité souveraine, expression obligée de la souveraineté appliquée du peuple, s'évanouira complètement et plus vite que ne s'est évanoui le principe de la légitimité du droit divin. Celui-ci, quoique non fondé en preuves logiques, était du moins un principe moral. La souveraineté du peuple au contraire est toute matérielle; elle repose exclusivement sur le nombre, sur la force : c'est un simple fait qui ne peut jamais constituer un droit nouveau, une nouvelle

légitimité, et moins encore la vraie légitimité. Les partisans des décisions par majorité, en nient eux-mêmes la valeur, puisqu'ils exigent une majorité, comme ils disent, respectable, savoir, de dix, de vingt ou d'un plus grand nombre de voix : ce qui laisse toujours la décision dans le vague, après cependant que la question a été tranchée par la voix de plus que celles qui sont exigées comme étant strictement indispensables pour que la majorité inspire le respect dû à la loi.

En outre, de quoi se croient avant tout chargées nos majorités conservatrices, comme l'est nécessairement toute majorité dominante et exploitante? D'empêcher l'arrivée au pouvoir de la vraie majorité, de celle qui naîtrait du vote universel. Je pense sur le vote universel comme les conservateurs, qui n'en attendent que trouble et perturbation; mais je suis conséquent jusqu'au bout : je répudie toute majorité comme souverainement incompétente dans les questions de droit, les questions sociales.

Sous l'empire du fait, il n'y a d'ordre possible que là où il y a peu de besoins et surabondance de moyens de les satisfaire. On ignore le mal parce qu'on n'a aucun intérêt à le connaître. Mais dès que le mal devient une condition de bonheur et, comme de nos jours, une condition de bonheur *sine qua non*, on fait le mal presque irrésistiblement.

Lorsqu'il sera au comble, lorsqu'il y aura anarchie réelle et complète, le prolétariat qui viendra tout renverser ne saura réorganiser quoi que ce soit. Les prolétaires ne valent pas mieux, ils valent même moins que les propriétaires. Ce n'est pas de leur faute; tant s'en faut : mais cela est. Ils n'en ont pas moins droit au bonheur dont on les exclut violemment : la violence les en remettra en possession. Mais ils ne sauront pas mieux en user que les privilégiés, leurs prédécesseurs; ils en abuseront même en se faisant privilégiés à leur tour. Il y aura une injustice matérielle de réparée; mais l'injustice-principe existera toujours. Et l'anarchie progressera.

Nous y marchons rapidement : le suicide se multiplie autour de nous, le suicide, cet horrible symptôme du mal social à son plus haut période. Les uns se tuent parce qu'ils n'ont plus à manger, les autres parce qu'ils n'ont qu'à man-

ger. Il est nécessaire de pouvoir, avant tout, vivre de la vie de l'estomac; cela est indubitable : mais ce qui l'est aussi, c'est qu'on ne vit pas que de cette seule vie. Des gens qui se tuent par ennui, par satiété, laissent la société mourir lentement; des gens qui se tuent par dénuement menacent chaque jour la société d'un bouleversement imprévu. La crise engloutira les riches *surtout* : ce sont eux qui y ont le plus à perdre; ils auraient donc le plus grand intérêt à la prévenir. Mais ils n'y croient pas. Et quand enfin ils y croiront, ce sera trop tard... pour eux.

Je n'attends rien, dans le sens d'une rénovation réelle, de la force qui opérera cette crise. D'elle vient le mal; de l'intelligence seule peut naître le bien. Les conséquences de cette force n'en sont pas moins providentielles. Tout homme qui aura fait obstacle à ses semblables dans la poursuite du bonheur auquel tous les hommes ont droit, sera renversé. L'injustice subsistera; mais justice aura été faite de quelques coupables, et un terrible avertissement aura été donné à la société et aux coupables à venir. La société ne périra point; mais elle ne s'arrêtera dans sa mortelle agitation que lorsque l'*égalité essentielle* y aura pris la place de la *force accidentelle*.

La *justice sociale*, telle que je l'entends, deviendra praticable le lendemain du jour où son application aura été imposée à tous par l'anarchie, *sous peine de mort*.

CHAPITRE LXII

Notre société est le résultat de l'appropriation par la force et la ruse, d'où sont nés tous les maux. — On pressent généralement la réforme sociale. — Les catholiques et les féodaux ne veulent pas d'examen; et l'examen ne peut plus être comprimé. Les protestants, les libéraux, ne veulent pas de certitude; et sans la certitude il n'y a plus d'ordre possible. — Les socialistes renient catholiques et libéraux. — Création. — Confinement solitaire. — Qu'est-ce que l'âme? — Immortalité de l'âme individuelle. — Dieu. — Conclusion.

Me voilà finalement parvenu à ma conclusion.

Notre société est sans droit. Son *fait*, — l'appropriation par la force ou la ruse, — est cause de toutes les révolutions et de tous les maux qui accablent l'humanité. Ces maux ne céderont que devant le droit absolu, qui doit être déduit d'un fait primitif et incontestable pour chacun : *la conscience de soi, et l'amour de soi qui en est l'indéclinable conséquence.*

Ce principe sera le fondement de la société nouvelle, sa morale, sa religion. Il servira de base à la réforme intellectuelle qui doit dominer toute réforme matérielle possible, comme tout acte pour être juste et bon doit avoir pour origine, pour source, une idée rationnelle et vraie. Il fera abjurer à jamais, non seulement la foi passée issue de l'empirisme, du sentiment, attribuée à la révélation, confiée à la tradition, et transmise par l'éducation, mais aussi le protestantisme douteur et le libéralisme désorganisateur, qui ne peut ni affirmer ni nier quoi que ce soit en matière d'opinions métaphysiques, c'est-à-dire en ce qui n'est point vérifiable par les organes des sens.

Tout ce qui se fera sans ce principe et en dehors de ce principe ou de ce qui en relève, sera un simple fait de modifica-

tion mécanique, de changement légal, de réforme administrative ou policière, sera par conséquent vain et sans effet aucun.

La grande réforme sociale commence à être pressentie et annoncée généralement. On réclame le développement intellectuel, l'éducation publique, commune et gratuite; ces réformes qui, opérées dans l'état présent des choses, tueraient la société actuelle d'un seul coup, feront vivre et conserveront la société future réorganisée d'après la vérité par la raison.

Les réformistes s'occupent des formes sociales par la liberté; les communistes, de l'organisation du travail et de la répartition des richesses par l'égalité. Les nouveaux socialistes veulent la fraternité par la raison et la religion, servant de base à la liberté et à l'égalité Tout cela émeut et ébranle la vieille société jusque dans ses fondements : tout cela ne pourra raffermir que la société nouvelle et seulement lorsqu'elle aura été assise sur sa véritable base.

Nous aussi nous voulons un Dieu-justice éternelle, rendu incontestable à l'intelligence; nous voulons une morale exprimant l'égalité réelle des droits de tous; nous voulons une propriété compatible avec cette morale; nous voulons enfin des liens domestiques résultant de l'existence rationnelle des familles, comme la société résulte de la co-existence rationnelle de ces mêmes familles; et nous le voulons sans acception ni exception d'aucune famille dans la société, ni de personne dans chaque famille, pour le perfectionnement et le bonheur de tous. Mais nous ne voulons toutes ces choses que dans les circonstances et par les moyens qui les rendront possibles, c'est-à-dire par la réforme des esprits, par la découverte et l'application sociale de la vérité. Et nous déclarons franchement que ces circonstances ne sont point celles dans lesquelles nous nous trouvons, et que ces moyens ne sont pas encore socialement connus; nous ajoutons qu'aussi longtemps que la société, ignorant jusqu'à leur existence, croira pouvoir faire abstraction d'eux et s'en passer, toutes ces choses ne feront que nous précipiter, en dépit de nos prétentions au progrès, dans la confusion et la misère, dans le malheur et l'anarchie.

Les catholiques et les féodaux repoussent les conséquences

de l'examen et de la liberté, c'est-à-dire le XVIII[e] siècle et la révolution qui l'a clos.

Les protestants, en théorie et en pratique, en politique et en religion, sont demeurés dans le doute, dans le matérialisme philosophique et social. Ils séparent l'Église, — la pensée, la conscience, — sur laquelle ils reconnaissent n'avoir aucune prise, avec laquelle ils ne veulent rien avoir de commun, à laquelle ils sont indifférents, et l'État, — l'organisme humain, le corps social, — que par conséquent ils prétendent diriger sans idées, dont ils veulent régler l'action sans règle et sans principes, sans justice, sans vérité déterminée; c'est-à-dire qu'ils se bornent à discipliner et faire marcher un troupeau de brutes, à mettre en train une machine qu'ils ont plus ou moins régulièrement construite, à ranger dans un ordre préconçu un nombre prédéterminé d'objets.

Les socialistes savent qu'il ne peut sortir de là que bouleversement, désordre et ruine. Nous savons, nous, que tout cela est nécessaire pour l'édification d'une société réelle enfin, juste et stable.

J'ai précisé le dogme sans lequel la société irait toujours en se morcelant et finirait par se dissoudre. J'ai démontré les conséquences infaillibles de l'admission sociale de ce dogme. C'est là mon testament intellectuel, moral et politique.

Ce dogme repose sur un fait-principe qu'on ne saurait révoquer en doute, qui doit contenir en lui la solution virtuelle de tous les problèmes qui naissent les uns des autres, s'enchaînent les uns aux autres, sinon il n'en résout réellement aucun.

Nous marchons rapidement, et si l'on n'y prend garde, si l'on n'y met obstacle, nous marchons inévitablement vers notre perte. Sous le bonnet blanc de l'épicier constitutionnel comme sous le bonnet rouge du terroriste révolutionnaire, les événements se dessinent et se pressent. On ne tue plus, mais on affame, on laisse mourir : le résultat est le même. Je l'ai crié sur les toits. Mon devoir est rempli. Que les hommes fassent, fassent bien et surtout fassent tôt, ce qu'ils peuvent et doivent. L'éternelle justice fera le reste.

J'ajoutai à ma conclusion un *appendice* que je crus indispensable. En voici le résumé succinct :

L'homme possède toutes les facultés et tous les moyens de développement normal, qui peuvent le rendre aussi parfait que l'humanité le comporte et que par conséquent il doit être dans l'ordre moral. Quand je dis l'homme, je ne dis pas un homme, mais l'humanité; non à tel moment déterminé, mais toujours et toujours également.

Donc, point de révélation qui supposerait l'imperfection essentielle et invincible, à moins d'un miracle, de l'homme intellectuel. Le langage n'est pas plus révélé que les idées, que l'intelligence même. Il est la conséquence de la possibilité d'avoir des idées, et sans lui il n'y aurait pas d'idées; sans le développement du verbe, l'homme ne penserait pas. Le langage intellectualise les objets pour la raison, et il donne un corps aux idées pour l'organisme. L'intelligence est le lien social, et le langage son expression. Point de langage sans société, point d'intelligence, de sentiment de soi, sans langage. Point d'humanité, point d'hommes, sans société. La société est la révélation qui parle à tous, tous frères, non comme enfants d'un seul homme, mais comme ressortissant à la même raison, ayant la même justice pour règle d'action, et devant se manifester à eux-mêmes et aux autres par un langage qu'une convention tacite rend le même.

Je tirais de là un argument irréfutable contre le *Solitary confinement*, cet horrible supplice moderne, si vanté par nos doucereux philanthropes. Le *Solitary confinement* est un meurtre de l'âme, si l'on peut s'exprimer ainsi, bien plus atroce encore que le meurtre du corps. Le coupable qui l'a subi longuement peut être stupéfié, hébété, mais non corrigé : car la correction suppose le repentir par la reconnaissance du mal commis; or, le repentir suppose la liberté; celle-ci, l'intelligence; et l'intelligence, la communion des esprits. L'homme qu'on isole de tout contact avec ses semblables, tout en demeurant au nombre des choses vivantes, est peu à peu retranché du nombre des êtres pensants et sentants.

La stupidité ici le dispute à la cruauté. Dans un siècle matérialiste, un siècle d'argent, la seule punition logique est la peine de mort, dont l'application coûte peu de chose et termine tout, pour parler conformément aux doctrines scientifiquement démontrées de nos jours.

La seconde partie de mon *appendice* contenait les réflexions suivantes :

La conviction sociale que l'âme goûtera après cette vie ou souffrira le sentiment de l'existence, proportionnellement à la justice ou à l'injustice de ses actes pendant la vie présente : c'est là la pierre angulaire du véritable édifice moral qu'on appelle *société*.

Ce n'est qu'au moyen de l'union de l'âme avec un organisme que l'homme acquiert la conscience de sa sensibilité et l'intelligence ou le sentiment modifié de l'existence, successive dans le temps et localisée dans l'espace, mais toujours simple et *une*.

Les matérialistes émettent des difficultés contre le spiritualisme. J'oppose, moi, une impossibilité à la doctrine des matérialistes. Sans une âme immortelle, individuellement comptable de sa conduite individuelle pendant sa vie organique et terrestre, il ne pourrait pas y avoir de société, faute du seul bien imaginable entre plusieurs égoïsmes, la *justice;* or, les égoïsmes ne peuvent être détruits; ils doivent donc être moralisés, c'est-à-dire spiritualisés.

Il y a *éternité* individuelle de l'âme qui est sa propre cause, sa propre raison d'existence. Cette âme n'est composée de rien de matériel, qui puisse être divisé, augmenté ou amoindri, décomposé, détruit; elle n'est ni un corps, ni une force, ni le mouvement, ni la vie. Elle reste malgré tous les changements qui s'opèrent autour d'elle, et les modifications au moyen desquelles elle-même se sent exister. Elle a commencé quant à ces modifications actuelles. Il est indispensable à l'ordre présent entre tous les individus, que chacun d'eux sache que son âme prolongera son existence réelle au delà de la vie organique. Cela doit être métaphysiquement prouvé *a priori;* je ne fais moi, pour le moment, que le démontrer *a posteriori*, sous le seul point de vue social.

L'âme est l'être même, la cause, l'origine et la loi de tout ce qui existe pour elle. Elle est le sentiment pur de l'existence, sans bornes, sans qualifications possibles. Devenue sensibilité sentie, intelligence, elle modifie le sentiment de l'être, le borne, nous rend libres de choisir entre les modifications que nous

éprouvons, c'est à-dire entre les actes auxquels elles nous excitent.

Moyennant cette spiritualité immortelle, l'être possède une règle pour ses pensées et ses désirs, qui détermineront ses actes et feront de lui un membre de l'association morale où, des efforts concordants de tous, doit naître le seul ordre vrai dont des intelligences soient susceptibles.

« Conclusion : Le monde matériel, monde tout phénoménal, c'est-à-dire exclusivement composé d'apparences, toujours fugitives, n'existe qu'appuyé sur le monde spirituel qui est seul réel et stable, sans succession dans le temps comme sans délimitation dans l'espace ; la vie sociale terrestre n'est possible que par sa relation nécessaire avec une vie animique ultra-terrestre. L'émancipation de la femme, de l'ouvrier, du prolétaire, la suppression de la misère, de l'ignorance et du vice, la réhabilitation de l'homme, la régénération de la société, dépendent entièrement de l'essence spirituelle et immortelle de notre être, socialement reconnue par tous les hommes. »

CHAPITRE XLIII

Importance des doctrines, sources des faits. — L'opinion générale nie cette importance. — Réunion de quatre de mes brochures sous le titre : *Les catholiques, les libéraux et les modérés à l'œuvre.* — Nouvelles publications : *Adresse aux électeurs belges* et *Le clergé en Belgique qu'est-il? que fait-il? que veut-il?* — L'État doit être soumis à l'Église, mais à condition seulement que l'Église puisse imposer comme vérité ce qu'elle déclare être vrai, ou bien démontrer cette vérité incontestablement. — *Le Patriote belge* et M. Bartels. — Je rédige le journal socialiste *L'Humanité*. — Principales questions que j'y traite. — Nomination des bourgmestres. — Gouvernement par les majorités. — Les conspirations et les gouvernements. — Titres de noblesse. — Révolution de 1830. — Les révolutions en général. — Le théâtre. — Chute du journal *L'Humanité*.

J'ai exclusivement consacré les derniers chapitres de ces souvenirs intellectuels à l'analyse de mes écrits socialistes. Si j'ai pour cela besoin d'excuse, je dirai qu'à l'âge où je suis parvenu, on pense plus qu'on n'agit, et que dans la disposition d'esprit où je me trouve on est convaincu que les actions ne sont que la conséquence des doctrines, sur lesquelles donc on concentre l'intérêt qu'ordinairement et surtout dans la jeunesse les faits absorbent tout entier.

Je ne me dissimule pas que je suis à peu près seul de mon avis à cet égard. Ce qu'aujourd'hui on appelle *le positif*, c'est-à-dire les choses hors de nous, qui stimulent les passions et dont la possession est requise pour les satisfaire, réclame toutes les facultés de l'homme, tout l'homme. Qu'il pense ce qu'il veut, dit-on, et comme il veut, si tant est qu'il pense, pourvu qu'il nous seconde, qu'il serve à nos fins ou du moins qu'il n'y fasse pas obstacle! Aussi mes écrits furent-ils à peine remarqués. Ils ne gênaient qui que ce fût, à la vérité; mais

aussi ils n'étaient utiles à personne : ils passèrent inaperçus. Pas un journal ne s'en occupa, et le public des journaux, c'est-à-dire tous les hommes qui lisent, se garda bien de consacrer quelques heures de son loisir à ce que l'organe de l'opinion, c'est ainsi qu'il s'intitule, ne lui avait pas indiqué comme en valant la peine.

En publiant le deuxième volume des *Etudes sociales* (1842), je recueillis aussi mes quatre brochures sur l'orthodoxie et le libéralisme, sous le titre commun de : *Les catholiques, les libéraux et les modérés à l'œuvre* (même année), et j'y joignis une préface. Quoique le pays fut partagé entre le clergé, les prétendus philosophes et les politiques des deux factions, qui, comme elles, prétendaient à la richesse par et pour la domination, à l'aide des lumières acquises à prix d'argent et monopolisées aux mains des privilégiés de la société, c'est-à-dire, des riches ; et quoique, à l'occasion des élections, la querelle fût devenue fort vive, cependant je n'éveillai en aucune manière l'attention. Je m'explique facilement cette indifférence ; je condamnais tous les partis, et je ne venais au secours de l'ambition d'aucun de leurs adeptes. Je n'étais bon à rien pour personne. Il eût été plus qu'étrange que quelqu'un se fût occupé de moi ou, ce qui est tout un, des idées que je cherchais à vulgariser parce que je les croyais utiles, bonnes, incontestablement vraies et saintes.

J'avais écrit dans la dernière brochure des *Etudes sociales*, que cet ouvrage était mon testament politique et humanitaire. En effet, j'y avais lavé ma mémoire de nombre d'accusations absurdes, et professé pour l'avenir de la société les principes sans lesquels je prouvais que l'humanité ne se dégagerait jamais de son déplorable présent. Je ne pus pourtant résister à la tentation de faire suivre ce testament de quelques codicilles, uniquement destinés à me faire mieux comprendre à mesure que les événements me paraissaient rendre la discussion de mes idées plus urgente.

C'est ainsi que je fis paraître une *Adresse de quelques prolétaires aux électeurs belges* (6 juin 1842), à laquelle je ne mis pas mon nom, de peur qu'il ne fût un obstacle à sa publicité. Je pris le même parti pour des *objections* sur une brochure de

M. de Decker, représentant, en faveur du clergé. Mes objections portaient pour titre : *Le clergé, en Belgique, qu'est-il? que fait-il? que veut-il?* (8 juin de la même année). Je ne réussis qu'en partie dans mon dessein. L'adresse des prolétaires que j'envoyai sous bande à tous les journaux, avec prière de la reproduire dans leurs colonnes, fut par tous jetée au rebut à de rares exceptions près. Cependant la doctrine que je m'efforçais d'y faire valoir était dans la bouche de chacun : Je disais que les électeurs ne choisissent jamais que parmi eux et dans leur intérêt propre, intérêt tantôt de personnes, tantôt de castes ou de parti, ou de secte, ou de coterie, ou de camaraderie ; je disais qu'il importe fort peu à ceux qui n'ont rien qu'on choisisse tel ou tel autre parmi ceux qui ont tout, et qui ne se s'appliqueront qu'à une seule chose, savoir, à tout garder, en maintenant cet ordre social qui est entièrement en leur faveur. Rien n'y fit. Tout en criant qu'ils ne voulaient que le bien du peuple, — ils ne veulent, en effet, qu'une chose, mais c'est de conserver leurs anciens abonnés et d'en faire de nouveaux, parmi les électeurs, les seuls qui s'abonnent, et dont par conséquent l'opinion est pour eux l'arche sainte à laquelle ils ne touchent jamais de peur de mourir, — les journaux catholiques ou libéraux, monarchistes ou républicains, gouvernementaux ou de l'opposition plus ou moins avancée, plus ou moins franche, se gardèrent soigneusement de citer mon écrit. Je le crois bien : cet écrit prouvait que, pour servir la cause du peuple, il faut faire abstraction des révélations et de l'examen sceptique, de la souveraineté du peuple et de celle de droit divin, du jugement par l'autorité de la force et des décisions par voie de majorité, pour ne voir que l'humanité avec son droit d'accomplir ses destinées réelles, la société fondée sur l'intelligence et ayant pour sanction la vérité, la justice et l'éternité. Qu'y a-t-il, bon Dieu, de commun entre toutes ces choses et une entreprise industrielle de publicité?

Dans mes questions sur l'influence ou plutôt le pouvoir réel du clergé en Belgique, et partout ailleurs, j'eus surtout pour but de démontrer : que, socialement, le prêtre, s'il n'est pas tout, n'est rien; s'il ne peut pas tout, est impuissant, est nul dans le sens le plus absolu : que là où le clergé est protestant,

c'est-à-dire, que reniant sa propre indépendance, sa suprématie, il s'est rendu dépendant du pouvoir temporel, qui est, lui, l'expression de la force matérielle, pesant sur ce qui peut être physiquement comprimé, abstraction faite de tout le reste, il n'y a dans le fait plus de clergé, plus de culte, plus de religion; qu'il y a seulement une classe de moralistes spéculatifs, extérieurement distinguée des autres, des prédicateurs de police agissant par des moyens de persuasion sur ceux qui ont la bonhomie de leur reconnaître un caractère spécial, comme les officiers de police agissent par des moyens de coërcition, et toujours pour conserver l'ordre existant, quel qu'il soit, au profit de ceux qui en jouissent, en d'autres termes, qui gouvernent contre ceux qui sont gouvernés, opprimés, exploités.

J'établis donc franchement que l'État doit être soumis à l'Église, parce qu'il ne peut être fondé que sur l'Église et conservé que par l'Église : chose que sous le règne des idées libérales, ou du doute social, ou de l'examen sans règle, de protestantisme politique et religieux, les libéraux avoués nient, et que les catholiques n'osent pas soutenir ouvertement, quoique ce soit dans leurs principes, n'y ayant point de catholicisme possible sans indépendance morale, et point d'indépendance morale sans souveraineté réelle.

Voilà pour ou plutôt contre les libéraux. Quant aux catholiques, je leur prouvai qu'ils ne formaient plus, eux, cette Église dont l'État n'est que la manifestation actuelle, l'organisation de fait. Ils avaient été l'Église véritable, ou l'âme de l'État, tant que leurs idées étaient demeurées la base de l'ordre. Mais ce n'avait été qu'une illusion, une erreur, puisque ces mêmes idées avaient pu cesser d'être la base de l'ordre . si elles avaient été socialement vraies, c'est-à-dire, si la société les avait acceptées, non seulement sur parole, mais comme lui étant incontestablement démontrées, elles n'auraient jamais été contestées par elle, ébranlées, renversées par elle, comme impuissantes désormais à soutenir l'édifice social.

Ma brochure fut vivement attaquée par un ancien ami, M. Bartels, dans son journal *Le Patriote*. Il y avait vu ou il avait fait semblant d'y voir l'intention de fonder une Église

nationale, appuyée sur un formulaire par ordonnance; et il combattit facilement cette intention-là. Mon écrit était, au contraire, destiné à mettre hors de tout doute l'impossibilité de fonder quoi que ce soit de moral ou de réel, par des moyens exclusivement de gouvernement, ou d'administration, ou de police, moyens tous également matériels, se résumant toujours en dernière analyse dans l'emploi de la force brutale, au mépris de la liberté, de l'intelligence de l'homme. Mais il démontrait également que, si quelque chose de moral n'était établi, si par conséquent la société demeurait sans point de départ réel, certain, sans point de repère immuable, sans lien, sans unité, cette société elle-même devenait impossible, devait périr. J'affirmais positivement que la religion ne se décrète ni ne s'organise pas plus que la vertu et l'honneur. Mais je niais de même qu'en l'absence de toute religion, rien d'honorable, de vertueux pût résulter de n'importe quelles lois ou quels réglements. Je fis observer cela au *Patriote* qui inséra mes réflexions avec la réserve fort inutile et un peu niaise qu'elles ne renversaient pas les siennes. Je ne répliquai plus parce qu'il est reçu que le dernier mot doit toujours rester au journaliste, comme force à la loi.

Vers la mi-janvier 1842, je m'étais fait journaliste moi-même, — sauf toutefois les prétentions de l'emploi; — j'avais entrepris la publication de la feuille socialiste *L'Humanité* qui paraissait deux fois la semaine et que je rédigeai à moi tout seul, à l'exception du feuilleton, réservé à un collaborateur français qui *se disait* savant lui-même et personnellement lié avec les principaux savants et hommes de lettres de son pays. La partie accessoire des nouvelles se faisait à coups de ciseaux et à peu près au hasard. Dès son apparition l'*Humanité* scandalisa le public bourgeois par l'irrévérence avec laquelle elle déclara qu'elle ne s'occuperait ni des fêtes de la cour, ni des voyages du roi, ni des promenades des princes, ni du plus ou moins d'assiduité que mettait la famille royale à se montrer aux cérémonies de ses différents cultes; circonstances qui alimentent d'ordinaire les journaux républicains aussi bien que les feuilles les plus courtisanesques. Ce fut bien pis lorsque l'*Humanité* traita impartialement la question d'o

suicide par lequel le ministre de la guerre venait de mettre fin à son existence, par suite de quelques accusations qu'avaient lancées contre lui les organes de l'opposition. Laissant à d'autres le soin de discuter la réalité des faits allégués, je m'attachai uniquement à constater l'existence de la maladie déplorable dont *notre* société est atteinte, et qui fait que lorsqu'un homme croit avoir perdu les seuls biens que cette société reconnaisse, la fortune et l'honneur, il ne lui reste plus qu'à se détruire.

Cet incident vidé, je m'occupai de l'organisation communale, où j'eus à défendre les libertés qui avaient été rendues aux communes par la révolution de 1830 et son gouvernement provisoire, et que le pouvoir, dont le personnel alors était catholique, voulait leur enlever de nouveau, au profit du pouvoir, soit catholique, soit libéral, mais du pouvoir en pied, gouvernant, c'est-à-dire faisant de l'arbitraire, de la force. Puis vint l'expulsion des étrangers par simple mesure de police; le droit de propriété refusé aux mains-mortes qui cependant ont droit à l'existence dont la conséquence rigoureuse est le droit d'appropriation sans lequel l'existence est illusoire; la conspiration Vandermeere et Van der Smissen, avec ses nombreuses turpitudes, ses scandales et son lugubre dénouement; le prétendu droit royal de conférer des titres de noblesse et de punir ceux qui en assumeraient de leur chef; les majorités dont le règne imposé par la nécessité prouve, mieux que toute autre chose, l'ignorance sociale sur toutes les questions qu'il importe à la société de connaître déterminément et avec une pleine et entière certitude, et dont l'absurde application mène plus rapidement chaque jour la société à sa perte; et enfin les théâtres qui ne sont plus pour nous qu'un amusement toujours puéril, le plus souvent énervant et corrupteur, au lieu d'être un enseignement puissamment moral. L'article intitulé *Pauvre Société!* renfermait, sous la forme de diverses réponses amenées par la demande unique : *Gouvernement, que veux-tu?* l'énumération de quelques-unes des principales contradictions de notre organisation sociale.

Je terminerai ce chapitre par un petit nombre de citations pour donner au moins une idée de l'esprit qui présidait à

cette œuvre toute de dévouement ; cela peut se dire ici en conscience et sans hyperbole aucune.

— « Une fois que les bourgmestres seront à la dévotion de la cour, les élections seront tout naturellement ministérielles. Et les élections étant assurées, les représentants du pouvoir nommés par les électeurs du pouvoir, endoctrinés par les bourgmestres du pouvoir, n'auront plus à plaire qu'au pouvoir seulement. »

— « Serait-on loin de la vérité en définissant comme suit le gouvernement des majorités électives et parlementaires ? L'art pour le pouvoir de créer des abus à son profit, et de fouiller le plus au fond possible dans les poches des contribuables ; et l'art pour l'opposition de ne blâmer ce mode de gouvernement que tout juste autant qu'il faut pour acquérir de la popularité sans cependant empêcher le pouvoir de marcher *comme il marche*. Il faut bien que cela soit ainsi pour que l'opposition devenue majorité, c'est-à-dire, pouvoir, à son tour, trouve toujours les poches des contribuables béantes et les abus à exploiter en pleine vigueur : or, ces conditions sont indispensables pour qu'il continue à y avoir, comme par le passé, des gens qui se disent *dévoués* au *devoir* de gouverner les hommes, jusqu'à y *sacrifier*, comme ils s'expriment, leur temps, leur repos, leur considération dans le public, leur propre estime et leur santé. »

— « Il n'y a de véritable droit ni d'une part (de celle des gouvernements) ni de l'autre (de la part des conspirateurs) ; il y a violence, il y a ruse, il y a corruption, il y a turpitude, des deux parts. Dans une querelle où il ne s'agit que de savoir qui est le plus fort, le plus roué, le plus dépravateur, le plus sale, qu'avons-nous à démêler, nous, hommes de raison et d'humanité ? Rien. Cette lutte entre gens de prostitution et de domination, a son arène beaucoup au-dessous de la sphère où nous avons mission d'agir : nous ne voudrions pas être fripons : tâchons de n'être pas dupes. Attachons-nous exclusivement à éclairer l'intelligence, à hâter le règne de la justice, et à constituer la société, non en fait, mais en droit. »

— « Le roi confère des titres (de noblesse) ; soit : mais s'il

plaît à quelqu'un de se donner un titre, d'en prendre un quelconque, qui l'en empêchera ? Ce ne sera certes pas M. l'administrateur de la sûreté publique. Car il n'existe, que nous sachions, aucune loi *constitutionnelle* qui défende de s'anoblir de son chef ; comme il n'y en a point qui oblige à reconnaître cet anoblissement : sottise d'une part, indulgence de l'autre, tout cela doit rester facultif. Avant donc que M. l'administrateur se hasarde à agir, qu'il se fasse dûment et légalement autoriser *ad hoc*. Qu'on présente une loi sur la noblesse, elle passera comme tant d'autres. Après quoi, nous nous moquerons du fait accompli, comme nous dévoilons le projet de l'accomplir. Nous nous moquerons de la chambre héraldique instituée, comme nous dénonçons l'inquisition policière qui y prélude. Nous rirons aux dépens des marquis de par la législature, comme nous rions des comtes de par le roi, comme nous plaindrions les barons de leur propre façon, si la police parvenait à en découvrir quelques-uns, et avait la petitesse de les signaler à la malice du public. »

— « Le *Messager* demande à connaître le *à quoi bon* de la révolution. Nous l'avons dit plus d'une fois, et nous le répétons ici : Le produit net de la révolution de 1830, c'est la réduction de moitié de notre territoire et la multiplication des exploiteurs qui y vivent à nos dépens. Certes le pays a gagné en libertés écrites. Mais qu'a-t-il gagné de positif à ces libertés-là ? Hélas ! rien assurément. La liberté de la presse, par exemple, est incontestablement mieux établie qu'avant les barricades. Mais qu'empêche-t-elle ? Quels griefs a-t-elle fait redresser ? A quels abus a-t-elle fait porter remède ? Quel est le bien qu'elle nous procure, le mal dont elle nous débarrasse ? »

— « Aussi longtemps que *toutes les actions* ne seront pas *gagnantes* au terrible jeu des révolutions, ce sera une bien triste loterie ! Car, comment empêcher que les malheureux ne cherchent indéfiniment à engager la partie sur nouveaux frais ?... Le *tirage* révolutionnaire ira donc son train. Et jamais le gain de quelques-uns ne compensera la perte de tous, la perte de la société. C'est d'autant plus effrayant que les enjeux sont la fortune, la liberté, la vie !.. »

— « Croit-on que le roman ou le drame qui montrerait

l'homme intègre, pauvre mais fier, connaissant son droit réel, son droit d'homme, et méprisant le devoir prétendu que les lois faites par d'autres contre lui, lui imposent; qui montrerait, disons-nous, cet homme en lutte contre le privilège antisocial de l'arbitraire et de la force, de la naissance, de la fortune et du hasard, et disputant pied à pied, au nom de Dieu et de l'humanité, le terrain qui finalement manque sous lui : croit-on que ce drame ne serait pas plus saisissant pour le public que les vieilles plaisanteries, mises en pages ou en scènes, sur les pères ridicules, les maris trompés, les femmes bel-esprit, sur la grossièreté des *manants*, la sottise des *parvenus* et l'insolence des *marquis* de l'ancien régime? Y aurait-il moins d'intérêt à retracer les angoisses de l'honorable ouvrier réduit, par les abus de notre folle concurrence et par l'emploi de plus en plus répandu des machines, à diminuer chaque jour le pain qui nourrit sa famille et qui, s'il manque un seul jour, ne lui laissera plus à lui-même les forces nécessaires pour gagner celui du lendemain; que les aventures d'un coureur de bonnes fortunes, ou les tribulations d'un jocrisse? Les droits seigneuriaux du chef d'atelier, substitués de nos jours à ceux du maître féodal d'autrefois, n'auraient-ils pas un peu plus de chances de nous émouvoir, en faveur de la fille du peuple, qui y est *actuellement* soumise, que les droits que subissaient les villageoises du temps jadis?. . Les gages ne donnent pas, il est vrai, au maître qui paie, ni le salaire à celui qui rétribue le travail, un droit légal de corruption ou de prostitution sur les domestiques et les ouvriers, comme la féodalité le donnait sur les serfs. Mais le roman et le drame socialisés pourraient, par l'exposition de faits, nous ne dirons pas seulement probables et vraisemblables, mais vrais, mais d'une vérité de chaque jour, de chaque instant, prouver que ce droit n'en est pas moins réel : et cela en mettant la pauvreté honnête aux prises avec tout ce que la richesse offre de moyens presque irrésistibles pour entraîner au désordre par l'attrait du bonheur, pour imposer le désordre par la crainte de la misère, de la faim, de la mort. Car, il ne faut pas se le dissimuler; les quelques privilégiés de notre société de propriétaires et de capitalistes ont un droit réel de

vie et de mort, un droit de honte et de prostitution sur la population d'ilotes, qui leur appartient corps et biens, moralement et physiquement, sans recours possible à aucune force protectrice, à aucun pouvoir ami. Quelle est, nous le demandons au classique le plus encroûté, quelle est la tragédie ancienne dont l'effet soit plus poignant que la simple mention du fait rapporté par Parent-Duchâtelet, savoir que plus d'une fille du peuple ne s'est fait inscrire sur les rôles dégoûtants de la police, qu'après avoir subi les tortures de la faim, *pendant trois jours ?* »

Cette dernière citation est puisée dans le dernier numéro. Mon collaborateur m'avait quitté, renvoyé par la police ou parti d'accord avec la police, et me laissant ses dettes à payer. Ce n'était guère encourageant. Aucun journal n'avait semblé remarquer que l'*Humanité* avait paru ; tous firent semblant de ne pas même s'apercevoir qu'elle ne paraissait plus. Elle avait existé cependant et honorablement satisfait à tous ses engagements pendant un peu plus de trois mois. Quand j'y repense aujourd'hui, je ne trouve, dans ce qui la concerne, que sa longue durée d'incroyable.

CHAPITRE XLIV

. . . . . .

CHAPITRE LXV

... — J'initie Agathon à la doctrine sociale de M. de Colins. — Projet d'un catéchisme rationnel. — Brochure intitulée : *Ni pour, ni contre les jésuites*, à l'occasion du *Juif errant* de M. Eugène Sue. — *Memento du congrès libéral*, feuille volante.

Nous voilà au commencement de 1845, et je reprends mon œuvre : j'ai pour le moment un chapitre à y ajouter. Sera-ce le dernier de ma main?

. . . . . .

Pour les principes sociaux de religion et de morale, j'avais prémuni mon fils contre l'enseignement universitaire, qui fait de ce qu'on y appelle *la nature* un tout homogène et *un*, diversifié en êtres qui ne diffèrent entre eux que du plus au moins. Le manuscrit de mon ami M. de Colins sur la *science sociale* que l'auteur m'envoyait de Paris au fur et à mesure de sa rédaction et que je copiais moi-même, me servait admirablement à cet usage. Agathon y apprit qu'il n'y a de réel que l'immatérialité ou l'âme qui est la substance de l'homme; que la matière qui modifie le sentiment que cette âme a d'elle-même par son union avec un organisme, lui-même matériel, ne se manifeste à nous que phénoménalement, c'est-à-dire par les modifications successives et fugitives qu'elle opère en nous; que la raison fait connaître à l'homme quel est le bien qu'il *doit* chercher et le mal qu'il *doit* fuir; que l'ordre rationnel ou moral veut que toute peine ait été méritée et que

tout mérite trouve sa récompense; que cet ordre moral est le fondement de la société, à laquelle l'homme doit se dévouer s'il veut préparer son propre bonheur, etc. A l'aide de ces principes et de leurs conséquences logiques, Agathon était à même de se soustraire aux résultats sans cela inévitables de l'instruction toute matérialiste que la jeunesse reçoit aux universités, et de la morale d'égoïsme étroit et sensualiste que les hommes faits y puisent et qui, un peu plus tôt, un peu plus tard, désorganiseront et perdront la société

. . . . . .

Le désir de mettre les leçons de métaphysique sociale de M. de Colins à la portée de mes trois enfants me fit naître l'idée de les rédiger sous la forme d'un *catéchisme rationnel*. Ce travail terminé, je l'envoyai à Paris pour que M. de Colins me dit si j'avais bien saisi ses idées. Il demanda quelques changements que je fis sur ses observations, et le travail, toujours et avant tout destiné à l'instruction de mes enfants, fut néanmoins prêt aussi pour la publicité.

Je ne dois pas oublier de dire que j'en avais préalablement essayé l'effet sur quelques amis, la plupart hommes de cabinet, avocats, médecins, professeurs, etc. Tous m'arrêtèrent à chaque assertion, à chaque phrase, à chaque mot. C'étaient réflexions sur réflexions, doutes sur doutes. Il y avait matière à discussion sans fin, et pas le moindre espoir de jamais rien déterminer, rien éclaircir, de pouvoir poser une seule question avec la précision nécessaire pour arriver à une solution. Aussi ne discutai-je point, me fis-je pas le moindre effort pour chercher à me mieux faire comprendre. Je savais ce que je voulais savoir; c'est-à-dire que, si je me décidais à publier, mes lecteurs se moqueraient de moi, bien entendu au cas où j'aurais des lecteurs, ce qui était plus que douteux.

Sur les entrefaites, la guerre éternelle entre les catholiques et les libéraux belges avait offert plusieurs épisodes. On en était, comme avant 1830, aux clameurs *de haro* sur les jésuites, manière commode de faire la guerre à ce qu'on appelait les abus de la religion, précisément parce qu'on se prétendait plein de zèle pour la religion elle-même. La publication dans les feuilletons des journaux belges du roman de

M. Eugène Sue, *Le Juif errant*, fournit au bourgeoisisme une nouvelle occasion d'éclater, en demandant hypocritement *de la religion*, ce qui voulait dire une religion extérieure *quelconque;* mais il stipulait avec clarté que cette religion serait sans superstition, en d'autres termes qu'elle n'aurait rien d'obligatoire pour les esprits supérieurs, ceux des gens riches, des bourgeois, le frein religieux n'étant fait que pour la canaille, incapable comme la bourgeoisie d'être honnête, morale, sociale en un mot, sans y être forcée. Le journal *L'Observateur* ouvrit une souscription dont le but était de frapper une médaille en l'honneur de M. Eugène Sue, comme témoignage de la reconnaissance des libéraux, pour le courage (*sic*) et le talent qu'il déployait contre la compagnie de Jésus. Il sembla y avoir des souscriptions; mais, toutes furent anonymes : aucun des souscripteurs n'osa se montrer en face, en déployant le facile courage dont M. Sue avait donné des preuves, en affrontant un pouvoir que l'*Observateur* reconnaissait ne plus être dans la loi. En effet ce pouvoir déchu y avait été remplacé par le principe du *laissez faire, laissez passer* des libéraux, dans tous les pays constitutionnels en général, et plus que partout ailleurs en Belgique, la terre classique du libéralisme appliqué dans toutes ses conséquences.

Cette tactique doctrinaire ne me parut pas fort loyale. Je fis donc paraître sous le titre : *Ni pour ni contre les jésuites* (1844), quelques pages tendant à prouver que les bourgeois n'en voulaient aux jésuites que parce qu'ils craignaient que ceux-ci ne vinssent diminuer leur part d'exploitation sociale en leur faisant concurrence. Je dis que le roman de M. Eugène Sue était une brillante œuvre littéraire, mais qu'il ne prouvait rien, si ce n'est le talent reconnu de l'auteur; qu'il serait absurde de sévir contre les jésuites parce qu'il a plu à un romancier de distribuer ses rôles odieux à des personnages qu'il a vêtus en membres de la Compagnie de Jésus; et que, supposé même que les jésuites, par cela seul qu'ils sont jésuites, eussent été forcément dans le monde et y seraient toujours aussi intrigants et aussi escrocs que M. Sue les peint dans son livre, il faudrait encore les attendre à l'œuvre pour ne les punir que lorsqu'ils auraient été atteints et convaincus

d'avoir commis un des actes que le Code qualifie *contravention*, *délit* ou *crime*.

Je signalai l'injustifiable inconséquence qu'il y avait à répudier les jésuites quand on acceptait, quand on prônait même la révélation qui a amené les jésuites, lesquels n'existent que pour la protéger. Toute révélation est une hypothèse, dénuée de preuves, et qui, par conséquent, ne peut avoir pour appui que la force, l'inquisition, ou, — quand l'emploi de celle-ci est devenu, sinon impossible, du moins dangereux, — le sophisme. Les jésuites sont le sophisme incarné de la révélation chrétienne. Et ce ne sera certes pas en voulant conserver les dogmes de la Trinité, de l'incarnation, du péché originel, et par dessus tout cela le conte stupide du *Juif errant*, qu'on fera battre en retraite les pères de la Compagnie de Jésus.

Je demandai si, au cas que les jésuites eussent eu un homme du genre de mérite de M. Eugène Sue, il ne leur aurait pas été facile de mettre en scène des caractères pris chez les bourgeois, et de les faire agir conséquemment aux lumières bourgeoises, aux doctrines bourgeoises avouées, de manière à faire jaillir de cet ensemble des faits atroces, un système social infâme, des personnages aussi odieux que ridicules ?

Et que répondraient les libéraux aux jésuites si ceux-ci, laissant là leur éternelle défense d'eux-mêmes qui ne leur sert de rien, et de leur passé qui est condamné sans retour, et de la cause qu'ils sont appelés à soutenir, cause qui est à jamais perdue socialement, s'ils attaquaient, dis-je, à leur tour leurs adversaires et leur adressaient ces paroles : « Vous avez renversé, soit ; mais qu'avez-vous mis à la place ? Quels sont vos principes, vos vues, votre espérance fondée pour l'avenir ? Possédez-vous un critérium incontestable de certitude, une formule du bien et du mal d'après laquelle tous seront moralement contraints de se régler et qui constituera le lien social futur, sanctionné par la religion future de la société? »

Je signai ces quelques pages : *Un indifférent* ; et je fis remarquer que c'était afin de faire mieux ressortir combien ces querelles entre le parti du passé qui ne peut plus rien et le parti de l'avenir qui n'a encore jamais rien pu de positif, sont oiseuses pour qui n'en fait pas un moyen d'ambition et de

cupidité. L'avenir est à la raison seule, mais à la raison déterminée, démontrée, acceptée et appliquée comme telle, par ce que convenant à tout le monde, important à tout le monde, devenue pour tout le monde une question de bonheur et jusque d'existence.

Ce que j'avais prévu ne manqua pas d'arriver : la querelle entre les catholiques inféodés à la *Sacristie* et les libéraux desservants de la *Loge* s'envenima de plus en plus. Les choses en vinrent au point que, comme dans le fond il s'agissait de pouvoir, d'intérêt, de domination et d'écus, les libéraux voulurent en finir en emportant la position de haute lutte. Ils fondèrent le congrès libéral, et le pays, las de l'exploitation de ses anciens maîtres, fit triompher le libéralisme aux élections afin de tâter d'une exploitation nouvelle sous des maîtres qui ne valaient guère mieux. Il ne fallait être ni sorcier pour deviner, ni prophète pour prédire que d'autres députés représentant toujours la même chose, suivraient, quoique sous un autre déguisement peut-être, les mêmes errements. Je ne manquai pas de le proclamer hautement, dans une feuille volante que je fis distribuer en juin 1846, et que j'intitulai : *Le Memento du congrès libéral*, signé par *quelques prolétaires*. J'y demandais au parti qui allait vaincre : 1° un plan de réforme sociale; 2° des mesures d'exécution; 3° son application pour le soulagement des malheureux : ou bien, son silence et sa retraite. Le parti, comme on pouvait et devait s'y attendre, l'emporta, ne répondit rien et resta.

TROISIÈME PARTIE

(1849 à 1859)

CHAPITRE XLVI

Mes préparatifs de départ pour un autre monde. — Je réconcilie avec son père un de mes neveux, devenu jésuite. — Ce que je fais pour faire réussir le mariage de l'autre. — Je demande pour lui le titre de baron. — Bonheur domestique dont je jouis...

Je viens d'accomplir la soixante-troisième année de mon âge (1849). J'entre actuellement dans celle qui fut la dernière pour mon père. Certes, ce n'est pas une raison pour me croire à mon tour près de passer de cette existence à une autre Mais le moment n'en approche pas moins à grands pas. D'ailleurs, peu d'hommes entre ceux qui ont eu le privilège d'atteindre la soixantaine, y joignent celui de passer soixante cinq ans. C'est pourquoi j'estime prudent de ne pas tarder davantage à porter ces confessions au point où est parvenue ma vie, si je ne veux y laisser une lacune que personne ne saurait remplir aussi bien que moi.

J'ai toujours eu pour habitude de devancer l'heure d'un *rendez-vous* quelconque ; souvent j'ai attendu, jamais je ne me suis fait attendre. Je veux faire de même ici : le grand *rendez-vous*, le *rendez-vous* suprême est proche, mais l'heure n'en est

pas déterminée : à tout hasard, je me tiens prêt dès à présent. Je ne serai ainsi jamais pris au dépourvu.

J'intitule cette phase de mes *souvenirs intimes*, troisième partie, parce qu'elle se distingue des deux autres, étant surtout consacrée à mes préparatifs de départ pour un monde qui sera, je l'espère, moins spécialement affecté que celui-ci à faire expier aux hommes leurs erreurs et leurs folies passées. Je n'ai jamais donné à l'expression vulgaire *bonne mort* d'autre valeur que celle qu'avoue la raison, savoir : *fin d'une bonne vie*. Je repousse vivement l'opinion des prêtres qui font croire qu'on puisse bien finir une vie dont le cours n'a été marqué que par des extravagances et des crimes. Plus j'avance en âge, plus je me fortifie dans cette manière de voir, et plus aussi je m'attache à profiter des quelques jours qui me restent pour pouvoir me dire : Je meurs bien puisque j'ai bien vécu. Ma troisième partie, la dernière celle-ci, à coup sûr, sera courte probablement, et très courte peut-être. Quelle qu'elle soit, elle contiendra fidèlement, comme les précédentes, tout ce que j'estimerai utile pour vous, mes enfants, d'y consigner. J'entre en matière.

Quoique, pendant plusieurs années, toute relation même de politesse eût été interrompue entre la famille de ma sœur et la mienne et que mes neveux au collège et à l'université eussent reçu défense de correspondre avec moi, je ne me crus point déchargé de tous devoirs envers mes plus proches parents, surtout le cas se présentant où je pourrais leur rendre service. C'est ainsi qu'à la fin de 1845 je tentai et je réussis heureusement à conclure un accord et par suite à opérer une réconciliation entre mon beau-frère et le plus jeune de ses fils, devenu un peu brusquement, il faut l'avouer, mais enfin devenu jésuite. Depuis que l'aîné de ses enfants était mort, victime, je le suppose du moins, de l'éducation trop claustrale que son père leur avait fait donner à tous, il avait reporté sa tendresse avec ses projets et ses espérances sur le troisième, — son second fils était presque aveugle. — Son désappointement et, je puis le dire, sa colère furent sans bornes lorsqu'il vit ces projets renversés et tout l'espoir qu'il avait fondé en son cadet déçu par l'entrée de celui-ci dans les

ordres de l'Eglise et surtout par son affiliation à une congrégation régulière. Il abandonna dès lors son enfant de prédilection à lui-même, et ne songea plus qu'à substituer son second fils dans tous les droits du troisième. Cette conduite me parut ce qu'elle était réellement, c'est-à-dire, souverainement injuste. Que dans sa vanité de propriétaire foncier, il désirât que son patrimoine ne sortit pas de sa maison, à la rigueur cela se conçoit, mais qu'il cherchât en outre à priver un de ses enfants de toute participation au revenu des biens qu'il avait, lui, reçus de ses aïeux et accumulés par son économie, et cela uniquement parce que cet enfant devenu homme avait vu son bonheur ailleurs que ne le voyait son père, qui n'était certes pas dans cette question toute personnelle un juge aussi compétent que lui : il y avait là absurdité et iniquité révoltantes.

J'avais depuis longtemps, je ne dirai pas oublié, mais pardonné les torts que mon beau-frère et sa famille avaient eus envers moi; je crus devoir aller à leur secours, si ce n'est précisément malgré eux, du moins sans qu'ils en témoignassent le désir. Je me mis en rapport avec le jeune jésuite, et je fis tant et tant que finalement je parvins à conclure un arrangement dont la Compagnie de Jésus me sut bon gré et qui rétablit la concorde et l'harmonie dans la maison de ma sœur. J'avais pris pour base de cet arrangement une idée fort simple : j'avais considéré mon neveu comme devant mourir célibataire ou marié sans enfants ; je le fis en conséquence renoncer à la propriété de tous les biens dont il hériterait pendant sa vie, moyennant une pension annuelle et viagère équivalent au revenu net de ces propriétés, évalué approximativement. Je dis au père : Vous prétendez que les jésuites n'ont enrôlé votre fils que pour sa fortune. Eh bien ! dans cette supposition, s'il hérite de vous la part que la loi lui attribue, la congrégation prendra tout et elle n'aura aucun intérêt à le conserver lui-même ; si, dès lors, il est malheureux et meurt jeune, vous seul l'aurez voulu. Au contraire si, comme je le propose, vous le faites jouir d'une grosse pension qui finira avec lui, la congrégation, qui n'aura plus que voir dans votre héritage, soignera et choiera votre fils comme ce qu'elle a de plus cher,

afin qu'il vive et lui rapporte le plus longtemps possible. Je dis aux jésuites : Vous êtes accusés de vouloir tout engloutir, et de faire servir à ce but tous les moyens, quels qu'ils soient. Montrez en cette circonstance que vous ne réclamez que ce qui est juste et qu'aucun des vôtres ne prétend qu'à ce que la raison dit être son droit. Prouvez en outre, par l'exactitude avec laquelle vous tiendrez vos promesses, que les engagements de conscience et d'honneur sont pour vous aussi sacrés que ceux que la loi a revêtus de toutes ses formalités et qu'elle entoure de toutes ses sanctions. Il y va de votre intérêt, même actuel et matériel.

Je crois en cette circonstance avoir résolu un problème toujours fort difficile et souvent impossible à résoudre, celui de contenter deux parties en litige au moyen d'un jugement conforme à la stricte équité. Je le répète, les jésuites m'en témoignèrent toujours leur reconnaissance, et comme je suis dans l'habitude de savoir bon gré aux gens qui ne se fâchent pas lorsqu'on n'est que juste à leur égard, mes relations depuis lors avec la Compagnie, à laquelle du reste je continuais à me montrer tel que je suis, sans dissimulation aucune, ont été des plus franches et des plus cordiales.

J'avais consolidé un jésuite dans ma famille; peu après j'y fis un mariage. Le second de mes neveux, devenu l'aîné comme j'ai dit plus haut, voulait s'établir : je l'aidai de tout mon cœur, et j'eus bientôt la satisfaction d'avoir contribué à lui faire contracter une union selon ses principes et ses idées, et que tout fait présager devoir être aussi heureuse que possible. Je fais mention de cette circonstance parce que le public y vit de ma part un admirable désintéressement : ce charitable public s'était dit que, les enfants de ma sœur mourant eux-mêmes sans enfants, la fortune considérable de celle-ci passerait tout entière aux miens. C'est vrai. Mais, ce qui l'est aussi, c'est que je n'y avais jamais songé. Je n'eus donc aucun mérite à répudier une succession que je ne convoitais pas.

Je n'ambitionnais qu'une seule chose, c'était de servir chacun comme il désirait être servi, faisant en cela abstraction complète de mes idées et de mes propres sentiments; je ne

parle ici, bien entendu, que des choses de goût, où chacun est personnellement juge compétent et souverain, et non des questions qui concernent la raison ou la justice, questions qui sont absolues et n'admettent pas de transaction. C'est ainsi que je sollicitai pour mon neveu auprès de la chambre héraldique le titre de *baron*, que j'espère bien obtenir pour lui parce qu'il y tient et qu'il en sera fier, et dont je ne voudrais pour moi à aucun prix.

Peu de temps après ce que je viens de dire, mon beau-frère mourut, et ce qu'il y avait d'illégal dans la transaction entre ses deux fils avant la mort de leurs parents, commença à être fidèlement exécuté.

Je passe maintenant à quelques réflexions sur ma situation intérieure ou domestique.

J'aurais beau imaginer, faire des rêves des *Mille et une nuits*, bâtir des châteaux en Espagne et bâcler des romans, je ne pourrais guère, en demeurant dans les limites de la raison et de la réalité, rien trouver de mieux que le lot qui m'est échu en partage et qu'il y aurait de la folie à ne pas accepter comme le bonheur le plus complet auquel ici-bas l'homme puisse aspirer. Je jouis d'une verte vieillesse, sans aucune des incommodités qui sont ordinairement le cortège obligé de l'âge que j'ai atteint. Ma femme a entièrement pris sur elle tout le détail des affaires intérieures, de manière qu'aucune tracasserie, aucun souci n'arrivent jusqu'à moi.....

CHAPITRE XLVII

Le catéchisme rationnel paraît sous le titre suivant : *La justice et sa sanction religieuse.* — État actuel de la science (citations). Ce que c'est que la société. — L'ordre veut une sanction — L'éternité des âmes est la base de toute morale — Tentatives pour entraîner la Belgique dans le mouvement républicain de la France de 1848. — Ma réponse aux agents de Paris. — M. de Colins. — Rupture entre nous. — *Que faut-il faire;* brochure. — Autre brochure : *Coup d'œil sur la question des ouvriers.* — On doit réformer les abus de notre organisation sociale, mais on ne le peut qu'en changeant cette organisation même. — Le peuple me croit mort.

J'ai retracé les joies de mon foyer; c'était pour moi, me paraissait-il, un devoir avant de mourir que de sauver autant qu'il était en moi de l'oubli la peinture calme et suave de mon intérieur. J'ai dit le bonheur dont m'entouraient ma femme et mes enfants, mes enfants que j'avais toujours tant craint d'abandonner sur la terre avant d'y avoir assuré leur avenir, et auxquels je ne suis désormais plus nécessaire pour qu'ils marchent d'un pas ferme dans la voie qu'ils s'y sont frayée sous mes yeux Il me reste à parler de mes derniers travaux.

L'espèce de catéchisme que j'avais rédigé dans l'intention surtout de me rendre compte à moi-même de la doctrine de M. de Colins, avait été manié et remanié plusieurs fois. Je m'étais servi pour cela tant des observations de M. de Colins que de mes propres réflexions, nées de ces observations mêmes et qui avaient développé de plus en plus clairement en moi la philosophie avec laquelle elles étaient destinées à me familiariser au fur et à mesure qu'elles me la feraient considérer de tous les points de vue et sous toutes ses faces.

Les additions, retranchements et corrections successives qu'occasionna ce travail, donnèrent finalement lieu à un opus-

cule qui parut à Bruxelles en 1846, sous le titre suivant : *La justice et sa sanction religieuse : questions d'ordre social*. Il était divisé en deux parties distinctes, dont l'une, la partie des *prolégomènes*, contenait l'exposition de la doctrine nouvelle et le développement de ses principales preuves, de celles du moins qu'on est convenu d'appeler *négatives ;* l'autre partie était destinée à poser nettement les questions d'ordre social, subdivisées en demandes et réponses. Cet écrit déjà très concis, trop concis peut-être pour l'établissement et la propagation de principes presque toujours et diamétralement en opposition avec les idées reçues, et cela sur les points les plus importants de la science et de la morale, sur tout ce qui intéresse au plus haut degré l'intelligence et la conscience, cet écrit n'est nullement susceptible d'être résumé ici. Il est d'ailleurs la reproduction, mais dans un nouvel ordre, des idées que contiennent mes *Etudes sociales*, et que j'ai longuement analysées dans ces souvenirs. Aussi me bornerai-je à en dire ce peu de mots :

Dans mes *prolégomènes*, à une des divisions intitulée *Etat actuel de la science*, j'ai donné des extraits des œuvres publiées et des leçons orales de MM. Cousin, Guizot, de Lamennais, de Lamartine, Damiron, Flourens, Blainville, Michel, Arago, Geoffroy-Saint Hilaire, Bérard, Lenormand, Barthélemy-Saint-Hilaire, Broussais, Valette, Serres, Garnier, Poncelet, etc., qui démontrent à l'évidence le matérialisme professé ouvertement sur les bancs de l'école, avec sa morale, qui est le devoir de réussir. Ces doctrines sont la conséquence nécessaire du manque d'un principe de certitude, c'est-à-dire de l'indétermination de la raison, si catégoriquement reconnu par le savant Arago. Et les catholiques, non moins dans l'erreur sur ce point que les partisans du libre examen, opposent à cette indétermination leur révélation anthropomorphe, laquelle est incapable de résister au moindre choc de l'examen, que nul désormais ne peut plus ni supprimer ni même modérer dans ses efforts de désorganisation. Voici après cela la liste des chapitres dont se compose le texte de ma publication : La réalité; l'homme; la matière; l'organisme; les âmes; les idées; le langage; la destinée; les passions;

l'égalité psychologique; le libre arbitre; la responsabilité devant Dieu; la famille; la société; l'égalité pratique; la liberté sociale; la responsabilité devant les hommes; le travail; la propriété; les devoirs; les droits; la civilisation; la foi; le Dieu révélateur; l'éternelle justice; la science.

Mon but, en traitant les diverses questions que je viens d'énumérer, était de faire comprendre que société suppose raisonnement; que raisonnement est synonyme de coordination, d'ordre; que tout ordre dérive de la communauté des idées; qu'il n'y a d'idées communes qu'au prix de la force ou de la conviction; que des idées imposées, c'est-à-dire acceptées forcément ou sur simple parole, ne peuvent rester sociales qu'aussi longtemps et pour autant que la société a le moyen d'en empêcher la discussion; que l'ordre par l'autorité d'une part, et de l'autre par l'obéissance aveugle et passive, doit nécessairement être sanctionné par la terreur, par une inquisition; que le principe sur lequel cet ordre est basé venant à s'évanouir devant les progrès de la liberté de l'examiner, la sanction terrestre qui lui servait d'appui perd proportionnellement toute sa force; que la société privée de cette manière de tout moyen de conserver l'ordre, la confusion et la décomposition s'y introduisent et font chaque jour des ravages de plus en plus profonds; qu'enfin l'anarchie menaçant l'humanité dans son existence, l'oblige à fonder un ordre nouveau sur les idées qui ont été rendues communes par la commune conviction, conviction née d'une démonstration qui a été poussée jusqu'à l'incontestabilité.

Après cela, je faisais toucher au doigt et à l'œil que les idées indispensables au maintien de l'ordre, sont celles qui donnent à la règle sociale de conduite une sanction inévitable, c'est-à-dire ultra-vitale, toutes les sanctions terrestres possibles pouvant être dominées par la force ou esquivées par la ruse, et les pensées, les intentions, les désirs, sources des actes, et par conséquent susceptibles de mérite et de démérite, ne tombant pas sous l'action de la loi et de ses agents. Or, le seul moyen d'établir la réalité d'une existence autre que la vie présente, c'est de prouver qu'il y a quelque chose qui ne varie point comme toutes les choses de cette vie, quelque chose qui

a été avant elle et qui sera après, qui est éternel en un mot; et que ce quelque chose est dans l'homme, constitue l'homme. Cela ne se voit, ni ne s'entend, ni ne se touche; cela se conclut sur un raisonnement ayant pour point de départ un fait que personne ne peut mettre en doute, et pour marche un enchaînement de vérités identiques, toujours réductibles à la proposition évidente : *un est un*. Et pour que le résultat du raisonnement soit réel, il faut prouver que le raisonnement lui-même est réel, que le raisonneur est réel, ou du moins qu'il a pour essence une réalité, quelque chose qui ne change, ni ne commence, ni ne finit.

La base donc de toute philosophie, de toute métaphysique, de toute morale, de toute religion, de toute société, est la certitude incontestablement démontrée de l'éternité des âmes, et du rapport qui lie fatalement entre elles les actions d'une vie organique et les conditions d'existence de la vie organique suivante, et qui fait que celles-ci sont la conséquence aussi nécessaire que rationnelle et juste de celles-là.

Depuis qu'il n'est plus possible de régir la société par la peur de l'enfer et l'espoir du paradis, appuyés de l'offre de tous les biens et de la menace de tous les maux de cette vie dont le pouvoir dispose, il faut indispensablement faire accepter par l'universalité des hommes la seule doctrine qui puisse les rendre solidaires du bonheur les uns des autres. Et comme la liberté d'examiner socialement rend toute foi sociale impossible, il faut prouver. Et comme toute preuve sera repoussée tant qu'il n'y aura pas *pour la société* nécessité sous peine de dissolution, de mort, de l'admettre, il faut répéter ces vérités qui deviendront de plus en plus saisissantes, sous toutes leurs formes, et..... attendre.

Attendre jusqu'à ce que cette nécessité se manifeste impérieusement et soit sentie par tous. Et elle ne sera sentie par tous que lorsque les hommes n'auront plus à expier dans ce monde les fautes pour lesquelles ils y souffrent aujourd'hui, accablés par la misère et le désespoir que fait peser sur eux leur absurde et inique organisation sociale, fruit de l'ignorance, c'est-à-dire de la violence et du mensonge, tenant lieu de la raison et de la vérité.

Dès que cet opuscule eut été publié, j'en préparai assidûment et soigneusement une seconde édition, améliorée au fur et à mesure que mes études et les objections qui m'étaient faites m'en fournissaient les moyens. Avant que je la fisse imprimer, il se passa en France des événements qui ne devaient pas tarder à devenir européens, et sur lesquels je crus devoir exprimer ma pensée, à cause de l'influence qu'ils pouvaient avoir pour l'avenir de la Belgique.

A peine la révolution parisienne de février 1848 eut-elle été convertie en république, que je me vis circonvenu à Bruxelles par des personnages qui, un mois auparavant, m'auraient volontiers traqué, poursuivi, arrêté et pendu, sur constatation d'identité, comme suspect de républicanisme, et qui maintenant me sondaient adroitement, leur paraissait-il, afin de pénétrer quand et de quelle manière j'aurais profité des circonstances pour établir la république belge à côté et sous l'égide de sa sœur la république française. Les lettres ne me manquaient pas non plus de Paris pour me presser d'agir promptement et hardiment; elles me disaient que d'ailleurs la Belgique ne pouvait pas se maintenir indépendante sous sa forme actuelle de gouvernement, dans laquelle la France aurait constamment vu un foyer permanent de conspiration contre elle, et avec un chef de l'Etat dont son alliance de famille faisait, prétendait-on, un conspirateur né en faveur de la restauration des d'Orléans sur le trône de 1830.

Je commençai par répondre à mes correspondants que j'avais rêvé la forme républicaine pour la Belgique en 1830, parce qu'alors la dépendance de ma patrie me semblait devoir être la conséquence de son entrée dans le concert des royaumes européens, qui n'est naturellement que le concert des dynasties régnantes en Europe; que mes concitoyens que cela regardait autant que moi avaient pensé le contraire; que la Belgique actuelle était calme et aussi prospère que le permettait l'irrationnelle organisation sociale de tous les peuples jusqu'à ce jour; que changer de forme à la convenance et pour le bon plaisir de la France serait une lâcheté; que changer avec la certitude de n'avoir au fond rien de mieux puisque la base resterait la même, était une sottise, dont je ne

voulais à aucun prix me rendre complice; qu'après tout la France ne tarderait guère à se transformer de nouveau, ce qui, supposé que nous fussions obligés de la suivre dans toutes ses évolutions, nous forcerait à nous transformer aussi; or, tout cela était peu compatible avec notre caractère national en particulier, outre que ce l'eût été en général avec le bonheur de tout peuple quelconque, pour qui la plus grande stabilité possible est toujours un des premiers éléments de prospérité; enfin c'était éminemment ruineux, à cause des révolutionnaires qui parvenaient à leur but à chacune des transformations politiques, et qu'on ne réussissait à rendre conservateurs qu'en leur ôtant tout motif de troubler l'ordre à l'avenir, c'est-à-dire en les comblant de beaucoup d'avantages personnels afin qu'ils eussent intérêt à les conserver. Je suis fondé à croire que la plupart de mes lettres tombèrent aux mains de la police française lors des saisies de papiers qu'elle fit chez les insurgés de mai, de juin et d'autres mois signalés par quelques troubles en France. Cela ne m'a causé ni plaisir ni regret.

Parmi mes correspondants, le plus acharné de tous était M. le baron de Colins, devenu M. et même le citoyen Colins tout court. Les discussions que nous eûmes au sujet des affaires du temps ôtèrent peu à peu à nos relations ce qu'elles avaient eu jusqu'alors de plus agréable. Je tolérais volontiers ses critiques scientifiques, quelque acerbes, quelque grossières même qu'elles fussent; je jugeai nécessaire de relever ses injures personnelles motivées par ma conduite politique. M. de la Sagra, ami et disciple comme moi de M. de Colins, venait de se brouiller avec lui. M. de Colins exigeait ce que M de la Sagra ne croyait pas devoir lui accorder, lors des publications où ce dernier n'était que le prête-nom. Je ne me brouillai pas, moi, positivement, mais la correspondance tourna petit à petit à l'aigreur. Elle fut bientôt entièrement rompue; voici à quelle occasion :

M. de Colins, ce même homme qui ne sacrifiait qu'à la froide raison lorsqu'il discutait, et qui n'écoutait que la voix de la passion quand il était question d'agir, M. de Colins, que j'avais vu bonapartiste exalté, conspirateur même pour le bonapartisme, puis, combattant les républicains du *National* de

Paris, soutenir l'hérédité *quand même* du pouvoir exécutif, et que je retrouvais maintenant terroriste et guillotineur, M. de Colins s'était fait mettre en prison lors de l'insurrection de juin. Il m'écrivit alors qu'il avait besoin d'une somme ronde que, dans les circonstances où l'on se trouvait, je n'avais pas par devers moi. Je lui répondis sans tarder, et donnai franchement pour motif de mon refus l'impuissance où j'étais d'accorder. M. de Colins savait mieux que personne que je ne lui disais que la vérité; car jusque là il ne s'était jamais adressé à moi en vain. Peu de mois auparavant, il m'avait demandé le relevé exact des diverses sommes que je lui avais envoyées à plusieurs reprises, et dont, me disait-il, il voulait garder la mémoire pour me les rendre un jour ou du moins en faire mention dans son testament. Et je lui avais répondu que je ne tenais jamais note des services que j'étais assez heureux pour pouvoir rendre : sur quoi il s'était confondu en expressions de gratitude et d'admiration

Maintenant, — je ne puis encore m'en expliquer clairement le *pourquoi* et le *comment*, — les choses avaient subitement et entièrement changé d'aspect. Peu après le refus forcé dont je viens de parler, ayant appris que M. de Colins était à l'hôpital assez gravement indisposé, je fis de mon mieux, et après avoir réalisé à la hâte une somme moindre à la vérité que celle qu'il m'avait demandée, je ne m'empressai pas moins de l'expédier à Paris. Je ne voulais pas de remerciements; je n'en attendais même pas : mais aussi je ne m'attendais pas à des impertinences. Il m'en arriva cependant et des plus qualifiées. Mon argent dans la poche, et dans une poche dont il ne sortit plus,— j'insiste sur ce point parce qu'il me paraît caractéristique, — M. de Colins m'écrivit qu'en tout temps et en toutes circonstances mon *avarice* m'avait perdu, que j'étais *un égoïste, un homme digne d'être jeté aux chiens de la rivière Jaune (textuel)*. Je ne me fâchai point. Je me bornai à faire comprendre à M. de Colins qui désormais l'échange de lettres entre nous, si toutefois il y avait encore échange de lettres, devait se limiter aux simples rapports scientifiques. Je sentis fort bien que, restreint de cette manière, il serait bientôt tout à fait supprimé.

Il y a toujours et partout des gens qui se remuent dans le seul but de faire du mouvement, qui changent pour changer sans se rendre compte de ce qu'ils gagneront au change, qui s'agitent en un mot pour s'apparaître à eux-mêmes comme s'ils agissaient. Ces gens-là naturellement crurent le moment venu de jouer un rôle, et ils méditèrent chez nous une parodie de la révolution opérée chez nos voisins. Je connaissais leurs projets, du moins en gros. Je saisis l'occasion pour m'expliquer à cet égard, et je fis paraître une brochure de quelques pages, ayant pour titre : *Que faut-il faire? Pas plus hésiter que s'agiter, mais agir*. Mon thème fut : Chacun est le maître chez lui et aussi longtemps que l'humanité sera morcelée en nations, il aura droit à le rester. Ce droit, les plus faibles n'ont quelque espoir de le faire respecter qu'en s'empressant de le reconnaître chez les forts. Hâtons-nous donc de proclamer la légitimité de l'acte de souveraineté que vient de poser le peuple français, afin que de son côté il proclame la légitimité de l'acte souverain que nous posons en déclarant que nous persistons à maintenir l'état de choses que nous avons établi il y a dix-huit ans. Par leur constitution, les Belges se sont réservé le droit et les moyens de modifier cette loi fondamentale, de la changer même complétement, comme il leur plaît, sans devoir pour cela recourir à l'insurrection, à la force. Aussi longtemps donc qu'ils n'usent point de cette faculté légale, constitutionnelle, il est évident que l'état de choses qui les domine, c'est volontairement qu'ils y demeurent soumis, et que cet état existe, non seulement de fait, mais aussi de droit. Supposé maintenant qu'il leur fût utile en temps ordinaire de substituer une nouvelle forme de gouvernement à celle qu'ils se sont donnée, s'ensuivrait-il que c'est le cas, aujourd'hui que tout autour d'eux est remis en question, de se jeter eux aussi dans ce tourbillon de désordre et d'incertitude? Je ne le pense pas. Nous devons surseoir à toute velléité d'innovation, jusqu'à ce que l'orage se soit calmé en Europe. Nous reprendrons alors les discussions prudemment suspendues, et à l'aide des libertés que nous possédons depuis longtemps et que les Français viennent seulement de conquérir, nous tâcherons d'arriver progressivement à toute la liberté dont nous sommes susceptibles.

Cette brochure eut beaucoup de succès, et un succès si général que je me demandai sérieusement à moi-même si je n'avais pas lâché quelqu'une de ces énormes sottises pour lesquelles l'opinion publique a coutume de se passionner. Les gens du pouvoir, ces aveugles par grâce d'Etat, se doutèrent pour la première fois que je pouvais fort bien n'avoir pas toujours été et surtout n'être plus un républicain *quand même*... Les conservateurs me surent gré de ce que j'avais apporté de bonnes raisons à l'appui de leur idée fixe : *Ne rien changer*, que je n'avais amendée que par l'addition des seuls mots : *à moins que ce ne soit inévitable*. Les réformistes me louèrent beaucoup de ce que j'avais démontré que ce qui est n'est pas définitif, et que le moment où il faudra le remplacer par autre chose *ou périr* socialement approche de plus en plus vite. Les démocrates enfin furent satisfaits de ce que je me déclarais toujours républicain, quoique je prouvasse que la transformation de la monarchie belge en république serait inopportune dans les circonstances données, et aussi funeste en 1848 à l'entière indépendance où la Belgique doit demeurer vis-à-vis de la France, que la transformation de la révolution républicaine belge en monarchie avait été fatale à la véritable indépendance de la Belgique vis-à-vis des puissances européennes, en 1831.

Je fis presque immédiatement suivre la publication dont je viens de rendre compte d'une autre à laquelle je donnai pour titre : *Coup d'œil sur la question des ouvriers, évoquée à son tribunal par la révolution française de 1848*.

Ici je voulais pénétrer un peu plus avant dans ce qui rend les révolutions si fréquentes depuis un demi-siècle, et ce qui semble devoir les précipiter de plus en plus, au point de faire finalement de cet état d'anarchie l'état habituel de notre société. J'en signalai la cause dans la nécessité évidente, palpable, de réformer la société, où les sujets de mécontentement, et par conséquent de trouble, sont chaque jour plus nombreux et surtout chaque jour plus universellement et plus vivement sentis. Tant que la position de chacun, bonne ou mauvaise, dans le monde social, était considérée par lui comme un effet direct de l'action de la Providence, dont

les voies sont impénétrables, que par conséquent le pouvoir avait pour mission principale d'empêcher qu'on ne scrutât, puisqu'il ne pouvait pas plus les changer qu'il ne devait les justifier, tout allait bien. Mais la liberté d'examiner et de discuter les décrets du ciel, conduisit bientôt à nier que jamais le ciel eût pu décréter pareille injustice, seul moyen de ne pas déclarer Dieu injuste, c'est-à-dire, de ne pas nier Dieu.

Le problème fut dès lors posé sous cette forme : « Faire en sorte que les neuf dixièmes des hommes ne naissent pas, comme cela a lieu actuellement, prédestinés par la force des choses, c'est-à dire par l'organisation sociale, à une vie de privations et de douleurs, prédestinés à une mort que hâtent l'excès du travail et l'insuffisance du salaire, le suicide ou le crime, que la société punit comme si elle-même ne poussait pas presque irrésistiblement à le commettre. »

Ce problème est résolu dès qu'on a constaté que la conséquence inévitable de l'organisation présente de la société est l'exploitation la plus dure possible du plus grand nombre possible d'hommes par le plus petit. On comprend dès lors que, si on veut porter remède au mal, il faut préalablement renverser cette organisation pour lui en substituer une autre, dont la conséquence infaillible soit exactement le contraire, soit en d'autres termes la cessation de toute exploitation. Vouloir conserver notre société en la purgeant de ce qu'on appelle ses abus, tandis que c'est de son essence même, de sa raison d'être et du motif pour lequel elle existe que résulte nécessairement le mal dont on se plaint, est un non-sens, une contradiction manifeste, un acte de folie.

C'est cependant là ce que se proposent tous les réformateurs socialistes, et ce que la république française tente de réaliser. Certes les travailleurs délégués au Luxembourg ont raison de vouloir diminuer les heures de travail et augmenter le salaire. Mais le peuvent-ils sans injustice, tant qu'ils laissent debout l'injustice principe dont le mal qu'ils cherchent à réparer n'est qu'une suite inévitable? Dans une société fondée sur la domination du capital, est-il raisonnable de léser le capital pour favoriser le travail? La société appartient à la propriété, et vous prétendez que celle-ci partage avec le prolétariat qui

nécessairement, s'il acquiert des forces, en usera contre les propriétaires ? Mais c'est absurde !

Si les ouvriers viennent à coûter plus cher, les marchandises augmenteront de prix, et les fabricants ne pourront plus soutenir la concurrence avec ceux des pays où, en harmonie avec l'organisation sociale, les lois laissent pleine liberté de pressurer l'ouvrier pour baisser le prix des fabricats. Et si les fabricants se ruinent, les ouvriers, au lieu d'un salaire insuffisant, n'auront plus de travail du tout ; au lieu de vivre misérables ou de mourir lentement et en détail, ils mourront tous à la fois et tout d'un coup.

Il n'y a à cela qu'un seul remède, c'est d'organiser la société d'après un principe nouveau, de l'asseoir sur une tout autre base que celle qui jusqu'à présent lui a servi d'appui.

Mais avant cela, il faut connaître pertinemment ce principe ; car, il ne saurait y en avoir qu'un seul véritablement bon ; il faut savoir quelle est la seule vraie base sur laquelle désormais la société peut et doit reposer d'une manière durable. C'est le *sinon, non* de l'établissement et du maintien de l'ordre social.

Inutile de dire que cette brochure eut beaucoup moins de retentissement que l'autre, précisément à cause de ce qui en faisait la supériorité, c'est-à-dire parce qu'elle posait nettement la question, et déterminait, sinon comment elle devait être résolue, du moins comment il était de toute impossibilité de la résoudre. Or, on n'avait encore jamais fait et on s'entêtait toujours à ne faire que tenter cette impossibilité-là. Je prouvais donc, de deux choses l'une : ou que l'on ne savait rien faire en matière de réformer la société ; ou que l'on ne voulait rien faire. Le public n'aime pas ces espèces de dilemmes ; et, comme il ne peut pas les réfuter, il s'en venge, ou se moque, ou se tait.

Ce fut ce dernier parti qu'il prit cette fois, et les journalistes se donnèrent bien de garde de lui faire rompre ce silence endormeur.

— Mais le peuple, demandera-t-on ? Cela le regardait plus que toute autre classe, et même ne regardait essentiellement que lui.

— Le peuple? Il ne s'occupe ni de moi ni de mes brochures, pour une excellente raison, savoir, que ventre affamé ne fait ni politique ni métaphysique : on ne raisonne que quand on a mangé ou à manger D'ailleurs, pour le peuple, j'étais sinon oublié, du moins mort, physiquement mort, depuis longtemps. En effet, je ne donnais aucun des signes de vie qui auraient pu faire juger que j'étais encore de ce monde. Après le bruit qui, il y avait de cela près vingt ans, s'était fait autour de moi pendant quelques mois en Belgique, tout y était retombé dans le calme, le silence et l'obscurité. Je ne figurais sur aucun théâtre de la vie active, de la vie affairée, toute au dehors, brillante et bruyante, et surtout productive, lucrative ; je n'occupais aucune position ; je ne m'intitulais ni *M. le ministre*, ni *M. le député*, représentant ou sénateur ; je n'étais à la tête d'aucune administration, d'aucune direction, d'aucune recette, ni bourgmestre, ni échevin ; on ne m'appelait pas *M. le baron* ou *M. le comte* ; je ne portais point de décoration ; je ne pouvais pas signer : *membre effectif, honoraire* ou *correspondant*, d'une académie impériale, royale ou nationale, ou même d'une société savante quelconque, réputée libre quoique protégée par le gouvernement ; je ne me prélassais point dans un équipage armorié, flanqué d'un automédon en tricorne et de valets en livrée galonnée sur toutes les coutures ; personne ne criait devant moi : *Gare, gare!* J'étais comme devant De Potter et rien que De Potter Or, il y a tant de De Potter qui ne sont pas moi, que le public qui ne me voyait et ne m'entendait plus nulle part, finit par croire que je n'existais plus. Et quand, par hasard, il découvrait dans un coin le De Potter qu'il s'obstinait toujours à appeler *le véritable*, il ne revenait pas de son étonnement, et le témoignait avec une naïveté qui ne laissait pas que de me faire plaisir.

CHAPITRE XLVIII

Je refonds la *Justice et sa sanction religieuse*, qui devient *La Réalité déterminée par le raisonnement*. — Publication d'un *A, B, C de la science sociale*. — Absurdité des systèmes modernes pour réformer la société. — Le titre de la *Réalité* est mal conçu. — Réalité du raisonnement. — Spiritualité des âmes. — Distinction réelle et déterminée entre l'homme et les choses. — Le langage. — Table des matières contenues dans la *Réalité*. — Je supprime mes anciens manuscrits devenus inutiles.

Ma seconde édition de la *Justice et sa sanction religieuse* parut sous de bien tristes auspices, c'est-à-dire à une époque où toutes les questions morales se trouvaient soulevées à la fois et pêle-mêle par les nouvelles théories socialistes et les révolutions qui relevaient d'elles ; chacun alors ne s'occupait exclusivement que de ses intérêts matériels menacés, et s'il jetait un regard autour de lui sur le mouvement des idées, c'était presque toujours pour maudire les systèmes qui jusqu'à ce moment n'avaient fait qu'ébranler l'ordre établi, sans rien indiquer qui pût servir à établir un ordre plus stable et meilleur.

Quoique j'eusse suivi dans ce travail la même marche que dans celui qui lui servait pour ainsi parler de canevas, cependant, comme la division de mes *prolégomènes* et de mes *questions sociales* était entièrement changée et que le livre avait doublé de volume, je crus devoir lui donner un titre nouveau qui exprimât mieux que la première fois ce que je voulais et comment je le voulais ; je l'intitulai : *La Réalité déterminée par le raisonnement, ou Questions sociales sur l'homme, la famille, la propriété, le travail, l'ordre, la justice et sa sanction nécessaire, la religion*. Bruxelles, 1848, in-8°. Je fis suivre le corps de l'ouvrage d'une espèce d'appendice que

j'intitulai : *Liste des principaux mots employés dans cet opuscule, avec la détermination de la valeur qui leur y est assignée.*

Cette dernière partie était une forme nouvelle, un résumé assez piquant de toute la doctrine, au moyen de définitions brèves et incisives de chacun des termes usités dans les langues politique et socialiste, et que je classais par ordre alphabétique : je jugeai cette liste assez importante, du moins par l'idée qui avait présidé à sa rédaction, pour la publier aussi à part, afin d'exciter la curiosité et de faire naître l'envie de lire l'ouvrage où le résumé dont je parle n'était que complémentaire, et recevait tout son développement dans le texte même. J'ajoutai à la *liste* ainsi détachée de l'ouvrage principal, une préface que je destinai à mettre en regard les propositions abstraites que je présentais au public et les définitions didactiques sur lesquelles j'appelais son attention, avec les utopies de tous les temps et nommément avec celles auxquelles les événements récents faisaient attacher un si vif intérêt. Du reste, je ne faisais pas à ces systèmes de réforme sociale plus d'honneur qu'ils n'en méritaient : je les renvoyais, un peu cavalièrement peut-être, à la déraison qui leur avait donné naissance. Mais que dire après tout au saint-simonisme si ce n'est : « Vous posez pour principe de l'ordre social l'autorité n'ayant d'appui que la force; absurde ! » — Au fouriérisme : « Vous invoquez, pour organiser, les passions qui décomposent, pour associer, l'arbitraire qui dissout; absurde! » — Aux communistes : « Vous donnez pour règle des actions ce qui suppose l'absence de toute règle, la négation qu'une règle soit possible; absurde ! » — Aux matérialistes : « Vous voulez expliquer ce qui est ou du moins ce qui paraît être, par une affirmation qui ne permet plus même d'affirmer ou de nier logiquement quoi que ce soit, qui anéantit tout et réduit la réalité du néant au néant de la réalité; absurde ! » Quoi qu'il en soit, mes définitions parurent sous ce titre : *A, B, C de la science sociale, ou signification claire et rationnelle de quelques mots dont la valeur indéterminée entretient la confusion dans les esprits et le désordre dans les choses.*

Je répète ici, à propos de la *Réalité déterminée par le rai-*

sonnement, ce que j'ai dit de la *Justice et sa sanction religieuse*, savoir, qu'il est impossible d'analyser cet écrit qui déjà est l'exposé très succinct d'une doctrine entièrement neuve et qui, par conséquent, est difficilement susceptible d'une plus grande concision. Je me bornerai donc à renvoyer à mes réflexions sur la première édition du livre. Seulement, je crois devoir ajouter ces quelques mots :

Le titre que j'avais pris était une bévue : je ne m'en aperçus que longtemps après. Ce n'est pas que ce titre ne précisât exactement la matière traitée dans le livre; mais il ne piquait pas assez la curiosité du public. La *détermination* de la *réalité* n'excitait, en effet, aucune envie de la connaître; pour ceux qui placent cette réalité dans les jouissances de la vie, elle est suffisamment déterminée; pour ceux qui ne lui donnent pas même cette valeur, il n'y a point de réalité du tout, et la prétention de la déterminer est ridicule. J'aurais dû dire : *Le principe de certitude déterminé*, etc. Tout le monde convient que, socialement, la certitude absolue n'a point encore de critérium, que même elle n'en a jamais eu; et la promesse d'un critérium de certitude réveille la curiosité de tous parce que la certitude importe à tous. J'avais commis là une gaucherie qui emportait pour mon livre les conséquences d'une faute.

Ce que ma publication offrait de plus saillant était l'intérêt que j'y attachais à la réalité du raisonnement, — j'appelle *réel*, non pas ce qui réellement paraît être, mais ce qui est réellement; ainsi raisonnement réel équivaut pour moi à raisonnement qui, s'il est bon, détermine la réalité, constate la certitude. — Je commençais par supposer la réalité du raisonnement. Si le raisonnement réussissait à s'établir comme réel, après avoir pris pour point de départ un fait que personne ne pût récuser, et n'avait procédé que par un enchaînement de propositions aussi identiques que celle-ci : *un est un*, il n'y avait, selon moi, plus de doute qu'il ne fût réel *réellement*, qu'on me passe cette tautologie; et de ce moment, il servait par cela même à démontrer la réalité des êtres qui raisonnent, celle de la société que ces êtres forment entre eux au moyen du raisonnement, celle de la règle des actions

qui constitue le lien de cette association, et finalement celle de la sanction, base de l'ordre moral, qui rend obligatoire la règle des actions et est la seule et véritable *religion* de la société.

Il y a d'extrêmement remarquable que, pour nier la réalité du raisonnement, il faut nécessairement raisonner, c'est-à-dire supposer le raisonnement réel. Soutenir avec les matérialistes que l'intelligence est une combinaison de la matière, ou avec les déistes que l'esprit a été créé ou fait par Dieu, c'est nier que le raisonnement et les raisonneurs soient réels, en d'autes termes, libres. Le matérialisme et le déisme sont donc des erreurs si le raisonnement est une vérité, s'il peut nous faire connaître la vérité ; ils le sont également si le raisonnement est incertain par sa nature et essentiellement susceptible de mener au faux aussi bien qu'au vrai, ce que les sceptiques expriment communément par ces phrases stéréotypées : *L'esprit est faible, la raison est imparfaite, toute vérité est mêlée d'erreur, il n'y a que du plus ou moins vrai et point de vérité absolue, la vérité absolue n'est pas saisissable par l'homme*, etc., etc., car alors il n'y a plus rien de vrai, ni matière ni esprit, ni hommes ni choses, ni Dieu ni âmes.

Mes citations de propositions matérialistes avaient, lors de la publication de ma première édition, généralement frappé jusqu'aux plus indifférents ; je la complétai dans ma seconde édition par un grand nombre de citations nouvelles encore plus frappantes.

Moi-même j'établis la spiritualité de l'âme qui est la réalité du sentiment de l'existence, en prenant pour point de départ de mon raisonnement ce sentiment dont personne ne peut mettre en doute du moins l'apparence, la manifestation. Mais ce sentiment ne m'apparaît que modifié. Maintenant, comme les manifestations se succèdent sans interruption possible puisque, si la série ne pouvait être brisée d'une manière absolue, il y aurait mort intellectuelle de l'être se sentant exister, comme par conséquent chaque modification est fugitive, illusoire, non réelle, le sentiment, s'il ne va pas au-delà de cette succession d'illusions, qui d'ailleurs a notoi-

rement commencé et finira, le sentiment aussi n'est qu'illusion, il finira puisqu'il a commencé. Ou bien il y a un sentiment réel, non modifié et non modifiable dans son essence de réalité, lequel sert de support, de substance à toutes les modifications possibles, les précède et les suit éternellement. La question entière est là, nettement formulée, et ne laissant aucune autre alternative.

Exister, ce n'est pas apparaître à ceux qui sont ; c'est être soi-même, c'est donc s'apparaître, se manifester à soi, savoir que l'on s'apparaît, que l'on est, en un mot, se sentir. — Et qu'est-ce qui montre qu'on se sent? — L'expression de ce sentiment, le signe qui le manifeste. L'être qui se sent, dit, n'importe de quelle manière, ne fût-ce que mentalement : *Je me sens, je sens que je suis moi, je me distingue de tout ce qui n'est pas moi.* Dès lors, chaque modification au moyen de laquelle le *moi* se détermine, c'est-à-dire, se sépare de ce qui n'est pas *lui*, devient *tu*, et lui-même reste *je*. Ces modifications changent sans cesse, sont innombrables ; le *je*, le *moi* demeure toujours, et toujours le même, toujours indivisible, simple, *un*. Si quelque chose est éternel, c'est donc l'essence du *moi*, le sentiment même. Tout ce qui n'est pas ce sentiment est fugitif, n'est rien de réel.

Mais parmi les modifications éprouvées par le *moi* et qui le font se sentir, il en est qui convertissent le *tu* qu'il leur assigne en *je* pour eux-mêmes, et qui, en se qualifiant *je*, y répondent *tu* à leur tour. Il y a donc plus d'un *moi* ; il y a plusieurs sentiments, des êtres individuels, numériquement distincts, mais essentiellement les mêmes. Cette identité fait que ces individus se communiquent entre eux et se comprennent, au moyen d'un intermédiaire qui est le produit, l'émanation de tous deux ; elle fait que le *je* de l'un devient le *tu* pour l'autre et réciproquement, et que les deux réunis forment le *nous*, pour le germe de la société, de l'humanité Cette possibilité de compréhension, d'entente, de communauté, d'association, est l'intelligence, la raison. Tout ce qui ne partage point cette possibilité n'est pas capable de raisonner, c'est-à-dire d'avoir des idées pour les communiquer à d'autres qui, de leur côté, ont des idées pour les leur communiquer ; quiconque ne la

partage point n'est pas capable de s'unir intellectuellement, parce que tout ce qui est privé d'intelligence est aussi privé de sentiment, de langage, n'est pas un homme, est une *chose*.

L'homme donc, — l'homme exclusivement, — est un être, est un sentiment d'existence, et une possibilité de s'apparaître comme existant au moyen des modifications qu'il subit, des sensations qu'il éprouve successivement. Pour se sentir modifié, l'homme doit avoir quelque chose de modifiable, de non-sentiment ; nous l'appellerons *organisme*. Et cet organisme devra être modifié, mû, impressionné, touché par quelque chose qui ne soit pas lui ; nous l'appellerons force modifiante, matière générale, pour la distinguer de la matière particularisée et centralisée dans l'organisme temporairement vivant.

Il ne nous manque plus que de déterminer nettement ce qu'est le langage, afin de préciser avec clarté et certitude où il se trouve, en d'autres termes où il y a sentiment, intelligence, humanité, et où il n'y en a point, c'est-à-dire, où sont les choses, les phénomènes, les apparences. Dans l'ensemble de ce qui n'est pas chacun de *nous*, ensemble que nous exprimons par le mot *nature*, il y a des choses qui évidemment n'ont avec nous d'autre rapport que celui que nous établissons nous-mêmes ; d'autres choses *paraissant* plus ou moins correspondre avec nous et établir elles-mêmes une espèce de rapport. Nous savons fort bien qu'en parlant aux rochers et aux arbres, nous n'en recevrons aucune réponse. Mais nous ne sommes plus aussi certains lorsqu'il s'agit des animaux ; nous penchons même à croire que nos animaux domestiques, le cheval par exemple et le chien, nous entendent et se font entendre de nous. Le chien et le cheval parlent-ils ? — Remarquez que je n'ajoute pas : *à leur manière*, car il ne peut y avoir qu'une manière de parler ; c'est celle qui sert à se faire incontestablement comprendre, celle qui fait attacher le même signe, n'importe lequel, le hennissement ou l'aboiement différemment modifié, aussi bien que la parole articulée différemment, pour communiquer une même idée à quelqu'un et recevoir de celui-ci la même communication. Si le chien et le cheval sont susceptibles de penser, de parler, il faut nécessairement que, mis en contact entre eux et avec nous, ils

s'expriment comme nous, ou nous comme eux, pour que nous nous comprenions tous parfaitement, pour qu'il y ait réellement des idées et les mêmes idées de part et d'autre et qu'elles soient transmises d'une à une autre ou à plusieurs autres intelligences, pour qu'enfin il y ait possibilité d'association par la corrélation des mêmes droits et des mêmes devoirs, comme il y en a par les mêmes idées, par le même langage. — Ces animaux et beaucoup d'autres encore ont un organisme centralisé, une force vitale particulière, qui reçoit des impressions, des chocs, et qui en conserve la trace, c'est-à-dire, qui a *matériellement* ce qu'on peut appeler *de la mémoire*. Ils *paraissent* donc sentir et se ressouvenir, et ils *paraissent* nous communiquer leurs sensations et se les communiquer entre eux, quand ils en éprouvent le besoin; ils *paraissent* par conséquent s'associer entre eux et avec nous, tout comme nous ferions nous-mêmes. Si donc ils parlent, ils sont ce que nous sommes, et le sont effectivement; ils sont des êtres libres, intelligents, responsables; et comme il est scientifiquement impossible de fixer d'une manière absolue la limite où l'apparence de cette intelligence, de ce sentiment, est ou n'est plus une réalité, comme il est impossible de déterminer où finissent l'animal qui pense, l'animal qui se meut, la plante, l'organisation, toutes les choses imaginables, jusqu'aux corps inorganiques inclusivement, sont ce que nous sommes, et nous-mêmes ne sommes plus que des choses, ne sommes rien de réel.

Mais si ces animaux ne parlent pas *réellement*, c'est que *réellement* ils ne sont pas intelligents, que *réellement* ils ne sentent point : car ils se trouvent dans toutes les conditions biologiques et matérielles qui nous permettent de sentir et d'avoir conscience de nos sensations. Il n'y a donc qu'une seule conclusion à tirer, savoir, que la condition morale du *sentir*, le sentiment ou la sensibilité même, l'âme en un mot, leur manque. L'observation suffit pour constater que les animaux, ceux surtout de quelques espèces, ont un organisme doué de la propriété de centraliser les impressions et d'en conserver la trace, comme nous; qu'ils vivent réunis comme nous, et même avec nous. Aucune expérience dépendante de

l'organisme, de l'emploi des sens ou du sens, n'est propre à établir s'ils sentent ou ne sentent pas. Il faut donc avoir recours au raisonnement qui, ayant démontré qu'ils ne parlent point dans le sens intellectuel ou rigoureux du mot, prouve par cela seul qu'ils sont dépourvus de toute sensibilité, et par conséquent de toute réalité, de toute moralité, de toute humanité.

Eh bien! les animaux ne parlent pas : nous le ferons toucher plus loin du doigt et de l'œil de l'intelligence la plus simple, dans un chapitre spécialement et uniquement consacré à cette démonstration constitutive de l'essence humaine dont la réalité rend seule la société possible

Que dirai-je du texte même du livre dont je m'occupe, à partir de la division que j'ai intitulée *Questions sociales?* Rien, pour les raisons alléguées plus haut. J'avertirai seulement que, là aussi comme aux *Prolégomènes*, la matière est à peu de chose près doublée de ce qu'elle était dans la *Justice et sa sanction religieuse*. Les chapitres ne sont plus au nombre de 26; il y en a 40. Les *questions* nouvellement traitées sont : la vérité; les phénomènes; la mémoire; les animaux; l'ordre avec l'ignorance; l'ordre sous le doute; les majorités; l'ordre par la raison; la concurrence et le salaire; l'aliénation du sol et l'esclavage; la sanction du devoir; les révélations; le déisme; l'anthropomorphisme et le matérialisme; le protestantisme social.

C'était bien cette fois-ci tout ce que j'avais à dire au public, tout ce que je pouvais dire à mes enfants. Je n'avais plus désormais qu'à développer mes paroles, à les expliquer, à leur donner, moyennant un nouveau tour d'exposition et d'expression, quelque degré de plus de netteté et de force. Mais il ne devait plus être question de les changer en quoi que ce fût. Aussi, comme tout ce que j'avais préparé pour l'instruction de mes enfants au cas où je viendrais à mourir avant d'avoir pu leur faire part de toutes les connaissances que je croyais indispensables qu'ils possédassent, devenait inutile, tant parce que j'avais vécu assez pour leur enseigner de vive voix ce qu'ils devaient savoir, que parce que ma dernière publication renfermait tout ce que j'aurais pu leur enseigner, je l'anéantis sans scrupule et sans regret. Ce fut ainsi que disparurent d'entre mes manuscrits les *causeries* dont j'ai parlé suffisamment ailleurs.

CHAPITRE LIX

Socrate socialiste par anti-utopisme ; manuscrit préparé pour l'impression. — Justification de ce titre. — But du *Socrate socialiste*. — Suffisance de la sanction sociale. — Pour être réelle, elle doit ne rien emprunter à l'expérience, ne dépendre que du raisonnement seul. — Si les hommes souffrent, c'est qu'ils l'ont mérité ; il n'en faut pas moins chercher à soulager leurs souffrances. — Quoique la société ne doive être réformée que par l'excès du mal, chacun a pour devoir de travailler à empêcher le mal autant qu'il le peut. — *Le Catéchisme social* ; publication. — Sa préface. — Je me charge de l'administration de mes affaires de famille.

Je ne voulais pas, je ne pouvais pas demeurer sans rien faire. Je m'occupai bientôt en conséquence d'une édition augmentée de l'*A, B, C de la science sociale* qui, m'avait dit le libraire allemand auquel j'en avais confié tout le tirage avec celui de la *Réalité déterminée par le raisonnement*, avait un écoulement assez prompt. En outre, pour faire droit aux plaintes de beaucoup de lecteurs qui me reprochaient la difficulté qu'ils avaient à comprendre la *Réalité*, je me proposai d'en discuter un peu longuement les points les plus épineux : ce que je fis dans des dialogues que je destinai à l'impression et qui devaient avoir pour titre *Socrate socialiste par anti-utopisme*, d'abord parce que mon but principal était de défendre le socialisme contre les sottes accusations que l'horreur des vagues et vaines théories utopiques qui se présentaient alors comme socialistes, faisait lancer contre lui ; ensuite parce que j'adoptais la méthode interrogative dont Socrate se servait avec ses disciples lorsqu'il se donnait l'air de vouloir apprendre d'eux ce qu'eux-mêmes désiraient qu'il leur enseignât.

Il y a utopie de conservation comme il y a utopie de cons-

truction. S'entêter à soutenir ce qui doit nécessairement tomber en ruines est aussi stupide que de ne vouloir bâtir qu'avec des matériaux qui ne peuvent point être cimentés. Et on est écrasé sous la vieille masure à laquelle on avait confié son salut, tout comme sous le toit neuf qu'on avait appuyé sur des murs de sable. Cette réflexion m'a inspiré mon titre : Socrate constate la caducité de la société où il vit, et démontre l'inconsistance des sociétés dont on propose l'organisation pour la remplacer. Utopie, se dit-il, de la part de ceux qui espèrent échapper à la catastrophe en laissant aller les choses ! Utopie de la part des innovateurs ! Que faire pour sortir de cette impasse où vont également se perdre les plus aventureux comme les plus timides ? Socrate essaie de raisonner, d'étudier l'homme dans son essence, l'humanité dans ce qu'elle exprime, la société dans ses besoins d'ordre et de stabilité. Il se fait *socialiste par anti-utopisme*.

La plus simple observation de ce qui se passe autour de nous suffit pour nous convaincre que ce qui existe ne peut être conservé tel que cela existe. Tout le monde en convient à notre époque, jusqu'à ceux-là mêmes qui croient avoir intérêt à cette conservation, qui voudraient que rien ne changeât. Les doctrinaires de la conservation *quand même*, les économistes, sont les plus précis dans les aveux que l'on peut recueillir à cet égard. Après avoir hurlé sur tous les tons le mot d'ordre : *ne rien innover* ! ils sont contraints par la force des choses, — car la plupart sont des hommes pratiques, des hommes positifs comme on les appelle, — d'avouer que la société ne saurait rester comme elle est ; que les abus l'étouffent ; que l'apparence d'ordre qu'on y remarque encore n'est plus que le désordre progressant régulièrement : et c'est dans leurs paroles et dans leurs écrits que les réformateurs puisent leurs arguments les plus concluants lorsqu'ils veulent démontrer qu'une réorganisation de la société est nécessaire, qu'elle est urgente. Une fois en présence des faits, les hommes, conservateurs bornés tant qu'il s'agit de l'acceptation des théories, deviennent les plus ardents réformateurs socialistes en application.

— Mais ne peut-on pas rétablir ce qui a été ? L'ordre passé

était bon, vous en convenez : cet ordre restauré sera bon demain comme il l'était hier. — Cela est vrai. Mais le relever est impossible. S'il avait dû, c'est-à-dire, pu rester debout, nous n'en serions pas où nous en sommes, et quelques-uns de nous ne chercheraient pas à rétrograder vers le point d'où nous sommes partis Je suppose néanmoins pour un instant qu'on puisse reculer : à quoi bon? Les mêmes causes produiraient les mêmes effets, et nous reviendrions tout juste là où nous reconnaissons qu'il est impossible de demeurer. — Mais, je le répète, on avait de l'ordre avec la foi. — J'en conviens de nouveau. — Relever la foi, ce serait donc rétablir et consolider l'ordre. — C'est incontestable. Mais comment, s'il vous plaît, vous y prendrez-vous pour ressusciter socialement la foi, à laquelle vous êtes forcé d'avouer que la société est morte tout à fait? — Je n'en sais rien. — Ni moi non plus. Je me trompe : je sais fort bien, au contraire, que la foi, lorsqu'elle est tombée, ne se relève plus. — Pourquoi cela? — Parce que, si elle pouvait être restaurée, elle ne devrait pas l'être; elle ne serait point déchue. Parce que la force ne peut plus rien en sa faveur, et que le raisonnement n'a jamais été puissant que contre elle. — N'est-ce pas là un paradoxe? — Jugez-en : La force était la garantie naturelle et nécessaire du maintien de la foi pour la société contre quelques fous qui tentaient par le raisonnement de saper la croyance; elle les punissait comme criminels de lèse-société, et elle faisait bien. Mais ce droit de la force dépendait lui-même de la foi sociale. Du moment que, aux quelques fous qui attaquaient la société ou ébranlaient sa foi, succédait la société elle-même, la force abandonnant la foi ne pouvait plus soutenir que l'instrument dont la société l'avait armée pour renverser tout croyance, c'est-à-dire le raisonnement analytique, le doute, la négation, l'indifférence. — Mais si le raisonnement, après avoir renversé la croyance, mû par la nécessité de faire croire pour rétablir l'ordre évanoui avec la foi, parvenait à nous rendre les anciennes croyances? — Impossible. Il peut et il doit parvenir à faire *savoir*; et quand on saura la vérité, on ne croira plus seulement la savoir, on la saura en effet, ce qui est bien différent. Croit-on *qu'un et un font deux*? Les catholiques

nomment ceux qui doutent de la vérité de leurs dogmes, des hérétiques ; les chrétiens, des infidèles ; les révélationnistes, des philosophes : les déistes, des athées : ceux qui ne sont pas sûrs que *un et un fassent deux*, ne sont dans aucun langue appelés athées, philosophes, infidèles ou hérétiques : ce sont tout bonnement des fous Eh bien ! Le principe de certitude morale, la vérité base de toute association rationnelle, doit être établi comme *un et un font deux*, de manière que pour ne point l'admettre, il faille être frappé, non pas d'incrédulité, mais d'aliénation d'esprit. Le raisonnement, la discussion, l'examen, tuent donc immanquablement la foi, aussi bien en démontrant la réalité des vérités supposées qu'ils avaient imposées sur parole, qu'en prouvant qu'elles sont dénuées des preuves propres à forcer moralement la conviction de les accepter comme réelles.

Mon *Socrate socialiste* prend pour point de départ l'aveu universel que la société a sérieusement besoin d'être réformée : il fait évanouir l'une après l'autre, aussi bien la chimère de vouloir maintenir cette société comme elle est, tout en reconnaissant la nécessité réelle de la débarrasser de ses abus, que la chimère de tendre au retour de ce qui a été, et finalement les chimères des réformateurs modernes qui, en remplacement des abus dont se compose notre ordre social, rêvent un ordre sans autre abus que celui de ne pouvoir être réalisé. Car aucune idée n'est réalisable, à moins qu'elle ne soit l'expression d'un raisonnement sain et complet, qu'elle ne soit, en un mot, *un ordre*, et que par conséquent elle ne relève pas de la force, laquelle est impuissante à imposer une idée quelconque, c'est-à-dire à l'élever au-dessus de toutes les opinions possibles, que le raisonnement, lui, est appelé à anéantir. Mon *Socrate*, donc, qui démontre à l'évidence que la société doit être rénovée, pourquoi elle doit l'être, et comment exclusivement elle peut l'être, est bien réellement *socialiste par anti-utopisme*.

J'ai dit quel est le but principal des dialogues socratiques. Je me proposais de mener le lecteur au point où je suis parvenu moi-même, en le faisant passer par la route que j'avais moi-même suivie. C'étaient les débats sur les questions que

j'avais présentées comme résolues dans ma *Réalité déterminée;* c'était la délibération préparatoire d'où étaient nées les lois que la *Réalité* avait codifiés comme définitives. J'avais à cœur surtout de réfuter les objections sérieuses que j'avais recueillies. J'indiquerai ici celles qu'on renouvelle le plus souvent.

Objection. — La sanction que vous donnez à la morale n'est pas suffisante pour maintenir les hommes dans le devoir et l'ordre dans la société.

— Il n'y a point d'autre sanction imaginable. La sanction de la règle des actions, de la règle qui astreint les hommes au devoir d'agir les uns pour les autres, seul moyen de conserver leur association au lieu de la dissoudre, de cette règle qui est morale puisqu'elle n'est pas une simple disposition matérielle de choses ou de faits, mais bien une coordination par la raison, que le raisonnement propose et à laquelle le raisonnement adhère; cette sanction est morale elle-même, car aucune force n'est capable d'engendrer un pareil ordre ni de le comprendre quand il existe, ni d'y coopérer quand il a été compromis. Or, qu'est-ce qu'une sanction morale? C'est une sanction de raisonnement pur, une santion ultra-vitale; car, toutes les choses de cette vie se réfèrent plus ou moins à l'organisme, aux sens. En effet, essayez d'appliquer comme base et comme mobile de l'ordre un moyen terrestre exclusivement; vous n'en trouverez pas un seul auquel les hommes ne puissent ou ne croient pouvoir se soustraire. Les supplices, on les évite; les lois, on leur échappe; les agents de la force publique, on les écarte, ou on les aveugle, ou on les corrompt; l'estime et la considération, quand on réussit on les conserve ou on s'en passe. Que faire donc? Ce que j'ai fait; prendre la sanction ultra-vitale pour principe et pour fondement à toutes les autres sanctions possibles; ou si, comme on l'objecte, cette sanction démontrée réelle ne suffit pas à la conservation de la société, avouer que, puisque la société a perdu la foi dans la réalité de cette sanction, foi au moyen de laquelle la société s'était maintenue debout jusqu'à présent, elle ne fait plus que faire des pas rapides vers sa dissolution, dont rien ne peut la sauver. Mais là n'est pas la vérité : la société existera tant qu'il y aura deux hommes ensemble; donc par cela seul qu'il

n'y a qu'un principe social possible, ce principe est réel, c'est-à-dire puissant, efficace, suffisant, en un mot tout ce qu'il doit être pour servir de fondement et de sanction à la morale et à la société. Et tout individu qui l'admettra réellement, en d'autres termes qui sera convaincu de sa réalité et saura qu'il est de son intérêt de conserver cette conviction, sera nécessairement dévoué aux autres, sera social; et quand la société l'admettra de cette manière, son organisation sera par cela même et par cela seul conforme à la raison absolue, sera inébranlable.

Autre objection. — Supposons que cette sanction démontrée suffise à l'ordre social et à sa stabilité; au moins faudrait-il que la démonstration reposât sur des faits visibles, palpables, observables en un mot, ou gardés dans la mémoire comme ayant été vus, touchés, éprouvés. Si on était, par exemple, aussi sûr d'être puni d'un crime qu'on l'est que le soleil se lèvera demain, on ne le commettrait pas, parce qu'on se rappelle avoir vu le soleil se lever régulièrement tous les jours, et que l'histoire certifie qu'il en est ainsi depuis l'origine du monde.

— Même réponse: Si la sanction se démontrait par des preuves matérielles, elle ne serait plus morale; si par des faits puisés dans cette vie ou dont le souvenir se rattacherait à l'organisme qui constitue cette vie, elle ne serait plus ultra-terrestre. Il est hors de doute que, si l'application des lois chaque jour était aussi certaine que le lever du soleil le lendemain, les crimes seraient infiniment plus rares. Cependant, ce lever du soleil n'est pas certain dans un sens absolu; et si la violation des lois présentait en cas de succès un avantage plus grand que la réapparition du soleil pour notre globe n'est probable, les lois ne seraient pas toujours respectées. C'est pour cela qu'il faut indispensablement une sanction morale et ultra-vitale, plus inévitable que la plus inévitable des sanctions physiques, c'est-à-dire inévitable absolument, et qu'aucun intérêt physique, organique, temporel, ne puisse contre-balancer.

Autre obligation encore. — Vous dites que les hommes sont traités ici-bas selon leurs mérites; que s'ils sont malheureux et s'ils savent qu'ils le sont, en d'autres termes si la mauvaise organisation sociale pèse sur eux de tout le poids de l'igno-

rance, c'est-à-dire de la déraison et de l'iniquité, du doute qui ne sait rien déterminer et de la présomption qui croit pouvoir se passer de toute détermination, de toute certitude, c'est à eux qu'ils doivent s'en prendre : il est inutile alors de vouloir réformer la société, car, ou les hommes ont mérité et méritent encore le malheur, et vous ne les y soustrairez pas, vous ne réformerez rien ; ou ils ont cessé de le mériter, et ils seront heureux de fait comme de droit, sans que pour cela vos efforts de réforme doivent et puissent même y contribuer en quoi que ce soit.

— Et avant de chercher à avoir quelque influence sur le sort de vos semblables, savez-vous s'ils ont mérité de continuer à être heureux ou malheureux ? Et si vous ne le savez pas, de quel droit vous dispenseriez-vous de remplir envers eux le plus saint de vos devoirs qui est de vous dévouer à leur bonheur ? Les hommes, dites-vous, seront toujours aussi heureux qu'ils méritent de l'être : c'est vrai pour le passé ; ce sera également vrai pour l'avenir : mais la mesure du bonheur à venir ne sera déterminée que par le fait, c'est-à-dire quand cet avenir sera passé. En outre, les hommes ne sont heureux ou malheureux que par les moyens qui rationnellement doivent produire cet effet et non par ceux qui ne peuvent produire qu'un effet contraire. Or, si personne ne s'occupe de ses semblables, si chacun n'agit que pour soi, ne pense qu'à soi, ne vit que pour vivre, comment y aurait-il bonheur, société, humanité ? Comment le malheur disparaîtrait-il de la terre, si chaque homme persiste à l'y maintenir pour les autres en y échappant lui tout seul ? Et ce malheur, répétons-le à satiété, nul homme ne peut prouver qu'il serait encore juste demain comme il était incontestablement juste hier ? Sans donc songer le moins du monde au succès ou au non succès de ses efforts, il faut que chacun consacre toutes ses facultés et se voue lui-même aux autres ; et comme la cause la plus immédiate du malheur général est la mauvaise organisation de la société, résultat de l'ignorance dissimulée par la foi sur laquelle elle a été assise et que l'ignorance mise à nu par l'examen rend impuissante à conserver, il faut que chaque homme contribue de son mieux à réformer cette organisation en dissipant l'ignorance sociale.

Dernière objection. — Selon vous, les abus de la société ne peuvent être réformés que par la réorganisation complète de cette même société dont ils forment l'essence; et la société ne peut être organisée définitivement, c'est-à-dire rationnellement, que par la découverte, l'acceptation et l'application sociales de la vérité; et la vérité ne sera acceptée et appliquée socialement que lorsque la société en aura éprouvé le besoin dans tous et chacun de ses membres; et ce besoin n'existera, réel et vivement senti, que par suite de l'excès des maux, en un mot de l'anarchie générale sans compensation pour personne, que la société ne pourra pas souffrir plus longtemps sans succomber, sans consentir, chose impossible! à son propre anéantissement. Considérée sous ce point de vue, la question pour chacun se résume dans le devoir de laisser arriver le plus facilement et le plus promptement l'anarchie salutaire, de ne jamais mettre le moindre obstacle au désordre, d'augmenter même s'il se peut la confusion universelle et avec elle le mal qui fournit aux individus les armes avec lesquelles ils se ruent sur le corps social et le mettent en lambeaux afin de s'en approprier chacun la meilleure part. Car, la régénération humanitaire dépend de là en dernière analyse, et le bonheur de chaque homme doit être une conséquence du bonheur social, c'est-à-dire de l'organisation rationnelle et équitable de la société nouvelle, organisation qui, nous venons de le voir, ne peut s'opérer que lorsque la société ancienne aura été aussi désorganisée qu'il lui est possible de l'être, sans cependant être entièrement dissoute, sans avoir péri irrévocablement.

— Ce serait d'abord un étrange spectacle que l'humanité où chacun ferait du désordre à qui mieux mieux par amour de l'ordre. Mais, à part cela, ce travail anarchique général, s'il était possible, non seulement amènerait l'excès du mal que je crois nécessaire pour nous forcer à bien faire, mais serait la désorganisation même de la société sans retour possible à aucun ordre, puisqu'elle résulterait de l'essence intime de l'homme; ce serait, non l'agonie, mais la mort de l'humanité. Puis, comment tous les hommes se changeraient-ils tous d'un coup et radicalement, de fauteurs systématiques d'anarchie en enthousiastes pratiques de la coordination rationnelle, de la

subordination moralement indispensable et partant utile et juste? Or, ce qui est absurde pour tous les hommes à la fois ne saurait jamais constituer le devoir de chacun ni même d'un seul d'entre eux. Quand j'ai dit que probablement il n'y aura que l'excès du mal, en d'autres termes l'anarchie par l'ignorance et la liberté de discussion, qui puisse porter les hommes à établir l'ordre sur la vérité démontrée, j'ai entendu par là que ce mal se serait progressivement accru par leur faute, il est vrai, mais contre leur intention, par eux, mais malgré eux, puisque chacun d'eux ayant constamment tâché de l'éloigner, soit de lui seul, soit de lui et d'autres encore, soit enfin de tous, aurait néanmoins fatalement contribué à l'augmenter pour la société et finira par en être lui-même victime avec tout le monde.

La question conçue de cette manière nous fait envisager les hommes sous un aspect toujours le même, c'est-à-dire n'ayant jamais à changer en rien ni d'idées ni de désirs : ils reculent toujours le bien que cependant il sont des siècles et des siècles à poursuivre là où il ne se trouve pas, sans même découvrir où il se trouve; et ce n'est que lorsqu'ils s'aperçoivent par le mal qu'ils opèrent sans le vouloir, qu'ils marchent dans une fausse voie, qu'ils entrent *forcément* dans la bonne, tous à la fois, ou socialement ou humanitairement, et se voient par le fait même en possession du bien auquel ils n'avaient cessé d'aspirer, qu'ils avaient toujours cherché à réaliser, même lorsqu'ils se trompaient et ne produisaient que le mal. Le devoir de chaque homme est donc, non d'exciter volontairement le trouble et le désordre afin de hâter le moment où l'ordre en surgira nécessairement; mais au contraire d'empêcher et d'arrêter, de retarder, de suspendre le mal par tous les moyens. Par là même, puisque la société repose sur une mauvaise base, il amènera le désordre en dépit de ses efforts et par ses efforts mêmes, c'est-à-dire qu'il précipitera la société vers le mal, en opposant des obstacles à ce qu'elle y marche *régulièrement* et par elle seule.

Enfin, le raisonnement établit que les hommes ne se tourneront vers la vérité et ne se soumettront à ses conséquences qu'à cause de l'excès de leurs maux dont la vérité seule

pourra les délivrer : mais il lui est impossible de préciser le moment déterminé, le point juste où ces maux seront assez excessifs et assez universels pour forcer ces mêmes hommes à y puiser les moyens de guérison et de salut. Vouloir donc augmenter le mal social lorsque déjà, *peut-être*, il est parvenu au comble, lorsque du moins il en est là où le bien doit nécessairement en surgir, c'est être coupable au degré le plus élevé, en tous temps et en tous lieux. On ne saura que le mal a atteint son plus haut période pour chacun, celui où la société doit en être anéantie, que lorsqu'on verra ce mal unanimement et efficacement repoussé par tous. Le devoir de chacun est donc de le repousser en toutes circonstances et toujours pour son propre compte, comme s'il ne manquait plus que sa coopération personnelle pour opérer le bien, quoi que d'ailleurs il en puisse résulter, soit le bien qu'on a voulu, soit un mal plus grand que celui qu'on avait eu en vue d'amoindrir. La droiture d'intention est le fait de l'homme ; c'est le véritable *chacun pour soi* dans le sens rationnel, moral : l'œuvre même laisse pour résultat ce qui est éternellement juste ; c'est le *Bien pour tous*, dans le même sens. La souveraine raison fait surgir le mal, même des meilleures intentions, tant que ce mal est nécessaire, est inévitable ; elle fera surgir le bien, même des intentions les plus perverses, quand le bien sera possible, quand par conséquent il devra se réaliser. Quant à nous, faisons le bien, ne négligeons du moins rien pour le faire ; *advienne que pourra* !

Je renvoie pour les autres développements de mes idées à l'ouvrage même, le premier que je publierai si les circonstances le demandent ou le permettent. C'est à mes enfants que j'ai dédié ce travail explicatif de mes travaux antérieurs sur le socialisme, tous plus ou moins conçus dans le but de faire d'eux des hommes de probité et de dévouement, voulant l'être parce qu'ils savent pourquoi ils doivent l'être et qu'on peut par conséquent être sûr qu'ils le seront toujours.

Avant de clore ce chapitre, je dois faire mention d'un opuscule que je publiai à cette époque : *Le Catéchisme social*, Bruxelles, 1850. Il était destiné, est-il dit dans la préface, à offrir « aux hommes non encore absorbés par des intérêts

contraires au triomphe de la raison, ni entraînés par les besoins que ces intérêts finissent toujours par rendre irrésistibles », et à offrir, sous la forme la plus élémentaire, ce qui se trouve déjà développé dans « les traités plus complets et plus détaillés que j'ai publiés sur la matière ». Je voulais surtout faire ressortir deux vérités pratiques importantes à une époque transitoire comme celle où nous vivons : la première, qu'il est du devoir de chacun de maintenir l'ordre quoique mauvais, quoique caduc ; la seconde, que chacun doit être convaincu que cet ordre est faux et qu'il finira un peu plus tôt, un peu plus tard, par s'évanouir et nous laisser complétement dans l'anarchie. « Eloignons », ce sont mes expressions, « éloignons l'anarchie de nos vœux les plus ardents et par nos efforts les plus soutenus, tout en constatant néanmoins qu'elle progresse avec rapidité, que ses progrès s'accélèrent de plus en plus et que la violence qui l'a fait naître et qui la fomente, ne sera domptée que par ses propres excès. »

Un mot encore : Sans accord, point de société ; sans raisonnement, point d'accord ; sans liberté, point de raisonnement ; or, pour être libre, il faut être absolu, réel, éternel ; tout être matériel dépend de la combinaison avec laquelle il naît, se modifie et meurt ; tout être créé dépend de son auteur qui le change, le conserver et l'anéantit à volonté comme il lui a donné l'existence. C'est là le résumé de tout mon catéchisme social dont la vingt-quatrième et dernière réponse de la vingtième et dernière leçon se termine comme il suit :

« La société suppose une règle commune des actions : cette règle, un raisonnement commun ; ce raisonnement, des êtres ayant une commune essence.

« Toute action requiert un motif, tout devoir a besoin d'une sanction inévitable

« Le devoir social est le dévouement réciproque.

« La vie présente ne sanctionne pour chaque homme que l'obligation de se satisfaire lui-même, ne lui offre que des motifs d'exploiter les autres.

« Les motifs pour se dévouer et la sanction du devoir de se dévouer se trouvent exclusivement dans la certitude d'une autre vie.

« On ne croit plus que bien faiblement à l'immortalité de l'âme; on ne soupçonne pas encore qu'il soit possible de démontrer que les âmes sont éternelles.

« L'ordre social maintenu par le despotisme a succombé sous l'examen et la discussion; l'ignorance sociale empêche l'ordre de s'établir sur la liberté.

« Les abus actuels de la société découlent de son principe; entre eux et elle il y a équilibre.

« C'est pourquoi, si conserver ces abus c'est laisser mourir la société, les réformer, c'est la tuer.

« La connaissance de la vérité peut seule faire justice du principe et de ses conséquences.

« Mais on n'invoquera la vérité que lorsqu'on ne pourra plus se passer d'elle; que l'oppression ne profitera plus à personne et accablera tout le monde; que la mesure du mal social sera comble; qu'il y aura anarchie complète.

« L'anarchie alors, en forçant d'accepter la vérité, sauvera le monde. »

Passons à autre chose.

Depuis longtemps j'avais l'intention de me charger personnellement de l'administration de mes intérêts domestiques, dont le maniement par un homme d'affaires devenait d'année en année plus onéreux, tandis que d'année en année aussi cette administration offrait moins de difficultés et exigeait moins de peines. Je saisis l'occasion de la révolution française de février pour annoncer à mon fondé de procuration à cet effet, que de sérieuses économies m'étant imposées par les circonstances, j'allais m'occuper moi-même des détails de mes affaires et préparer mes enfants, avant de leur abandonner mon héritage, à le faire valoir par leurs propres mains, afin d'en tirer tout le parti possible. Cela me réussit à merveille. La besogne une fois mise en train se réduisit à fort peu de chose, et les courses auxquelles elle m'obligea six à huit fois par an, me furent même très favorables sous le rapport de la distraction et de la santé.

CHAPITRE L

Démonstration de l'immatérialité de l'âme. — Je crois devoir la mettre hors de toute possibilité de se perdre. — Propositions préliminaires. — Science sociale. — Point de départ du raisonnement. — Comment il se manifeste. — Définitions : *Nécessité*. — *Mémoire*. — *Organisme* — *Non-isolement*. — Où y a-t-il sentiment réel de l'existence? — Observations. — Le sentiment est-il partout? — La science actuelle. — Puisqu'elle s'est égarée, il faut procéder autrement qu'elle. — Caractère distinctif du sentiment réel. — Le langage. — Attraction organique. — Les animaux parlent-ils? — D'où vient le sentiment de *soi?* — Rapports entre l'animal et les circonstances extérieures. — Rapports de l'homme isolé de ses semblables avec les objets. — Rapports de l'homme avec un animal. — Rapports entre deux intelligences. — Modifications de peine et de plaisir. — Passage de l'état d'éternité à l'état de temps. Pratique. — Mes réserves pour la publication de ce chapitre

J'ai promis de donner clairement et déterminément la preuve incontestable de l'immatérialité de l'âme ; je vais tenir cette promesse, de manière à forcer moralement toute intelligence non encore faussée par des idées préconçues, ou entraînée par des habitudes de raisonnement, que l'éducation a fait naître, que l'instruction a nourries, que le temps a fortifiées, et que finalement la paresse d'esprit qui s'oppose à toute possibilité de changement dans les idées et la vanité qui ne veut pas même qu'on puisse soupçonner qu'il y ait quelque chose à y changer, ont rendues en quelque sorte indestructibles. Mais avant d'y procéder, je dois aller au devant d'une accusation que je ne mérite pas, mais qui est trop grave pour que je néglige de la combattre, même sans attendre qu'elle ait été formulée.

En me faisant part de son long travail manuscrit sur la *Science sociale*, M. de Colins me pria de ne communiquer

à personne la démonstration que j'y trouverais en son lieu et dont il va être question plus bas. J'ai fidèlement rempli ses intentions. Dans toutes mes publications relativement au principe sur lequel désormais doit se baser la société, je me suis borné, du plein assentiment de M. de Colins, à signaler ce principe, à prouver à l'évidence que, sans son acceptation et son application par les hommes réunis, la stabilité dans l'ordre était impossible pour l'avenir, puisque le libre développement de l'intelligence, devenu le droit social présent, et l'incompressibilité de la discussion, sa conséquence nécessaire, neutralisaient chaque jour les efforts qu'on tentait pour maintenir l'ordre passé, ordre issu de la foi et dont la coexistence avec l'examen est une inqualifiable chimère. Je suis allé plus loin, toujours M. de Colins y accédant. J'ai dit: Le principe moral ou social est la réalité de l'immatérialité, de la sensibilité, de l'âme, et la démonstration s'en trouve dans l'origine du langage; là où il y a parole, il y a sensibilité, réalité. Arrivé à ce point, je me suis arrêté tout court; je me faisais un devoir de conscience et d'honneur de m'arrêter.

Maintenant que la vieillesse nous presse tous deux et toujours de plus en plus vivement, tant M. de Colins que moi; que M. de Colins a pour ainsi dire abandonné son grand travail, pour se perdre dans des entreprises de bouleversement politique qui, d'après sa doctrine même, ne peuvent mener à rien et sont, à son insu indubitablement, un sacrifice qu'il fait à la passion révolutionnaire, de ses idées rationnelles de justice et d'ordre : maintenant je puis venir à mourir avant lui, ce qui probablement ensevelirait dans l'oubli et peut-être pour longtemps la démonstration dont il s'agit; ou bien, M. de Colins mourant avant moi, soit naturellement, soit par suite de quelque mouvement populaire, je ne serais peut-être plus à même, quoique délié de toute obligation envers lui, de faire saisir comme il convient par mes enfants et par le public la suite de ses raisonnements et de ses idées. Ensuite, outre le travail intellectuel de M. de Colins, n'avais-je pas surtout à rendre compte de celui au moyen duquel j'étais moi-même parvenu à dégager de ses écrits, de sa correspondance et de ses conversations avec moi, et surtout avec Agathon, notamment

pendant le séjour de ce dernier à Paris en 1846 dans le seul but d'éclaircir ses doutes, l'incontestabilité du principe de certitude, du fondement de toute morale et de toute société, de la vérité absolue en un mot, aussi bien que je puis encore le faire à l'âge que j'ai atteint (1851)?

Je me crois donc également obligé en conscience et en honneur, de consigner ici les preuves que j'ai acquises de la réalité du principe qui constitue l'homme, qui explique la société, qui rend l'ordre immuable, qui sera la religion de l'avenir. C'est le seul de mes écrits qu'aucune considération ne pourra me faire publier de mon vivant. Je charge mes enfants si, supposition apparemment gratuite, ils croyaient devoir faire paraître mes *Souvenirs intimes* avant la mort de M. de Colins, de supprimer le présent chapitre, à commencer des lignes qu'on va lire, jusqu'à la fin, et d'expliquer pourquoi.

Je pourrais me contenter, après ce que j'ai dit dans mes *Études sociales*, ma *Réalité déterminée par le raisonnement*, mon *A, B, C de la science sociale*, mon *Catéchisme social*, mon *Catéchisme rationnel*, mon *Socrate socialiste* et ces *Souvenirs intimes*, je pourrais me contenter de prouver que les hommes seuls sont sensibles puisqu'eux seuls parlent. Mais je crois utile de faire rapidement repasser sous les yeux de mes lecteurs la série d'arguments qui, après la démonstration dont il est question, ne laisse plus lieu à aucun doute raisonnable sur l'éternité des âmes, le rapport nécessaire entre les différentes vies organiques ou la certitude des peines et des récompenses ultra-terrestres pour chacun d'après ses actes pendant la vie écoulée, comme il a éprouvé dans cette vie actuelle les conséquences des actes de sa vie antérieure. J'entre en matière.

La science sociale ou morale est la science des sciences; c'est la science de l'homme et de l'humanité : elle découle de la connaissance de la vérité absolue, est basée sur la détermination du principe de certitude, et se mesure au critérium du vrai et du faux, du juste et de l'injuste. Toutes les vérités dont elle se compose doivent présenter à chaque homme le même caractère d'incontestabilité. C'est-à-dire que chacune

d'elles doit résulter d'un raisonnement formé de propositions identiques, logiquement enchaînées entre elles, sans qu'on y puisse découvrir une seule analogie. Car toute analogie est essentiellement récusable quand, au lieu de s'en servir pour induire à une probabilité, on veut l'employer pour en déduire une certitude. Il n'y a que l'identité, toujours réduisible à sa forme la plus simple, sauf la tautologie dans l'expression : *un est un*, qui ne soit dans aucun cas susceptible d'être niée.

Outre l'enchaînement logique de toutes les propositions, il faut encore et avant tout que la première proposition, le premier anneau de la chaîne, soit un fait irrécusable pour l'intelligence : de cela, et de cela exclusivement, résulte que les autres anneaux, par leur identité avec le premier, acquièrent la même valeur que lui.

Un fait unique parmi tous ceux que l'intelligence peut saisir, possède la qualité que je viens d'indiquer et devient ainsi le seul point de départ pour le raisonnement qui puisse être admis sans qu'il y ait d'objection à craindre : c'est le sentiment que quiconque raisonne a de sa propre existence ; c'est la sensibilité sentie. Et si la sensibilité non sentie, la sensibilité pure, ou la susceptibilité de sentir, la puissance de sentir, est une réalité, la sensibilité sentie est cette même puissance, cette virtualité, convertie en actualité, en acte.

Le sentiment senti de l'existence n'a pas besoin d'être prouvé ; c'est un fait primordial que toute explication, toute définition obscurciraient : c'est la conscience que chacun a de soi-même et qu'il y aurait absurdité de vouloir démontrer aux autres. On ne définit pas le parfum de la rose, on le fait aspirer.

Mais remarquons le bien et hâtons-nous de le faire remarquer : de ce que chacun *se* sent exister, il ne s'ensuit aucunement que la sensibilité existe par elle-même, indépendante de tout fait quelconque, en d'autres termes qu'elle soit autre chose que le fait du sentiment éprouvé, et qu'elle existerait si ce fait n'existait pas ou s'il cessait d'exister, si en un mot, elle n'était point ou si elle n'était plus sentie. C'est précisément cette indépendance du sentiment pur de l'existence, cette réalité de la sensibilité, qui est en question et qu'il s'agit de

mettre à l'abri de toute attaque rationnelle du libre examen.

Je viens de dire que le sentiment de l'existence, pour être *réel*, doit avoir son principe en lui-même, c'est-à-dire, n'être point mû du dehors, ne point procéder d'une création, ne pas tenir à une combaison quelconque ; il doit être parce qu'il est, et se manifester nécessairement comme sensibilité et comme volonté, aussitôt qu'il se trouve dans les conditions requises pour pouvoir sentir et agir ; bref, il doit être indivisible et éternel.

Et si le développement du langage est la caractéristique de sa réalité, il faut que la parole ne soit ni organique ou innée, ni révélée ; il faut qu'elle soit l'œuvre spontanée de l'âme, l'expression nécessaire de l'intelligence, la manifestation essentielle de l'humanité.

A cette occasion, nous rappellerons en peu de mots que l'existence n'est réelle qu'à condition de pouvoir être sentie ; que la réalité par conséquent ne peut s'attacher qu'au sentiment ; qu'un mouvement non senti n'a pas même une apparence de réalité, et qu'un mouvement senti n'est réellement apparent que parce qu'il est senti et pour celui qui le sent. Nous ajouterons que ce qui est réel doit nécessairement être simple puisque la complexité est l'essence même de l'apparence, de la manifestation, du changement, du mouvement. Nous dirons enfin que la réalité ne peut être qu'immatérielle, et nous appellerons tout le reste *matière*. Sentiment pur de l'existence, réalité, immatérialité, éternité seront donc synonymes, aussi bien que mouvement ou force, illusions, matérialité, durée fugitive. Poursuivons.

Si le sentiment réel de l'existence se manifeste, quelle sera sa forme? Infailliblement celle d'un sentiment individuel se succédant à lui-même, c'est-à-dire se percevant par une suite non interrompue de modifications dans le temps.

Finalement, quelles sont les conditions nécessaires de cette manifestation? Elles sont au nombre de trois : la première est l'union d'un sentiment réel d'existence à un organisme ou à une force particulière ayant la propriété de faire converger les impressions reçues vers un point appelé centre, mémoire ; dépourvu de sentiment, l'organisme ne serait que mouvement ;

sans l'organisme, le sentiment ne pourrait point être touché, impressionné, mû, modifié. La seconde condition de manifestation pour le sentiment réel est son état de non-isolement, état inévitablement prolongé, afin que l'être sentant intellectualise les modifications qui lui ont été imprimées, en les attachant à un signe quelconque *pour* les communiquer à d'autres êtres de son espèce, avec lesquels il organise ainsi une famille, une société. La troisième condition est la motilité, indispensable au rapprochement physique et à la transmission des signes intellectuels.

On commence déjà à entrevoir que les modifications senties ont pour expression obligée des signes conventionnels qui, en révélant l'homme à l'homme, révèlent l'homme à lui-même. L'origine de ces signes ou du *verbe*, comme on dit communément, deviendra peu à peu le nœud de la question qui, ainsi simplifiée, sera facile à résoudre.

Avant d'aller plus loin, déterminons clairement et rationnellement, comme nous nous en sommes fait une loi, les plus importantes des expressions qui se représenteront presque à chaque ligne dans ce chapitre. Par *nécessaire* en raisonnement, nous entendons nécessaire devant la raison, rationnel, évident pour l'intelligence, incontestable ; au matériel, ce mot a pour valeur le fait constaté matériellement, ce qui est et par conséquent ce qui est nécessairement, ce qui est nécessaire.

Nous donnons au mot *mémoire* une signification beaucoup plus étendue qu'on n'a l'habitude de faire : la mémoire générale, c'est la totalité des propriétés dérivant des lois éternelles de la matière et qui font que chaque chose, pour celui qui prend connaissance de cette totalité comme d'une unité, est ce qu'elle est. Une mémoire centralisée est un centre nerveux, un cerveau, qu'affectent les impressions reçues à n'importe quelle partie de l'organisme, et qui en conserve les traces : rien n'est inné au cerveau ; ce qui le constitue ce qu'il est, savoir la mémoire centralisée, appartient à la mémoire générale et lui vient des lois éternelles de la matière. Enfin la mémoire intellectuelle ou la mémoire proprement dite, est celle que l'être sensible se fait lui-même au moyen des signes qu'il crée pour qu'ils deviennent l'équivalent des idées matérielles,

intellectualisées de cette manière et dont après cela il peut disposer à volonté

Organisme est synonyme de *force particularisée, vie spéciale*. Sans cette force, le sentiment d'existence ne passerait point de son état d'éternité où il ne se connaît pas lui-même, à l'état de temps qui est la succession des modifications, des sensations éprouvées par l'union d'une âme à une partie de matière, ou qui est la succession des idées. Et les modifications perçues par l'intelligence lui viennent du mouvement produit par la force générale, par la matière, dans cette force particularisée qui fait partie de la force générale, qui en est sortie et qui y rentrera

En dernier lieu, le non-isolement est un effet de l'attraction physique en vertu des lois de la matière, qui établit un contact nécessaire entre deux organismes qui ne sont complets que par ce contact ; s'il y a sensibilité réelle, le rapprochement indiqué devient l'origine de la famille intellectuelle, de la société au sens propre.

Maintenant, nous pouvons marcher d'un pas sûr.

Où se trouve, s'il est réellement quelque part, le sentiment réel de l'existence ? Est-ce uniquement chez ceux qui se sentent exister et qui expriment ce sentiment ? Est-ce aussi chez ceux qui paraissent se sentir sans cependant exprimer qu'ils sentent ? Est-ce encore ailleurs ? Examinons.

Outre son propre sentiment d'existence, l'homme qui observe, qui raisonne, constate des changements en lui-même et autour de lui. Il détermine ainsi la seul distinction rationnelle qu'il soit possible de tracer entre les deux seules natures possibles à concevoir, qui sont le mouvement et le sentiment senti comme effets, ou la force et l'activité, la volonté, comme causes.

Il demeure bien entendu que cette distinction peut être illusoire, et que le sentiment pourrait se réduire à n'être que mouvement, l'action ou la volonté que force. L'objet de la démonstration que ce chapitre doit contenir, est d'établir invinciblement que le sentiment est *en réalité* distinct du mouvement, et que conséquemment il est ce que le mouvement n'est pas, ne peut pas être, il est réel.

Consultons l'expérience : Qu'est-ce qui s'offre à l'observateur qui s'est dépouillé de toute idée acceptée sur parole, de toute doctrine acquise sans avoir été examinée, de tout esprit de système et d'école? D'abord des forces et des agrégations de forces ou corps, puis des corps organisés, présentant chacun par l'ensemble de ce qui le compose, l'apparence d'une individualité; ce sont les plantes, les arbres, les animaux inférieurs, etc. Après cela, des organisations paraissent avoir la motilité spontanée, volontaire, le sentiment d'elles-mêmes, sentiment par conséquent accompagné de jouissance ou de douleur, et jusqu'à la faculté de rappeler à volonté les sensations passées dont elles ont conservé le souvenir dans la mémoire : ce sont ce qu'on nomme les animaux supérieurs.

Nous ferons remarquer ici le défaut de raisonnement qui fait qualifier *animaux* les bêtes auxquelles on accorde ainsi une espèce d'âme (*anima*), tandis qu'on met en doute la réalité de l'âme chez l'homme. Faut-il rappeler qu'il ne saurait y avoir diverses *espèces* d'âmes? Il y a des âmes ou il n'y en a pas; voilà tout : il n'y a qu'une seule manière d'être une âme. Quant aux bêtes, elles vivent comme les hommes vivent; c'est là ce qui est constaté et ce qui exclusivement pouvait être constaté par l'expérience, c'est-à-dire par le raisonnement qui n'admet pas d'autres faits que ceux qui lui sont fournis par les sens, qui prend acte des sensations et s'arrête là.

Enfin l'observateur se trouve en rapport avec d'autres êtres qui ont le même organisme que lui, se sentent comme lui, éprouvent comme lui du plaisir ou de la peine, distinguent, comparent, jugent comme lui, et le lui prouvent en le disant dans les mêmes termes dont il se sert pour exprimer la même chose. Ce sont les hommes. Et ces hommes, si le sentiment est réel en eux, sont par cela même, mais par cela seul, libres des actes de leur volonté, libres de leurs intentions, sont responsables par conséquent de ce qu'ils font ou veulent faire, appartiennent à ce que nous appellerons l'*ordre moral*, c'est-à-dire aux suites nécessaires de leurs actes, d'après les lois du raisonnement qui exprime l'harmonie entre la fatalité de ces suites et la liberté de leur cause.

Nous nous retrouvons ici de nouveau en présence de la

question que nous avons soulevée tout à l'heure sous un autre aspect. Toutes les choses participent-elles de l'humanité, et l'ordre moral comprend-il sans exception hommes, animaux, plantes, corps et forces? La question est fondamentale. Car, si on répond *oui*, l'homme n'est plus qu'une chose, chose plus compliquée, plus parfaite si l'on veut, quoique l'idée de perfectionnement n'ayant d'autre valeur que celle de différence en bien, et même dans le cas donné de différence illusoire puisqu'il ne s'agit que du plus ou moins, cette idée est dépourvue de sens réel. Et l'ordre moral, l'ordre essentiellement de liberté, appliqué à ce qui est évidemment matériel et soumis à la seule nécessité, est absorbé par l'ordre physique qui en est la négative, d'où toute intention est exclue, et qui ne peut se concilier qu'avec une conscience apparente.

Si on répond *non*, il faut être en mesure pour, non seulement prouver ce qu'on avance, mais encore déterminer rigoureusement où l'humanité cesse, tout le reste n'étant plus que phénomènes sous la forme de vie, de végétation, de corporéité et de forces.

Je poursuis mes investigations, et voici ce que je recueille : la science, au point où elle est parvenue, a mis hors de tout doute la continuité sans solution saisissable et appréciable de la série des êtres apparents dont elle s'occupe. Elle distingue, il est vrai, des forces et des corps, des végétaux, des animaux et des hommes ; mais elle a bien soin de déclarer que ces divisions sont purement conventionnelles et qu'elles ne doivent être considérées que comme des moyens de faciliter l'étude et d'aider la mémoire. La ligne de démarcation tracée entre chaque classe, celle qui la précède et celle qui la suit, est tellement vague et arbitraire, tellement incertaine, que tout finit par se confondre en une seule classe, en une seule *unité*, la *nature*, — c'est le mot consacré, — c'est-à-dire, en une seule force, matière incorporelle et corporelle, inorganique et organisée, végétaux, vivant, se mouvant, se sentant, pensant et parlant.

On le voit, c'est toujours la même difficulté qui s'offre sous un autre point de vue : s'il n'y a qu'une seule nature, si le sentiment est le résultat du mouvement, — il est impossible

que le mouvement soit le résultat du sentiment, — s'il n'est qu'un mode de mouvement, que du mouvement en un mot, il n'y a plus de sentiment réel ou éternel, simple, immuable et impérissable. Les vésicules végétales ou animales et les nébuleuses qui naissent et meurent à chaque instant sous nos yeux par la force des lois de la matière, les générations ou plutôt les organisations spontanées désormais acquises à la science, et la section des polypes dont chaque tronçon devient un polype à son tour, sont des sentiments qui apparaissent et disparaissent dans l'espace, se divisant à l'infini pour se recomposer et se confondre de nouveau, dûs aujourd'hui au hasard, demain à une espèce de volonté, tantôt créés par la force elle-même, tantôt multipliés à coups de ciseaux : ou pour mieux dire, ces mouvements divers, pas plus que l'apparence du sentiment, même à son plus haut période, chez l'homme, ne sont des sentiments réels. Tout, matière évidente et esprit prétendu, est non-sens, est absurdité.

Il faut donc parvenir à constituer l'humanité en la distinguant nettement de ce qui n'est pas elle, et en fondant cette distinction sur des preuves inattaquables.

A cet effet, et afin d'arriver à une conclusion opposée à celle de la science, prenons une autre route qu'elle. Sur quoi la science s'est-elle basée pour établir la série continue des êtres? Sur la comparaison des qualités appréciables par les sens, visibles et palpables, sur les qualités extérieures; elle a jugé d'après des apparences, prononcé d'après des analogies. Essayons de n'écouter que le raisonnement, de ne nous appuyer que sur des identités. La science n'a pas cherché d'analogie entre un caillou et un homme, mais elle en a trouvé entre les corps inorganiques les plus compliqués et les organisations les plus simples; elle en a vu entre les plantes les plus élevées sur l'échelle et les animaux les plus bas placés, entre les bêtes les plus parfaites et l'homme. De manière que, remarquant des animaux qui semblaient plus intelligents que certains hommes, elle a décidé et démontré, à sa façon, pour la génération qui accepte ces preuves comme suffisantes et convaincantes, qu'hommes, bêtes, plantes et cailloux ne forment qu'un tout unique, dont un peu plus ou moins de la

force générale qui remue ce tout, qui l'agite, qui, comme elle dit, l'anime, forme la seule différence.

Acceptons les connaissances que la science nous livre, mais seulement pour les choses qu'elles concernent légitimement et dans les limites où elles ont une véritable valeur. Adoptons comme démontrée la série continue pour tout ce qui, frappant les sens ou plutôt le sens par les organes, n'a que des analogies à fournir à l'intelligence, et ne peut lui donner lieu à conclure que des probabilités, des vraisemblances, des *plus ou moins*, et jamais rien d'absolu. Il n'y a point d'identité dans la nature, dans l'ordre physique, matériel. Eh bien! laissons-là la nature et ses analogies, l'ordre matériel et ses phénomènes, ses apparences ; et cherchons ailleurs, si toutefois ailleurs il y a quelque chose, s'il y a autre chose que la nature, si au de là de la physique il y a encore une métaphysique ; ce qui est à prouver. Adressons-nous à l'intelligence, au raisonnement, dont la compétence ne saurait être niée à moins de vouloir tout nier, et jusqu'au raisonnement même.

Nous nous sommes engagés, en commençant, à n'avancer que des propositions réduisibles à celle-ci, la plus simple de toutes : *un est un*. Or, c'est là du raisonnement et du raisonnement pur; aucune expérience, aucune observation n'a pu faire trouver cette vérité. Bien au contraire, si on raisonne juste sur des observations bien faites, on est nécessairement mené à conclure qu'il n'y a point d'unités. « Je nie le *moi* », a dit Broussais; et à son point de vue, cette absurdité est de la raison pure. L'idée *moi* est une entité exprimant l'ensemble des sensations dont on le compose. C'est une *totalité* qu'on décore du nom d'*unité*, quoique l'observation à laquelle on la doit ne puisse rien découvrir de pareil. L'expérience ne fait connaître en effet que des choses, et toutes les choses, sans exception imaginable, sont complexes. *Un est un* est donc une vérité mathématique, c'est-à-dire d'abstraction, qui n'est vraie en réalité qu'au cas qu'il y ait des *unités* réellement. Et pour savoir s'il y a des unités réelles, c'est à la métaphysique qu'il faut forcément avoir recours ; il n'y a que le raisonnement qui établisse avec certitude la réalité des *unités*, et cela exclusivement hors du domaine physique. Quand il y est parvenu, *un est un*

devient une vérité réelle, le prototype de toutes les vérités. Et la vérité d'observation n'est plus que la constatation de faits qui ne permettent jamais de prononcer avec l'exactitude des mathématiques, ni avec la certitude d'une véritable science.

Rappelons aux lecteurs que le seul point de départ pour l'intelligence qu'aucune intelligence ne peut récuser, est le sentiment que celui qui pense a de son existence personnelle. Ce sentiment est indispensable au raisonnement, et dès qu'on le possède, il n'y a plus qu'à le développer pour raisonner. Se fondant toujours sur les analogies, la science accorde la sensibilité aux animaux qu'elle a le plus rapprochés de l'homme sur les apparences qu'elle y a observées de sentiment et de raisonnement.

Gardons-nous de la suivre dans cette voie. Nous avons conclu de sa doctrine, — et nous défions tous les savants de renverser cette conclusion rationnellement incontestable, — que si quelques animaux sentent, tous sentent, les plantes sentent et les cailloux sentent, plus ou moins si l'on veut, mais sentent aussi réellement qu'ils paraissent sentir; nous avons conclu que les hommes, inséparablement rivés à cet enchaînement indissoluble de phénomènes, ne sentent plus qu'en apparence aussi, c'est-à-dire ne sentent pas réellement du tout. Tâchons, pour sortir de là, de démontrer que les animaux supérieurs, comme on les nomme, ne sentent point; c'est le seul moyen de rendre la réalité du sentiment à l'homme et d'en faire son caractère essentiel et exclusif.

Que faut-il pour cela? Il faut déterminer ce qui distingue nécessairement le sentiment, et ce que le sentiment, s'il est réel, ne peut pas ne point produire dans des circonstances données; puis vérifier si là où ces circonstances se rencontrent, le caractère spécifique du sentiment se montre également et toujours : enfin, au cas que ce caractère fasse constamment défaut chez les animaux qu'on compare le plus ordinairement à l'homme, tandis qu'il ne manque jamais de se manifester chez l'homme, bien entendu les circonstances requises demeurant réunies, on pourra affirmer en toute certitude et de manière à ne pouvoir être rationnellement contredit, que les

hommes seuls sont sensibles, et que hors d'eux il n'y a que matière, c'est-à-dire force et mouvement.

Nous avons vu plus haut que ce qui spécifie essentiellement le sentiment entre tout ce qui n'est pas lui, est le signe qui l'exprime, le traduit, est la parole, le verbe, le langage conventionnel en un mot, au moyen duquel les êtres qui se sentent réellement se communiquent leurs sensations, leurs joies, leurs douleurs, s'associent par les idées et par ce qui les rend sensibles.

Quelle est l'existence du sentiment pur, du sentiment non perçu ? C'est celle dans l'éternité, la seule existence imaginable hors de l'existence sentie, de l'existence dans le temps ; la seule aussi qui exclut toute modification, toute qualification, toute succession, toute division. Les idées intellectuelles et les signes sous lesquels l'être sentant les place caractérisent le passage du sentiment de l'existence dans l'éternité au sentiment de l'existence dans le temps. Ces signes, nous l'avons déjà dit, sont arbitraires, c'est-à-dire dépendants de la seule volonté ; quels qu'ils soient, ils sont toujours également propres à exprimer l'idée à laquelle on les rattache, pourvu qu'ils soient conventionnels, en d'autres termes déterminés par une convention tacite, et par cela même commune à celui qui la saisit, qui la comprend. La mémoire qui conserve ces idées avec leurs signes est intellectuelle aussi, et c'est de là que les évoque un acte de la même volonté qui les y a placées : cet acte, appelé *réminiscence*, ne peut avoir lieu pour les idées simplement matérielles, empreintes dans la mémoire centralisée, où elles ne se rencontrent en l'absence des objets dont elles y sont l'image, que moyennant le même ébranlement physique dont elles sont l'effet.

Récapitulons.

Partout où il y a signe conventionnel, il y a signe intellectuel ; partout où il y a signe intellectuel, il y a abstraction intellectuelle ; partout où il y a abstraction intellectuelle, il y a sensation intellectuelle, et partout où il y a sensation intellectuelle, il y a intelligence réelle, sensibilité réelle, immatérialité, âme. Réciproquement : point de sensibilité réelle unie à une mémoire matérielle centralisée et prolongement forcé du

non-isolement, sans qu'il en résulte *nécessairement* des sensations, des idées et une mémoire intellectuelles, ainsi que des signes conventionnels traduisant ou exprimant ces idées.

C'est exclusivement l'attraction née du dédoublement de l'individualité physiologique qui rapproche les organismes de sexe différent, et les tient en contact pour la satisfaction de leurs besoins et la conservation de l'espèce : cela est commun à beaucoup d'animaux et à l'homme; comme le sont également la propriété d'un cerveau, recevant toutes les impressions et gardant la mémoire des plus saillantes, et la motilité indispensable pour atteindre et étreindre au physique et pour transmettre les signes intellectuels là où il y a des idées intellectuelles et un sentiment réel.

La nécessité du contact matériel engendre infailliblement, partout où il est possible, l'union spirituelle, celle par la communication des idées, qui ne peut se réaliser que par l'intermédiaire des signes produits à cet effet.

Si donc le signe conventionnel représentatif des idées n'est pas produit par les animaux même les plus élevés sur l'échelle, l'homme excepté, c'est évidemment que la seule condition dont les sens ne suffisent pas pour constater la présence d'une manière incontestable, leur manque; c'est qu'ils n'ont point d'idées; c'est qu'ils ne sentent point, nonobstant toutes les apparences possibles d'association entre ceux, d'action éclairée et motivée chez chacun d'eux, d'intelligence, de peine et de plaisir, de sentiment, en un mot, d'immatérialité, de réalité.

Y a-t-il des animaux qui parlent, dans le sens propre du mot *parler*, qui signifie communiquer une idée au moyen du signe sous lequel l'intelligence l'a mise? Personne n'oserait l'affirmer. Quelques animaux articulent des paroles, mais sans y attacher de sens. D'autres, qui semblent saisir le sens de nos paroles, ne font en effet qu'être physiquement frappés par notre ton, le son de notre voix, notre geste, langage naturel, si je puis m'exprimer ainsi, qui est le résultat des lois organiques et a pour conséquence ce que ces lois organiques en font résulter, sans que l'intelligence doive ni même puisse intervenir en quoi que ce soit. Si le perroquet compre-

nait ce que nous lui disons, à la question : *As-tu déjeuné, Jacquot?* il répondrait : *J'ai* ou *je n'ai pas déjeuné*, ou *Je veux déjeuner de nouveau*. Si le chien comprenait, il ne tremblerait pas devant une parole caressante prononcée d'une voix brutale et n'accourrait pas à la menace de le battre faite d'un air caressant.

Les animaux les plus rapprochés de l'homme, sous le rapport organique, ne parlent pas; donc ils sont dépourvus du sentiment réel; donc ils n'ont conscience ni d'eux-mêmes ni de ce qui les environne; donc ils ne jouissent ni ne souffrent; donc ils n'ont ni droits à réclamer ni devoirs à remplir; donc ils ne sont pas responsables de leurs mouvements qui ne sont des actes qu'en apparence et ne sont point libres de se mouvoir ou ne se mouvoir pas, de se mouvoir dans tel plutôt que dans tel autre sens, attirés qu'ils sont toujours ou repoussés irrésistiblement par la force dont ils font partie; donc ils ne pensent, ni ne travaillent, ni ne s'associent. S'ils parlaient, ils parviendraient, comme nous parviendrons nous-mêmes, de développement en développement, chaque besoin donnant nécessairement lieu à une nouvelle connaissance, et chaque connaissance à un nouveau besoin, ils parviendraient, dis-je, à la découverte finale de la règle rationnellement incontestable des actions, tant individuelles que sociales.

Je reviens pour une dernière fois à mon point de départ, le seul légitime pour tout bon raisonnement possible, le sentiment éprouvé de l'existence. Il n'y aura plus après cela qu'à déterminer en peu de pages *comment*, si ce sentiment est éternel, s'il est réel, a lieu le passage de l'éternité au temps, c'est-à dire à préciser la forme que ce sentiment revêt nécessairement pour se manifester à lui-même, pour être senti. Si alors il reste encore le doute le plus léger, c'est qu'en justice absolue l'heure d'accepter la vérité n'a pas sonné encore.

Le *sentiment de soi* d'où provient-il? — De la sensation qui permet de distinguer en *soi* diverses modifications de *soi-même*. — Que sont pour la conscience de soi les modifications qu'il y distingue? — Les phénomènes, les objets hors du *soi*. — Que sont nécessairement ces modifications? — Elles sont nécessairement successives : c'est par elles que le *soi* détermine

ce qu'il se sent être au *présent* par la comparaison qu'il fait avec ce qu'il s'est senti être au *passé* et ce qu'il imagine en conséquence pouvoir être à l'*avenir*. — Quel nom donne-t-on à la succession des modifications de *soi* perçues? — On l'appelle *le temps*. — La distinction entre ce qui est *soi* et ce qui n'est pas *soi* comment s'établit-elle? — Par l'idée que le *soi* se forme de lui-même à chacune de ses modifications. — Et cette idée du *soi*? — Elle dépend du signe auquel il la rattache et avec lequel elle est produite simultanément. — Qu'est-ce qui fait produire ce signe? — Le besoin réel de *se* manifester intellectuellement. — Enfin, d'où surgit ce besoin? — De la nécessité de se réunir, de s'unir corporellement et de demeurer matériellement réunis. — Le temps n'existe donc que pour l'homme en société? — Le temps et le sentiment que l'homme a de lui-même, et la connaissance qu'il prend de ce qui l'entoure; tout en un mot.

Tout cela est lié par enchaînement d'identités; tout cela est rationnellement nécessaire, c'est-à-dire incontestable pour la raison, et si la raison est une réalité, tout cela est réel incontestablement.

Aussitôt donc que la distinction entre l'être qui sent et le reste est établie, les modifications de son sentiment ou les sensations par lesquelles il passe se suivent, le temps qui a succédé à l'éternité poursuit son cours, l'homme est moralement complet, l'humanité, la société existent.

Pour bien se rendre compte de la manière dont l'être ayant un organisme à mémoire centralisée, uni à une sensibilité, passe de l'éternité au temps dans l'état prolongé de non-isolement, il faut, avant de mettre deux hommes en contact, supposer un homme isolé mis en présence d'une chose, d'un animal.

Nous ferons même plus : afin de faire mieux comprendre les significations que nous avons données aux mots *mémoire* et *nécessité*, nous expliquerons le placement *nécessaire* dans la *mémoire centralisée matérielle*, dans le cerveau, de certaines impressions reçues, en supposant un animal, soit un lièvre, en rapport, — en rapport pour nous bien entendu, non pour lui, dont la sensibilité n'est qu'apparente, — avec

les circonstances extérieures. Ces circonstances, tant qu'elles restent ordinaires, n'affectent que sa mémoire générale, et ne se *particularisent* nulle part, ne se placent point ou du moins ne restent point placées dans sa mémoire centralisée. Le besoin de la faim et sa satisfaction, le chaud et le froid habituels le modifient alternativement sans laisser de traces. Mais une circonstance extraordinaire survient; il est atteint par exemple d'un coup de fusil dans un endroit déterminé, il l'est deux fois, trois fois de la même manière et au même lieu. Ce fait matériel se grave dès lors, ineffaçablement lié à ceux qui l'accompagnent, dans sa mémoire particulière, et la liaison matérielle s'y conserve de manière qu'à chaque coup de feu, le lièvre repoussé par l'idée de l'impression qui s'y rattache, est organiquement entraîné à prendre la fuite comme s'il était atteint par le plomb; ou bien l'attraction qu'il éprouvait auparavant pour le lieu où il a été blessé et qui le menait à son gîte, cède maintenant devant la répulsion que ce même lieu excite en lui parce qu'il se lie à l'idée (matérielle) de l'accident dont il a été le théâtre, et il l'évite soigneusement. Tout cela se fait *de nécessité*, par suite des lois générales de la matière et des lois spéciales au cerveau et à ses sensations, à ses idées matérielles. Venons à l'homme.

L'homme isolé, je veux dire l'homme qui a toujours vécu éloigné du contact de ses semblables, s'il est modifié dans sa sensibilité, traduit cette modification à l'extérieur par un mouvement quelconque de son organisme. Il a froid par exemple et il tremble, le vent soulève le sable et il ferme les yeux, l'ouragan casse une branche de l'arbre sous lequel il passe et il se jette de côté pour n'en pas être atteint. Cet homme, non encore dans l'ordre de temps, ne se rend aucun compte, ni des modifications éprouvées, ni des mouvements qui en ont été la suite, ni de lui-même qui a été modifié et mû, qui en apparence s'est mû. Il n'y a autour de lui aucune sensibilité unie à un organisme semblable au sien, qui puisse être modifiée par son mouvement, et qui, par un mouvemen semblable de l'organisme, traduise également à l'extérieur pour la première sensibilité la modification qu'elle-même a éprouvée. Aucun effet donc n'est produit par ce mouvement

de la sensibilité modifiée, simple expression de la mémoire générale; ce mouvement ne prend même pas place dans la mémoire centralisée.

Mais si un mouvement semblable répond à son mouvement, si, — c'est une supposition, — un cri qu'il pousse organiquement est répété par l'écho, ce mouvement traduisant à l'extérieur et à la sensibilité modifiée l'apparence d'une sensibilité modifiée de même, se place nécessairement dans la mémoire centralisée de l'organisme relative à cette sensibilité, uniquement comme mouvement sortant de la sphère des modifications accoutumées qut affectent cet organisme. Et il ne demeurera même dans la mémoire centralisée de l'organisme, relative à la sensibilité dont il s'agit, qu'à condition d'être renouvelé quelquefois et à une distance assez rapprochée pour qu'elle n'en ait pas encore perdu la trace.

Pour que le même mouvement se logeât dans la mémoire centralisée comme expression de la sensibilité modifiée, donnant naissance à la mémoire intellectuelle, il eût fallu qu'il se renouvelât nécessairement, et qu'il se liât essentiellement à quelque modification de souffrance ou de plaisir.

Je suppose maintenant qu'un animal, un singe ou un chien, reproduise le mouvement de l'homme, geste ou cri, et que ce mouvement ait été placé dans la mémoire centralisée; je suppose que le mouvement lié à une impression de plaisir, comme, par exemple, si le chien a léché une blessure que l'homme s'était faite, je suppose que ce mouvement ait été placé dans la mémoire de celui-ci comme expression de sensibilité modifiée : de ce moment la mémoire intellectuelle existe, et la sensibilité modifiée passe de l'état d'éternité à l'état de temps, qui est la succession perçue, et qui, dans le cas de la supposition, est la succession de plusieurs sensations de plaisir liées entre elles par un geste ou un signe quelconque exprimant le *moi*. La sensibilité possède donc la première expression, la première idée; elle devient la première volonté, et le mouvement qui jusqu'à présent avait traduit *nécessairement*, comme résultant de l'organisme, la modification de cette sensibilité, pourra être produit *volontairement* comme résultant de l'âme par l'intelligence, si le cri arraché physi-

quement à l'homme par la blessure a été plusieurs fois suivi du soulagement qu'y a apporté l'action du chien, l'homme pourra finir par pousser ce même cri intentionnellement afin d'obtenir la même jouissance.

Mais la mémoire intellectuelle ne pouvant pas, comme cela a lieu pour l'homme, se développer dans le singe ou le chien, dépourvus de sensibilité réelle, il ne se manifestera chez ces animaux ni parole, ni idée proprement dite, ni volonté. Ils ne produiront pas volontairement le mouvement de l'homme qui, attiré vers eux et les interrogeant matériellement, leur demandant la réponse matérielle qui exprime le *moi*, restera sans réponse aucune; sans réponse intellectuelle, parce que le chien et le singe n'ont point de sensibilité réelle, et même sans réponse matérielle parce que les attractions organiques entre ces animaux et l'homme ne sont point les mêmes. La mémoire matérielle, le cerveau, perdra par défaut de répétition, le premier signe comme intellectuel, et l'homme rentrera dans l'éternité en retombant dans l'isolement dont il avait paru être sorti sans retour.

Ces faux passages de l'état d'éternité à l'état de temps doivent se représenter fréquemment dans la séparation absolue de l'homme avec ses semblables, sans qu'ils puissent jamais avoir d'effet réel, c'est-à-dire permanent. Ce sont des éclairs dans les ténèbres, qui les déchirent mais ne les dissipent pas. Le verbe a besoin, non pour poindre, mais pour s'établir et se développer, du contact de deux intelligences. Supposons les réunies : voici comment les choses se passent.

La seconde sensibilité, unie à un organisme semblable à celui qui est uni à la première, étant modifiée par le mouvement qui traduit à l'extérieur la modification de la première sensibilité, traduit nécessairement à l'extérieur la même modification qu'il en éprouve par un mouvement semblable, puisque modification et mouvement résultent de la conformité des organismes. Ce mouvement, expression matérielle de la sensibilité modifiée de l'une, se place dans la mémoire centralisée de l'autre, qu'il modifie de la même manière. Pour peu alors que l'attraction organique porte à la répétition de ce mouvement, il prendra inévitablemenent place dans les

mémoires centralisées, comme expression intellectuelle de la sensibilité modifiée ; cas qui constitue le passage de l'ordre d'éternité à l'ordre de temps.

Arrêtons-nous un instant pour récapituler et rendre aussi saisissantes que possible les explications que nous venons de donner assez longuement d'un fait qui se pose plus rapidement qu'on ne peut le dire. Conformité de deux organisations ; nécessité qui établit le contact entre elles et le fait durer ; renouvellement des mouvements qui expriment la modification des mémoires matérielles générales et qui sont perçus par les mémoires centralisées ; renouvellement de ces perceptions matérielles : voilà la cause nécessaire du placement dans la mémoire centralisée du mouvement qui traduit la sensibilité modifiée, comme expression, non seulement matérielle, mais aussi intellectuelle, de cette sensibilité ; ce qui constitue *la sensation intellectuelle*, *la perception intellectuelle*.

Je rentre pour un moment dans la supposition de l'homme isolé de ses semblables et qu'un chien vient lécher : j'ai dit que le mouvement répété se lie nécessairement dans la mémoire centralisée matérielle au plaisir éprouvé successivement, au point que si à l'homme on substitue un autre chien, celui-ci serait organiquement attiré vers ce plaisir comme il eût été organiquement repoussé au cas d'une douleur. C'est cette perception matérielle pour l'animal dépourvu de sensibilité *réelle*, qui devient chez l'être réellement sensible la perception intellectuelle du *moi modifié successivement*, des modifications du *moi* dans le temps, du passage du *moi* de l'ordre d'éternité à l'ordre de temps. Mais si le chien s'éloigne, la perception intellectuelle s'efface ; s'il meurt, elle ne se renouvelle plus. Jamais le passage de l'homme à l'ordre de temps n'est nécessaire, c'est-à-dire nécessairement durable, parce que le chien, n'ayant qu'une sensibilité apparente, ne peut point servir à l'homme pour le développement du verbe, pour la constitution définitive du *moi*.

Lorsque deux sensibilités sont passées à l'ordre de temps, elles sont capables de produire volontairement, comme résultant de la sensibilité, de l'âme par l'intelligence, le mouvement qui traduit la sensibilité modifiée, mouvement qui n'avait

encore pu être produit que nécessairement comme résultant de l'organisme. Et elle le produira *nécessairement* parce que l'attraction *nécessaire* vers ce mouvement se changera en volonté. Le mouvement interrogateur *nécessairement volontaire* équivaudra à *moi* pour celui qui interroge, à *toi* pour celui qui répond, mais qui répond comme un autre *moi* à un autre *toi*.

C'est là le premier signe ; c'est le mouvement qui traduit la sensibilité, pris par chacun comme l'expression intellectuelle du *moi ;* c'est la mémoire intellectuelle ; c'est le temps. Deux intelligences déjà existantes dans le temps se trouvent et demeurent en contact nécessaire, et il y a intelligence commune ; le raisonnement entre en activité, et se développe avec les besoins.

Personne, — je parle toujours d'hommes qui ne sont pas préoccupés intellectuellement dans un sens opposé à la vérité, et qui ne croient avoir aucun intérêt à la nier, — personne ne peut mettre en doute une seule de ces assertions. La permanence de l'existence dans l'éternité, c'est-à-dire la permanence du sentiment non senti, et qui est pour lui-même comme s'il n'était pas, reste donc, dans l'état d'isolement absolu de l'homme, une chose démontrée et que d'ailleurs la pratique confirme pleinement. Les hommes, les enfants qu'on a trouvés à l'état sauvage, — ce mot ici est pris au propre et signifie chez qui le verbe n'est pas développé, — n'avaient aucune conscience de leur être, et ne se rappelaient pas plus leur passé qu'ils ne connaissaient leur présent, c'est-à-dire ne *se* sentaient pas et ne *s'*étaient jamais sentis, ne sentaient donc pas ; le temps n'existait pas pour eux. Sorti de l'éternité au moyen d'une société non réelle, en d'autres termes, du contact avec une sensibilité seulement apparente, ou bien arraché à la société de son semblable avant que sa mémoire centralisée ait pu recevoir le verbe d'une manière ineffaçable, l'homme perd bientôt, avec toute idée de temps, la conscience de lui-même. La pratique vient encore sur ce point à l'appui du raisonnement : des enfants abandonnés, après avoir vécu en famille et avoir parlé, sont rentrés dans l'état d'éternité par un long isolement. Enfin, si l'on faisait l'expérience d'élever des enfants

sans les laisser communiquer avec aucun individu ayant le verbe développé, la pratique et en dernier lieu le fait prouveraient à ceux que le raisonnement ne suffit pas pour convaincre, l'incontestabilité de ce que nous avons dit au sujet de l'origine spontanée et de l'établissement nécessaire du langage.

Je finis par où j'ai commencé : la chose est trop importante à mes yeux pour que je ne répète pas mes recommandations et même mes paroles. J'ai rempli un devoir de conscience en exposant dans cet écrit la démonstration de l'immatérialité et de l'éternité des âmes, laquelle de cette manière ne périra plus. Je charge de nouveau mes enfants, qui seront un jour mes éditeurs, de remplir pour moi le devoir d'honneur que je me suis imposé, savoir de ne publier cette démonstration qu'après qu'elle aurait été publiée par son auteur ou qu'il ne pourrait plus la publier. A cet effet, à moins que cet auteur ne soit mort lui-même sans avoir rien fait à cet égard, avant l'impression de mes *Souvenirs intimes*, ils supprimeront toute la partie du présent chapitre qui concerne la démonstration dont il s'agit. Si, au contraire, celle-ci avait paru, peu importe en quels termes, ou que M. de Colins fût hors d'état de la faire paraître, ils livreront mon manuscrit à l'imprimeur, tel que je le leur lègue ici et le recommande à leur attachement pour ma mémoire et à leur dévouement pour l'humanité (1).

(1) La démonstration de l'immatérialité de la sensibilité ayant été publiée par Colins, en 1857, dans le tome V de la *Science sociale*, il n'existait plus de raison de supprimer le présent chapitre I.

A. D. P.

CHAPITRE LI

Empiétements du pouvoir doctrinaire. — Je les dénonce à l'opinion dans une brochure portant le titre suivant : *De la liberté et de toutes les libertés, à propos du projet de loi sur l'enseignement moyen.* — Les partis abusent nécessairement du pouvoir dans les circonstances actuelles. — Et tout pouvoir est essentiellement despotique. — Les catholiques viennent à moi. — Je refuse leur candidature, tout en les remerciant de la confiance qu'ils voulaient bien mettre en ma loyauté. — Petite guerre que me font les libéraux de Dixmude — Je les convaincs d'hypocrisie et de mensonge — M. de Mérode. — Je repousse les invitations et les cadeaux de M. Rogier.

Je n'écris plus que par bonds et par sauts, si je puis m'exprimer ainsi. J'avais, pendant un séjour de près de dix ans à Paris, après la révolution de 1830, pu rassembler mes souvenirs de cinquante ans d'existence, narrer tout d'une haleine les principaux faits qui me revenaient à la mémoire, et prendre acte des idées qui m'avaient frappé le plus, qui avaient eu le plus d'influence sur ma vie.

De retour dans ma patrie, il n'en était plus de même : outre le compte rendu de mes productions plus ou moins de circonstance, je n'avais pour ainsi dire que des dates à fixer de temps en temps, et à remplir par quelques détails sur mes entours et sur moi, les intervalles entre le moment où j'avais cessé d'écrire et celui où j'écrivais de nouveau. C'étaient des jalons que je plantais, non pour m'indiquer, comme cela a communément lieu, l'espace à parcourir et le tracé à suivre, mais uniquement pour rappeler à moi-même l'espace parcouru et pour vous signaler à vous, mes enfants, la route que j'ai suivie, afin de vous en faire éviter les obstacles et de vous en frayer une plus sûre et plus agréable, si cela est possible.

Car je n'ai plus la moindre certitude, si ce n'est pour le

passé; mon avenir sur la terre devient de plus en plus précaire chaque jour.

Nous sommes en 1851. Je viens de faire une petite et courte réapparition sur la scène politique à propos de ce que je vais dire. Les empiétements du pouvoir doctrinaire sur les libertés publiques devenaient tous les jours plus oppressifs : un projet de loi sur l'enseignement moyen, que le ministère avait l'assurance de faire passer à l'aide de sa majorité législative, majorité compacte et servile, combla la mesure. Les catholiques, malgré leur majorité au sein de la nation, se crurent à la veille de perdre non seulement leur ancienne prépondérance, mais encore tous moyens de défendre leurs droits.

Je n'attribuais pas aux mesures du pouvoir la même portée. Je savais que, si les élèves des catholiques devenaient libéraux au contact du monde, les élèves des libéraux seraient forcés pendant leur vie sociale de compter avec l'opinion catholique, la plus fortement enracinée dans l'esprit de leurs concitoyens. Je savais en outre que, quoi que pussent faire les dévôts de la *sacristie* et les adeptes de la *loge*, ils iraient se briser les uns et les autres contre le doute universel, dans une anarchie générale. Mais je voyais une nombreuse classe de mes concitoyens lésés dans ce qui est le plus cher à l'homme, la liberté de sa pensée et de sa conscience, et je n'hésitai pas à entrer dans la lice. Je publiai une brochure intitulée : *De la liberté et de toutes les libertés, à propos du projet de loi sur l'enseignement moyen* (1850), qui en peu de jours eut deux éditions.

Je ne disais rien de nouveau; je ne faisais que répéter ce que j'avais toujours dit, savoir : que, si les associations sont libres, si la presse est libre, si la pensée, si la parole est libre, il est impossible que l'enseignement ne le soit pas; que, sous l'influence de la liberté d'examen, par conséquent, tout gouvernement qui veut dominer l'enseignement, fait bientôt place à un gouvernement qui promet d'en respecter l'indépendance; que vouloir organiser la liberté d'enseignement, c'est vouloir la violer ou l'escamoter; que cette liberté doit être entière et égale pour tous, ou qu'elle est l'asservissement, le monopole; que si l'État enseigne, il doit dire *quoi* et *comment*, afin qu'on puisse fréquenter ses écoles ou les déserter;

que l'État devrait n'enseigner que les sciences naturelles et exactes, ce qui ne lui attirerait point de disciples, le besoin de savoir encore autre chose étant généralement, sinon compris, du moins senti; que l'État ne peut enseigner ni la morale ni la religion parce que, devant laisser les intelligences et les consciences libres, il lui est interdit de chercher à faire gouvernementalement prévaloir son opinion si tant est qu'il en ait une; que demander aujourd'hui aux instituteurs un certificat de libéralisme, c'est les soumettre à la nécessité d'exhiber demain un billet de confession; qu'enfin la seule chose à faire est aussi la seule chose possible, c'est de subir ce qui est, *hommes et choses*.

Nous ne possédons pas la vérité socialement et nous ne croyons plus la posséder comme à l'époque de foi; la société ne peut donc plus empêcher qu'on la cherche, et l'examen est forcément libre : dès lors tous les moyens d'examen, de discussion, de propagande, doivent être libres aussi. — Sans un critérium pour reconnaître cette vérité, si jamais elle se présente, c'est là de la confusion, c'est de l'anarchie! — J'en conviens. Mais qu'y faire? Je ne dis pas que cet état de choses soit le meilleur possible : je ne dis même pas qu'il soit bon : je constate que cet état est le nôtre et que, dans les conditions données, il est inévitable. Je dis que c'est de la confusion dans les idées et par conséquent de l'anarchie dans les faits, en progrès accéléré. Mais je demande : Faut-il faire brusquement éclater cette tendance anarchique en guerre ouverte, ce qui serait évidemment la suite du recours au despotisme? Ne vaut-il pas infiniment mieux de nous faire mutuellement, pendant toute cette époque de transition, la concession de ne point user de la force brutale pour faire triompher des idées sur lesquelles toute autre force que celle de l'esprit sera à jamais sans puissance? La question est là tout entière. Et l'avoir posée c'est, me paraît-il, l'avoir résolue.

Le succès de cette publication fut grand, surtout chez les catholiques; c'était naturel; ils étaient opposants alors puisqu'ils n'étaient pas gouvernement. Les libéraux abusaient contre eux du pouvoir dont les catholiques démontraient fort bien qu'il aurait fallu user seulement; tout juste comme

avaient fait les libéraux lorque les catholiques gouvernaient pour eux seuls, au détriment des non catholiques. Les dépositaires du pouvoir sont-ils donc nécessairement et toujours les mêmes, quelque opinion qu'ils professent d'ailleurs? Ce qui est incontestable, c'est que leur incorrigibilité est un fait que jusqu'ici aucun fait opposé n'est encore venu ébranler. Voyons si le raisonnement ne le rend pas inébranlable.

Qu'est-ce que le pouvoir? Qu'a été le pouvoir jusqu'à ce moment? Le moyen pour celui qui l'exerce de faire sa volonté, la force par conséquent, et la force dans ce qu'elle a de plus irrationnel, dans l'appui qu'elle prête à l'arbitraire. Or, que veulent les partis? Ce que veulent les individus : se satisfaire. Et qu'entendent-ils par là? Ils ne peuvent entendre qu'une seule chose, savoir écraser le parti contraire; cette satisfaction est pour eux la plus grande possible; c'est en vue de l'obtenir qu'ils se sont constitués *partis*; c'est-à-dire, que des individus se sont coalisés pour empêcher que d'autres individus ne missent obstacle à l'exécution de leur volonté, ce à quoi ils ne pouvaient parvenir qu'en empêchant ces individus d'exécuter la leur.

Pouvoir est donc, dans l'état donné des choses, et tant que l'organisation sociale reposera sur la volonté, sur l'arbitraire, la raison qui devrait lui servir d'appui étant indéterminée, n'étant point encore connue, *pouvoir* est synonyme de *despotisme*, et l'autorité confiée n'importe à qui, ne peut être exercée que despotiquement. Ce qu'on appelle abus du pouvoir est tout bonnement l'usage de la force, tendant à s'exagérer afin de se mieux conserver, de se conserver plus sûrement, usage qui ne saurait être blâmé si cette force réussit à faire tout plier devant elle, mais que l'on condamne dès qu'elle-même doit plier devant une force plus grande.

Quoi qu'il en soit, le parti catholique poussé à bout m'envoya une députation pour m'offrir la candidature à la Chambre des représentants où venait d'expirer le mandat de mon cousin, le bourgmestre de Dixmude. Deux sénateurs, qui s'étaient rendus chez moi à cet effet, s'expliquèrent avec beaucoup de franchise et de loyauté : « Vous voulez, me dirent-ils, aujourd'hui comme en 1830, la liberté de tous, égale pour

tous; le droit commun, en un mot; nous ne demandons ni autre chose ni davantage. Cette liberté, non seulement on nous la refuse de fait, mais on voudrait fonder un système au moyen duquel nous ne pourrions plus la réclamer comme un droit. L'objet de notre visite est de vous rappeler sur la brèche pour défendre votre œuvre d'il y a vingt ans. »

C'était très flatteur. Aussi me sembla-t-il que le moment eût été mal choisi pour opposer à ces messieurs quelques vérités bonnes à dire cependant, mais dans toute autre occasion, je veux parler de ce qui s'était passé en 1830 à mon égard, et de ce qui avait duré jusqu'alors : les catholiques, leur droit réel et de tous les temps de ne pas être opprimés étant une fois reconnu, avaient voulu, à cette époque, faire valoir leur droit ancien, droit essentiellement temporaire et devenu nul, celui d'opprimer, sans songer que leurs adversaires, également forts du droit de repousser toute oppression, allaient dès lors en user pour leur disputer les moyens de dominer, eux aussi pour ne pas devoir se soumettre. Et tout comme les libéraux que j'avais toujours cherché à maintenir, en droit, au niveau des catholiques, ceux-ci ne me pardonnèrent jamais de ne pas les avoir aidés à s'élever au-dessus des libéraux. Vingt ans d'avanies d'abord, puis d'un oubli complet avaient été pour moi la récompense de ne m'être prêté aux vues exclusives de despotisme ni des uns ni des autres.

C'étaient vingt années de paix et de bonheur dont ils m'avaient gratifié; j'en conviens volontiers : mais que de leur côté ils conviennent aussi que c'était, sinon contre leurs intentions, du moins sans qu'ils l'eussent voulu.

Je ne touchai donc point cette question délicate. Je ne fis pas non plus mention de la certitude où j'étais qu'une fois remontés au pouvoir, les catholiques ne seraient ni plus sages, ni plus équitables envers leurs adversaires, et que, comme j'étais bien fermement décidé à épouser toujours les intérêts du parti opprimé, je serais bientôt, comme auparavant, en butte aux accusations des catholiques, tout comme je l'étais maintenant à celles des libéraux.

Je me bornai, après avoir assemblé mon conseil de famille, et spécialement sur les observations de mes enfants, je me

bornai à répondre à ces messieurs, et à leur remettre ma réponse écrite et signée de ma main : « Que je recevais avec bonheur cette preuve de confiance de la part d'hommes qui n'ignoraient pas combien j'étais opposé à leurs doctrines, et qui cependant s'en remettaient à moi du soin de défendre la liberté pleine et entière qu'ils devaient avoir de soutenir leurs opinions et de les faire triompher par la parole, l'enseignement, la presse, les associations, etc., etc. ; que je me faisais un honneur d'accepter la mission qu'ils m'offraient, mais seulement pour un avenir éventuel, le moment ne me semblant pas venu de l'accepter immédiatement; que les catholiques étaient vexés, à la vérité, par le pouvoir, mais qu'ils pouvaient l'être encore quelque temps à ce degré, sans qu'il en résultât nécessairement un changement de ministère; que pendant cette lutte dont l'issue finale ne saurait être douteuse, mais qui pouvait traîner sur des incidents de peu de portée, il était inutile que je m'usasse péniblement pour moi, sans résultat pour eux; que je désirais beaucoup n'intervenir que lorsque la position pour les amis de la liberté ne serait plus tenable, et que tous également sentiraient qu'il faut frapper les grands coups; qu'alors, sur l'assurance qu'ils me donneraient et l'engagement formel qu'ils en prendraient solennellement devant le public, savoir, qu'ils étaient résolus à établir réellement un système de liberté large et égale pour tous, et à entrer dans la voie des réformes sociales dont l'usage de cette liberté ferait bientôt reconnaître l'urgence, je dévouerais de bon cœur mes dernières années à travailler avec eux à réaliser le plus grand bien possible du plus grand nombre possible de nos concitoyens. »

Nous nous séparâmes fort bons amis, et le sommes encore. Nous le serons probablement jusqu'à ce que la fortune des catholiques ayant changé, mes nouveaux alliés changeront de conduite envers moi parce que je serai resté le même. Et ce sera moi alors qu'on accusera d'avoir changé, parce que j'aurai passé des catholiques aux libéraux, comme j'avais autrefois passé des libéraux aux catholiques, quoique n'étant ni catholique moi-même ni libéral, mais uniquement afin de me trouver toujours avec les faibles contre les forts.

Du reste, un candidat catholique *pur sang* me fut substitué, et tout aurait été dit pour moi, si mes cousins du parti ministériel à Dixmude n'eussent fait paraître dans leur journal un récit mensonger de mon entrevue avec les deux sénateurs qui m'avaient proposé la candidature de leur ville. Ils m'y faisaient dire à ces messieurs que je ne pratiquais point ce que les catholiques appellent *les devoirs de la religion*, et que toute ma famille suivait mon exemple ; que j'avais passé ma vie à combattre le catholicisme, le christianisme et toutes les religions révélées et que je n'avais jamais rétracté les idées sur lesquelles je fondais mon opposition. Je répondis, dans les colonnes d'une feuille catholique de Dixmude également : que les faits allégués étaient exacts, seulement qu'il n'en avait pas été question dans l'entretien dont il s'agissait ; que l'allégation de ces faits par les libéraux comme un blâme de ma conduite était de leur part un acte d'hypocrisie stupide ; que si ces faits n'avaient été même que simplement rappelés par mes interlocuteurs, les catholiques, dans notre entrevue, leur mention seule, n'importe dans quel sens, aurait suffi pour me faire rompre toute négociation avec eux, nettement et définitivement ; qu'en conséquence je niais formellement tout ce que les libéraux de Dixmude avaient avancé comme s'étant passé de la manière qu'ils l'avaient rapporté, et que j'accusais hautement quelques-uns d'entre eux, — je désignais assez clairement par là le bourgmestre lui-même et le sénateur de l'endroit, — d'abus de confiance, pour avoir exposé au public sans mon autorisation et pour s'en être fait une arme contre moi, les conversations privées qui avaient été tenues chez moi en leur présence.

J'aurais pu ajouter qu'ils s'étaient souvent excusés auprès de moi, sans que je les y provoquasse, du respect extérieur qu'ils se croyaient obligés de manifester pour le culte catholique, auquel ils n'attachaient, disaient-ils, pas plus d'importance que moi ; mais je ne voulus pas tomber dans la faute que je relevais en eux. Je dis seulement, — et cela allait droit à leur adresse, — que, pour la même raison que je ne pratiquais pas, qui était que je manquais de foi, je méprisais souverainement ceux qui pratiquaient sans croire, lorsque leur posi-

tion politique ou domestique, l'intérêt en un mot de leur considération, de leur repos et de leur fortune, leur en faisaient une loi.

Cette polémique dura quelques semaines sur ce ton, et l'âpre franchise que j'eus soin d'y mettre m'en laissa tous les honneurs. Les catholiques eux-mêmes, les jésuites, entre autres, approuvèrent ma sincérité et se félicitèrent devant moi d'avoir enfin trouvé un adversaire qui se posait carrément, bienveillant pour leurs personnes, hostile à leurs dogmes. M. de Mérode, mon ancien collègue du gouvernement provisoire, fit de même. A l'une des séances de la Chambre et à propos de la loi sur l'instruction moyenne, il cita ma *Justice et sa sanction religieuse*, et demanda si l'État enseignerait le dieu des catholiques, l'être suprême des philosophes, l'âme du monde des panthéistes, ou la justice éternelle que j'établis comme principe réel mais dont je nie la personnalité? Il rendit également hommage à ma droiture, tant en public que dans plusieurs lettres qu'il m'écrivit d'abord et fit ensuite imprimer et distribuer partout avec mes réponses.

Je consacrerai ce chapitre entier à la politique. Pour ressaisir une ombre de la popularité qu'ils avaient perdue, les ministres inaugurèrent un monument en l'honneur de la Constitution. Je fus invité à la cérémonie ainsi qu'au banquet que le roi donnait aux anciens membres du Congrès et des législatures suivantes. Je refusai, et donnai de mon refus les motifs suivants : « Je n'avais été membre ni du Congrès ni d'aucune législature. J'avais fait partie du gouvernement provisoire, c'est vrai ; mais dans le programme de la fête dédiée à la Constitution, il n'était question ni de la révolution et de ses combattants qui auraient dû être les premiers en ligne, ni du gouvernement provisoire, sans lequel cependant il n'y aurait eu ni Constitution ni Congrès pour la légaliser. Au banquet étaient appelés à figurer pêle-mêle ceux qui avaient voté la Constitution et ceux qui avaient voté les lois sous l'empire desquelles il ne resterait bientôt plus de cette loi suprême que la pierre à laquelle on allait donner son nom. »

Malgré cette manifestation, le ministre de l'intérieur m'adressa quelque temps après un exemplaire de l'*Histoire*

du Congrès ,par M. Juste, et la *Relation illustrée* des cérémonies qui avaient eu lieu pour l'inauguration du monument. Je renvoyai l'un et l'autre, parce que, n'approuvant pas les libéralités que le gouvernement se permettait aux dépens des contribuables, en faveur tantôt de quelques auteurs ou éditeurs, tantôt des privilégiés auxquels il en faisait don, je ne voulais point profiter d'un abus que je me réservais le droit de blâmer. C'est ce que j'écrivis à M. Rogier.

Cet *homme d'État* qui, en 1830, avait menacé de *m'écraser*, s'apercevait-il enfin que j'étais à l'abri de sa colère? Voulait-il essayer de sa bienveillance? C'était un peu plus adroit et beaucoup plus méchant. Pour celui qui s'y serait laissé prendre, il y avait de quoi ne se relever jamais. Heureusement pour moi, je suis pour le moins aussi bien cuirassé contre les faveurs que contre la persécution.

CHAPITRE LII

Les Belges de 1830 et la Belgique de 1850, brochure. — Conformité des griefs nationaux aux deux époques. — Le pouvoir veut réduire la nation à l'état d'automatisme. — Remède contre cette tendance. — Les abus introduits par les catholiques servent aux libéraux, et *vice versa*. — Liberté. — Réformes sociales. — Socialisme. — Union. — Les catholiques n'osent pas se prononcer, moins encore s'exécuter. — Le *Journal de Bruxelles*. — Il y a des partis, mais les partis ne sont ni nécessaires ni inévitables. — La liberté des opinions ne sert qu'à en faire triompher une. — Je m'applaudis d'être resté étranger au manège parlementaire.

Sur les entrefaites, la session législative (1850 à 1851) s'était ouverte. Le jour où cela avait lieu (12 novembre), je fis mettre en vente une brochure intitulée : *Les Belges de 1830 et la Belgique de 1850*, avec cette épigraphe qui la résumait assez nettement : « Si 1850 se relève au niveau de 1830, la patrie sera sauvée par la liberté qui lui a donné l'être. » Mon but était de démontrer qu'en 1830 nous n'avions aucunement songé à une patrie uniquement belge qui, non seulement n'existait pas encore, mais dont l'existence future ne pouvait pas même être soupçonnée par nous : nous n'avions et ne pouvions avoir en vue que la liberté exclusivement. Guillaume de Nassau violait la loi fondamentale; nous en réclamions l'exécution franche, pleine et entière, sans équivoque ni escamotage. L'entêtement du roi fit le reste. N'ayant pu obtenir le redressement de nos griefs, nous déclarâmes finalement rompu le pacte qui ne pouvait nous obliger seuls. Guillaume eut recours à la violence; elle fut repoussée par l'insurrection, et de la liberté triomphante naquit la patrie.

Les mêmes griefs qui firent éclore la révolution se représentent aujourd'hui, mais heureusement ne peuvent plus don-

ner lieu qu'à un changement de ministère, qui ferait du moins espérer un changement de système. Le gouvernement de la Belgique révolutionnée n'a fait jusqu'ici que passer des catholiques aux libéraux et des libéraux aux catholiques. Pourquoi? Parce que ni catholiques ni libéraux n'ont respecté la condition imposée à nos sociétés par la nécessité que la force des choses leur a faite. En effet, d'une part l'ignorance de la vérité incontestable sur laquelle l'organisation sociale doit être basée, du moment qu'elle ne peut plus s'appuyer sur le non-examen du principe hypothétique qui tient lieu de vérité aux temps d'ignorance, d'autre part la liberté de discussion désormais acquise aux sociétés et qui renverse nécessairement toute proposition susceptible d'être contestée, rendent impossible tout ordre social basé seulement sur l'autorité imposée. Il vaudrait mieux certes que cela fût autrement; personne ne le nie : mais c'est ainsi; personne, je pense, ne le met en doute. Il vaudrait mieux que, socialement, il n'y eût plus ignorance de la vérité, ou que l'ignorance sociale n'étant point encore dissipée, la foi restât du moins pour permettre que l'ordre, en attendant qu'il puisse reposer sur la connaissance de la vérité, trouvât le point d'appui qui lui est indispensable, dans ce qui est généralement accepté, quoique sans preuves, comme étant vrai. Mais, on ne saurait trop le répéter, la société ne sait pas encore et elle a cessé de croire qu'elle savait; elle doute, ce qui est avouer qu'elle ignore jusqu'à la voie qu'il lui faudrait suivre pour arriver à savoir un jour. Tout le monde examine avant de se former une opinion sur quoi que se soit, et chacun découvre constamment des raisons pour embrasser une opinion différente de celle des autres. La *liberté* de demeurer pacifiquement, c'est-à-dire d'un commun accord, *aussi longtemps que possible*, dans cet état d'anarchie intellectuelle, est actuellement le seul lien social. Vouloir faire de l'ordre par la force, par le despotisme personnel ou légal, c'est évidemment précipiter l'anarchie des intelligences et faire commencer la lutte brutale entre les partis.

Est-ce la prudence commandée par cet ordre de choses que l'on consulte pour agir? Bien au contraire : on pousse, on heurte, on contraint; on froisse par conséquent, on irrite,

et on finira par allumer l'incendie contre lequel on cherchait à s'assurer. Chaque parti veut, tout en se soumettant en paroles aux libertés imposées par le développement des esprits et écrites dans les institutions, entraver par le fait l'exercice de ces libertés pour le parti rival; chaque parti, en d'autres termes, veut pour lui le despotisme qui n'est plus possible pour personne, depuis qu'il a pour résultat inévitable le triomphe plus ou moins prochain de l'opposition qu'il a fait éclore et qu'il fortifie en voulant l'étouffer.

Après ces réflexions, ma brochure présentait une énumération des principaux griefs de 1850 : Nos libéraux sont les orangistes d'avant 1830; les industries wallonnes ont pris la place du commerce hollandais; la langue française se pose vis-à-vis de la langue flamande comme faisait le néerlandais pour le français; la centralisation flanquée du monopole universaire, d'une presse stipendiée et de la cohorte serrée des ministériels, prêts à tout contre tous, est à l'ordre du jour actuellement comme alors; le *million-Merlin* est rétabli dans des vues plus étroites d'intérêt privé, de népotisme, de corruption; les étrangers occupent toutes les places, surtout les mieux rétribuées, et font de notre armée, inutile dans une guerre extérieure, un instrument dangereux entre les mains du pouvoir dans le cas d'une résistance intérieure à ses usurpations.

Il ne me restait plus qu'à signaler la tendance des pouvoirs à intervenir en toutes choses, à tout réglementer, pour s'emparer de tout : je le fis sans ménagement. La multiplication à l'infini des emplois salariés à la nomination des ministres, les pensions, les gratifications, les subsides, répandus avec profusion sur les individus, les associations, les entreprises, les communes favorisées, après avoir été durement arrachés aux contribuables, le chemin de fer si chèrement exploité par l'État au lieu de produire dans les mains de la spéculation privée; rien ne fut oublié, et il en jaillit la preuve d'ailleurs surabondante, que continuant à marcher dans cette voie, la Belgique finirait par ne plus offrir qu'un peuple enrégimenté, discipliné, et rompu à l'exercice de voter comme un seul homme, d'abord pour les candidats du ministère comme corps

électoral, puis pour les projets de lois ministériels comme assemblée délibérante.

J'aurais dû ajouter, à propos des subsides, ce que la réflexion m'a appris depuis, savoir que, de deux choses l'une : ou il fallait constituer les communes assez puissantes pour suffire par elles-mêmes à tous leurs besoins ; ou, maintenant qu'il existe des communes qui évidemment n'ont pas de quoi remplir les devoirs qui leur incombent, il faut que l'État vienne à leur secours. Si ce secours est abandonné à l'arbitraire ministériel, il ne sera jamais accordé qu'à la servilité. Eh bien, soit : mais que le ministère qui veut se faire des créatures, ait recours à la fortune personnelle des ministres. La fortune publique, composée de ce que la loi ordonne à chacun de contribuer, ne peut être répartie que par la loi : il doit en être exactement pour les bénéfices comme pour les charges. La loi impose les provinces, les communes, les individus *selon leurs moyens ;* qu'elle vienne au secours des provinces, des communes, des individus, *selon leurs nécessités*. Et pour que cette loi soit toujours exactement et scrupuleusement exécutée, que la législature, en terminant chaque année ses travaux, tire de son sein une députation permanente, spécialement chargée de surveiller les ministres dans l'acte d'appliquer les faveurs de l'État aux individus, aux communes, aux provinces, aux associations, aux industries, etc., etc.

J'avais signalé les abus les plus criants du pouvoir ; je devais encore démontrer qu'ils ne profitaient à personne et nuisaient à tous. Je le fis par des faits : M. de Theux, dis-je, pour faire triompher le morcellement du Limbourg et du Luxembourg en 1839, avait remplacé les représentants catholiques opposants au honteux traité *des 24 articles* par des libéraux plus dociles ; les libéraux lui avaient substitué à lui, M. de Theux, et aux siens, MM Devaux, Lebeau et Rogier : M. de Theux a à se reprocher la nomination des bourgmestres et échevins par le gouvernement, et c'est M. Rogier qui les nomme aujourd'hui dans le sens d'exclure à tout jamais M. de Theux et les siens du pouvoir ; les catholiques ont faussé l'institution du jury, et les jurés épurés par le pouvoir condamnent depuis lors les catholiques qui ne se prosternent

pas devant le ministère libéral : M. Rogier vient d'attribuer à l'État la direction de l'enseignement moyen ; le moment n'est pas éloigné où il ne dépendra que de M. de Theux ou du moins de ceux de son parti de livrer l'enseignement moyen au clergé.

Ma conclusion était : Rétablissons la liberté comme en 1830, et en outre entrons résolûment dans la voie des réformes sociales, comme nous nous sommes jetés dans celle des réformes politiques et civiles. On nous avertissait alors que cette voie était pleine de périls : ne nous arrêtons pas plus en 1850 que nous n'avons fait il y a vingt ans devant des craintes exagérées. Seulement, assurons-nous bien que les réformes sont devenues indispensables, que leur application est possible et que leur succès est au-dessus de tout doute.

Ne nous effrayons pas du cri *au socialisme !* que l'on ne manquera pas de hurler autour de nous : ce cri est sans portée puisque, poussé à tort et à travers, il poursuit aussi bien ceux qui veulent des réformes *quand même* que ceux qui s'opposent systématiquement à toute réforme, puisqu'il signale à l'animadversion des sots les utopistes qui voudraient que la société absorbât les individus, tout comme les conservateurs qui laissent la société en proie aux individus. Le mot *socialisme* signifie dans la bouche de celui qui le prononce : haine et persécution de l'homme contre lequel il est prononcé : voilà. Hors de là il a toutes les valeurs imaginables, c'est-à-dire qu'il n'en a aucune Si l'on entend par socialisme l'intervention du gouvernement en toutes choses, à tous propos et hors de propos, nul assurément n'est moins socialiste que moi : ce socialisme-là ne sera bon que lorsque tout le monde saura pertinemment ce que doit être la société et voudra efficacement qu'elle le soit. Si, au contraire, on appelle *socialistes* ceux qui prétendent que, de l'anarchie individuelle naîtra *de lui-même* l'ordre social, je repousse cette qualification avec la même vivacité. Je soutiens purement et simplement qu'*aujourd'hui* il est impossible d'empêcher que l'individualisme ne décompose lentement l'humanité, décomposition dont *demain* le *socialisme* fera surgir la reconstitution immuable de l'unité humaine. Nous espérons qu'à l'exception de ceux qui ont des

oreilles pour ne point entendre, nous serons généralement compris. Je reviens à l'exécution des idées exprimées dans ma brochure.

Pour qu'elles prennent corps, si je puis me servir de ce mot, nous avons besoin d'un gouvernement, non de parti, mais d'honnêtes gens, voulant le bien de leurs semblables par des moyens que la morale avoue, moyens qui ne neutralisent la liberté d'opposition à chacun que par l'évidence qu'ils sont favorables à tous. *Union* donc des libéraux, catholiques et non catholiques, — je ne dis pas *anticatholiques*, — pour qu'on ne gouverne plus par et pour les catholiques ou les libéraux exclusivement ; *union* entre les hommes de bonne foi et de bonne volonté de toutes les opinions, pour exclure du pouvoir les intrigants, les *tripoteurs* de toutes les nuances.

Pour exclure surtout les *doctrinaires*, cette race incorrigible qui veut dominer par l'asservissement de professeurs et de prêtres à leur solde, afin de suppléer à l'insuffisance de leur police et de leurs geôliers, tantôt en prêchant la morale officielle de l'obéissance passive, tantôt en imposant la résignation aux maux que la *doctrine* exploite à son profit.

Les doctrinaires *pratiquent* : Si c'est parce qu'ils croient, ce sont des imbéciles ; car admettre l'infaillibilité de l'Église et fonder la société sur l'indépendance de l'État, est inconciliable devant la raison ; s'ils *pratiquent* malgré qu'ils ne croient pas, ce sont des fourbes. Que choisissent-ils ? Or, nous avons besoin pour nous gouverner d'hommes de bon sens et qui ne soient point hypocrites, d'hommes qui croient ou, ne croyant pas, qui agissent pour le mieux à une époque où, malheureusement, il doit être permis de ne point croire tout en ne sachant encore rien du tout.

La brochure des *Belges de 1830* fut prônée par les catholiques auxquels elle faisait espérer le pouvoir. Les feuilles flamandes s'en occupèrent beaucoup. Les journaux en langue française la passèrent sous silence. La plupart sont rédigés par des étrangers qui viennent se faire payer par nous pour servir nos oppresseurs. Parmi les autres organes de l'opinion, il y en eut de radicaux qui me taxèrent de jésuitisme, et de catholiques qui me gardèrent rancune parce que j'avais osé

dire que je ne l'étais pas. Avant de finir, je rapporterai ici, mais seulement pour mémoire, un fait qui me causa quelque surprise : c'est qu'on vint me demander la permission de traduire et de publier mon programme antiministériel en flamand. Je ne comptais guère sur la réalisation du projet en question ; cependant je m'empressai de contribuer à son succès par la communication d'additions utiles. La proposition m'était faite par des catholiques. Y étaient-ils autorisés ? Je ne le pense pas ; et je persiste à croire que, si elle n'a pas eu de suites, c'est que l'*imprimatur* leur aura été refusé.

L'*union* avorta donc complètement, du moins pour la session législative actuelle et probablement pour beaucoup d'autres encore. On se garda bien néanmoins de la repousser explicitement. Mais, par le fait même que personne ne posait un acte qui y fût conforme, elle était implicitement repoussée par tous. En voici une autre preuve bien palpable : En 1829 et 1830, mes brochures sur l'union des Belges, catholiques et libéraux, avaient été immédiatement reproduites, commentées, prônées, exaltées, par les journaux catholiques surtout, qui, tout en reconnaissant que j'étais le libéral en Belgique qui eût manifesté les opinions les plus hostiles aux doctrines du catholicisme, n'en fraternisaient pas moins avec moi sans scrupule et, hors de l'Église, me traitaient comme le champion le plus dévoué à leurs libertés et à leurs véritables intérêts. C'était là de l'union pratique, qui faisait faire à la cause pour laquelle nous combattions bien plus de progrès et des progrès bien plus rapides que tous mes raisonnements. Eh bien ! c'est là ce qui manquait en 1850. Non seulement la presse catholique demeura muette comme la presse libérale ; mais laissant là ma tentative de renouer notre patriotique coalition, elle continua à faire la guerre aux libéraux comme libéraux, et la presse libérale attaqua ainsi que de coutume les catholiques comme catholiques. Qu'y a-t-il d'étonnant alors si, pendant que les niais des deux partis se disputaient les écailles de la fortune publique, les ministres en avalaient l'huître ? Je n'avais cependant rien négligé ; je m'étais porté en personne aux bureaux du *Journal de Bruxelles*, ancien *Courrier de la Meuse*, qui avait tant contribué aux progrès de l'*union* en

1829, où M. Stas, propriétaire du journal, avait formellement promis de coopérer à une œuvre qu'il avouait être bonne, qu'il disait ouvertement être la seule dont la Belgique pût espérer son salut. Trois mois après, M. Stas me fit dire qu'il ne s'était point occupé de moi, — de moi! personne ne le lui avait demandé : il s'agissait uniquement de faciliter l'union en en appliquant le principe, — parce qu'il lui aurait fallu faire ce qui lui répugnait, savoir, me critiquer. Les catholiques refusaient donc de me tendre ostensiblement la main, et cela pour le seul motif que je ne partage pas leurs idées sur le catholicisme, à moins que leur conduite en cette circonstance ne doive s'interpréter dans ce sens qu'ils ne voulaient pas trop s'avancer avec moi de peur qu'on ne leur reprochât plus tard d'avoir renié les principes qu'ils n'avaient embrassés que pour s'en servir, quitte à les tourner après contre ceux qui les leur avaient fournis. Tout bien considéré, M. Stas a eu raison : il a bien fait de ne s'occuper ni de l'union, ni de ma brochure, ni de moi.

L'occasion me paraît bonne pour réfuter une idée qui n'est peut-être pas étrangère à ce qui m'arrive en cette circonstance ; je veux parler de l'opinion générale, opinion fausse et dangereuse, savoir que, sous le régime constitutionnel ou, ce qui est tout un, sous le gouvernement par les majorités, l'existence des partis est de l'essence même des choses, et qu'alors le *nec plus ultra* de l'habileté consiste à maintenir ces partis en équilibre en les faisant se contre-balancer de manière que l'un ne puisse jamais l'emporter sur l'autre. Si l'on s'était contenté de dire que là où on est forcé pour obtenir une direction quelconque des choses publiques, une règle des actions, un gouvernement en un mot, de recourir aux décisions rendues à la majorité des voix, il y a immanquablement des partis, la proposition eût été irréfutable : pourquoi? Précisément parce que l'existence des partis, c'est-à-dire la diversité des opinions sans critérium pour distinguer entre elles la vérité si, par hasard, elle s'y trouve, impose la nécessité de demander son opinion à chacun, afin de pouvoir proclamer opinion, sinon vraie, du moins adoptée comme vraie, celle à laquelle s'arrêtent le plus grand nombre des votants. Mais de là à prétendre que

les partis sont nécessaires, il y a un abîme. Mais d'ajouter qu'il faut maintenir l'antagonisme dans les idées, afin de perpétuer le règne des majorités, comme si le constitutionnalisme, c'est-à-dire l'ignorance reconnue de la vérité, c'est-à-dire le désespoir de jamais posséder la certitude, était le dernier mot de l'intelligence, l'effort suprême de la raison! c'est faire du raisonnement l'abus le plus injustifiable, le plus scandaleux. Oui, il y a des partis, mais c'est un mal et un mal actuellement inévitable. Oui, pour conserver la société, malgré le travail anti-social des partis, la convention tacite entre eux d'accepter comme loi générale les décisions prises à la majorité des voix, est indispensable et par conséquent temporairement bonne. Oui, la reconnaissance de l'existence des partis emporte infailliblement, de droit comme de fait, la liberté la plus absolue des opinions, et de toutes les manières possibles de les manifester, de les propager, de les fortifier, de les universaliser, de les faire triompher. Mais l'emploi même de ces libertés tend à détruire les partis, bien loin de les consolider; il tend à faire qu'un seul de ces partis demeure vainqueur de tous les autres; la liberté de toutes les opinions a pour but, non d'immobiliser leur divergence, mais au contraire de les faire converger en une seule, qui dès lors ne sera plus une opinion, mais la vérité même; elle a pour but, non de perpétuer l'équilibre qui serait l'inertie, qui serait la mort de la société par la corruption naissant de la désorganisation, mais de faire surgir l'unité qui est l'ordre par excellence et la vie; elle a pour but, non de compter les avis afin de suivre celui de la plupart, mais d'exécuter la volonté de tous qui, lorsque la raison sera déterminément connue, sera nécessairement de se conformer à cette même raison exprimée alors par tous dans les mêmes termes.

Tant qu'il n'y a, et pour aussi longtemps qu'il n'y aura que des opinions, que le doute, parce qu'il n'y a pas encore de connaissance, de certitude, la realité, l'éternité des âmes, et leur sort éternellement déterminé dans une vie quelconque par leurs actes dans une vie antérieure, vérités sur lesquelles, nous l'avons démontré, doit reposer la morale et l'organisation de la société, ne sont que ce qu'est tout le reste, savoir,

de simples opinions, que tout le monde peut contester et nier, sur la vérité desquelles par conséquent on finit par demeurer dans la plus complète indifférence. Cela équivaut à confesser que notre société est assise sur le sable mouvant de toutes les billevesées qui peuvent sortir de cerveaux affaiblis par l'ignorance et ramollis par le scepticisme. La société ne sera réellement organisée et établie sur un fondement inébranlable que lorsque la proposition métaphysique que nous avons énoncée, celle de l'éternité des âmes, sera aussi incontestable que cette autre proposition empruntée aux mathématiques : *deux et deux font quatre*, proposition que les fous seuls prennent la *liberté* de mettre en doute.

Quoi qu'il en soit, au train dont allèrent les choses, je m'applaudis chaque jour de plus en plus d'avoir refusé de faire partie de la représentation nationale. On y perdait le temps en disputes inutiles. Il n'y avait, il est vrai, de talent véritable comme de bonnes et loyales raisons que du côté des catholiques. Mais pourquoi? Parce qu'en dernière analyse les catholiques faisaient de l'opposition au pouvoir. A peine seraient-ils redevenus pouvoir eux-mêmes, que ces mêmes raisons, bonnes et loyales, seraient retournées se mettre à la disposition des libéraux qui y auraient facilement trouvé la même puissance, la même force, et qui l'auraient gaspillée de la même manière. Car, après tout, à quoi tout cela en définitive aboutissait-il? La majorité ministérielle votait comme une machine, et la minorité, charmée d'avoir brillé un instant, se retirait satisfaite. Il y avait peut-être prudence au fond à en agir ainsi, mais je ne saurais me mettre dans l'esprit qu'il pût y avoir devoir : c'est évaluer à bien peu de chose le prix de sa dignité, de son temps, de son bonheur, que de jouer tout cela contre l'avantage de se chamailler longuement pour emporter de haute lutte, quoi? Un amendement passable qui fasse passer une mauvaise loi!... D'ailleurs il y avait dans la minorité catholique un noyau de prétendants qui, se préparant à recueillir l'héritage du ministère libéral agonisant, ne trouvaient pas déjà si intolérables les abus d'un pouvoir dont ils allaient avoir besoin d'abuser à leur tour. Les autres ménageaient le ministère, si ce n'est par des motifs personnels et un

retour égoïstique sur eux-mêmes, du moins par la crainte qu'un peu plus de liberté chez les opprimés ne servît à ceux-ci à renverser, avec l'oppression, notre ordre social tout entier, qui se confond presque en toutes choses et partout avec elle. Quel triste rôle j'aurais joué dans un aussi pauvre débat?

Car, tout en voulant sincèrement conserver l'ordre, je n'aurais jamais reculé devant une mesure tendante à réaliser des droits quelconques dans le but d'étendre le bien-être dans la société Avec de tels sentiments, je crois ne pas me tromper en disant que le moment opportun, pour prêter aux catholiques le concours que je leur avais promis, n'arrivera jamais.

Et je dois le dire ici : je n'en fais pas plus un reproche aux catholiques que je n'inculpe les libéraux. Avec notre organisation sociale, organisation issue de l'ignorance de la vérité et imposée, nécessairement imposée par elle, il est impossible, impossible absolument, aux libéraux, aux catholiques, à n'importe qui, de faire le bien d'une manière durable, réelle, l'incompressible liberté de tout examiner, discuter, ébranler, renverser, venant toujours se mettre en travers de tout, et convertir perpétuellement le bien en mal, après l'y avoir fait succéder. Tout parti quelconque, qu'il le sache ou l'ignore, s'y oppose ou le veuille, ne fait nécessairement, tant que la vérité n'est point découverte et acceptée socialement, qu'avancer l'œuvre de la désorganisation, pousser à l'anarchie qui fera découvrir cette vérité par cela seul qu'elle l'aura rendue indispensable.

Je suis intimement convaincu que ce ne saurait être autrement. Mais je sais aussi que, malgré cette conviction, je dois tout sacrifier à l'accomplissement du moindre, aussi bien que du plus important de mes devoirs, comme si cette conviction ne m'était point acquise. Ce qui m'importe à moi, c'est d'être raisonnable et juste. Que l'ordre en naisse directement ou par la voie indirecte du désordre qui ramènera à l'ordre, c'est le secret de la justice éternelle.

CHAPITRE LIII

Menaces d'une maladie grave. — Mon autopsie... — Ma vie domestique. — *Catéchisme rationnel*, manuscrit. — Projet d'un résumé philosophique de l'*Histoire du christianisme*.

Déterminons, pour une dernière fois peut-être, ma position domestique.

J'ai pensé un instant que j'étais au bout de ma carrière dans ce monde. Divers symptômes me faisaient soupçonner la présence d'un calcul dans la vessie : c'était la première menace sérieuse qui m'était faite et je m'empressai de me conformer à l'avertissement, qu'il fût d'ailleurs fondé ou seulement imaginaire, en mettant la dernière main au présent écrit et à quelques autres. Avant cependant de permettre que l'on s'assurât de la réalité de mon mal par les moyens chirurgicaux, comme il n'y avait pas péril en la demeure, je voulus m'observer pendant quelque temps et m'étudier moi-même. Je pouvais toujours, si les symptômes devenaient plus alarmants ou même ne faisaient que persister, en venir à cette extrémité du sondage. Après quoi, et l'existence du mal étant reconnue, je me décidais d'avance à laisser opérer le broiement de la pierre, qui m'offrait quelques chances de soulâgement, et à repousser la taille, équivalant à mes yeux, pour un homme de mon âge, à un arrêt de mort.

Mon fils aîné, en discutant avec moi les accidents auxquels j'étais momentanément sujet, et qui présentaient quelques apparences de la maladie que nous redoutions, m'assurait néanmoins qu'une simple névralgie pouvait produire les mêmes effets, et qu'il se croyait fondé à croire que c'était là le cas où je me trouvais. Le fait est venu confirmer ses inductions.

Soit que les remèdes fort innocents auxquels j'eus recours et le régime que je m'imposai y fussent pour quelque chose, soit que le résultat seul des lois de l'organisme eût suffi pour cela, après une dernière colique néphrétique de plusieurs heures de durée, je me suis vu peu à peu délivré des accidents qui nous avaient donné l'éveil. Du reste, mon intention avait été de tout temps d'abandonner mon corps à l'investigation des hommes compétents, si elle était crue utile à mes enfants, à ma famille, à l'humanité. Aujourd'hui, je demande formellement, si les circonstances qui le requièrent restent les mêmes, que mon fils aîné fasse procéder à une autopsie dont il pourra tirer les lumières propres à le diriger, lui, son frère, sa sœur et leurs enfants, dans la manière de vivre la plus convenable à leur organisation présumée (1).

(1) Puisque j'ai parlé de ma mort, c'est le moment ou jamais de m'occuper de mon enterrement; je n'aurai ainsi plus à y revenir. Je vais copier textuellement ce que j'ai, à ce sujet, arrêté, écrit et signé, il y a de cela neuf ans.

« Ce qui doit être fait après ma mort : Instructions que je prie ma femme et mes enfants d'observer scrupuleusement; au besoin, je le leur ordonne.

« Je tiens beaucoup à être conséquent avec mes principes dans tous les actes de ma vie, jusques et y compris le dernier.

« Il est probable que mes concitoyens ont la même prétention.

« A cet effet, il faut que je meure au milieu d'eux comme j'y ai vécu; c'est-à-dire, sans faire ni occasionner aucun bruit.

« Il n'y a pas un seul de mes contemporains, — je parle des hommes de mon âge ou à peu près, — qui ne m'ait hué, bafoué, insulté, maudit, soit dans un sens, soit dans un autre, à telle ou telle autre époque de ma vie et surtout de ma courte carrière politique, et cela pour les motifs les plus opposés. — Je ne juge pas ici, je constate; je ne me plains de rien, je dis ce qui est. — Cependant, les passions politiques se calment peu à peu; les haines s'usent; les préventions se dissipent. Je ne crois pas qu'il soit possible qu'on finisse par rendre entièrement justice, ne fût-ce même qu'à mes intentions, — cela ne m'importe guère; je vise à une récompense plus haute et plus réelle, — mais je pense qu'à la longue je cesserai d'être personnellement odieux. Dans cette supposition, il se pourrait qu'à ma mort on ne se rappelât plus que ce qu'on n'a pu s'empêcher d'approuver en moi, en dépit des passions quelconques, et qu'alors on cherchât, au moyen d'une démonstration de quelques instants, à effacer un vieux et pénible souvenir par ce que j'appellerai *de l'eau bénite de cimetière*.

. . . . . .

Que me reste-t-il maintenant à faire, à moi personnellement, dans la vie? Rien, si les circonstances du temps demeurent ce qu'elles sont depuis bien des années, c'est-à-dire communes, n'indiquant aucune direction nette et précise, n'ayant aucun caractère tranché, ne permettant de chercher en aucun sens à opérer un bien positif et durable : au cas où les circonstances changeraient radicalement, j'aurais à faire et je ferais tout ce qu'elles m'imposeraient de devoirs, au prix de n'importe quels sacrifices. Je me tiens prêt dans l'attente.

Et je m'occupe de moi et des miens. Je ne veux laisser après moi à ma femme et à mes enfants que des affaires claires et un revenu débarrassé de toute tracasserie. Les manuscrits qui resteront non publiés, je désire qu'ils n'aient plus à subir,

« Je me refuse absolument à jouer, même comme défunt, un rôle quel qu'il soit dans cette comédie sans dignité de part ni d'autre.

« Ma volonté donc, expresse, positive, immuable, est que mon corps soit transporté, de mon domicile au cimetière voisin, directement, modestement, accompagné par mes enfants et, si elle en a la force, par ma femme.

« Je dis *directement*, parce que n'ayant pas fréquenté les temples de mon vivant, il serait absurde d'y vouloir faire passer mon cercueil, et de demander pour mes restes, à l'Église dont j'ai passé ma vie à combattre l'autorité, des cérémonies et des prières que j'ai toujours regardées comme inutiles.

« Je dis *modestement*, parce que cela est conforme à ma position, à mes principes et aux habitudes de toute ma vie.

« Je dis enfin *accompagné par mes enfants et ma femme*, parce que je suis fondé à croire que ceux-là seulement s'occuperont jusqu'au bout de moi par amour pour moi.

« Voici mon épitaphe : « *De Potter, né à Bruges le 26 avril 1786, mort à . . . . le . . . . 18 .* »

« Fait à Bruxelles, le 13 septembre 1842.

« De Potter. »

« *Post-scriptum.*

« Ma femme ou mes héritiers emploieront à quelque bonne œuvre l'argent que lui auraient coûté un enterrement et un service *religieux* convenable, de manière à faire un ou deux heureux, et par exemple, à délivrer un honnête homme détenu pour dettes, etc., etc. Tous les ans, le jour de mon décès, ils donneront à une ou, au plus, à deux personnes

pour le fond et la forme, aucun changement essentiel, qu'ils ne puissent donner lieu au moindre doute. Je travaille donc à mettre définitivement au net l'édition complète de l'*A*, *B*, *C*, le *Catéchisme rationnel*, le *Socrate* et ces *Souvenirs intimes*. Mes enfants livreront mes écrits à l'impression : avec ce dont ces papiers conservent la mémoire, ce sont leurs vrais titres de noblesse.

Le *Catéchisme rationnel* dont je n'avais pas encore parlé, est conçu dans le but de formuler pour les enfants les mêmes vérités que j'expose aux hommes faits dans le *Catéchisme social*. Pour le rédiger, je n'eus qu'à me rappeler ce que j'avais enseigné à mes enfants concernant les principes indispensables pour rendre la morale obligatoire et par conséquent la société possible, et comment je le leur avais enseigné. Je cherchai

dans la peine, le prix d'un service anniversaire à l'église, savoir, de 60 à 70 francs.

« L'imprimé de *faire part*, qui ne sera distribué qu'aux parents et amis bien connus, sera conçu comme suit :

« *M veuve De Potter et ses enfants font part de la mort de M. De Potter, de*
« *Bruges, décédé à. . . . . le . . . . . , âgé de . . ans.* »

« Sans un mot, ni une lettre, ni un signe de plus; sans indication par conséquent de l'enterrement.

« Si ces mesures provoquaient la critique, ma femme ou mes héritiers feraient publier textuellement dans les journaux les présentes instructions dont je prends sur moi toute la responsabilité.

« Bruxelles, le 8 octobre 1842.

« De Potter. »

« *Deuxième Post-scriptum.*

« Les dernières discussions sur les cimetières m'ont fait faire une réflexion que je dois consigner ici. Je suis né dans la communion de l'Église catholique, de laquelle je ne me suis jamais séparé formellement et par un *acte déclaratoire*, comme disent les hommes de loi, en embrassant un autre culte quelconque. Je n'ai donc aucun droit à être admis aux cimetières juifs ou protestants. Ne serait-il pas possible que, comme apostat, sinon public, du moins publiquement notoire, on refusât mon corps aux cimetières catholiques?

« Il faut cependant que mes restes soient déposés quelque part ou qu'on en fasse quelque chose qui ne choque pas trop le sentiment général.

« L'État devrait avoir, pour les personnes qui, comme moi, ne pro-

surtout à n'émettre que des propositions simples et nettement déterminées, présentées avec méthode et clarté. Je n'en prévois pas moins qu'on trouvera mon *Catéchisme* encore trop scientifique, trop abstrait, trop métaphysiqûe, comme on dira. J'avoue que, pour la plupart des hommes de notre temps, préoccupés par des idées dont ils ne veulent pas se donner la peine de se dégager pour les remplacer par d'autres, mus par des passions que mon enseignement contrarie, et à la satisfaction desquelles ils tiennent bien plus qu'à la découverte de la vérité, qu'ils repoussent, même sans vouloir l'examiner, parce que son application empêcherait la satisfaction de toute passion qui lui serait contraire; j'avoue, dis-je, que pour ces hommes mon *Catéchisme* est non seulement trop métaphysique, mais encore qu'il est abominable et ridicule. C'est pourquoi je l'ai adressé aux enfants qui le comprendront fort bien si on

professent point de culte reconnu, un lieu de sépulture particulièrement déterminé.

« Si on pourvoit à cette nécessité en Belgique, avant ma mort, ce sera précisément en ce lieu qu'il faudra me transporter.

« Si on n'y a pas pourvu, le ministre que cela concerne pourrait octroyer à ma famille la permission de me faire brûler.

« Ce qui vaudrait beaucoup mieux que cela, ce serait que les autorités supérieures du catholicisme, auxquelles je n'ai jamais nui, que j'ai même servies quelquefois, tout en combattant les doctrines catholiques, consentissent à fermer les yeux sur l'irrégularité de la mesure, et à me laisser prendre place parmi les morts qui leur sont demeurés fidèles.

« Et au cas où, par je ne sais quelle considération, il leur répugnât d'y consentir purement et simplement, ne pourrait-on pas leur proposer de *bénir* l'espace du terrain consacré par l'Église dans lequel on me descendrait? Je ne m'en tiendrais nullement pour offensé.

« Je pense que l'un ou l'autre de ces expédients pourra être adopté et appliqué.

« Que si, néanmoins et contre toute attente, j'étais repoussé partout et de toutes les manières, ce ne serait plus à moi qu'il faudrait attribuer le scandale qui en résulterait infailliblement mais contre ma volonté.

« Quant à ce qui est de mes dépouilles, de mon corps, quiconque a la moindre intelligence de mes principes comprendra parfaitement que je ne m'en inquiète sous aucun rapport. J'ai des intérêts plus graves à soigner. Mon corps deviendra ce qu'il pourra.

« Bruxelles, 10 avril 1852.

« De Potter. »

ne leur a pas préventivement perverti l'intelligence, et qui plus tard le discuteront s'ils sont appelés à poser les bases de la société future.

Si ma vie se prolonge assez pour cela et que les circonstances me favorisent un peu, le *Socrate socialiste* et le *Catéchisme rationnel* seront les premiers à paraître, même de mon vivant. L'*A*, *B*, *C* complet sera publié à la suite. Quant à ces *Souvenirs*, je suis bien et irrévocablement décidé à ne les laisser imprimer qu'après ma mort.

Je me suis demandé ce que je ferai une fois que ces écrits auront été revus et arrêtés pour la dernière fois ; et le cas se présentera cette année même (1851), pendant laquelle il ne me reste plus qu'à disposer dans leur cadre définitif les articles ajoutés à l'*A*, *B*, *C*. Demeurer oisif, c'est-à-dire ne pas chercher à utiliser le travail de mon intelligence, me serait impossible ; continuer mes publications sociales serait du temps perdu. Les esprits ne sont point encore disposés à goûter ce qui a été dit sur cette matière ; comment pourraient-ils l'être à accepter les conséquences qu'il faut en faire découler ? J'ai finalement pensé qu'il était dans mon caractère de clore ma carrière intellectuelle précisément comme je l'avais ouverte ; et je me suis proposé de faire un résumé philosophique de mon *Histoire du christianisme*. Il y a là de quoi occuper et remplir mes vieux jours, et si je meurs avant d'avoir terminé la besogne, mes enfants décideront s'ils doivent ou non la continuer. Les faits me sont connus ; je les ai déjà exposés longuement et avec une bonne foi consciencieuse. Mais j'ai peut-être manqué de philosophie dans leur appréciation, ou plutôt, lorsque je cherchais à les bien apprécier, ma philosophie était encore incomplète ; elle s'arrêtait au point de vue critique du siècle écoulé. Je m'imposerai à tâche de rectifier mes idées à cet égard, en considérant la doctrine chrétienne comme réformatrice ou, pour mieux dire, comme révolutionnaire socialiste jusqu'à Constantin ; comme conservatrice de l'ordre qui s'était rallié à elle jusqu'à Charlemagne ; comme dominatrice jusqu'à la Réformation ; comme luttant avec le pouvoir jusqu'à la Révolution de 89 ; comme cherchant actuellement dans la liberté commune les moyens de prolonger son

existence ; comme devant tôt ou tard revenir à son principe, et cette fois-ci avec plein succès parce qu'avec possibilité de réussite, en fondant la société de l'avenir, non plus sur la foi religieuse d'une secte, mais sur la religion sociale même, c'est-à-dire sur la vérité intellectuellement démontrée à la raison.

CHAPITRE LIV

Ma santé. — Je continue à mettre mes manuscrits en ordre. — Je rassemble les lettres que j'ai reçues depuis 1816. — Ce que j'y trouve. — Crise financière. — *Les Conservateurs et les réformateurs également utopistes*, brochure. — Mon but. — Mes articles au *Messager des Chambres*. — Publications de M. de Gerlache et de M. de Decker. — Je fais paraître une *Lettre à M. de Gerlache*. — La liberté est un mal inévitable à notre époque. — Il faut renvoyer les ministres qui n'en veulent que pour eux. — Matérialisme social. — Ma *Lettre* soulève des discussions auxquelles je prends part. — Ce que voudraient actuellement les catholiques belges. — Comment ils y tendent. — Les libéraux.

Toute espèce de crainte était dissipée quant à ma santé physique. Je sentais bien qu'il me restait une prédisposition à souffrir longtemps du bas-ventre quand je n'opposais pas, dès le principe, un régime sévère à la moindre atteinte de colique, ne durât-elle que quelques heures. Mais, malgré cela, les douleurs n'étaient jamais intolérables, et elles dégénéraient bientôt en un simple malaise, en un état de gêne plutôt qu'en un mal réel. Généralement, après six semaines, deux mois, je me trouvais entièrement libéré. D'ailleurs, pour échapper même à ce léger inconvénient, il me suffit maintenant de ne jamais perdre de vue les précautions qui devront dorénavant garantir ma frêle existence. Je me réglai sur ces observations, et tout fut dit.

Je n'en persistai pas moins à mettre la dernière main à l'ordre que je voulais établir dans mes papiers. En conséquence, je détruisis tous les manuscrits que j'avais conservés jusqu'alors de mes ouvrages imprimés. Je fis de même pour les notes qui me restaient et dont je n'avais point fait usage. Ces notes avaient été destinées à faire partie, soit de l'*Histoire du christianisme*, soit de la *Vie de Scipion de Ricci*, et diffé-

rents motifs s'étaient opposés à ce qu'elles y entrassent, même comme documents à l'appui. Il y en avait d'autres qui devaient servir à des écrits auxquels j'avais, depuis, renoncé, tels que l'*Histoire de la réaction aristocratico-cléricale pendant l'année 1799 en Italie*, des *Anecdotes italiennes*, etc., etc. J'y pris des extraits de ce qui me parut mériter quelque attention et j'en formai un petit volume sous le titre de *Rognures*. Ce que je n'employai pas de cette manière alla rejoindre dans les flammes les nombreuses rames de papier que, depuis près de quarante ans, je chargeais de mes recherches et de mes réflexions.

Cela fait, je rassemblai la volumineuse correspondance dont j'étais demeuré en possession. J'avais conservé, à tout événement, les lettres un peu intéressantes qui m'avaient été écrites à dater de 1816. Je les classai selon l'ordre chronologique, et en dressai une table analytique avec le résumé de chacune d'elles et un article biographique sur les personnages dont il y était question, au fur et à mesure qu'ils entraient en scène pour la première fois. Je fis soigneusement relier le tout en neuf gros volumes in-4°, dont le premier contient les lettres reçues de 1816 à 1823, le second celles de 1824 et 1825, le troisième de 1826 à 1828, le quatrième de 1829 et 1830, le cinquième de 1831 à 1833, le sixième de 1834 à 1837, le septième de 1838 à 1850, le huitième de 1851 à 18.., le neuvième enfin la table générale. Je fis en outre relier de la même manière les lettres que m'avait écrites M. de Colins; elles forment deux volumes, dont le premier renferme les lettres de 1839 à 1843, le second celles de 1844 à 1849 et en outre la table analytique.

Je ne saurais dire avec quelle satisfaction intérieure je fis le dépouillement de toutes ces lettres. Elles m'apprenaient ce qui m'était complètement sorti de la mémoire, savoir que, dans presque toutes les circonstances de ma vie, j'avais cherché à rendre service aux personnes avec lesquelles j'étais en relations et que souvent j'y avais réussi; que ma règle de conduite a toujours été d'aider les malheureux, même ceux qui le sont par leur faute, parce que, si le devoir impose de blâmer le mal et de redresser l'erreur de ceux qui le commettent, il

impose aussi de les plaindre, de les consoler et de les tirer de peine, pour qu'ils se repentent et se corrigent. Les reproches de M. de Colins ne m'avaient été si pénibles dans le temps que parce que je supposais que peut-être, en certaines occasions, je les avais mérités, que, sans bien m'en rendre compte, je m'étais laissé entraîner par l'égoïsme, que j'avais été pour l'infortune froid et dur.

Outre cette consolation, je trouvais dans mon travail de classement la preuve directe que l'ambition et l'envie n'avaient été pour rien dans le choix que j'avais fait de ma mission d'*opposant* aux exagérations du pouvoir, laquelle, contre mon attente et ma volonté, s'était changée en un rôle de *révolutionnaire*. Quelle *position* aurais-je enviée ? Je pouvais prétendre à toutes. Car si j'avais eu la moindre velléité de *parvenir*, les moyens ne m'en auraient pas manqué : les ministres des Pays-Bas à Rome et à Paris, MM. Falck, secrétaire d'État, van Gobbelschroy, ministre de l'intérieur, van Ewyck, administrateur de l'instruction publique, et beaucoup d'autres personnages plus ou moins influents n'ont cessé de m'exhorter vivement à entrer dans la carrière des emplois et des honneurs, et se sont offerts à m'en ouvrir et faciliter les voies. Or, cela avait lieu bien avant qu'aucun acte sérieux m'eût engagé envers les adversaires du gouvernement, avant surtout que la simple idée qu'une révolution fût possible en Belgique, y entrât dans une seule tête saine.

Voilà pour ce qui me concerne. Quant à mes correspondants, qui probablement ont oublié la plupart ce qu'ils m'ont écrit, et même qu'ils m'ont écrit, la lecture de ma curieuse collection ferait faire à plusieurs, après ces vingt et quelques années d'intervalle, une grimace bien significative. Des chefs actuels du parti catholique approuvant alors mes écrits contre le catholicisme, des enragés de patriotisme et de nationalité belges confessant les intrigues auxquelles ils s'étaient livrés et les efforts qu'ils avaient faits pour que la Belgique fût absorbée par la France, de plats courtisans du roi Léopold me demandant à mains jointes de ne pas refuser mon appui à la candidature du prince d'Orange : tout cela fournit de précieux éléments pour l'expérience, mais des éléments très peu édifiants, des exemples utiles mais scandaleux.

Au mois de septembre (1851), la crise que le gouvernement provoquait pour le pays en faisant décréter par une majorité intéressée d'immenses travaux qui nécessitaient la création d'énormes charges, m'inspira quelques réflexions auxquelles je donnai la forme d'un article de journal. La difficulté était de trouver une feuille qui voulût l'admettre. Je résolus de le présenter à toutes, afin, comme on a coutume de dire, de leur tâter le pouls pour une dernière fois. Je commençai par le *Journal de Bruxelles* : il me repoussa parce que je n'avais pas écrit exclusivement contre les libéraux et les maçons. L'*Observateur* trouva mauvais que je ne me fusse pas borné à combattre les catholiques. La *Nation* enfin me jugea indigne de sa bienveillance parce que je n'avais point proclamé la forme démocratique républicaine seule juste, seule bonne, seule sociale.

Mes affaires m'appelaient à Bruges. J'en profitai pour présenter mon article à la *Patrie*, feuille catholique, mais généralement raisonnable et conciliante : il fut accepté sous bénéfice d'inventaire. De retour à Bruxelles, j'espérais que la décision du conseil, qui se tenait sous la présidence de l'évêque, ne tarderait guère à m'y suivre. Je la réclamai plusieurs fois; je l'attendis pendant plus de trois semaines. Finalement je redemandai l'article qu'on me renvoya aussitôt, avec une apostille portant qu'on n'avait pu se mettre d'accord ni sur l'admission ni sur le rejet. J'avais donc été bien près du but que ces messieurs se proposent. Seulement, s'ils ne repoussaient pas les vérités que je démontrais, ils ne voulaient pas que je repoussasse ce qu'eux ne démontraient point être des vérités.

A peine en possession de mon travail, je le livrai au *Messager des chambres*, journal libéral, démocratique et même socialiste, mais jamais exclusif, qui le publia avec ma signature. L'article parut en outre à part sous le titre suivant : *Les conservateurs et les réformateurs, également utopistes, réflexions à propos de la crise actuelle*; Bruxelles, 1851. Que prétendais-je par cet écrit? Démontrer que, si on ne veut, de crise en crise, tomber en pleine décomposition, c'est non seulement de chaque crise particulière qu'il faut se tirer le

mieux possible, mais aussi et surtout de l'état critique de la société qu'il faut sortir entièrement et une fois pour tout de bon. Les conservateurs, disais-je, au moyen d'une autorité qu'ils ne peuvent plus soustraire à l'examen, arracher au doute, sauver de l'indifférence, sont des utopistes aussi bien que les prétendus réformateurs dont la logique est irrésistible dans les efforts qu'ils font sans relâche pour renverser tout ce qui est debout, tandis qu'elle est dans l'impuissance absolue de rien établir de plus stable que ce qu'elle a renversé.

J'introduis ensuite un curé libéral, un libéral non anti-catholique et un socialiste que le matérialisme du siècle n'a point perverti, et je leur fais exposer, chacun à son point de vue, le mal qui ronge la société.

Ma conclusion est qu'une réforme intellectuelle ou morale, — c'est tout un, — c'est-à-dire un changement d'idées, la détermination d'un principe incontestable duquel on puisse définitivement faire découler la direction de la société présente et l'enseignement à donner aux générations dont se composera la société future, doit nécessairement précéder toute autre réforme, sous peine de ne rien fonder de durable et même de bouleverser sans but et sans fin, en un mot de multiplier à l'infini les maux mêmes que l'on cherchait à guérir.

On le voit, mon article ne portait que sur des généralités, et des généralités encore bien abstraites : la peur qu'il inspira aux catholiques ne pouvait donc être motivée que sur ce que, dans l'intérêt de la conservation de l'ordre social, je demandais que désormais l'on prouvât les vérités qu'ils n'ont fait eux jusqu'ici qu'imposer à la croyance et qui ont naturellement succombé sous la sape de l'examen. Au reste, je m'étais ouvert les colonnes du *Messager* ; je continuai à y déposer mes idées chaque fois que les circonstances me semblèrent le rendre utile. Cela ne dura malheureusement que trois mois, au bout desquels le *Messager des Chambres* dut cesser de paraître faute d'argent. Les principaux articles que je publiai dans cet intervalle sont : *Protestation contre les événements de France ; conséquence de ces événements, une constitution, le pouvoir, la grande cour criminelle de Naples et l'univers religieux de Paris ; l'abolition de la contrefaçon ; titres de*

noblesse; *maladresses* (de notre gouvernement); *rappel aux principes; la presse; explication* (sur l'article *rappel aux principes*); *première suite des explications; deuxième suite; la force; souvenir; examen des études de M. Nestor Considérant sur la révolution du XVI^me^ siècle aux Pays-Bas; Londres au point de vue belge, par M. Jottrand; atteintes à la liberté de la presse.* Les doctrines soutenues dans ces articles sont celles que je travaille depuis plus de dix ans à faire triompher.

Puisque je parle de mes diverses publications pendant les années 1851 et 1852, je ferai, avant de passer à autre chose, mention de la dernière.

Je m'étais bien promis de ne plus rien faire imprimer, du moins relativement aux circonstances du moment. J'aurais tenu parole si M. Jottrand n'était venu me demander de dire quelques mots à propos de la brochure de M. de Gerlache (*Le Mouvement des partis en Belgique*), laquelle, dans un certain monde, faisait sensation. Il me prévint que cette brochure posait la question dans le sens du catholicisme politique, et que M. de Decker était sur le point de traiter la même question dans celui du catholicisme religieux. Il termina en m'engageant à parler à mon tour, mais dans le sens de la vieille *union*, ce qu'il aurait déjà fait lui-même si les affaires de son cabinet lui en avaient laissé le temps. Je me résignai; et, après avoir lu les deux brochures que je viens de citer et que je qualifiai, à part moi, la première de *plaidoyer d'un avocat habile*, la seconde d'*homélie d'un homme de bien*, je cherchai à réchauffer un peu la matière sur laquelle on paraissait jusqu'alors ne s'être étendu que par manière d'acquit, pour ainsi dire, et presque en dormant.

A cet effet, dans mon écrit, que je publiai sous le titre de *Lettre à un ancien membre de la représentation nationale (M. de Gerlache) par un vieux unioniste (De Potter); Bruxelles*, 1852; j'acceptai toutes les bonnes intentions, tous les désirs honnêtes du premier président de la Cour de cassation; mais j'en déclarai la réalisation impossible, et je prouvai mon assertion. Je pris acte des aveux de M. de Gerlache sur l'immoralité et l'impiété du siècle et la catastrophe

de plus en plus imminente qu'elles feront éclater sur la société; mais je soutins que vouloir comprimer ce mal par une direction morale et religieuse préventive, c'était le forcer à faire explosion beaucoup plus violemment et plus tôt. Car quelle direction imprimer aux hommes quand nul d'entre eux encore ne sait ce qu'il doit penser ou vouloir, ou que du moins il n'y en a pas deux qui pensent et veulent la même chose, et que tous sont toujours prêts à se réunir contre celui qui imposerait sa volonté et son opinion comme règle sociale? Une fois que le droit individuel d'examiner est socialement reconnu, la direction doit venir de tout le monde. Aussi longtemps que tous prétendent diriger sans que personne le puisse, ce sont les majorités qui décident. Pour qu'il y ait réellement direction par tous, il faut que tous soient d'accord. Et cet accord ne s'obtient que par le raisonnement, puisque la liberté d'examen a rendu la force impuissante. Or, le raisonnement implique toujours la liberté.

Cette liberté, tant qu'elle est aveugle, c'est-à-dire tant qu'il y a ignorance de la vérité qu'elle est cependant appelée à déterminer, cette liberté est loin d'être bonne, du moins dans ses résultats, mais elle est indispensable comme elle est inévitable. Son moyen pendant qu'elle remplit sa mission analytique et désorganisatrice, est la décision par la majorité des opinants : ce moyen est évidemment absurde, mais il est aussi méritable et aussi indispensable, avec le libre usage du droit de tout discuter, que l'est la liberté elle-même. Il n'y a rien à faire à cela ; il n'y a qu'à se soumettre : la nécessité logique est tout aussi impérieuse que la nécessité physique, et elle l'est bien plus réellement.

Voilà en substance le contenu de ma brochure. Je la terminai par une approbation pleine et entière donnée à M. de Mérode qui, blâmant les compliments en langage parlementaire adressés par M. de Gerlache aux ministres *en pied*, contre les doctrines desquels cependant il avait pris la plume, avait crûment crié à ces ministres de *s'en aller*, puisque le pays voulait de la liberté dont eux ne voulaient pas. Et le moyen que j'indiquai pour les forcer à quitter la place, était d'organiser une majorité d'honnêtes gens, n'ambitionnant pas le

pouvoir pour eux, mais résolus à ne plus tolérer pour agents de ce pouvoir que des honnêtes gens qui rendraient le pouvoir aussi léger que possible et pour tout le monde également. Ce n'est que par cette voie que nous échapperons définitivement, tant aux de Theux, incarnation du pouvoir par et pour les catholiques, qu'aux Rogier, personnification du pouvoir par et pour les libéraux.

Mon dernier mot était l'indication précise de la cause du mal social : cette cause c'est la profession générale du matérialisme, dont la réalité est prouvée scientifiquement, bien entendu au point de vue des connaissances socialement acquises. Professé par la société elle-même, — les individus d'ailleurs le voulant ou ne le voulant pas, — le matérialisme est, de nécessité, enseigné partout, dans les universités libres, catholiques ou libérales, et dans celles de l'État, dans les écoles publiques et privées, celles du clergé et des jésuites tout comme les autres. Qu'y a-t-il d'étonnant si les générations qui se succèdent tirent de plus en plus rigoureusement les conséquences de cette doctrine ? S'il n'y a en réalité que la force et les faits qu'elle pose, il n'y a aussi que l'intérêt qui puisse être le mobile des actions, les passions qui soient juges de l'intérêt, la puissance qui donne un droit, la faiblesse qui impose un devoir, le succès qui explique et justifie tout.

Vouloir déduire *rationnellement* une morale de pareilles prémisses, est ou de la stupidité ou de la fourberie. On peut défier tous les législateurs du monde d'en faire jaillir un état social quelconque là où il n'en existerait pas, de maintenir longtemps cet état là où il en resterait quelques vestiges encore, débris d'une morale ou d'une religion qui ne sont plus que de simples accidents.

Voici ma conclusion : Tant que l'homme ne sera pas réformé intellectuellement, moralement et religieusement, — ces trois mots ont ici la même valeur, — toute réforme sociale sera irrationnelle, sera sans effet.

Plusieurs journaux s'occupèrent de ma publication, chacun à son point de vue. L'*Émancipation* m'accusa de ne rien avoir dans mon sanctuaire : je lui demandai ce qu'y avaient les premiers chrétiens, adorateurs de Dieu en esprit et en

vérité? Devais-je y replacer Jupiter, Minerve, Apollon, dont les chrétiens s'étaient débarrassés, ou bien ne rétrograder que jusqu'à Jésus que les catholiques avaient fini par y inaugurer? La *Nation* me reprocha de vouloir encore de l'*union* avec les catholiques. Je répondis que, devant vivre parmi les catholiques, je préférais l'union avec eux par la liberté, à la lutte contre eux par la violence(1). Je signalai aussi les insinuations impudentes de l'*Indépendance* qui, profitant d'un article extravagant de l'*Univers* français, cherchait à faire passer M. de Gerlache pour un ennemi de nos institutions. Je m'empressai de rendre pleine et entière justice tant à M. de Gerlache qu'à M. de Decker. Tout cela formait un *Post-scriptum* que j'avais l'intention de joindre à un deuxième tirage de ma brochure s'il devenait nécessaire. La faveur publique n'alla pas si loin, et ayant converti mon *Post-scriptum* en une lettre que j'adressai à l'*Émancipation*, cette feuille l'inséra textuellement en la faisant suivre de réserves et de commentaires dont je n'avais pas à me plaindre.

Je n'avais satisfait ni les catholiques, auxquels je n'accordais pas tout, ni les libéraux à qui je n'accordais rien, tout en convenant qu'il fallait subir le libéralisme et que le catholicisme ne pouvait plus s'imposer. J'avais facilement compris ce que voulaient les catholiques, tant politiques que religieux; je crains bien qu'eux n'aient fait semblant d'avoir peine à me comprendre : j'étais pour le moins aussi clair dans mes objections qu'ils l'avaient été dans leurs propositions. En effet, en 1830, nous marchions franchement sur le même terrain: pourquoi? Parce que les catholiques qui, depuis qu'ils ne dominaient plus socialement, se sentaient dominés eux-mêmes, se bornaient, pleins de confiance qu'ils étaient encore dans leurs doctrines, à réclamer la liberté de pouvoir les faire triompher de nouveau, et parce que cette prétention, qui ne présentait d'ailleurs à mes yeux aucun danger pour le futur développement progressif de la raison, était en elle-même aussi juste qu'elle était rationnelle.

(1) Depuis, le rédacteur en chef de la *Nation* s'est marié (devant l'église catholique), est allé à Rome pour voyage de noces, et a sollicité la faveur d'y baiser la mulle du pape (1854).

Mais vingt ans de jouissance de cette liberté dans toute sa plénitude, jouissance encore fécondée pour les catholiques belges par la prépondérance politique qui, sous l'empire social du doute, leur appartenait nécessairement comme à l'incontestable majorité des citoyens, bien loin de leur servir à rétablir le règne de la foi, n'ont fait qu'étendre et consolider de plus en plus l'action du doute, c'est-à-dire le droit de discuter ce qui avait été placé au-dessus et hors de tout examen, de nier ce dont l'autorité paraissait inébranlable, d'attacher le ridicule à ce qui attirait le respect, d'afficher l'indifférence pour ce qui excitait l'enthousiasme. Quelle merveille si maintenant les catholiques cherchent à obtenir des lois ce qu'ils avaient, et avec raison, trouvé mauvais que les lois accordassent à leurs adversaires. Ils n'ont gouverné pendant quelque temps la Belgique qu'en invoquant les principes du libéralisme au-dessus des partisans duquel ils s'élevaient, en d'autres termes, en s'appuyant sur les libertés de la parole, de l'enseignement, des croyances, de la presse, etc., etc., en un mot sur le droit commun.

Or le résultat certain, fatal, de ces libertés dont ils se prévalaient, était en définitive leur propre déchéance politique par la déchéance sociale de leurs idées et de la foi à laquelle elles se rattachent. L'application du pouvoir n'était donc entre leurs mains qu'une lutte perpétuelle contre le principe en vertu duquel ils l'exerçaient, et dans cette lutte chaque coup qu'ils portaient à leurs adversaires, retombait parmi nous sur eux-mêmes. Car ils n'avaient pour attaquer que les armes qui les avaient blessés à mort. C'était le raisonnement qui les avait entraînés dans la lice; ce n'était que par le raisonnement qu'ils pouvaient s'y défendre et retarder leur défaite. Quoi qu'ils en eussent, chacun de leurs actes était une glorification du raisonnement qui devait inévitablement consommer leur perte.

L'expérience leur a appris qu'ils seraient mal reçus à réclamer le pouvoir pour eux-mêmes dans le but de rendre la puissance morale à leurs doctrines et d'en faire, comme jadis, dériver la direction de la société. Ils se contentent donc d'exposer à cette société alarmée des progrès que la décomposition ne cesse de faire dans ses entrailles mêmes, qu'il serait

bon dans l'intérêt de sa conservation de donner force de loi à ces doctrines, si longtemps base et garantie de l'ordre, de la stabilité et du bonheur. Ils savent fort bien que ces doctrines de nouveau socialisées, — supposons avec eux la chose possible, — les ramèneraient au pouvoir et les y ramèneraient plus forts que jamais. Je reconnais volontiers qu'il n'y aurait à cela aucun mal. La société n'existe pas par la liberté, mais par l'ordre; quand on peut confisquer la liberté au profit de l'ordre, on le doit; quand on ne le peut plus, il faut établir un ordre auquel la liberté se range volontairement. Les catholiques ont oublié que l'examen est passé en droit malgré eux et contre eux; que c'est en le reconnaissant eux-mêmes en fait comme un droit imprescriptible, qu'ils ont dû de se maintenir, eux ennemis de tout examen en principe, c'est-à-dire en droit; que c'est en s'y raccrochant qu'ils ont trôné avec lui. Si jamais ils lâchaient cette branche pourrie qu'ils sentent craquer sous eux, ils disparaîtraient dans l'abime.

Je leur dis tout cela en d'autres expressions, et je le leur répète en tous les termes possibles, pour leur bien comme pour celui de l'humanité, et surtout parce que c'est vrai. Voilà précisément ce qui les fâche; voilà pourquoi ils ne veulent pas de moi; voilà pourquoi, ne pouvant me réfuter, ils feignent de ne pas saisir la liaison de mes idées, ils proclament même cette liaison insaisissable; voilà pourquoi, sur ce que je conteste l'efficacité de la foi comme base actuelle de l'ordre, ils déclarent que je suis nécessairement sans foi ni loi. C'est peu charitable, mais, dans leur position, c'est naturel.

Les libéraux, eux, ne me pardonnent point, — et c'est naturel aussi, — de prouver *par a + b* que le principe qui leur sert de point de départ est la conséquence logique de l'ignorance sociale, libre de s'épanouir sous toutes les formes que peut lui imprimer l'intelligence fourvoyée; qu'il n'y a, à la vérité, que le libéralisme de possible dans les circonstances données, mais que rien de stable, rien de réel n'est possible par le libéralisme seulement; que la souveraineté du peuple, son moyen d'action, et les décisions par majorité, l'application de ce moyen, mènent régulièrement et sans choc, mais

ménent nécessairement à l'anarchie. Tout libéral ou oprtestant qui se rend un compte raisonné de la doctrine qu'il professe, doit s'avouer que l'opinion, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus changeant au monde, est sa maîtresse et souveraine; que le doute, négation de l'intelligence dans son essence même qui est la possibilité de connaître la vérité, est son état mental; que le matérialisme dont la conclusion suprême est le néant, résume toutes ses connaissances; que l'utilité individuelle, négation du dévouement à la société, est la base de sa science sociale; qu'il n'a pour échapper au despotisme que la licence, pour opposer au désordre que l'arbitraire. Le libéralisme est fatalement entraîné à se détruire lui-même par le développement seul du principe dont il reconnaît son existence et attend sa conservation.

CHAPITRE LV

... En 1842 j'étais encore suspect comme incendiaire ; je ne le suis plus en 1852 que comme ennemi des rois. — .... Travaux et progrès. — Mes soirées d'artistes et d'hommes de science.

Comme de coutume, de mes travaux je passe à mes enfants, en vue desquels surtout je continue désormais à travailler...

Je dois dire un mot de ce qui a donné lieu à cette espèce d'ostracisme attaché à mon seul nom, et qui est encore aujourd'hui la conséquence des préventions que le public a conçues contre moi depuis 1830. Ces préventions s'usent peu à peu, je le sais bien ; mais elles ne sont pas effacées. Voici deux anecdotes qui pourront faire juger du progrès que je fais dans l'opinion, sous le point de vue de ma réhabilitation nationale.

Dans l'été 1842, je m'étais rendu de Bruxelles à Blankenberghe pour y passer quelques semaines avec ma famille. Désirant ne pas m'arrêter à Bruges, j'y avais fait préparer une voiture sur laquelle, à l'arrivée du convoi, mes bagages furent chargés pendant que nous déjeunions légèrement. Je passai devant la cathédrale vers les 11 heures du matin, ne me doutant guère que le feu y couvait dans la toiture depuis 9 heures. Arrivé à Blankenberghe entre midi et 1 heure, je fus surpris de voir tout le monde sur les dunes, regardant du côté de la terre. J'y montai également, et là on me dit que Bruges était en flammes. En effet, une épaisse colonne de fumée s'élevait vers le ciel, et à un moment donné on vit clairement quelque chose s'enfoncer, et sinon du feu, du moins un nuage rougeâtre s'étendre au-dessus de la ville en tourbillonnant.

Une heure sonnait : nous descendîmes à l'hôtel où, assis à

la table d'hôte avec les baigneurs qu'avait amenés la diligence, nous apprîmes que c'était l'église de Saint-Sauveur qui venait de brûler presque entièrement et, à ma très grande surprise, que c'était moi qui, en passant l'avait incendiée. Ceux qui racontaient la chose ne me connaissaient nécessairement pas ; je fis signe à l'hôte de ne point me trahir, du moins pour le moment, et les circonstances de mon crime que je parvins ainsi à connaître en détail m'amusèrent beaucoup. Le lendemain on attendait avec impatience les journaux et les lettres de Bruxelles, pour savoir ce qu'il y avait de vrai dans le bruit qui n'avait pas tardé à se répandre et qui me représentait comme ayant glissé une allumette phosphorique sous les portes de Sainte-Gudule avant d'aller lancer ma torche contre Saint-Sauveur. Faites donc vingt et un mois de prison et exposez votre tête pour de pareils imbéciles !

Je suppose que les choses n'iraient plus aussi loin en 1852. Néanmoins cet hiver, au Concert des artistes où je m'étais rendu avec Justa, et que j'avais quitté avec elle après avoir entendu la symphonie de Beethoven afin d'échapper aux différents morceaux de chant français dont l'auditoire était menacé, notre départ fut accompagné du dialogue qu'on va lire. Deux dames firent d'abord un éloge de ma fille et même de moi. « C'est dommage, ajouta l'une, qu'un homme si recommandable sous tant de rapports, soit toujours dominé par sa manie républicaine. — Bah ! — Comment ? vous ne savez donc pas quels prénoms il a donné à ses enfants ? — En aucune manière. — Des noms, je ne dirai pas seulement extraordinaires, absurdes, mais abominables, mais atroces ! — En vérité ! — Figurez-vous que l'aîné il l'appelle *Agathon*, et le second *Eleuthère* ! — Eh bien ! — Eh bien ! c'est à faire frissonner, à faire frémir. — Vous commencez à m'épouvanter. — Il y a bien de quoi : Agathon signifie *tueur de rois* ; Eleuthère, *mangeur de ces majestés* (signes d'horreur) ! »

Pendant que ces dames se livraient à leur trop juste indignation, un ancien professeur de l'athénée, placé derrière elles et de qui je tiens l'anecdote, ranima la conversation. Il était, leur dit-il, plus que personne à même de rectifier ce que leurs assertions avaient d'erroné. Compétent sur la matière

en sa qualité de maître de la langue grecque à laquelle précisément j'avais emprunté les prénoms de mes deux fils, il pouvait leur certifier en toute sûreté de conscience, qu'Agathon voulait tout simplement dire *bon*, et Eleuthère, *libre*. — Tout cela, je suis loin d'en disconvenir, est de fort peu d'importance ; mais sous le rapport de l'opinion, c'est caractéristique. C'est uniquement pour cela que je l'ai consigné ici.

. . . . . .

J'avais, l'hiver dernier, fixé deux jours par mois où je recevrais mes amis et ceux de mes enfants, tous hommes d'étude ou artistes, pour causer, de 8 heures du soir à minuit. Ces petites réunions intimes de quinze à vingt personnes, sans engagement déterminé, sans gêne aucune, où l'on pensait tout haut et où l'on n'avait jamais à se repentir d'avoir parlé, eurent bientôt pour ceux qui en faisaient partie un charme tout particulier et furent pour mes enfants surtout un excellent moyen de se familiariser avec la société de leurs contemporains et de s'habituer à cette controverse de bonne compagnie qui fait le plus grand prix de la conversation.

. . . . . .

CHAPITRE LVI

Il paraît un opuscule anonyme, écrit dans le sens de mes publications socialistes. — J'en rends compte dans le *Messager des Chambres*. — Mes prosélytes de Mons. — Association remarquable. — Manuscrits des jeunes Montois. — Leur entrevue chez moi avec M. La Sagra. — Questions qui s'y résolvent. — M. de Colins me défend dans la *Presse* contre l'accusation de mysticisme. — M. le Dr Leclère, de la Corrèze, nouvel adhérent...

Nous sommes encore en 1852 et j'ai déjà plusieurs choses à consigner ici : il est vrai que la plupart ne me concernent qu'indirectement. Leur importance néanmoins pour moi est telle que je dois en prendre acte.

Depuis plus de vingt ans que j'écrivais et publiais mes idées sur la science sociale, j'avais toujours et franchement pensé que je prêchais dans le désert, que très peu me lisaient, que beaucoup moins me comprenaient, et que personne n'attachait assez de prix à mes paroles, même pour les combattre. Je me trompais. Quelques exemplaires d'un opuscule sans nom d'auteur, intitulé : *Examen des études de M. Nestor Considérant sur la révolution du XVIe siècle dans les Pays-Bas espagnols*, me furent adressés, avec prière d'en garder un et de faire parvenir les autres aux destinataires. Ce petit écrit, aussi concis dans l'expression que riche de raisonnements rigoureux de la plus grande force et de la plus haute portée, était conçu dans le sens des principes que je cherchais à répandre et à faire, sinon accepter, du moins discuter sérieusement. Tout le monde me l'attribua, mais on revint bientôt sur cette erreur lorsqu'on me vit, non seulement rendre compte de la publication dans le *Messager des Chambres* (jeudi 4 mars), mais encore la louer de tous points.

C'était pour moi un devoir envers l'écrivain courageux, n'importe quel il fût, qui, au sein d'une population inféodée aux formes du libéralisme, à l'émancipation anarchique des intelligences toujours sous le joug de l'ignorance de la vérité, et à l'omnipotence des majorités représentantes, avait osé, à propos de Philippe II et du duc d'Albe, si abhorrés en Belgique, y proclamer que le despotisme et l'inquisition étaient les seuls moyens au XVI^e^ siècle, comme ils le seraient encore aujourd'hui s'ils étaient possibles, de maintenir l'ordre et de conserver la société. Or, ces moyens étaient applicables alors, puisque l'examen libre et public n'était point, comme ils le sont devenus depuis, de droit social, c'est-à-dire de droit inviolable pour chacun, sous peine d'un bouleversement général.

Ce devoir rempli, je fis, sous le couvert de l'imprimeur, à Bruxelles, parvenir à l'auteur anonyme un mot de remerciement pour son envoi, et d'excuse de ce qu'il m'était impossible d'envoyer aux destinataires quelques-uns des exemplaires qu'il avait joints au mien, faute de connaître les adresses indispensables. L'auteur me répondit de Mons et signa : *Loin, chargé de la classification des archives judiciaires*. La lettre m'apprit que huit jeunes gens, dont le plus âgé n'avait pas vingt-cinq ans, étudiaient en commun et débattaient entre eux la doctrine dont je m'étais fait le propagateur. Un premier clerc de notaire à Nimy, près de Mons, M. Jules Brouez, qui avait à peine la trentaine, leur servait à tous de guide et, pour ainsi parler, de modérateur. M. Loin me promit que l'un d'eux, et peut-être M. Brouez lui-même, viendrait me voir bientôt.

Je reçus en effet la visite de M. Brouez. J'étais déjà émerveillé de ce que j'avais entrevu dans la publication et la lettre de M. Loin; je le fus bien davantage quand M. Brouez m'eut raconté comment s'était formée l'association intellectuelle qui existait entre ses jeunes amis et lui, association, je le dis avec une conviction profonde et entière, jusque-là sans exemple pour le but qu'elle se proposait. On avait bien vu jusqu'alors des hommes s'unir pour révéler un dogme, fonder une croyance, jeter les germes d'un mysticisme ou d'un fanatisme quelconque. Mais une fraternité qui se donne pour mission,

avec le renversement de l'erreur, c'est-à-dire de toute opinion non incontestablement établie, le triomphe de la vérité qu'elle poursuit en poussant jusqu'en ses dernières conséquences un raisonnement irréprochable; je le répète, c'était le premier exemple donné au monde d'une pareille abnégation de tout motif d'intérêt vital propre, de toute arrière-pensée personnelle. Il y avait en outre ceci encore d'admirable, que les jeunes apôtres du rationalisme, — ils le sont déjà par le désir; une circonstance imprévue peut leur imposer l'apostolat de fait, — non seulement s'étaient régénérés intellectuellement en s'initiant à la doctrine nouvelle, mais aussi qu'ils y avaient puisé la force morale nécessaire pour se relever des iniquités dont le siècle fait, pour ainsi dire, le corollaire de son éducation prétendue religieuse et de son enseignement réellement matérialiste. Je l'avoue volontiers, ces détails furent pour moi un grand bonheur. Je n'en valais certes guère mieux parce que mes paroles trouvant de l'écho avaient produit une partie du bien que, dans mon intention, elles devaient produire; mais je ne pouvais m'empêcher d'éprouver un mouvement de satisfaction en voyant ainsi fructifier la semence que j'avais cru emportée par le vent.

Épuisons ce sujet sur lequel, qu'on me le pardonne, je m'arrête avec plaisir. Je revis une seconde fois M. Brouez, accompagné cette fois de M. de Malotau; il venait m'annoncer la communication de quelques travaux encore manuscrits de nos coreligionnaires. En effet, je reçus une *Lettre à M. Kersten*, par M. Cappelle, sur ce que le philosophe catholique avait publié dans son *Journal historique et littéraire*, relativement à la grande question de l'origine du langage et des idées, contre les partisans des principes professés par MM. de Bonald et Lamennais. Cet écrit était accompagné d'une réponse à la question proposée par le Grand-Orient de la maçonnerie belge, sur les moyens les plus efficaces à employer pour soulager la classe souffrante dans notre triste société. Je lus attentivement ces deux pièces remarquables sous tous les rapports; je les lus la plume à la main; ensuite je les renvoyai à leurs auteurs avec les réflexions qu'elles m'avaient suggérées; celles-ci n'étaient aucunement critiques; c'étaient

simplement des développements, et le plus souvent l'expression d'une approbation entière et sans restriction.

J'avais fait part à M. La Sagra de ce qui se passait ici. Il venait d'arriver à Paris pour cause de santé. La réunion du Congrès hygiénique l'appelant à Bruxelles, je profitai de l'occasion pour le mettre en rapport avec nos nouveaux prosélytes. M. La Sagra les vit à son passage par Mons et ils lui donnèrent *rendez-vous* chez moi. Ces messieurs vinrent six. Nous discutâmes quelques questions qu'ils avaient bien voulu me soumettre auparavant par écrit : elles roulaient toutes, plus ou moins directement, sur celle de savoir *ce qu'il y avait à faire, ce qu'il fallait faire*. Mon avis fut qu'il fallait saisir toutes les occasions pour faire toucher au doigt et à l'œil l'impossibilité de continuer longtemps encore à exister socialement, miné de toute part comme on l'était par les causes toujours progressives de dissolution qui portaient la perturbation dans les esprits et le désordre dans les choses.

Je pensais aussi qu'outre cette tâche de démolition à la portée des intelligences les plus obtuses, il était bon de laisser du moins soupçonner que le travail de reconstruction cesserait de paraître difficile du moment qu'il n'y aurait plus d'intérêts particuliers qui y seraient contraires, en d'autres termes du moment que tous comprendraient leur intérêt à sortir de la situation coupable et déplorable tout à la fois où nous nous trouvons, celle de devoir abandonner plus des neuf dixièmes du genre humain à l'exploitation du dixième restant. Je ne cachai point que je ne doutais guère de l'insuccès de nos efforts pendant encore bien longtemps. Mais je posai en fait que notre devoir à chacun de nous et à nous tous était de proclamer la vérité sans nous préoccuper le moins du monde de la question très secondaire de savoir si nos paroles auraient ou n'auraient pas trouvé de retentissement. D'ailleurs, j'avais, sans songer à eux, les prosélytes de Mons, que je ne connaissais pas, réussi à les ébranler, à les convaincre. Ne pourraient-ils pas, de leur côté, en convaincre d'autres, auxquels il ne manquait peut-être plus que leurs paroles pour écouter la voix de la raison?

Nos jeunes amis parurent se rendre à mes arguments, et ils

promirent de ne rien négliger pour que la *Lettre à M. Kersten* parût dans le journal même de celui-ci. En outre, ils m'annoncèrent un travail, en réfutation des dernières idées émises par M. Guizot.

Je leur avais communiqué une lettre que M. de Colins avait fait insérer dans la *Presse*, de Paris, pour me défendre contre l'accusation de mysticisme, formulée à ma charge par le correspondant en Belgique de cette même *Presse*. La tâche était facile pour peu qu'on eût affaire à des gens donnant aux mots une valeur déterminée. Le mystique croit sur parole, d'inspiration, de sentiment, tout comme on voudra, c'est-à-dire sans en avoir de motif rationnel ou du moins accepté en tant que conforme à la raison. Moi, au contraire, je m'épuisais à crier qu'il ne faut jamais *croire*, qu'il faut *savoir*, et cela sur une démonstration incontestable.

Je n'en sus pas moins gré à M. de Colins, et je le dis à M. La Sagra et aux socialistes de Mons.

M. La Sagra de son côté nous fit part d'une lettre à la *Presse* écrite par M. le Dr Leclère, de la Corrèze. Il y expliquait une phrase de M. Proudhon en des termes qui témoignaient de la connaissance qu'il avait prise des dernières publications de M. de Colins. M La Sagra lui avait écrit à cette occasion pour lui parler de nos travaux, et il s'était empressé de répondre qu'il n'avait pas la moindre idée de tout ce que j'avais fait imprimer en Belgique; ce qui ne m'étonna d'aucune manière. Lors du départ de M La Sagra pour la France, je lui remis pour M. Leclère : un exemplaire de la *Réalité*, un autre du *Catéchisme social*, un autre enfin des brochures réunies sous le titre commun : *Les libéraux, les catholiques et les modérés à l'œuvre*. J'écrivis aussi à M. Leclère pour lui annoncer l'arrivée de ces livres, au cas bien entendu où M. La Sagra réussirait à leur faire franchir la frontière de la République, et pour lui donner sur nos projets et nos espérances tous les détails utiles.

Voilà pour ce qui est de mes occupations intellectuelles. Je passe aux événements de mon intérieur.

. . . . . .

CHAPITRE LVII

. . . . . .

CHAPITRE LVIII

Publication du *Catéchisme rationnel* préparée par celle de l'*Examen critique du petit catéchisme de Malines, au point de vue de la raison*. — Silence des catholiques — La famille Van Caloen me signifie qu'elle ne veut plus me voir. — Les jésuites sont contraires à cet éclat. — Inexactitude de mon titre. — Départ de ma famille. — Mes impressions douloureuses à cette occasion. — Je me calme. — Premières lettres. — Réunion de la famille à Venise. — Mes projets pour le bonheur de mes enfants. — Justa me fait part de ses impressions de voyage....

Avant de raconter les douleurs de la séparation, disons un mot de mes derniers travaux. J'avais parmi les manuscrits qui me restaient à publier, un *Catéchisme rationnel à l'usage des enfants*. En le relisant pour y mettre la dernière main, il me vint l'idée d'en faire précéder l'impression par celle d'un autre ouvrage qui me parut indispensable pour lui préparer les voies. Dans le *Catéchisme rationnel*, j'indiquais la doctrine qui devait être substituée à l'enseignement que les prêtres des révélations imposaient à l'enfance. Mais je n'avais pas encore montré tout le vide de cet enseignement ; je n'avais pas signalé l'une après l'autre les absurdités dont il est tissu. J'entrepris aussitôt de le faire. Je pris à cet effet le *Petit catéchisme de Malines* ; j'en copiai textuellement les demandes spécialement désignées à l'attention des fidèles, comme renfermant les choses essentielles à apprendre par le jeune chrétien en même temps qu'il apprend qu'il existe, qu'il pense, qu'il a la faculté de vouloir et la puissance d'agir ; je les copiai, dis-je,

avec leurs réponses. Puis, je fis mes réflexions sur chacune d'elles, réflexions que j'empruntai au simple bon sens, et que je chargeai le raisonnement non perverti par le mysticisme de formuler. Je terminai la critique de chaque dogme par la réponse qui aurait dû être faite à la demande du catéchisme, si la révélation ne s'était posée comme une barrière infranchissable devant la raison qu'elle voulait empêcher d'intervenir La besogne était d'une exécution facile; aussi la menai-je à bonne fin, lestement et en jouant pour ainsi parler. Mais son résultat était immense. Elle tranchait en peu de mots les questions les plus mystérieuses, traînait devant le tribunal du libre examen les doctrines jusque-là dérobées à toute investigation profane, donnait à chaque proposition son sens réel, à chaque mot sa vraie valeur, faisait main basse sur les subtilités de la théologie, dissipait les nuages du merveilleux et bravait la colère des prêtres. Mes amis se figurèrent que j'allais à la rencontre d'une horrible tempête, soulevée contre moi par les dévots. Je l'aurais bien voulu, car cela m'aurait fourni l'occasion de continuer mon œuvre en réfutant les arguments de l'attaque par quelques vérités fécondes appelées à l'aide de la défense. Mais je ne comptais guère sur pareille bonne fortune, et je fis bien : je ne rencontrai que le silence. Mon livre fut lu avec avidité, puis enseveli sous un dédain de commande, qui avait l'avantage d'empêcher qu'on ne le fît mieux apprécier en cherchant à le faire maudire.

J'eus la folie de m'en étonner. Je dis *folie*, car qu'auraient pu opposer les catholiques à mon travail ? De la déclamation, de la colère, des injures? On eût conclu de là qu'ils n'avaient pas de raisons à faire valoir. Une condamnation ? On en eût demandé les *considérants*, et leur pauvreté fût devenue un sujet de risée. Puis on aurait donné du retentissement à ma critique; on aurait aidé à la répandre, à la faire examiner soigneusement pour pouvoir décider ensuite entre elle et ses réfutations. Or, c'était ce qu'on voulait éviter coûte que coûte.On devait donc se taire en frémissant, c'est possible, en rougissant, c'est probable; mais on devait se taire; on espéra que l'orage passerait et que les traces en seraient effacées par le temps.

Prenons acte en passant d'un incident de peu d'importance au fond, mais qui se rattache à l'histoire de la publication dont je viens de parler, et qu'à cause de cela je ne veux point ensevelir dans l'oubli. A peine ma critique du catéchisme eut-elle quelques jours de date qu'un père jésuite, mon neveu, m'écrivit pour me dire que dorénavant il ne pouvait plus rien y avoir de commun entre nous. Hélas! il n'y avait jamais rien eu entre nous de réellement commun; nos relations de famille et d'amitié s'étaient strictement bornées, depuis son enfance, aux services que j'avais été assez heureux pour lui rendre à lui et aux siens. C'est ce que je lui fis sentir dans mes deux lignes de réponse à son billet. Il m'avait dit que sa mère partageait ses sentiments à mon égard. Je me bornai à lui témoigner que je le plaignais de s'être fait l'organe d'une rupture entre parents, entre frère et sœur, et que je me réservais le droit de renouer nos anciennes relations à chaque occasion, mais à ces occasions seulement, où je serais dans le cas de pouvoir être utile à l'un ou à l'autre d'eux.

J'appris plus tard que le père dont je parle avait été, non seulement l'organe, mais encore l'instigateur dans cette triste affaire : Après m'avoir écrit, il s'était rendu à Bruges et y avait dicté à son frère une lettre conforme à la sienne quant à la conclusion finale, mais plus longuement motivée. Mon grand crime, pour autant que je pus le démêler dans ce factum embrouillé et ridicule, était d'avoir déclaré, je ne sais pas bien où, qu'à mes yeux les croyants étaient des trompeurs ou des trompés. Singulière accusation! Les révérends pères jésuites ne nieront pas, je pense, qu'il n'y ait parmi les juifs, les musulmans, les protestants chrétiens, les philosophes mêmes, des hommes de foi et de bonne foi. Eh bien! comment appellent-ils ces hommes? Des dupes, des trompés. Et ceux qui, dans un but quelconque, font semblant de croire pour que les autres croient autour d'eux, que sont-ils ceux-là? Des hypocrites à coup sûr, des fourbes, des trompeurs. Les jésuites prétendront-ils qu'il n'y a point d'hypocrites parmi les catholiques romains? Ce serait aussi absurde que de soutenir que tous les protestants le sont. Et cependant, il est impossible d'imaginer une troisième catégorie. Je ne fais donc dans ma critique de la foi

chrétienne que ce que font les jésuites eux-mêmes pour protéger ce qu'ils appellent leur orthodoxie : s'ils ont raison, je ne saurais avoir tort.

« Mais, ajoutait mon pauvre neveu, vous répudiez la foi de vos pères. » — « Vraiment, aurais-je pu lui répondre, vous daignez *enfin* vous en apercevoir ! Mais cela est de notoriété publique depuis près d'un demi-siècle. Votre pape n'a laissé passer sans la frapper d'une condamnation formelle aucune de mes idées sur vos doctrines de chrétien que depuis que j'en ai émises quelques-unes favorables à vos intérêts de catholiques. Sa colère m'est aussi indifférente que sa modération ; je fais ce que je dois : à lui et à vous d'en tirer le parti qui vous convient, à moi de conclure de vos actes et des siens ce qu'ils me paraissent signifier. Que s'il faut descendre au fond de la question je dirai qu'en reniant, comme vous dites, la foi de mes pères, j'ai fait précisément et de tous points ce que ces pères eux-mêmes avaient fait. Vous figurez-vous peut-être, mon zélé correspondant, que vos pères ont été créés catholiques, apostoliques et romains ? ou pensez-vous qu'avant de le devenir, ils n'eussent aucune croyance, aucun opinion, ni intelligence, ni sentiment ? Vous êtes là dans une grossière erreur. Vos pères étaient, ou païens, ou juifs, ou peu importe quoi, et pour se revêtir du manteau de la foi nouvelle, ils ont dépouillé celui de leur ancienne foi comme une vieille défroque. S'ils ne l'avaient point fait et que, ne les imitant pas dans leur fidélité à la foi de leurs pères, j'eusse moi, apostasié, me reprocheriez-vous avec la même amertume de m'être fait chrétien ? Non, certes Et vous appelez cela *raisonner !* Il est vrai que vous prononcez, que vous tracez des mots ; vous voulez donc raisonner ; vous paraissez prétendre à être logique ! Mais c'est là tout et de la manière dont vous vous y prenez, c'est de la dérision. »

Au reste, les jésuites, loin de seconder les dévots de ma famille dans leurs actes de scission, de déraison, firent tout ce qu'ils purent pour les en détourner. Mais le père, mon neveu, s'obstina, et comme, grâce à mon intervention, il rapportait annuellement à la compagnie une pension viagère de 20,000 francs, sans ce que la dite compagnie prélevait chaque

année sur celle de 30,000 dont jouissait sa mère que lui gouvernait despotiquement, on finit par le laisser agir comme il l'entendait. Cela mit nécessairement un terme aux rapports agréables que j'avais eus jusqu'alors personnellement avec le collège Saint-Michel, où je voyais surtout avec plaisir un religieux fort instruit et très raisonnable, rédacteur pour sa quatrième part de la collection des Bollandistes, et dont je possède une lettre dans laquelle se trouvent ces étranges paroles : « Désormais, c'est entre nous à la vie, à la mort. » Il m'écrivait cela à l'époque même où je traitais la négociation des 20,000 francs de pension, c'est-à-dire lorsque j'avais depuis longtemps formellement répudié la foi de mes pères, par la publication de l'*Histoire du christianisme*, de la *Vie de Scipion de Ricci* et des *Lettres de S. Pie V*....

J'ai encore quelque chose à dire avant de passer à un autre sujet : Agathon et Justa m'avaient aidé dans la correction des épreuves. Je leur dois plusieurs changements heureux, tant pour le fond que pour la forme. Mon titre que j'ai déjà indiqué en partie ne fut pas ce qu'il aurait dû être. Je mis : *Examen critique du petit catéchisme de Malines, au point de vue de la raison ;* cela rapetissait mon idée. En effet, dans la dernière phrase incidente, on aurait pu se figurer que je ne m'étais proposé que de rendre compte d'une affaire locale de rivalité entre différents diocèses, d'accord sur l'esprit de la croyance, en discussion sur la lettre. Mon vrai titre était : *Examen critique, au point de vue de la raison, de la doctrine chrétienne enseignée dans les catéchismes de l'Église romaine* Je me proposai de faire ce changement essentiel, du moins à la seconde édition, et plus tôt s'il s'en présentait une occasion plausible.

Je n'étais pas sans quelque crainte sur ce que ma nouvelle levée de bouclier pouvait attirer de désagréments à Eleuthère (1). Avant de l'y exposer, je l'avais interrogé à plusieurs reprises, et toujours il m'avait répondu d'aller en avant sans hésitation ni délai ; que je pouvais être sans inquiétude ; qu'on avait à Rome trop d'autres embarras pour vouloir encore songer à

(1) Qui était alors à Rome.

s'en attirer d'une nouvelle espèce en persécutant un artiste étranger, obscur et inoffensif si on le laissait en repos, mais qui, tourmenté sans raison, pourrait devenir une occasion de troubles et de scandales. Je me rendis à son raisonnement ; j'imprimai, je publiai, et on ne lui fit rien. C'était conséquent, au fait : il fallait nécessairement que le mot d'ordre étant ici de se taire, la consigne fût là-bas, d'où ce mot d'ordre était parti, de paraître ignorer et d'agir comme si on ne savait pas.

Le 18 septembre, à 7 h 1/2 du matin, ma famille me quitta. Le moment fut solennel pour tous, émouvant pour les voyageurs, pour moi déchirant. Cependant je ne fis rien voir au dehors de ce qui se passait en moi. Je souffrais moins que lors du départ d'Eleuthère, parce que je savais avec certitude que ceux qui s'en allaient ne rencontreraient sur la route que distractions et plaisirs, et, parvenus au but de leur course, que le bonheur de retrouver, l'une son fils, les deux autres leur frère absent depuis un an ; tandis que mon second fils, lui, avait immanquablement eu à faire le dur et pénible apprentissage de l'isolement complet. Mais je savais que je souffrirais plus longtemps. Je voyais ouverte devant moi une espèce de tombe où, mort à toutes mes affections, j'allais sommeiller lourdement pendant six à huit mois.

Mais ce n'était là que la première impression, celle que, pour ainsi dire, il est impossible qu'on évite, mais dont il est toujours possible de diminuer la force afin de demeurer plus fort qu'elle, et de faire peu à peu disparaître ce qu'elle offrait de plus cruel en la regardant en face pour l'accepter, non telle que l'imagination la présente, mais telle que la raison la comprend. Bientôt je me dis : « C'est moi qui l'ai voulu ; et je l'ai voulu parce qu'il le fallait. » Cette séparation momentanée est douloureuse, c'est vrai ; mais la séparation définitive, — et celle-là, je la voyais approcher à grands pas, — le serait bien davantage. Je devais me préparer à celle-ci en m'habituant par la résignation à celle-là.

« Je dois surtout y préparer les miens, en leur faisant subir une espèce de noviciat pendant lequel il faudrait bien qu'ils se passassent de moi comme si j'étais mort. Ils comptaient

trop sur ma présence, sur mes conseils, sur mon aide. Il était temps qu'ils essayassent leurs propres forces : car enfin je ne leur étais pas indispensable puisqu'un jour je leur ferai défaut. Une fois qu'ils auraient vécu une demi-année en se suffisant à eux-mêmes, ils craindraient moins de me perdre. Et en ne voyant plus dans ma perte qu'un événement inévitable et naturel, qui aurait laissé à tous les autres événements leurs cours accoutumés, ils auraient mieux joui de moi et moi d'eux. »

Je pensais bien alors au chagrin de mourir pendant leur absence, de mourir loin d'eux, seul. Mais un peu de réflexion dissipa également cette peur d'enfant. D'abord, depuis nombre d'années, je ne m'étais encore jamais aussi bien porté qu'alors, je ne m'étais senti aussi fort qu'en ce moment. Ensuite, supposé que, contre toute attente, la mort me surprît à l'improviste pendant cet hiver, quelle en serait la conséquence? Pour moi aucune. Car s'il importe comment et où l'on vit, il est complètement indifférent où et comment on cesse de vivre. Pour ma famille? Ce serait un affligeant spectacle de moins, par conséquent une peine moins grande dans une circonstance déjà assez poignante par elle-même et où tout adoucissement, fût-il purement négatif, était un bien réel.

Ces idées, luttant entre elles et se heurtant douloureusement, me remuaient jusqu'au fond et me bouleversaient en quelque sorte, pendant que je parcourais l'une avant, l'autre après, les diverses chambres de la maison encore pleines de mouvement et de vie il y avait à peine quelques heures, maintenant désertes et silencieuses. Je ne faisais aucun effort pour m'arracher à ces sentiments tumultueux; au contraire : je les évoquais tous à la fois pour en finir d'un seul coup. Je raisonnais, raisonnais encore, raisonnais toujours, afin de n'avoir plus après cela qu'à me conformer à ce que j'aurais trouvé de plus juste et de plus rationnel, et à vivre tranquille, tout entier à mes travaux et à mon devoir.

Dès lors, tout autour de moi marcha à l'accoutumée. Moi-même j'avais résolu de ne rien changer à mes habitudes : les heures du lever et du coucher, les heures des repas et de la

promenade, les heures du travail surtout demeurèrent fixées comme si j'avais encore été entouré par ma femme et mes enfants. Peu à peu je me fis au silence de la maison; ce qui me coûta le plus, ce fut celui du piano que, placé comme il était dans mon cabinet d'étude, à trois pieds de mon bureau, j'avais en quelque sorte le besoin d'entendre au moins deux fois le jour.

Ce qui, plus que toute autre chose, me rendit le calme et je dirai presque la joie d'auparavant, ce furent les lettres de Justa....

CHAPITRE LIX

... *Catéchisme rationnel à l'usage de la jeunesse*, précédé d'une *Instruction pour les enfants*. — Je ne réussis pas à entraîner les catholiques dans la discussion — Ils me reprochent ce qu'ils appellent ma *défection*... — Ma vie pendant l'hiver 1853 à 1854. — La famille B'''.

... Le temps s'écoulait pour moi doucement et sans secousses.

J'en profitai pour mettre la dernière main à mon *Catéchisme rationnel à l'usage de la jeunesse*, que je publiai au commencement de 1854. J'y avais, à l'instar du catéchisme catholique, joint une *Instruction concise pour les enfants*, dans laquelle je résumai didactiquement et dogmatiquement les points principaux de la nouvelle science. Cette partie, la plus difficile à faire, était nécessairement aussi la plus difficile à comprendre : on me la reprocha, sans songer que le but n'y était aucunement de faire comprendre quelque chose. Il s'agissait uniquement de poser et d'imposer des principes, comme les catéchismes catholiques posent et imposent des mystères, principes que le *Catéchisme rationnel* servait à élucider, comme les catéchismes ordinaires développaient les faits révélés dont ils étaient le recueil. Seulement, je m'efforçais de faire saisir par l'intelligence des jeunes gens les vérités que j'avais inculquées à l'enfance, tandis que les catholiques tendaient constamment à obscurcir l'enseignement sous lequel ils avaient mission d'étouffer les esprits, en les accablant de plus en plus de dogmes supra-rationnels et de préceptes injustifiables devant la raison.

Afin de favoriser l'écoulement de cette publication, j'imaginai un moyen qui y intéresserait l'éditeur, du moins pour une partie. Voici comment je m'y pris : je donnai mon manuscrit

gratis avec autorisation d'en tirer tel nombre d'exemplaires qu'on jugerait convenable, et je m'engageai à prendre cent exemplaires que je paierais au prix de mise en vente. Après quoi les bénéfices de l'opération, s'il y en avait, appartiendraient en entier à l'éditeur comme il en aurait supporté les frais, sans règlements de comptes, sans contrôle d'aucune sorte. J'attends l'événement pour juger la bonté de la mesure. Mais je suis assuré dès à présent que l'éditeur s'en félicite, puisqu'il accepte, aux mêmes conditions, de publier immédiatement la seconde édition de l'*A, B, C de la Science sociale*, qui est prête à paraître sous le nouveau titre de *Manuel de science sociale*, ou dictionnaire des principaux mots usités en sciences, en philosophie, en politique, en morale et en religion.

Dans un court avertissement préliminaire du catéchisme, j'avais vivement interpellé les catholiques auxquels, depuis mes publications socialistes, le silence semblait avoir été imposé comme un mot d'ordre. Je disais que ne pas répondre à une attaque aussi directe que la mienne, c'était s'avouer vaincu; que puisqu'ils ne manquaient jamais l'occasion de réfuter les libéraux, si faciles à convaincre de contradiction et de nullité, ne pas saisir celle de chercher à m'écraser aussi sous leur logique triomphante c'était reconnaître tacitement leur impuissance de le faire; que c'était rendre les armes à ma logique, à moi, supérieure, sinon par l'enchaînement des idées et des arguments, du moins par leur point de départ, dépouillé de toute pétition de principe hypothétique. Ils continuèrent à se taire, comme ils avaient fait lors de l'apparition de l'*Examen critique*. Ils n'avaient, en effet, rien de bon à dire. Ils voulaient moins que jamais se borner à déclamer, injurier; ils savaient trop bien quelle en eût été l'inutilité à mon égard, et le danger au leur : raisonner, ils ne le pouvaient que pour s'enfoncer de plus en plus dans le bourbier où je prouvais qu'ils se débattaient depuis longtemps. Ils se contentèrent de témoigner sous main leur étonnement de ma rentrée dans l'arène des débats antirévélationnistes. Ils ne concevaient pas que je me fusse personnellement mêlé à eux, que je les eusse traités avec bienveillance même et affection, que je leur eusse rendu tous les services qui dépendaient de moi, que je

me fusse montré en toute occasion prêt à les défendre lorsqu'ils étaient attaqués injustement. Selon eux, c'étaient là des témoignages irrécusables que je me ralliais à eux, et que si je ne me rangeais pas encore pratiquement et solennellement au catholicisme, du moins je prenais l'engagement tacite de respecter ses doctrines en ne me montrant pas, ainsi que je le faisais avant 1830, leur adversaire déclaré. Ils se récrièrent donc amèrement contre ce qu'ils appelaient ma nouvelle levée de bouclier. J'avais beau leur répéter sur tous les tons et sous toutes les formes que j'étais toujours le même, ne cherchant que la vérité, prenant l'erreur corps à corps partout où je croyais la découvrir; mais ne mettant aucune différence pour la justice que je savais leur devoir, le dévouement auquel je savais qu'ils avaient droit de ma part, entre les hommes que je ne pouvais pas convaincre de professer cette erreur avec une mauvaise foi manifeste, et ceux qui, comme moi, faisaient tous leurs efforts pour en sortir. Ils ne me croyaient pas et me maudissaient tout bas. Je ne m'en inquiétai guère et poursuivis ma route. Mais assez sur ce sujet...

Un mot maintenant sur moi-même.

L'hiver de 1853 à 1854 fut rude. J'en employai les courtes matinées et les longues soirées au travail, nommément à la publication du *Catéchisme rationnel* et à retoucher le manuscrit de la seconde édition de l'*A*, *B*, *C*, que j'espérais bien de pouvoir publier au printemps. Quelques amis venaient me voir, les uns par intérêt pour moi personnellement, les autres pour avoir des nouvelles de mes chers voyageurs, et je me faisais un plaisir de lire et de relire à ces derniers les lettres d'Eleuthère, d'Agathon et surtout de Justa. Lorsque j'en recevais, mon premier soin était toujours d'aller les communiquer à la famille B... C'était ordinairement le jeudi soir et le dimanche, — je dînais tous les dimanches chez Mme B... en famille, — quand les enfants, dégagés de tout devoir de classe, passaient la soirée à la maison, que nous nous étendions à perte de vue en commentaires sur les aventures des absents, sur leurs projets et sur leur retour tant désiré. Quand reviendraient-ils? Reviendraient-ils tous ensemble? Agathon poursuivrait-il son voyage, et quel en serait le terme? Eleu-

thère aurait-il épuisé l'Italie, à son point de vue du moins, à la fin de l'hiver, ou lui resterait-il quelque chose à glaner avant de reprendre le chemin de la Belgique? Dans ce dernier cas, ma femme et Justa seraient-elles prêtes à m'accompagner lorsque j'irais les prendre au mois d'avril, à Naples, à Rome, à Florence, ou partout ailleurs? Je trouvais dans la maison B... des cœurs qui battaient à l'unisson du mien, une famille qui me rappelait de tous points la mienne, et une vive et franche affection qui répondait à mon besoin d'aimer et d'épancher mes sentiments de cordialité et de dévouement.

Je me promenais au moins deux heures par jour. Lorsque la glace fut assez forte pour porter les patineurs, je repris avec plaisir un exercice que la douceur des hivers précédents m'avait forcé de suspendre pendant quatre années de suite. C'était une espèce d'épreuve dont je sortis avec honneur : je n'avais rien perdu de ma fermeté et de mon agilité habituelles, et ma santé gagna beaucoup aux efforts que je fis pour les mettre en relief.

Le temps se passait ainsi rapidement et agréablement, lorsque, au moment où je m'y attendais le moins, je reçus de Rome la nouvelle dont je vais m'occuper exclusivement aux chapitres prochains.

CHAPITRES LX, LXI

. . . . . .

CHAPITRE LXII

..... Réflexions. — Ma femme et mes deux enfants se rendent à Rome ; je vais les attendre à Livourne.....

. . . . . .

Les restes de mon fils Eleuthère sont à la vingt-et-unième arcade du *Campo santo*, près du pilier du fond qui touche à la vingt-deuxième : une petite pierre avec son nom seulement en italien indique le lieu précis de la sépulture : un marbre placé contre le pilier dont je parle et incrusté à la maçonnerie dit le reste (1).

Maintenant quelques mots de réflexions : Nous avons agi, pendant la maladie de notre enfant, à sa mort et pour ses obsèques, selon nos convictions ; ce que nous avons fait, et surtout ce que nous avons négligé de faire, eût semblé étrange chez nous, et dut paraître bien plus singulier ailleurs. Cependant les Italiens eurent assez de bon sens pour nous juger, non d'après leurs idées préconçues, mais d'après le raisonnement, et ils furent loin de blâmer en toute chose notre conduite. Ils admirèrent en thèse générale le soin que, person-

(1) Voici l'inscription :

ELEUTHÈRE DE POTTER
peintre d'histoire
né à Bruxelles, le 7 janvier 1830,
mort à Pise, le 25 mars 1854.

nellement, nous avions pris du malade, auquel nous seuls avions rendu tous les services, même ceux qu'on est dans la constante habitude de confier à des étrangers. Ils nous louèrent fort de ne pas avoir fui la maison mortuaire, comme c'est la coutume chez eux, et d'avoir suivi le corps au cimetière, ce qu'eux ne font jamais. Mais ils ne purent comprendre les soins dont nous nous étions chargés auprès du cadavre ; le courage de ma femme surtout les étonnait outre mesure, et ils dirent qu'ils y auraient vu la preuve de la plus barbare indifférence, s'ils n'avaient été forcés de reconnaître que c'était le sublime du dévouement. Mais revenons à nous.

Notre triste besogne terminée, il ne nous restait qu'à quitter l'Italie pour aller demander en Belgique au temps et aux distractions du travail et des affaires, un peu d'adoucissement au sentiment de notre malheur. Mais avant cela, ma femme avait à retourner à Rome pour rassembler les objets qui avaient appartenu à son fils, et nommément ses copies, esquisses, dessins, croquis, etc., etc., et pour les expédier à Bruxelles.

. . . . . .

Agathon accompagna sa mère et sa sœur. Je les quittai à Livourne où j'avais résolu de les attendre, afin d'éviter toute rencontre avec les personnes qui m'auraient parlé de mon fils. Je ne cessais de m'en parler à moi-même, mais c'était comme je le voulais, sans prostituer à des étrangers un souvenir que je tenais à conserver pur au fond de ma mémoire, tel que je me l'étais fait pour moi seul.

D'ailleurs, ma santé avait beaucoup souffert pendant ces dernières semaines. Je sentais que j'avais éminemment besoin de calme, de repos, et à cet effet d'isolement. Livourne, où je ne connaissais personne et où personne ne s'intéressait à moi, Livourne, ville de mer et de commerce, sans cesse agitée par le désir de négocier et possédée du démon de la vente et de l'achat, sans la moindre apparence de mouvement artistique ou intellectuel, me convenait sous tous les rapports.

. . . . . .

CHAPITRE LXIII

Douloureux épanchements. — Retour sur moi-même.

Jamais je n'ai été aussi abattu; je puis dire sans exagérer que je suis triste jusqu'à la mort. Et il n'y a point de remède à cela si ce n'est la mort elle-même qui désormais sera la bienvenue. Le temps, me dit-on, console de tout. — Console, non; mais rend moins pénible, moins poignant du moins, le chagrin dont il efface peu à peu quelques détails en éloignant le souvenir de ce qui en est l'objet. Il aura probablement sur moi l'effet qu'il a sur tous les malheureux. La douleur sera progressivement moins aiguë; mais elle ne se dissipera plus entièrement. Je le sens trop bien; mon existence est brisée pour jamais.....

Cela fait naître en moi une réflexion que je crois devoir consigner ici parce qu'elle donne lieu à un enseignement utile. Je n'ai jamais été plus heureux que dans les circonstances en apparence les plus malheureuses. J'avais l'espérance. Au bout de mes peines, je trouvais la déception, et il me fallait me créer une espérance nouvelle.

En prison, il y a de cela vingt-six ans, avant 1830, tout le monde me plaignait. Eh bien, je jouissais du passé; j'avais rempli mon devoir : et j'en attendais un bon résultat pour l'avenir; il m'était impossible de ressentir les souffrances du présent. Rendu à la liberté, à mon pays, à ma mère, élevé au pouvoir, j'éprouvais déjà tout le vide de mes illusions.

L'hiver qui vient de s'écouler, j'étais seul, privé de la société pour moi si nécessaire de ma femme et de mes enfants; mais je jouissais du plaisir de m'être moi-même imposé cet isolement, afin de leur procurer les distractions de

leur âge. Je leur avais ordonné en quelque sorte de me quitter pour qu'ils me revinssent plus contents de moi. J'attendais leur retour avec une impatience contenue. Je l'aurais volontiers retardé pour le rendre, si possible, plus agréable encore, hélas!.....

Ma santé se soutient. La tête seule souffre. Je dois sans cesse veiller sur moi pour ne pas laisser échapper le peu d'énergie morale qui me reste, pour ne pas me laisser aller à l'ennui, au découragement, au désespoir. C'était une si belle carrière, celle qui s'ouvrait devant mon pauvre garçon! Il y avait en lui tant d'avenir; éducation, instruction, sentiment, raisonnement, tout se combinait pour le faire réussir, et sa position empêchait que rien ne mît obstacle à ses succès qui eussent été de bon aloi puisqu'il ne visait ni à faire de l'argent ni à acquérir de la vogue. Encore une fois et toujours hélas!

J'ai beau me répéter qu'il n'en saurait être autrement; que puisque nous participons de la matière, tout doit perpétuellement changer en nous et pour nous; que si jamais nous atteignions complètement le but de nos désirs, la vie n'aurait plus de raison d'être; et que ce ne sont que les espérances toujours détruites pour renaître toujours sous une nouvelle forme, qui nous poussent à agir sans relâche et à raisonner pour agir, à mériter et à démériter par conséquent, pour aller recevoir ailleurs la punition ou la récompense qui nous est due comme nous la recevons ici pour notre conduite passée : j'ai beau me répéter toutes ces vérités; elles me convainquent, mais ne me consolent pas. Elles ne me rendent pas mon Eleuthère.

CHAPITRE LXIV

Résolution. — Eleuthère. — Travail.... — Gravure des *dernières compositions d'Eleuthère*. — Rupture avec la famille B***. — Projet d'arrangement entre ma femme et mes enfants après ma mort.

Après avoir tracé les lignes qui terminent le chapitre précédent, il m'eût été impossible d'écrire davantage ; il m'eût surtout été impossible de fixer mon esprit sur aucun fait. Je posai la plume, et attendis un moment de calme.....

J'ai mis plus d'un an d'intervalle entre ce qu'on vient de lire et ce qui va suivre. C'était un an d'épreuve, au bout duquel seulement je pourrais rendre un compte exact du changement qui se serait opéré en moi. Eh bien, cette année écoulée, mes tristes impressions de 1854 sont toujours les mêmes. Je réussis parfois à les éloigner, mais ce n'est jamais que pour un temps très court. Elles reparaissent bientôt, et d'autant plus vives qu'elles ont été plus comprimées ; elles me dominent alors, et me laissent dans un abattement difficile à dépeindre. C'est surtout au moindre dérangement dans les fonctions organiques que ces crises se renouvellent avec le plus d'intensité ; elles produisent en moi une prostration que je ne saurais mieux caractériser qu'en l'appelant une agonie morale.

Comme il y a à tirer parti de tout, même des plus mauvaises choses, j'apprends ainsi à me détacher peu à peu de ce qui m'entoure ; quand tous les fils secondaires se seront relâchés, l'un avant, l'autre après, le lien principal se brisera sans secousse et presque sans douleur.

Que les autres fassent leur devoir à leur tour ; j'ai cherché à accomplir le mien de mon mieux. Je suis au bout de ma carrière, et cette carrière — je n'ai point à me plaindre, si c'est un bien — a été accidentée, émouvante, remplie ; mainte-

nant, je suis prêt à franchir le pas suprême qui me fera passer à une carrière nouvelle, aux conditions que j'aurai méritées.

Mes forces physiques sont prodigieuses pour mon âge; mais le repos qui donnait quelque valeur à la régularité du fonctionnement de mes organes, est rompu sans retour. Je vis comme d'habitude, mais mécaniquement; je vis parce que je dois vivre, sans prendre aucun intérêt à la vie. Je me dis parfois : j'aurais vieilli si heureux au milieu des miens! Mais les miens aujourd'hui, je n'ose presque plus y penser; si je les compte, c'est toujours sur celui qui manque que mon esprit s'arrête, et alors j'oublie presque les autres, je me trouve abandonné, isolé.

Depuis que je l'ai perdu, Eleuthère, me paraît-il, était le seul de mes enfants qui me comprit *tout à fait*, et qui m'aimât *pour moi-même*. Il s'exagérait beaucoup mes qualités, il est vrai, et je le savais parfaitement; mais cette exagération, que je n'aurais pas tolérée volontiers chez d'autres, était, je l'avoue, loin de me déplaire de sa part. N'était-il pas mon fils bien-aimé? Ne lui avais-je pas prodigué tous mes soins avec toute ma tendresse? Ce ne pouvait être un crime en lui de m'aimer avec passion, avec idolâtrie, et supposé que c'en fût un, ce n'était pas à moi à le lui reprocher. Ces regrets sont inutiles, je le sais, et par cela même irrationnels; mais c'est précisément parce qu'ils sont inutiles que je ne puis les bannir de mon esprit. C'est une aggravation de peine; je dois pousser la déraison jusqu'à regretter sans espoir.

Aussi ne demandé-je plus qu'à mourir en paix, soutenu par ma femme et, s'il est possible, par les deux enfants qui me restent. Je n'ai que trop éprouvé de vicissitudes de toute espèce; je n'ai que trop vu. Quoi que désormais il m'arrive, même d'heureux, je ne saurais m'empêcher de m'écrier du fond de mon être, à chaque circonstance nouvelle : *Assez! assez!...*

C'est le travail, le travail seul qui me soutient. En un an de temps j'ai complétement terminé le résumé de mon *Histoire du christianisme*. Je m'occupe actuellement à le revoir, la grande *Histoire du christianisme* sous les yeux,

afin d'être certain que je n'ai rien omis d'essentiel; puis je procéderai à une révision définitive sous le rapport seulement de l'arrangement, de la forme. L'ouvrage imprimé sera en deux volumes in-8° de quatre à cinq cents pages chacun. Réduit à moins du quart de l'œuvre originale, il n'effraiera plus personne; débarrassé de tout détail d'érudition, il conviendra aux gens du monde; *expurgé* des passages licencieux que je n'avais pu me dispenser de citer et même de reproduire pour les lecteurs qui veulent tout savoir, le livre pourra être mis dans les mains de tous sans danger aucun. J'ai donné tous mes soins pour qu'il fût en harmonie avec les connaissances que j'ai acquises depuis vingt ans. J'espère donc qu'il sera doublement utile, d'abord comme popularisant une histoire généralement ignorée, ensuite et surtout comme portant à faire réfléchir sur les vérités essentielles à l'établissement de la religion réelle et à l'organisation de la société conforme au bon raisonnement et fondée sur la seule sanction inévitable qui puisse rendre le devoir obligatoire, et déterminer le droit imprescriptible de chacun. Je pense pouvoir mettre sous presse de manière à paraître au commencement de 1856.

A peine aurai-je mené cette besogne à fin que j'en commencerai une autre, dans le même but et d'après le même principe : je ferai subir à la *Vie de Scipion de Ricci*, aux *Lettres de S. Pie V* et au *Catéchisme catholique-romain contenant le Code pénal de l'Eglise en matière d'opinions*, une transformation analogue a celle que j'ai imposée à l'*Histoire du christianisme*; je regarde cela comme un devoir, auquel, si le temps m'est accordé, je ne manquerai certainement pas. J'y trouverai, j'espère, l'avantage de détourner le plus possible mon esprit des idées douloureuses qui l'obsèdent, et auxquelles je m'efforce, le plus souvent en vain, d'empêcher qu'elles ne prennent de l'empire sur moi.

. . . . . .

Une entreprise qui me tient singulièrement à cœur est celle de la publication des dernières compositions d'Eleuthère. C'est un devoir que je remplis, et je me dévoue tout entier pour y satisfaire noblement et religieusement. Ses *vingt et un sujets*, tirés à cinquante exemplaires, exclusivement pour sa

famille et ses amis, seront précédés d'une *notice biographique* à laquelle je n'ai cherché à donner d'autre mérite que celui de la concision et de la simplicité ; j'ai voulu que, par sa forme elle-même, elle donnât une juste idée de celui qui en est l'objet.

Un événement qui m'a vivement impressionné est venu à l'improviste troubler la paix, ce bonheur négatif, dont ma famille jouissait. La liaison que j'avais formée avec la famille B***, tout à la fois dans l'intérêt et exclusivement pour l'agrément de mes enfants, a été rompue inopinément, sans motifs, du moins sans motifs à ma connaissance, par conséquent sans que j'eusse pu le moins du monde m'en douter, et sans que je parvienne encore aujourd'hui à m'expliquer pourquoi et comment les choses se sont passées ainsi. Aussi, n'ayant rien à me reprocher sous ce rapport, n'ai-je ressenti que le contre-coup de la douleur qu'en éprouvait ma fille. C'était sa première amitié, et elle s'y était abandonnée avec une franchise entière et sans réserve. On était loin d'en avoir agi de même à son égard. La déception dont elle était victime lui fut très pénible, surtout pendant aussi longtemps qu'elle crut que Mlle B*** en souffrait comme elle. Mais quand elle eut eu lieu de se convaincre qu'elle avait été jouée jusqu'au bout, et que les dernières caresses qu'elle avait reçues n'avaient eu pour but que de lui donner le change sur la petite perfidie dont on se préparait à la gratifier, la douleur fit place à l'indignation, et il ne lui resta que le regret de s'être prêtée à être dupe.

Tout cela était peu de chose en lui-même ; mais dans la disposition d'esprit où je me trouvais, ce fut pour moi l'occasion de réveiller le souvenir depuis si longtemps assoupi de mes propres déceptions pendant ma longue vie, déceptions qui avaient eu pour résultat final un désillusionnement absolu. Mes enfants devaient-ils passer par les mêmes phases pour aboutir au même néant? C'était triste à penser, et néanmoins je voyais déjà que ce serait inévitable, et je me sentais d'avance fléchir sous le poids des chagrins qui accableraient des êtres auxquels j'aurais voulu éviter les plus petites peines aux dépens de ma vie.

Mes derniers conseils à ma femme et à mes enfants se

résument dans un seul, celui de demeurer unis et en communauté, aussi longtemps du moins que l'un ou l'autre des derniers ne sera pas appelé à former une nouvelle famille. Pour faciliter le partage de ce que je laisserai après moi, j'ai jeté sur le papier un projet qu'ils pourront modifier comme bon leur semblera, mais qui, servant de base à la division tôt ou tard indispensable, leur épargnera de grands frais, des tracasseries sans nombre et peut-être même des difficultés entre eux. Ce projet a été conçu à leur pleine connaissance et avec leur approbation. Quand la chose sera exécutée, ils la feront duement légaliser pour qu'elle soit irrévocable. Je crains toujours de n'être pas prêt assez vite et assez complètement. Cependant il me paraît maintenant que j'ai prévu tout ce qu'il était humainement possible de prévoir, et que je puis m'en remettre tranquillement pour le reste à la justice éternelle. Au moindre appel donc, je prendrai congé sans arrière-pensée et sans regret aucun.

CHAPITRE LXV

Publication de l'œuvre posthume d'Eleuthère. — Mes idées sur l'art. — Le *Résumé de l'histoire du christianisme* paraît. — La traduction italienne par M. Ausonio Franchi. — Espoir différent du nouveau *Résumé* et de l'ancienne *Histoire du christianisme*. — Ma polémique avec le *Ragione*, de Turin, sur un programme maçonnique et le libéralisme, devenus socialement impuissants. — La *Libre Recherche* de M. Pascal Duprat refuse ma première communication. — Mes réflexions sur ce refus, acceptées par la *Revue trimestrielle* de M. Van Bemmel, scandalisent les compatriotes du réfugié français. — Embarras des catholiques à mon égard. — Refonte des *Mémoires de Ricci*. — Pétition du général van der Meere. — Ma réclamation à ce propos. — La Chambre en admet la partie qui critique le gouvernement, et repousse celle qui pouvait faire ombrage à la France.

Je viens de terminer ma soixante-dixième année : c'est pour moi un fait accompli, voilà tout ; c'est une époque, une date.

Les *dernières compositions d'Eleuthère* ont paru et ont obtenu tout le succès que peut avoir une œuvre distribuée à cinquante amis et connaissances de l'auteur, la plupart indifférents à la chose, sans un mot dans la presse pour prendre acte du moins de cette remarquable publication, que l'une ou l'autre circonstance imprévue peut seule signaler à l'opinion, surtout à l'étranger. Je pense que l'ancienne réputation du père a beaucoup nui à l'œuvre du fils ; je suis de ceux qu'on ne veut pas rappeler à la mémoire. Cependant l'administration des beaux-arts, probablement stimulée par l'excellent maître d'Eleuthère, mon vieil ami M. Navez, en a demandé vingt exemplaires que j'ai fait tirer exprès, et qui seront répartis dans les bibliothèques et aux dépôts de gravure, et donnés comme récompense aux lauréats de l'Académie de Bruxelles. Sous ce rapport, mon but est atteint. Assurément,

un souvenir public de la part d'un des anciens camarades d'Eleuthère m'eût été agréable ; mais je n'y avais point droit. M. Navez essaya de faire accepter un article qu'il signait, par le journal *L'Indépendance* : il n'y pensait pas. Une feuille semi-officielle me nommer, et surtout me nommer d'une manière qui me serait mille fois plus précieuse que s'il s'agissait de moi, c'est-à-dire en faisant l'éloge de mon fils, allons donc ! C'était plus que de l'ingénuité. L'*Indépendance* traîna M. Navez de promesse en promesse, jusqu'à, je ne dirai pas un refus formel, — c'eût été trop franc, — mais jusqu'à la lassitude, l'ennui, l'épuisement.

Je fis alors un article moi-même, non plus spécialement sur Eleuthère et son œuvre posthume, mais sur l'art dont je dis, non seulement qu'il s'en allait, mais encore qu'il s'en était allé, et sans retour possible, du moins tant que les artistes s'embourberaient dans la route où on les avait fourvoyés. Je démontrai qu'il n'y avait jamais eu d'art véritable que l'art religieux, qui glorifiait, chez les anciens, les dieux et les demi-dieux, les héros ; chez les modernes, Dieu et les saints ; qu'alors l'art était en quelque sorte un sacerdoce, soutenant et consolidant à sa manière le principe qui servait de base à la société ; que ce principe une fois ébranlé par la discussion, devenue socialement incompressible, l'art, sans foi, avait perdu toute son énergie et toute sa puissance ; que dès lors il lui avait fallu se faire industrie, travailler à flatter, à contenter, à stimuler les passions, car, le raisonnement manquant de base, les passions restent seules dominatrices ; que dès lors, les artistes aussi, livrés à leurs passions comme ceux pour qui ils travaillaient, n'avaient plus visé qu'à faire de l'argent, seul moyen de se procurer les jouissances qui désormais étaient devenues pour tout le monde l'intérêt exclusif de la vie ; que par conséquent l'art, ravalé à n'être plus qu'une manufacture d'objets de variété et de luxe, une boutique de choses propres à donner du plaisir aux riches à même de les payer, et à réveiller leurs sens usés par la trop grande facilité et le trop grand nombre de désirs satisfaits, n'a plus été qu'un brocantage de productions à la mode, nées de la corruption du temps et poussant le plus possible à exagérer cette corruption afin

d'y trouver un plus large et plus lucratif placement.

Mon article était dans l'esprit du *Journal* catholique *de Bruxelles*, plutôt que tout autre organe d'une des opinions en lutte. Je l'y envoyai par une personne tierce. On ne s'y douta pas le moins du monde que les réflexions qu'on vient de lire fussent de moi ; on accepta. Cependant, vu le nom d'Eleuthère mis au titre, après des remises sans motif et sans fin, on répondit que le manuscrit de l'article était égaré.

Ce devoir rempli, je m'occupai uniquement de mon impression de l'*Histoire abrégée du christianisme*, dont le second volume parut en avril 1856. Lors de la publication du premier, je reçus, de Turin, une lettre de M. Ausonio Franchi, directeur du recueil hebdomadaire *La Ragione*, qui m'annonçait la traduction italienne de mon *Histoire du christianisme* en huit volumes, abrégée par lui. Je m'empressai de lui répondre que j'avais moi-même fait le résumé dont il s'occupait, et que, si cela lui était agréable, je mettrais les feuilles à sa disposition à mesure qu'elles sortiraient de dessous presse. Il accepta sans balancer, et pour me prouver qu'il avait dit vrai, il m'envoya de son côté les feuilles italiennes, déjà imprimées, de mon introduction à l'ouvrage de 1836, et me demanda la liste complète de tous mes écrits jusqu'à ce jour.

Cela me suffisait pour me convaincre qu'il ne comprenait pas un mot à ce que j'entreprenais en ce moment. Je me hâtai de lui dire que j'avais beaucoup écrit, peut-être même beaucoup trop ; qu'à mesure que je publiais mes idées, il s'y opérait des modifications qui ne se faisaient jour qu'à l'occasion d'une publication nouvelle ; qu'ainsi, de mon *Histoire du christianisme* de 1836 à cette histoire actuelle, bien que les faits fussent les mêmes, il y avait nécessairement une différence radicale dans la manière de les apprécier. J'ajoutai qu'en 1836, lorsque la régénération sociale n'avait encore été entravée que par les anciens abus, je ne pouvais songer qu'à la démolition ; mais que, depuis 1848, les utopies d'organisation s'étant montrées plus hostiles à la réalisation de la société rationnelle que les utopies conservatrices, il fallait s'occuper sérieusement de remplir le vide fait par le libéralisme, au moyen de la détermination du seul principe dont la raison pût démontrer la réalité.

Et, ces réflexions faites, non seulement je communiquai la liste de mes écrits à M. Ausonio Franchi, mais en outre je lui fis parvenir les principaux.

Enfin, pour lui éviter les difficultés et les frais perdus qu'il prévoyait pour le cas où il aurait fallu renoncer à la traduction de mon introduction historique, je lui conseillai de faire de ce mémoire philosophique, entièrement séparé de l'histoire elle-même, une œuvre à part. C'eût été une brochure qui, en Italie, où les idées n'avaient pas encore eu besoin de se transformer comme ailleurs, aurait pu avoir quelques succès de circonstance. Après quoi, rien n'aurait plus gêné la reproduction complète et sans modification aucune du nouveau *Résumé* de l'auteur. Ou je ne fus pas compris, ou mon raisonnement parut peu fondé. Toujours est-il que les feuilles suivantes de la traduction, que je ne tardai pas à recevoir, me montrèrent, à mon grand regret, l'introduction historique de mon grand ouvrage de 1836 précédant *immédiatement* la préface de mon résumé de 1856, qui constatait le changement de ma manière de traiter l'histoire, et ce *Résumé* lui-même qui était la preuve matérielle de ce changement, le tout dans un seul et même livre, malgré les répétitions sans nombre et les contradictions inévitables et flagrantes auxquelles ce singulier amalgame donnait lieu. J'eus soin de faire de nouveau remarquer la chose par le traducteur, et je fortifiai mes remarques par de nombreuses citations et des rapprochements propres à lui faire enfin sentir la bévue qu'il avait commise, mais que, dans un *avis du traducteur*, il pouvait facilement réparer ou du moins atténuer; puis je me résignai et j'attendis.

Sur les entrefaites, le journal *La Ragione* avait reproduit un programme maçonnique, malencontreuse conception d'un M. Goffin, de Verviers. Mes jeunes amis de Bruxelles et de Mons venaient à peine de réussir à faire effacer au règlement de la maçonnerie belge un inqualifiable article par lequel il était défendu aux frères de soulever dans les loges les matières politiques et religieuses, lorsque M. Goffin donna son réchauffé des pauvres idées de 1848, comme si c'eût été le dernier mot de l'intelligence, et le tracé définitif de la ligne qu'elle aurait désormais à suivre pour ne plus s'écarter du

droit chemin. Le journal de Turin s'empara de ce programme, et en fit honneur à la Belgique progressiste.

Je crus alors devoir à la feuille italienne le compte rendu exact des faits et la promesse d'examiner les doctrines. Je commençai par exposer, un peu vivement peut-être, nos différents avec le vieux libéralisme, doctrine usée pour l'avenir après qu'elle avait été d'une incontestable utilité pour le passé. En effet, elle avait servi à renverser tout ce dont la libre discussion avait démontré la contestabilité, c'est-à-dire tout ce qui ne reposait que sur une hypothèse, et n'était soutenu que par la foi. Mais, à leur tour, les conservateurs, par la foi aux hypothèses, démontraient que, faute de rien savoir, la société se désorganiserait complètement, en dépit de *l'hypothèse* des libéraux qui veulent y maintenir l'ordre sans principe de certitude, admis comme réel, puisqu'on n'a pas encore prouvé qu'il y a réellement un pareil principe, et qu'on ne pourra peut-être jamais prouver qu'il y en a un.

M. Ausonio Franchi ne comprit pas davantage. Le Piémont en est encore à la démolition des vieilles erreurs : il fait, à grands renforts de sacrifices, de l'opposition d'intérêts contre les usurpateurs de l'autorité, contre les détenteurs de privilèges; notre opposition toute morale contre des idées fausses et plus encore contre l'absence de toute idée vraie, doit nécessairement y passer pour de la théorie sans application. La *Ragione*, combattant au nom du libéralisme qui vise au pouvoir, ne se figure pas que ce même libéralisme dominant peut, doit même devenir — car c'est dans l'ordre des choses — proscripteur de toute doctrine tendant, soit à continuer le déblai des doctrines déchues, soit à réorganiser, mais cette fois sur une base rationnellement établie, puisque les principes crus rationnels jusque-là ont succombé sous l'examen, et succombé sans retour.

Cependant, à l'appui de ce que je disais, j'apportais des faits, espèce d'arguments bien plus propres à convaincre mon contradicteur que des raisonnements, même irréfutables. Je lui montrai M. Goffin, traqué par les maçons libéraux, condamné dans ses doctrines et menacé dans sa personnalité de maçon, par l'unique raison qu'il allait plus loin que ses maîtres, qu'il

détruisait encore après qu'eux avaient déclaré qu'il n'y avait plus rien à détruire, de peur que la destruction ne finît par les envelopper eux-mêmes. M. Ausonio Franchi aurait peut-être accepté ces faits, du moins sous bénéfice d'inventaire, mais ce que j'ajoutai, savoir que le radicalisme Goffin ne valait guère mieux que le libéralisme doctrinaire de ses ennemis, rendit mes paroles impuissantes. Le directeur du journal *La Ragione* continua à me bien traiter; mais, je le vis de prime abord, ses égards n'étaient plus que pour mon passé et pour moi qui le représentais. Voulant concilier ces égards avec ce qu'il croyait devoir dire pour réfuter mes doctrines, il chargea un de ses amis de la polémique qui fut dirigée contre Agathon. J'avais prié celui-ci de démontrer l'irrationalité des propositions de M. Goffin, et il l'avait fait de main de maître, en faisant toucher au doigt et à l'œil l'inutilité ou plutôt la vanité, et par conséquent le danger des mesures mises en avant par le maçon verviétois. Il avait reproché au libéralisme de revenir toujours à la charge, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, en reproduisant des arguments cent fois pulvérisés comme inconcluants et sans portée aucune. Toutes les batteries du doctrinarisme furent montées contre lui.

Sur les entrefaites, j'avais réussi à faire admettre mes idées dans un recueil périodique national. Voici à quelle occasion. M. Pascal Duprat, réfugié français à Bruxelles, y avait fondé une revue mensuelle, intitulée *La Libre Recherche*. Lors de la publication du *prospectus*, je crus y voir ce que je cherchais depuis longtemps, savoir une tribune où nous pourrions exposer nos doctrines, et où peut-être l'un ou l'autre, libre penseur ou croyant, nous donnerait lieu, en les discutant, à attirer sur elles l'attention publique. Je m'abonnai à la *Libre Recherche* et je guettai son premier numéro.

Il parut, et renouvela les larges promesses que le *prospectus* avait faites. A en croire M. Pascal Duprat, il aurait traité toutes les questions, celles de philosophie entre autres, et celles de législation. Pour entrer en matière, j'adressai au fondateur une lettre destinée à être insérée au numéro suivant, où je ne faisais que demander, si toutefois la chose était possible, un peu plus de précision dans le langage. Je désirais, disais-je

modestement, obtenir de lui ou de ses rédacteurs une définition claire et rationnelle de la philosophie dont la *Libre Recherche* allait spécialement s'occuper. J'aurais bien aussi voulu savoir si, dans l'opinion du directeur de la *Revue* et de ses collaborateurs, le droit dérive de la loi, ou si la loi n'est que l'expression du droit. Quel ne fut pas mon étonnement, non pas de ne point voir ma lettre dans le deuxième numéro de la *Libre Recherche*, — j'étais habitué aux rigueurs de la presse périodique, — mais d'y trouver une réponse à cette lettre absente, dans laquelle, après force bouffées d'encens, M. Pascal Duprat me faisait clairement comprendre que la méthode que j'invoquais était bonne tout au plus pour l'école ; que les hommes faits, les hommes positifs et pratiques, ne perdaient pas leur temps à définir ce que tout le monde était censé connaître du reste; que dans une discussion il suffisait que chacun examinât le point en question à son point de vue, et puis prononçât d'après sa raison individuelle.

C'était me donner beau jeu. Aussi en profitai-je pour établir la nécessité de déterminer les mots vagues si on ne voulait pas que toute discussion dégénérât en un cliquetis de sons; que ne pas se conformer à cette nécessité, c'était comme si on répondait dans une langue, non comprise par son interlocuteur, au discours de celui-ci conçu dans une langue qu'on ne comprenait pas. — Il ne s'agissait plus que de trouver un moyen de publier cette réponse à M. Pascal Duprat. J'y parvins en exploitant l'antagonisme qu'il y avait naturellement entre la *Revue trimestrielle* de M. le professeur Van Bemmel et celle de tous les mois, rédigée par le républicain français. Mon article parut et scandalisa tous les réfugiés. Trois mois après, je le fis suivre d'un second article, qui les força d'avouer que, si je péchais par la forme, rien ne pouvant à leurs yeux m'autoriser à traduire ainsi leur compatriote à la barre du public, je pouvais cependant bien avoir quelque raison au fond, puisqu'après tout la discussion avait pour but unique d'amener les dissidents à s'accorder, et qu'ils ne pouvaient s'accorder qu'après s'être préalablement compris. M. Pascal Duprat ne répondit jamais.

Je continuai, à l'occasion des définitions, à exposer petit à

petit plusieurs points de la doctrine, relatifs, par exemple, au libre arbitre, à l'incompressibilité de l'examen, à la nécessité d'une sanction de la morale, d'un principe commun, socialement accepté, pour qu'il y ait stabilité dans l'ordre, au besoin d'établir ce principe par voie démonstrative, la société rejetant tous les principes qu'elle avait anciennement admis de confiance sur la parole de ses législateurs et de ses prêtres, qui lui imposaient ces principes d'autorité et sans preuve. Je compte me servir de la forme dialoguée à laquelle j'ai eu recours jusqu'à présent, pour développer les impossibilités de notre société de fait, à laquelle le droit vient à chaque instant faire obstacle, et qui ne peut opposer au droit qu'un fait nouveau, le droit réel restant inévitablement indéterminé; ce qui réduit tous les faits possibles à n'avoir qu'une existence éphémère, c'est-à-dire pour aussi longtemps que le prétendu droit n'a point été examiné, contesté et dépouillé de toute autre réalité que celle d'un accident. Je mets en scène un libéral et un catholique, s'entendant parfaitement pour me combattre, mais finissant toujours par se condamner l'un l'autre aussitôt que je fais mine d'abonder dans le sens particulier de l'un d'eux. L'importance qu'on donne en ce moment aux études de M. Michelet sur les oiseaux m'aidera à soulever la question essentielle de la sensibilité chez les animaux.

C'est chose curieuse que de voir les catholiques applaudir à ces articles : charmés de ma lutte corps à corps avec le libéralisme qui les a toujours si malmenés et qui continue à leur faire, comme on dit, des querelles d'Allemand, ils ne s'aperçoivent pas, ou plutôt ils ne veulent pas s'apercevoir, que chaque coup que je porte à leurs adversaires les atteint tout comme il frappe ceux-ci. Ce qui est plus étonnant encore, c'est l'embarras des feuilles cléricales qui, attaquant la *Libre Recherche*, trouvent que la *Libre Recherche* m'attaque, moi. En effet, M. Pascal Duprat loue mon *Examen* des catéchismes catholiques dans ce qu'il contient d'hostile à l'autorité de l'Eglise; mais il repousse vivement ce que mon *Catéchisme rationnel* offre à l'appui d'une autorité conforme à la raison, et démontrée réelle par l'intelligence.

Je viens d'accomplir ma soixante-dixième année. Tout

marche autour de moi. La raison de mes enfants s'étend et se consolide; ma femme me débarrasse des soins matériels de la vie; ma santé se soutient, et je suis aussi apte au travail qu'il y a vingt-cinq ans. Mon *Histoire du christianisme* vient de paraître et obtient un succès d'estime auquel je ne me serais jamais attendu. Je le mettrai à profit pour publier à la fin de l'année les *Mémoires de Scipion de Ricci* : la copie est prête. Je me dépêche un peu dans tous ces travaux, d'abord et avant tout parce que je suis vieux et que d'un moment à l'autre la possibilité de donner à mes manuscrits la valeur de mes idées actuelles peut venir à me manquer avec le souffle, ensuite parce que la paix entre les puissances ayant rallumé la guerre entre les principes, il y a tout lieu de craindre que le despotisme ne cherche à prévenir le mal que lui ferait le mouvement libre des idées, en empêchant préventivement les idées de se mouvoir en liberté et même de se faire jour. Je passerai cet été à la refonte des *Lettres de S. Pie V* avec leurs annexes, et à l'examen du parti qu'il y aurait à tirer du *Socrate socialiste*, si tant est qu'il soit possible d'en tirer un parti utile quelconque. S'il n'y a rien à en faire, il sera détruit.

Un petit incident encore et je mets fin à ce chapitre. Le général comte van der Meere, exilé depuis 18 , adressa à la Chambre des représentants une pétition dont le but principal était de se dresser un piédestal et de se donner une importance qu'il pourrait ensuite exploiter dans son intérêt. Comme il y était question des rapports que j'avais eus avec le général avant ma rentrée en Belgique (1839), et que la conspiration du dit général (1841) faisait suite à ces rapports comme si elle en avait été une conséquence, je me crus obligé de réclamer en quelques mots. Je le fis dans l'*Etoile belge* qui avait reproduit la pétition van der Meere sous le titre de *Document historique*. Cela me donna l'occasion de rafraîchir la mémoire à mes concitoyens de tout ce que j'avais rapporté dans mes *Souvenirs de la Révolution*, relativement au comte van der Meere qui, du reste, n'avait fait que dire la vérité sur mon compte et auquel j'étais loin de vouloir nuire. J'en profitai aussi pour bien faire comprendre que j'avais, à la vérité, désiré la république, en 1830, dans l'intérêt de la Belgique

qu'un roi allait faire tomber dans la dépendance des rois, mais que, comme, en 1848, la république belge serait infailliblement tombée dans le tourbillon de la république française, j'avais, dès lors, regardé comme coupable de lèse-indépendance quiconque aurait tenté de réaliser la forme républicaine dans mon pays. Mes réclamations eurent quelque retentissement.

On me conseilla de les envoyer, après refonte toutefois, à la Chambre même qui avait fait insérer dans ses *Annales parlementaires* les protestations aussi inutiles qu'insignifiantes de M. Charles De Brouckere, sur des allégations sans portée du général exilé. Le factum de celui-ci avait paru en son entier dans les *Annales* susdites, sans autorisation expresse de la Chambre, et celle-ci avait résolu que, *conséquemment*, les réponses des personnes qui y étaient nommées seraient, *par cela même*, admises à cette faveur, et pour ainsi dire de droit. La mienne fut accueillie sans défaveur, — c'était plus que je n'avais espéré, — déposée au bureau des renseignements, et insérée dans la collection des *Annales*, mais seulement *en partie*, c'est-à-dire tronquée de près de moitié.

La Chambre passa condamnation sans sourciller sur ce que je reprochais aux pouvoirs parlementaire et exécutif relativement au morcellement du territoire par les 18 et les 24 articles, et au gouvernement sur sa honteuse conduite dans l'affaire de la conspiration *Van der Meere*. Mais elle élagua soigneusement le passage où je témoignais de mon invincible aversion pour la France sous n'importe lequel de ses régimes, et celui où j'accusais le vieux roi Guillaume de nous avoir forcés à séparer les provinces belges des provinces batayes, dont, lorsqu'elles étaient réunies comme *Pays-Bas*, la France respectait la force et l'énergie. Ces réflexions étaient évidemment opportunes au moment où le gouvernement français nous menaçait dans nos libertés afin, probablement, de ruiner notre indépendance. J'appuyais fortement sur ces *à propos* en terminant ma supplique. La Chambre conserva les quelques lignes destinées à faire ressortir l'opportunité des autres, après toutefois avoir biffé celles auxquelles elles avaient rapport. La peur est, non seulement une mauvaise conseillère, mais en outre une conseillère stupide.

CHAPITRE LXVI

Vingt-cinquième anniversaire de la monarchie belge. — Mandement des évêques. — Mes réponses. — Question de la charité. — Emeute. Mes travaux. — Coup d'œil rétrospectif sur les idées de 1830. — Mes manuscrits. — Moi. — Mon neveu, baron de ma création. — Le ministère libéral ne veut pas d'un baron fait par le ministère catholique. — Je fais confirmer le titre mais en conseillant à mon neveu de ne s'en servir que lorsque le catholicisme aurait de nouveau évincé le parti anti-clerical.

Je date ce chapitre de la fin de 1857.

Mes *Mémoires de Ricci* ont suivi le *Résumé de l'histoire du christianisme* et, contre mon attente, ils ont eu un succès moins prononcé. Ils étaient publiés cependant au moment même de l'effervescence toujours croissante des anciens partis politiques, le parti catholique et le parti libéral.

Le vingt-cinquième anniversaire de la monarchie belge venait d'être célébré à Bruxelles (1856) avec une pompe à laquelle le peuple avait imprimé son cachet de protestation contre le régime imposé à la France, régime de compression qui menaçait constamment notre indépendance en calomniant notre liberté. Le clergé catholique, qui s'était joint à la population pour témoigner de son attachement aux institutions de 1830, ne tarda guère cependant à faire éclater ses craintes concernant l'effet délétère que l'exercice de la liberté produisait sur les doctrines du catholicisme. Cet effet était inévitable, fatal; je l'avais prévu, et j'avais dit que je le prévoyais et sur quel fondement je le prévoyais. Mais j'avais dit aussi qu'il était impossible aux catholiques de ne pas entrer dans les voies de la liberté, où, exclusivement de toute autre voie, leurs doctrines pouvaient traîner, pendant quelque temps encore, une

agonisante existence. Si le catholicisme avait continué à se montrer hostile au mouvement d'émancipation individuelle qui emporte la société, il eût été incessamment broyé sous les pas de ceux qu'un esprit de vertige rue vers la confusion, vers l'anarchie.

L'évêque de Gand donna le branle, maladroitement, on ne saurait le nier, mais du moins, parlant dans le sens religieux, honnêtement, dignement; l'évêque de Bruges suivit de près, mais dans un intérêt palpable de boutique. Ces prélats avaient pris prétexte de l'enseignement donné par l'État, et qui, à leur avis, était visiblement anticatholique. Cela était vrai; mais comment aurait-ce pu être autrement? Dès que l'État enseigne, il faut bien qu'il enseigne quelque chose : s'il se manifeste comme catholique, il heurte les convictions de ceux qui ne le sont pas; si comme acatholique, il s'attire les protestations des sommités du catholicisme.

C'est à ce point de vue que j'examinai les mandements des évêques déjà nommés, dans trois articles insérés au *National*, deux en réponse à chacun des pasteurs, le troisième pour démontrer, à l'aide d'une brochure publiée par l'évêque de Liége, van Bommel, en 1829, que l'enseignement par l'État ne peut jamais être complètement impartial, et que par conséquent, là où l'on veut que l'enseignement soit entièrement libre, c'est-à-dire qu'il y ait liberté réelle des opinions et des cultes, de la presse et des associations, il est indispensable que l'État abandonne sans réserve l'enseignement aux sectes, aux partis, aux écoles, aux individus.

Vint peu après la question de la charité : elle était depuis longtemps résolue pour moi, et je n'en avais jamais fait mystère. Je crus donc devoir, pendant les interminables débats qu'elle souleva à la Chambre (1856 à 1857), publier mes idées à cet égard, et je le fis dans une brochure intitulée : *Considérations générales sur la charité, à propos du projet de loi qui la concerne*. Cet opuscule ne fut vendu que par les libraires catholiques, et par quelques-uns d'entre les libéraux qui n'avaient pas trop redouté la mise au ban du libéralisme.

L'émeute bourgeoise grondait partout contre le fonctionnement de la machine bourgeoise, appelée gouvernement consti-

tutionnel représentatif, fonctionnement qui avait eu pour résultat une mesure libérale, à la vérité, puisqu'elle ne faisait qu'accorder aux catholiques le droit dont jouissaient déjà les libres penseurs, mais opposée aux prétentions des exploiteurs de liberté à la domination, à l'oppression. Je me retirai momentanément de l'arène : là où règne la force brutale, le raisonnement doit demeurer suspendu.

. . . . . .

Pendant que se passait ce que je viens de rapporter succinctement, je travaillais avec ardeur, d'abord à fournir mon contingent philosophique ordinaire à notre *Revue trimestrielle*, où je protestai vivement contre le jugement porté par M. le colonel Huybrecht sur les idées qui avaient déterminé la Révolution de 1830 en Belgique et qui en avaient assuré le succès; puis à favoriser la polémique qui s'était établie dans la *Revue philosophique et religieuse*, de France, entre Agathon d'une part et M. le docteur Guépin, de Nantes, de l'autre. Je dis *favoriser*, car je suppose que la discussion aurait échoué dès l'origine par le seul fait de la retraite de M. Guépin, si M. Fauvety, par égard, je pense, pour mon intervention, n'eût *daigné* prendre fait et cause pour son corédacteur et ranimer la lutte. Mais ce n'était pas de franc jeu. Il s'agissait, non comme M. Fauvety semblait vouloir le faire croire, de refuser la sensibilité aux animaux, mais uniquement de déterminer les conséquences de cette sensibilité. Sans se prononcer directement dans une vieille querelle que la science actuelle a depuis longtemps résolue contre la manière dont nous envisageons cette question, mon fils s'était borné à la poser en ces termes fort simples : « Si vous admettez que les animaux sentent, et que vous continuez, comme vous faites, à les sacrifier à vos besoins et à vos caprices, quelle raison vous reste-t-il à faire valoir pour condamner l'exploitation, l'oppression, l'immolation des hommes faibles par les hommes forts, des hommes simples par les hommes habiles, des hommes inférieurs en un mot par les hommes supérieurs, qui ne peuvent disconvenir que les animaux du haut de l'échelle des êtres ont une valeur beaucoup plus grande que celles qu'ils accordent aux moins bien partagés d'entre leurs semblables ? »

M. Fauvety ne répondit jamais directement, et il embrouilla de plus en plus la discussion par des questions nouvelles, complètement étrangères à ce qui faisait le nœud de la difficulté, au point que bientôt il fut aussi impossible qu'inutile de le suivre. Agathon ne cessait de le rappeler *à l'ordre* et tâchait toujours de replacer le débat sur son véritable terrain ; mais son interlocuteur déviait de plus belle et dans un sens de plus en plus divergent. Il nous reprocha *de soutenir un triste système* ; nous l'engageâmes à nous prouver que ce système était faux ; il nous prédit *que nous n'éviterions la folie qu'en tombant dans l'idiotisme :* nous nous en référâmes au temps et à l'événement ; il nous accusa *d'avoir la tête dans un sac ;* nous le priâmes de nous aider à l'en retirer. Finalement, sous prétexte que nous nous permettions des personnalités à son égard, tandis que nous n'avions fait que lui renvoyer quelques-uns des traits dont il nous avait couverts, il tronqua le dernier article d'Agathon et déclara l'incident clos. Je reviens à moi.

J'avais, pendant l'été passé comme de coutume aux bains de mer de Blankenberghe, mis ensemble quelques idées sur ce qui venait d'avoir lieu et plus encore sur ce qui se préparait en Belgique. Mon plan était de rappeler les événements de 1830 et les doctrines qui en avaient été l'âme et qui avaient pris corps dans la Constitution de 1831, doctrines auxquelles, malgré les infractions de plus en plus multipliées qu'elles avaient subies, nous devions la conservation du meilleur ordre possible dans les circonstances données et toute la prospérité dont cet ordre était susceptible. Je rappelai mes diverses publications politiques de 1828 et 1829, qui avaient obtenu alors l'assentiment général et qu'on pouvait ainsi présenter à bon droit comme exprimant l'opinion du pays.

Je développai ce thème par des réflexions nouvelles, nées des faits récemment accomplis, afin de mettre au grand jour que, rien d'essentiel n'ayant changé au sein de la population belge, l'application du pouvoir fort, régissant tout, réglementant tout, ne tolérant aucune opposition sérieuse, aucune concurrence réelle, répudiant partout et toujours le droit commun, produirait chez nous en 1857 précisément le contraire de ce qu'avait produit en 1830 l'acceptation de la liberté lar-

gement comprise et appliquée loyalement. L'opuscule auquel ce travail donna lieu parut à la fin d'octobre, quelques jours avant l'ouverture des Chambres, sous le titre de : *Coup d'œil rétrospectif sur les idées qui ont triomphé en* 1830, mises en regard de celles qu'on leur opposait alors, et qu'on cherche de nouveau à faire prévaloir aujourd'hui.

J'en suis là : je ne compte sur aucun succès; mais j'ai fait ce dont la situation présente des choses et mes antécédents à moi me faisaient un devoir.

Le manuscrit des *Lettres de S. Pie V*, refondues avec ce qui faisait partie de la première édition, est entièrement prêt. Je n'attends qu'une occasion favorable sous le rapport du placement du livre pour le publier. Je vais, en attendant, revoir le manuscrit de mon *Manuel de science sociale*, dans le but d'ajouter à chaque mot sa définition catégorique, qui alors sera suivie des développements que ce mot et ce qu'il est appelé à signifier m'ont suggéré déjà. Le conseil de procéder à cette révision dans l'intention que je viens de dire, me vient d'Agathon : il est bon et je me prépare à le suivre consciencieusement.

Il ne me reste qu'à parler de ma personne; je le ferai en quelques lignes : depuis que j'ai écrit mon précédent chapitre, il m'a fort souvent paru que les liens qui, jusqu'à ce jour, m'avaient attaché à la vie, se relâchaient un à un, et que plusieurs même se brisaient entièrement. Il me paraissait aussi que je devenais de moins en moins nécessaire aux êtres que j'aimais le plus, et que le moment approchait à grands pas où j'allais ne leur plus être qu'un fardeau, qu'une gêne, qu'un embarras. Que ce fût d'ailleurs illusion ou réalité, j'y voyais un bien en ce que la séparation de ce qui m'est cher m'en devenait moins pénible et plus facile. Au reste, à l'instant où je trace ces mots, ces fantômes de mon intelligence se sont dissipés. Ils étaient peut-être la suite de mes chagrins, peut-être le symptôme de quelque malaise organique. Le temps me l'apprendra.

Les dernières tracasseries auxquelles j'ai été en butte ont de nouveau resserré autour de moi ma famille avec qui je les partageais. Ma fille — et c'est là ma consolation la plus efficace

— a fait preuve en cette occasion d'un caractère ferme et d'un esprit hors ligne; la passion n'a eu aucune prise sur elle. Elle a raisonné le moindre de ses actes comme ses plus importantes résolutions, avec dignité, avec calme; elle n'a rien hasardé : toute sa conduite a été réglée par une raison éclairée et forte. Je puis m'applaudir de l'éducation qu'elle a reçue.

Avant de poser la plume, j'ai à enregistrer un incident sans portée en lui-même, mais ayant, par la part que j'y ai prise, quelque intérêt pour moi. Voici la chose.

Lors du mariage de mon neveu, Charles van Caloen, j'avais inutilement demandé pour mon beau-frère, qui le désirait, le titre de *baron*. Je renouvelai mes sollicitations à chaque changement de ministère, même après que mon neveu, pour les motifs énoncés plus haut, eût refusé, ainsi que toute sa famille, de me recevoir avec la mienne comme par le passé. M. le vicomte Vilain XIIII fut le seul ministre des affaires étrangères qui m'accueillit avec bienveillance. Il ne me cacha pas qu'il était contraire à toute concession de titre, non méritée par des services personnels, mais il me promit que si jamais il était dans le cas de faire taire ses scrupules à cet égard, il ne m'oublierait pas.

En effet, le jour même où il déposa si honorablement le pouvoir, il vint en personne m'annoncer que Charles van Caloen était baron. Je le fis savoir à celui-ci sans perdre une minute.

Mais M. de Vrière venait de succéder à M. Vilain XIIII, M. de Vrière, gouverneur de la Flandre occidentale, inféodé au libéralisme doctrinaire, au moyen duquel il était finalement parvenu à saisir un portefeuille, fort irrité depuis longtemps contre le pauvre Charles, qui était, lui, un des zélés de la congrégation de Saint-Vincent de Paul, et en outre partisan dévoué de l'évêque de Bruges, Malou, tout récemment encore candidat à la représentation nationale pour le parti clérical le plus prononcé, et bien près de l'emporter sur les mieux ancrés de ses concurrents. Le nouveau ministre témoigna vivement, devant ses employés, la contrariété qu'il éprouvait de la faveur accordée à mon neveu par mon entremise; car j'étais pour autant, si ce n'est pour plus, dans la colère de M. de Vrière,

que ne l'était Charles lui-même : celui-ci avait, il est vrai, combattu ouvertement les anticatholiques; moi, j'avais fait pis, j'avais refusé de descendre dans l'arène parce que la lutte qui y était engagée m'était complètement indifférente. Je me bornais donc à répéter sur tous les tons que libéraux et catholiques ne vivaient que les uns par les autres, et qu'une fois que les uns ou les autres battraient en retraite, leurs adversaires, manquant d'opposition, manqueraient de soutien; qu'en un mot la raison de triompher pour chaque parti se puisait uniquement dans les fautes de ses adversaires, et que le seul danger de succomber qui fût à craindre pour chaque parti naissait de ses propres fautes. Ces vérités ne se pardonnent pas : les hommes de parti sentent trop bien que, la chose étant considérée à ce point de vue, il n'est plus seulement question pour eux de céder momentanément une position qu'ils ont toujours l'espoir de reprendre, mais bien de continuer à vivre comme parti, c'est-à-dire d'exploiter tour à tour la société plongée dans une atmosphère d'intrigues, de confusion et de désordre.

M. de Vrière aurait fort probablement cherché à annuler la concession faite à mon neveu par considération pour moi, s'il n'avait trouvé le moyen de la regarder comme nulle et non avenue, à la faveur d'une erreur impardonnable commise par un des employés au ministère des affaires étrangères. La première demande du titre de baron, faite par les Caloen, avait été adressée au nom de mon beau-frère, le père de Charles. Ce père étant mort, la même demande avait été renouvelée par son fils. L'employé en question, lors de la nomination de mon neveu par M. Vilain XIIII, prit dans le carton qui contenait toutes les pièces relatives à cette *affaire*, la première qu'il trouva sous sa main, et il envoya l'avis de la décision ministérielle au van Caloen défunt. Or, il y avait à Bruges un Caloen, portant le prénom de feu le nouveau baron. Celui-là reçut le titre, et prétendit le garder, quoiqu'on lui démontrât jusqu'à l'évidence qu'il était impossible que le gouvernement eût voulu récompenser en lui, surtout sans qu'il eût fait aucune démarche à cet effet, la seule *qualité* qui le distinguât parmi ses concitoyens, celle d'avoir, pendant trente ans,

fréquenté le même estaminet. Rien n'y fit, et je dus finalement intervenir.

Je parvins facilement à faire redresser l'erreur commise, et la lettre, émanée du ministère des affaires étrangères, fut réclamée par l'administration de la poste, comme ayant été distribuée d'après une indication incomplète. Mais là n'était pas le nœud. Charles n'avait point de pièce authentique constatant sa dignité récemment acquise : sa nomination lui avait bien été annoncée de la part du ministre sortant ; mais le titre officiel, signé par celui-ci, ayant été mis à néant à cause de la bévue du prénom, il en fallait un nouveau, et M. De Vrière se montrait peu disposé à le fournir. Je réussis, je ne sais trop comment, à me procurer un titre, signé *Vilain XIIII*, portant la date vraie de la nomination avec la rectification du nom, et en le remettant à mon neveu, je lui conseillai de se tenir coi, jusqu'à ce qu'un nouveau replâtrage de cabinet permit de régulariser toute l'opération, par la délivrance du diplôme et ce qui s'ensuit.

J'ai insisté sur ces détails, d'ailleurs de fort peu d'importance, pour faire ressortir surabondamment la petitesse des passions qui agitent nos hommes d'État et la pauvreté des moyens auxquels ils ont secours pour les satisfaire.

CHAPITRE LXVII

Je me sens malade. — Un article pour la *Revue trimestrielle*. — Le *Dictionnaire rationnel*.

Poursuivons notre tâche ardue.

. . . . . .

Nous sommes à la fin de 1858 : depuis quelques mois j'étais, non pas malade, mais harassé, énervé par une bronchite tenace que m'avait valu quelque imprudence commise pendant l'été exceptionnel de cette année, lorsque, après la mi-juillet, je me rendis comme de coutume à Blankenberghe. Nous y étions tous quatre réunis. Les bons soins qui en résultèrent pour moi contribuèrent, avec l'air de la mer, l'exercice et les bains, à me rendre promptement la santé et les forces. Après un mois de séjour, je me portais mieux que jamais, et je pouvais avec pleine confiance reprendre mes travaux et me préparer aux rigueurs de l'hiver.

Ce n'est pas que je fusse demeuré sans rien faire : j'avais pris avec moi le manuscrit de mon *Dictionnaire rationnel*, qu'Agathon revoyait, article par article, et où il m'indiquait les corrections qu'il lui paraissait utile d'y faire ; car je l'avais, moi, lu, copié et relu tant de fois que j'avais fini par tout confondre, et que si je m'étais avisé de faire des changements de mon chef, j'aurais probablement embrouillé la matière plutôt que de l'élucider. En outre, je terminai un article pour la *Revue trimestrielle*, dont j'avais conçu le plan depuis quelque temps, mais auquel le mauvais état de ma santé m'avait empêché de mettre la dernière main. Lorsqu'il fut terminé, je l'envoyai à Bruxelles pour que le directeur du recueil périodique l'examinât scrupuleusement Voici quel était mon sujet.

Je racontais ma maladie, ses progrès rapides et la fin qu'elle me donnait à entrevoir comme prochaine. La catastrophe aussi ne se faisait pas attendre, et je me sentais instantanément transporté devant la Trinité, les anges et les saints dans la position d'une âme qui attend la sentence de son souverain juge. Mais avant de prononcer mon arrêt, Jésus-Christ trouve bon d'ouvrir avec moi une discussion où il cherche à me faire repentir de mon incrédulité, condamnée par les faits mêmes que j'avais si obstinément niés pendant ma vie, et qui maintenant portaient contre moi, disait-il, un témoignage irréfutable. Là-dessus s'établit entre nous un débat où je nie obstinément la possibilité et, par conséquent, la réalité de faits repoussés par le raisonnement, et en contradiction flagrante avec la raison. Cela amène la discussion sur presque tout le corps de doctrines du catholicisme, du christianisme, du déisme même, en un mot de toute espèce de révélation, d'inspiration ou d'intuition dénuée des preuves qui seules constituent la vérité incontestable. La question finalement est tranchée par mon céleste interlocuteur, qui en appelle à la brutalité des mêmes faits dont je récusais l'autorité. Il ordonne à ses anges vengeurs de *m'empoigner;* et, comme ils se mettent en mesure de lui obéir, je sens une main s'appesantir sur mon épaule... Je me réveille alors, tiré d'un rêve agité et pénible, que ma femme n'avait pas voulu laisser durer plus longtemps.

M. Van Bemmel jugea à propos de faire grâce à cette bluette, en faveur de la forme que je lui avais donnée, et non seulement il accepta l'article, mais encore le substitua à un autre article que je lui avais confié, et qui devait paraître sous le titre : « Que faut-il demander à la philosophie? » Le dialogue du rationnaliste prit la place de ce dernier, dont il recula ainsi la publication jusqu'au 1er janvier 1859.

Je n'ai pas grand'chose de remarquable à consigner relativement à moi : un rien avait suffi pour me renverser complètement (au physique bien entendu); un rien m'avait remis dans mon assiette habituelle. Cela me fis comprendre que, désormais, je dépendais d'un rien pour la grande question de *vivre encore* ou *ne vivre plus*, question qui serait tranchée plus ou

moins prochainement et, selon toutes les apparences, brusquement : en conséquence, je m'évertuai de plus en plus à mettre définitivement en ordre les choses auxquelles j'attachais le plus de prix. Quant à la vie elle-même, et pour elle, le prix que j'y avais attaché autrefois, quand il me semblait que j'avais devant moi une longue carrière à parcourir, et qu'il dépendait de moi de la remplir convenablement.... Maintenant, si j'étais encore utile à ma famille, je ne lui étais, à coup sûr, plus nécessaire sous aucun rapport. C'était donc sans aucune peine que je me croyais dans la position de tous les vieillards qui, par la nature même des choses, deviennent une gêne pour ceux qui les entourent, trop heureux s'ils ne leur font pas en outre obstacle! Je n'avais à me plaindre de personne; je subissais la loi commune.

Ma grande occupation pendant les derniers mois de 1858, fut la révision de mon *Dictionnaire rationnel*. Puissamment aidé dans cette entreprise par mon fils, j'avais d'abord conçu le projet de mettre son nom avec le mien au frontispice de l'ouvrage imprimé. Je me suis arrêté finalement à mentionner sa coopération dans la préface. Cela m'a paru aussi franc et moins prétentieux, plus en harmonie par conséquent avec le caractère d'Agathon...

POST-FACE

Les dernières lignes que l'on vient de lire, et qui terminent les *Souvenirs intimes*, ont dû être tracées à la fin de 1858 ou au commencement de 1859. Car l'impression du *Dictionnaire rationnel* a été terminée dans les premiers mois de cette dernière année.

Mon père, qui s'était trouvé, comme on l'a vu, assez gravement indisposé en 1858, n'avait pu se remettre complètement. Il se rendit néanmoins, vers la fin de juin, comme il le faisait d'habitude depuis de longues années, aux bains de mer de Blankenberghe, comptant y retrouver complètement la santé. Malheureusement cet espoir ne se réalisa pas. Le voyage s'était bien passé. Il sembla y avoir d'abord une certaine amélioration dans son état. Mais bientôt cet état s'empira. Ma mère et moi nous le transportâmes à Bruges, où nous eûmes la profonde douleur de le voir mourir, dans la matinée du 22 juillet. Tout était fini lorsque ma sœur, qui avait été appelée à Bruges, arriva avec son mari.

AGATHON DE POTTER

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Avis essentiel III
Avertissement 1
Préface 5

PREMIÈRE PARTIE (1786 à 1839)

Chapitre premier. — Ma naissance. — Mes parents. — Influence des événements sur mon avenir. — Insurrection brabançonne. — Les émigrés français. — Révolution de 1789 — Autodafé d'armoiries. — Séjour en Allemagne 7

Chapitre II. — Mes premières classes. — Ce que c'est qu'un pensionnat. — Temple de la Raison. — Je remporte un prix à l'académie de dessin — On m'envoie étudier à Bruxelles 11

Chapitre III. — Projets de mes parents sur moi. — Je fuis la société 16

Chapitre IV. — J'entre dans le monde réel. — Mes premières fautes. — Le dégoût me rend à l'étude. — Mes bizarreries — Philosophie, langues. — Scholastique. — Transcendantalisme. — Mes projets de lecture 18

Chapitre V. — Les femmes — Mes rares liaisons. 25

Chapitre VI. — Voyages. — Mes travaux à Rome. — *Histoire des conciles*. — Son but. — Contrefaçon française. 27

Chapitre VII. — Second voyage à Rome. — Suite de l'*Histoire ecclésiastique*. — Vexations de la police pontificale. — Je force la main à la Congrégation de l'*Index* 33

Chapitre VIII. — Le ministre des Pays-Bas auprès du pape. — Je suis chargé par lui des affaires de la légation. — Je me charge moi même de celle d'un maître menuisier belge. — Mon opposition aux projets d'empiétement de la légation hollandaise — M. Plaisant fait réussir ces projets 36

Chapitre IX. — Séjour à Florence. — Mémoires de l'évêque Ricci. — Fausse accusation. — J'apprends à mieux connaître les hommes 41

Chapitre X. — Retour définitif en Belgique. — Mon père meurt. — Un curé 44

Pages.

CHAPITRE XI — Ma mère. — J'accompagne le corps de mon père à Bruges. — Renonciation à la noblesse. — Profession de foi. — Testament de mon père. — Tracasseries et lésineries de mon beau-frère 46

CHAPITRE XII. — Je me fixe avec ma mère à Bruxelles. — Publication de la *Vie de Scipion de Ricci*. — La liberté en France, en Angleterre et en Belgique. — Réfutations italiennes de mes écrits. — *Lettres de saint Pie V*. — *Saint Napoléon* et *Épître à saint Pierre* 55

CHAPITRE XIII. — Je commence à vieillir. — Mon aversion pour le mariage, justifiée. — Je me marie cependant. — Pourquoi et comment. — Mon premier-né 62

CHAPITRE XIV. — Quelques mots sur ma vie de famille. — *Mémorial domestique*. — *Lettres à Agathon*. — Ma vie politique. — *Souvenirs personnels de la Révolution belge* 66

CHAPITRE XV. — Naissance d'Éleuthère. — 69

CHAPITRE XVI. — Coup d'œil sur la fin de ma carrière politique. — Mon troisième enfant. — Il m'est enlevé par le choléra asiatique — Mes réflexions sur cette mort. 71

CHAPITRE XVII. — La phrénologie. — Ce que je lui dois. — Mes voyages en Belgique 75

CHAPITRE XVIII. — .... — Devoirs des pères à l'égard de leurs enfants 78

CHAPITRE XIX. — Maladie de ma mère. — Elle meurt. — Je transporte ses restes à Lophem. — Agathon. — Réflexions. — Procès avec mon beau-frère 81

CHAPITRE XX. — M de Lamennais. — Les rédacteurs de l'*Avenir* et le pape. — Union catholique. — Projet d'une association à la fois réformée et réformatrice. — Naissance de Justa. — 87

CHAPITRE XXI. — Mon entrevue avec M. Gendebien. — Instruction élémentaire de mes deux garçons. — 93

CHAPITRE XXII. — La librairie parisienne. — Je fais imprimer mon *Histoire du Christianisme*. — Faillite de l'éditeur. — Complication de friponneries. 95

CHAPITRE XXIII. — ...., — Voyage en Belgique. — Dixmude. — Blankenberghe. — Je recueille les matériaux pour mes *Mémoires*. 99

CHAPITRE XXIV. — But de l'éducation que je donne à mes enfants. — Chacun d'eux doit embrasser un état qui puisse le faire vivre..... 101

CHAPITRE XXV. — Retour sur moi-même. — J'ai été plus heureux que malheureux, et moins sage qu'heureux. — Je ne voudrais pas recommencer ma carrière aux mêmes conditions 104

Pages.

SECONDE PARTIE (1839 à 1849)

CHAPITRE XXVI. — Le traité des XXIV articles. — Maladie grave de ma petite fille. — Le docteur Bessières. — Mon retour définitif en Belgique. — Impression des *Souvenirs personnels de la Révolution de 1830*. — *Post-scriptum*. — Résultat de la publication des *Souvenirs*. — Projet de fondation d'un journal. 109

CHAPITRE XXVII. — *1840 et la Hollande*; brochure. — Inutilité et culpabilité de la révolution. — *Les Formes et le fond*, suite de *1840*. — Amélioration matérielle de la condition du peuple, et développement de ses facultés morales. — Les pauvres prendront la place des riches, si ceux-ci ne leur font point place à côté d'eux. 116

CHAPITRE XXVIII. — ..... —. 121

CHAPITRE XXIX. — *Le Scepticisme constaté, l'égoïsme justifié et l'anarchie prédite*; brochure. — L'ordre, c'est l'accord libre des volontés; et cet accord ne s'obtient que par l'acceptation spontanée d'un seul et même principe. — L'égoïsme est la conséquence du doute. — Le doute constaté, l'anarchie est imminente. — La force n'a de valeur que lorsqu'elle sert d'appui à l'autorité. — Toute obligation morale doit désormais être démontrée obligatoire. — Réponse à la *Quotidienne*. 121

CHAPITRE XXX. — *La Science sociale ramenée à son principe*; brochure. — Qu'est-ce que l'homme? — Dieu et l'immortalité de l'âme. — Comment la réforme humanitaire s'opérera-t-elle? 126

CHAPITRE XXXI. — *De l'éducation publique sous l'empire du doute social*; brochure. — La liberté de l'enseignement, rendue nécessaire par le doute social, propage et perpétue le doute. — Impossibilité d'organiser l'enseignement public. — La régénération de l'avenir au moyen de l'éducation, dépend de celle du présent au moyen de la constitution de la morale sociale 129

CHAPITRE XXXII. — *De l'iniquité sociale et de la justice de Dieu*; brochure. — La liberté n'est que le moyen d'atteindre le but de la vie humanitaire, qui est le bonheur de l'humanité. — La justice pour chacun et pour tous est la condition de l'existence sociale. — Privilège de la propriété individuelle. — Il faut réaliser les droits du pauvre. — Ma carrière publique. 133

CHAPITRE XXXIII. — Guerre entre l'université libérale et l'université catholique. — *Qu'est-ce que l'orthodoxie?* brochure. — Despotisme des majorités. — *Demande : Qui nous gouvernera? Réponse : Gouvernera-t-on?* brochure. — L'union entre les catholiques et les libéraux est devenue un non-sens. — Le droit d'examen dévorera tout. — *Le gouvernement constitutionnel représentatif atteint et convaincu d'impuissance*, brochure. — Le pouvoir civil s'est

Pages.

suicidé en démolissant l'autorité religieuse. — La *Maçonnerie* ressuscitée. — Mains-mortes. — Droit commun. — Le *juste-milieu* est une réserve du doctrinarisme qui ne veut pas de l'autorité sur parole et qui tremble devant les conséquences du doute. — Société actuelle 138

CHAPITRE XXXIV. — *Défense de l'archevêque de Malines* contre moi. — J'y réponds par *La Révélation, l'examen et la raison*. — Tout parti qu'on opprime se relève; qui opprime, tombe. — Dieu a fait l'homme pour l'humanité; c'est à l'homme à accomplir sa destinée. — Jésus. — Le martyre. — Catholicisme. — L'autorité est sociale ou nulle pour l'humanité. — Ce n'est pas la raison qui trompe; ce sont l'ignorance et les passions. — Il faut passer par le doute pour arriver, de la foi, à la vérité. — Les catholiques, après avoir régné par la religion, veulent régner pour la religion. — Le libéralisme triomphera, même en dépit des libéraux. — Les exagérés l'emporteront toujours s'ils sont logiques. 147

CHAPITRE XXXV. — Contrefaçon française du *Scepticisme constaté*, avec une préface développant mes doctrines. — Publication de mon septième numéro des *Études sociales*, intitulé : *État de la civilisation et tendance sociale pour en sortir*. — Objections et réponses. — La presse quotidienne conjurée de s'occuper avec moi des questions sociales. — Les prolétaires, hommes de travail ou d'intelligence, doivent pouvoir réaliser et maintenir en tout état de cause, le droit primordial, celui de vivre. — Il y a progrès dans le mal-être. — Maximes fondamentales de mes *Études* . . 154

CHAPITRE XXXVI. — Mon huitième opuscule paraît sous le titre : *Des Destinées humaines*. — Exposition de principes. — On ne se dévoue aux autres que par amour pour soi-même. — Compromis entre la liberté et le despotisme. — Il faut éclairer l'homme sur ses destinées d'abord, c'est-à-dire sur ses devoirs, puis sur ses droits. — Il n'y a pour l'homme ici bas qu'un bonheur illusoire s'il ne compte pas sur le complément d'un bonheur réel là-haut. — Cas de conscience. — Dans l'état donné des choses, la logique mène par l'égoïsme sensuel à l'improbité. — Il faut forcer les hommes à être honnêtes, en leur démontrant qu'ils ont intérêt à l'être 163

CHAPITRE XXXVII. — *De la propriété et de la liberté sous le point de vue social*; neuvième brochure. — Urgence d'une réforme sociale pour mettre fin aux révolutions politiques. — Ce qu'il y a à faire dépend de ce qu'on est. — La propriété est-elle un droit? — Elle est traitée comme un simple fait par ceux-là mêmes qui ont intérêt à ce qu'elle soit inviolable. — Les lois changent avec les opinions des hommes et la propriété change comme elles. — Il y a droit légal, au superflu pour quelques uns, au dénuement pour les autres; le droit légitime pour tous est le néces-

Pages.

saire. — Les majorités. — Le vote universel. — L'anarchie. — But de la société. — La liberté, si elle n'est un moyen pour atteindre ce but, est le plus intolérable des despotismes. — Il n'y a de conservateurs que les intéressés; tous doivent le devenir. — La liberté est une nécessité de fait. — Elle n'est réelle que pour ceux qui dominent. — Iniquité de la législation belge sur les étrangers 169

CHAPITRE XXXVIII. — Publication de ma dixième brochure intitulée : *Des droits et des devoirs*. — Les gouvernants et les opposants me repoussent de même : pourquoi ? — Le droit présuppose la liberté et l'intelligence. — L'organisme peut rapprocher ; l'intelligence seule associe. — La science, dans notre état social, est matérialiste et anarchique. — L'égoïsme des prolétaires est en hostilité permanente avec l'égoïsme des propriétaires. — L'égalité, religion de l'avenir. — Le prétendu consentement universel. — Le refus de justice sociale multiplie et perpétue les crimes. — Impuissance du pouvoir dans l'état donné . . . 180

CHAPITRE XXXIX. — *Vicissitudes politiques dans la marche sociale de l'humanité*, onzième numéro des *Études sociales*. — J'y montre le despotisme essentiellement plus populaire que l'aristocratie. — L'aristocratie est une protestation contre le privilége d'un seul, qui enseigne à protester contre le privilége de plusieurs. — Irrésistibilité de la libre intelligence dans ses efforts de démolition. — Sous le privilége, monarchie ou république mènent à la même injustice. — Les conservateurs sont ceux qui possèdent ; les réformistes, ceux qui veulent accaparer. — Quand on croit parce qu'on a intérêt à croire, la foi détermine la conduite. — Tous les hommes ont le même droit social au bonheur terrestre *avant tout*. — La religion sociale peut seule réaliser ce droit 188

CHAPITRE XL. — Mon dernier numéro paraît sous ce titre : *De la force accidentelle et de l'égalité essentielle*. — De la liberté naîtra le désordre, et du désordre la régénération. — La société est un fait sans droit. — Le droit de rechercher la vérité a rendu le despotisme impossible. — Les révolutions sont impuissantes pour réformer la société *au fond*. — Les réformes matérielles ne sont que des révolutions imposées par la force. — Il n'y a plus de vérité morale incontestée. — Athéisme de la loi. — L'ordre résulte, non des idées de chacun, mais des idées de tous. — Quiconque n'exploite pas est exploité. — Gouverner, c'est organiser la force sociale et diviser la matière gouvernable. — Les malheureux volent, les riches pendent. — Souveraineté humanitaire. — L'intérêt personnel, forcé par la nécessité de conservation, réformera la société. — La raison incontestable sera le principe social ; la justice ou l'égalité, le résultat de son application 194

Pages.

Chapitre xli. — L'égoïsme, c'est l'existence individuelle sentie. — Faut-il s'aimer matériellement ou spirituellement ? — Insuffisance des religions existantes comme frein moral — Sous l'empire du doute, il n'y a pas d'éducation possible. — L'homme ne réussit point à ne se croire que matière. — Les lois sont l'expression de la force, d'où ne peut dériver le droit. — L'état social est essentiel à l'homme; l'égalité morale l'est donc aussi. — Le principe du droit doit découler de l'essence intime de l'homme. — Énergie des ennemis de la société. — Il faut en faire ses défenseurs. — Le peuple veut du pain et de la liberté pour vivre. — Le pouvoir serait plus populaire, s'il n'y avait pas intervention entre le peuple et lui. — La république ne peut rien pour le peuple — Aujourd'hui tous sont à plaindre. — La souveraineté du peuple s'en va — Les prolétaires valent moralement moins encore que les propriétaires. — Ils n'en vaincront pas moins en vertu de leur droit 206

Chapitre xlii. — *Notre* société est le résultat de l'appropriation par la force et la ruse, d'où sont nés tous les maux. — On pressent généralement la réforme sociale. — Les catholiques et les féodaux ne veulent pas d'examen; et l'examen ne peut plus être comprimé. Les protestants, les libéraux, ne veulent pas de certitude; et sans la certitude il n'y a plus d'ordre possible. — Les socialistes renient catholiques et libéraux. — Création. — Confinement solitaire. — Qu'est-ce que l'âme? — Immortalité de l'âme individuelle. — Dieu. — Conclusion. 219

Chapitre xliii. — Importance des doctrines, sources des faits. — L'opinion générale nie cette importance — Réunion de quatre de mes brochures sous le titre : *Les catholiques, les libéraux et les modérés à l'œuvre.* — Nouvelles publications : *Adresse aux électeurs belges* et *Le clergé en Belgique qu'est-il? que fait-il? que veut-il?* — L'État doit être soumis à l'Église, mais à condition seulement que l'Église puisse imposer comme vérité ce qu'elle déclare être vrai, ou bien démontrer cette vérité incontestablement. — *Le Patriote belge* et M. Bartels. — Je rédige le journal socialiste *L'Humanité.* — Principales questions que j'y traite — Nomination des bourgmestres. — Gouvernement par les majorités — Les conspirations et les gouvernements. — Titres de noblesse. — Révolution de 1830. — Les révolutions en général. — Le théâtre. — Chute du journal *L'Humanité* 225

Chapitre xliv — 235

Chapitre xlv. — . ... — J'initie Agathon à la doctrine sociale de M. de Colins. — Projet d'un catéchisme rationnel. — Brochure intitulée : *Ni pour, ni contre les jésuites*, à l'occasion du *Juif errant* de M. Eugène Sue. — *Memento du congrès libéral*, feuille volante. 235

Pages.

TROISIÈME PARTIE (1849 à 1859)

CHAPITRE XLVI. — Mes préparatifs de départ pour un autre monde. — Je réconcilie avec son père un de mes neveux, devenu jésuite. — Ce que je fais pour faire réussir le mariage de l'autre. — Je demande pour lui le titre de baron. — Bonheur domestique dont je jouis. 241

CHAPITRE XLVII. — Le catéchisme rationnel paraît sous le titre suivant : *La justice et sa sanction religieuse*. — État actuel de la science (citations). — Ce que c'est que la société. — L'ordre veut une sanction. — L'éternité des âmes est la base de toute morale. — Tentatives pour entraîner la Belgique dans le mouvement républicain de la France de 1848. — Ma réponse aux agents de Paris. — M. de Colins. — Rupture entre nous. — *Que faut-il faire;* brochure. — Autre brochure: *Coup d'œil sur la question des ouvriers*. — On doit réformer les abus de notre organisation sociale, mais on ne le peut qu'en changeant cette organisation même. — Le peuple me croit mort 24

CHAPITRE XLVIII. — Je refonds la *Justice et sa sanction religieuse*, qui devient *La Réalité déterminée par le raisonnement*. — Publication d'un *A, B, C de la science sociale*. — Absurdité des systèmes modernes pour réformer la société. — Le titre de la *Réalité* est mal conçu. — Réalité du raisonnement. — Spiritualité des âmes. — Distinction réelle et déterminée entre l'homme et les choses. — Le langage. — Table des matières contenues dans la *Réalité*. — Je supprime mes anciens manuscrits devenus inutiles 258

CHAPITRE XLIX. — *Socrate socialiste par anti-utopisme;* manuscrit préparé pour l'impression. — Justification de ce titre. — But du *Socrate socialiste*. — Suffisance de la sanction sociale. — Pour être réelle, elle doit ne rien emprunter à l'expérience, ne dépendre que du raisonnement seul. — Si les hommes souffrent, c'est qu'ils l'ont mérité : il n'en faut pas moins chercher à soulager leurs souffrances. — Quoique la société ne doive être réformée que par l'excès du mal, chacun a pour devoir de travailler à empêcher le mal autant qu'il le peut. — *Le Catéchisme social;* publication. — Sa préface. — Je me charge de l'administration de mes affaires de famille 266

CHAPITRE L. — Démonstration de l'immatérialité de l'âme. — Je crois devoir la mettre hors de toute possibilité de se perdre. — Propositions préliminaires. — Science sociale. — Point de départ du raisonnement. — Comment les manifeste. — Définitions : *Nécessité*. — *Mémoire*. — *Organisme* — *Non-isolement*. — Où y a-t-il sentiment réel de l'existence? — Observations. — Le sentiment est-il partout? — La science actuelle. — Puisqu'elle

Pages.

s'est égarée, il faut procéder autrement qu'elle. — Caractère distinctif du sentiment réel. — Le langage. — Attraction organique. — Les animaux parlent-ils? — D'où vient le sentiment de *soi?* — Rapports entre l'animal et les circonstances extérieures. — Rapports de l'homme isolé de ses semblables avec les objets. — Rapports de l'homme avec un animal. — Rapports entre deux intelligences. — Modifications de peine et de plaisir. — Passage de l'état d'éternité à l'état de temps. — Pratique. — Mes réserves pour la publication de ce chapitre 278

CHAPITRE LI. — Empiétements du pouvoir doctrinaire. — Je les dénonce à l'opinion dans une brochure portant le titre suivant : *De la liberté et de toutes les libertés, à propos du projet de loi sur l'enseignement moyen.* — Les partis abusent nécessairement du pouvoir dans les circonstances actuelles. — Et tout pouvoir est essentiellement despotique. — Les catholiques viennent à moi. — Je refuse leur candidature, tout en les remerciant de la confiance qu'ils voulaient bien mettre en ma loyauté. — Petite guerre que me font les libéraux de Dixmude. — Je les convaincs d'hypocrisie et de mensonge — M. de Mérode. — Je repousse les invitations et les cadeaux de M. Rogier 300

CHAPITRE LII. — *Les Belges de 1830 et la Belgique de 1850*, brochure. — Conformité des griefs nationaux aux deux époques. — Le pouvoir veut réduire la nation à l'état d'automatisme. — Remède contre cette tendance. — Les abus introduits par les catholiques servent aux libéraux, et *vice versa*. — Liberté. — Réformes sociales. — Socialisme. — Union. — Les catholiques n'osent pas se prononcer, moins encore s'exécuter. — Le *Journal de Bruxelles*. — Il y a des partis, mais les partis ne sont ni nécessaires ni inévitables. — La liberté des opinions ne sert qu'à en faire triompher une. — Je m'applaudis d'être resté étranger au manège parlementaire 309

CHAPITRE LIII. — Menaces d'une maladie grave. — Mon autopsie... — Ma vie domestique. — *Catéchisme rationnel*, manuscrit. — Projet d'un résumé philosophique de l'*Histoire du christianisme* . . 320

CHAPITRE LIV. — Ma santé. — Je continue à mettre mes manuscrits en ordre. — Je rassemble les lettres que j'ai reçues depuis 1816. — Ce que j'y trouve. — Crise financière. — *Les Conservateurs et les réformateurs également utopistes*; brochure. — Mon but. — Mes articles au *Messager des Chambres*. — Publications de M. de Gerlache et de M. de Decker. — Je fais paraître une *Lettre à M. de Gerlache*. — La liberté est un mal inévitable à notre époque. — Il faut renvoyer les ministres qui n'en veulent que pour eux. — Matérialisme social. — Ma *Lettre* soulève des discussions auxquelles je prends part. — Ce que voudraient actuellement les catholiques belges. — Comment ils y tendent. — Les libéraux . 327

Pages.

CHAPITRE LV. — ..... En 1842 j'étais encore suspect comme incendiaire ; je ne le suis plus en 1852 que comme ennemi des rois. — ..... Travaux et progrès — Mes soirées d'artistes et d'hommes de science 339

CHAPITRE LVI — Il paraît un opuscule anonyme, écrit dans le sens de mes publications socialistes. — J'en rends compte dans le *Messager des Chambres*. — Mes prosélytes de Mons. — Association remarquable. — Manuscrits des jeunes Montois. — Leur entrevue chez moi avec M. La Sagra. — Questions qui s'y résolvent. M. de Colins me défend dans la *Presse* contre l'accusation de mysticisme. — M. le Dr Leclère, de la Corrèze, nouvel adhérent 342

CHAPITRE LVII. — 347

CHAPITRE LVIII. — Publication du *Catéchisme rationnel* préparée par celle de l'*Examen critique du petit catéchisme de Malines, au point de vue de la raison*. — Silence des catholiques. — La famille Van Caloen me signifie qu'elle ne veut plus me voir. Les jésuites sont contraires à cet éclat. — Inexactitude de mon titre. — Départ de ma famille. — Mes impressions douloureuses à cette occasion. — Je me calme. — Premières lettres. — Réunion de la famille à Venise. — Mes projets pour le bonheur de mes enfants. — Justa me fait part de ses impressions de voyage .. . 347

CHAPITRE LIX. — ... *Catéchisme rationnel à l'usage de la jeunesse*, précédé d'une *Instruction pour les enfants*. — Je ne réussis pas à entraîner les catholiques dans la discussion. — Ils me reprochent ce qu'ils appellent ma *défection*. — Ma vie pendant l'hiver 1853 à 1854. — La famille B*** 355

CHAPITRE LX, LXI 359

CHAPITRE LXII. — ..... Réflexions. — Ma femme et mes deux enfants se rendent à Rome ; je vais les attendre à Livourne 359

CHAPITRE LXIII. — Douloureux épanchements. — Retour sur moi-même 361

CHAPITRE LXIV. — Résolution. — Eleuthère. — Travail. .. — Gravure des *dernières compositions d'Eleuthère*. — Rupture avec la famille B***. — Projet d'arrangement entre ma femme et mes enfants après ma mort 363

CHAPITRE LXV. — Publication de l'œuvre posthume d'Eleuthère. — Mes idées sur l'art. — Le *Résumé de l'histoire du christianisme* paraît. — La traduction italienne par M. Ausonio Franchi. — Esprit différent du nouveau *Résumé* et de l'ancienne *Histoire du christianisme*. — Ma polémique avec le *Ragione*, de Turin, sur un programme maçonnique et le libéralisme, devenu socialement impuissants. — La *Libre Recherche* de M. Pascal Duprat refuse ma première communication. — Mes réflexions sur ce refus, acceptées par la *Revue trimestrielle* de M. Van Bemmel,

G 1519

Pages.

scandalisent les compatriotes du réfugié français — Embarras des catholiques à mon égard. — Refonte des *Mémoires de Ricci*. — Pétition du général van der Meere. — Ma réclamation à ce propos. — La Chambre en admet la partie qui critique le gouvernement, et repousse celle qui pouvait faire ombrage à la France. 368

Chapitre lxvi. — Vingt-cinquième anniversaire de la monarchie belge. — Mandement des évêques. — Mes réponses. — Question de la charité. — Émeute. — Mes travaux. — Coup d'œil rétrospectif sur les idées de 1830. — Mes manuscrits. — Moi. — Mon neveu, baron de ma création. — Le ministère libéral ne veut pas d'un baron fait par le ministère catholique. — Je fais confirmer le titre mais en conseillant à mon neveu de ne s'en servir que lorsque le catholicisme aurait de nouveau évincé le parti anti-clérical 378

Chapitre lxvii. — Je me sens malade. — Un article pour la *Revue trimestrielle*. — Le *Dictionnaire rationnel* 386

Post-face. 389